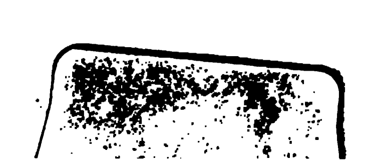



600034877Z





HISTOIRE
CONTEMPORAINE

ERRATA.

Quelques erreurs se sont glissées dans l'indication des chiffres placés au haut des pages.

P. 33 et 34, au lieu de 1865-1866, lisez : 1864-1865.

P. 97, au lieu de *semblait* parfois, lisez : *semble,* etc.

P. 161, au lieu de 1865-1866, lisez : 1866-1867.

P. 179, au lieu de 1867-1868, lisez : 1865-1867.

P. 183 à 198, au lieu de 1867-1868, lisez : 1865-1866.

P. 238 à 240, au lieu de 1865-1867, lisez : 1865-1866.

P. 400, au lieu de 1866-1867, lisez : 1864-1866.

TYPOGRAPHIE FIRMIN DIDOT. — MESNIL (EURE).

HISTOIRE
CONTEMPORAINE

COMPRENANT

LES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS QUI SE SONT ACCOMPLIS

DEPUIS

LA RÉVOLUTION DE 1830

JUSQU'A NOS JOURS

ET RÉSUMANT, DURANT LA MÊME PÉRIODE,

LE MOUVEMENT SOCIAL, ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE

PAR

AMÉDÉE GABOURD

TOME ONZIÈME

PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET C[ie]

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56

1873

HISTOIRE CONTEMPORAINE.

LIVRE TRENTE-TROISIÈME.

LA RACE LATINE ET LA RACE GERMANIQUE. — LES TRAITÉS DE 1815 ANÉANTIS. — L'UNITÉ DE L'ALLEMAGNE.

(1864-1866).

Dans les derniers mois de l'année 1863, un fait se produisit que l'historien ne saurait passer sous silence. La liberté politique, tant de fois promise par le souverain, presque inaugurée par lui en 1860 (1), fit en quelque sorte explosion. L'ordre de choses établi en 1852, c'est-à-dire le pouvoir discrétionnaire remis aux mains de l'administration, cet ordre de choses en dehors duquel, selon les courtisans et les gens d'affaires, la France ne pourrait trouver désormais ni repos ni sécurité, eut à compter avec une opposition, peu nombreuse sans doute, mais énergique et habile.

(1) Voir t. X, p. 5 à 15.

Les dernières expéditions lointaines, ordonnées par l'empereur, sans autorisation préalable des chambres, avaient dérangé l'équilibre de nos finances. De là chez un certain nombre de députés plus ou moins indépendants le désir ou plutôt la résolution d'exercer en ces graves matières un contrôle plus sérieux. La discussion du budget devait donc amener celle du gouvernement de la France, à l'intérieur comme à l'extérieur. C'est sur ce terrain que la lutte fut le plus vive. Malgré des prodiges de valeur accomplis par nos troupes au Mexique, le désordre, l'anarchie, le guerre civile continuaient à régner dans ce malheureux pays; et les hommes graves se demandaient, non sans effroi, ce qu'il adviendrait de l'intervention française si, dans la lutte des États-Unis, le nord venait à l'emporter sur le sud. En Europe, les motifs de conflits ne manquaient pas non plus : l'Allemagne et le Danemark, comme on l'a vu plus haut, ne pouvaient parvenir à s'entendre, et de ce côté la guerre semblait imminente.

Après avoir imprudemment proclamé, à l'ouverture de la session législative, que « les traités de 1815 n'existaient plus », Napoléon III avait senti la nécessité de proposer un congrès pour rétablir le droit public européen, à peu près détruit. Mais c'était là, jusqu'à un certain point, une chimère. Et en effet n'est-ce pas d'ordinaire après la guerre que vainqueurs et vaincus, plus ou moins affaiblis par la lutte, cherchent dans des congrès la solution de leurs différends?

Si graves que fussent les complications de la politique étrangère, les questions de réformes intérieures agitaient encore plus les esprits. La discussion ouverte, au début de la session, sur la vérification des pouvoirs, avait excité singulièrement l'opinion publique, en lui faisant connaître les mœurs électorales de l'empire. De nombreuses protestations furent envoyées à l'assemblée : les unes émanaient de candidats de l'opposition libérale, les autres d'anciens députés, naguère protégés par l'administration, mais qui, ne voulant point abdiquer toute indépendance, avaient été rayés de la liste des candidats officiels. Parmi ces victimes de l'absolutisme administratif figuraient MM. Keller, Ancel, le comte de Flavigny, de Jouvenel et le vicomte de Grouchy.

On dut annuler, pour cause d'irrégularité dans les opérations électorales, les nominations de M. Pelletan, député de l'opposition, et de MM. Boursier de Villers et de Bulach, candidats officiels. Pour des motifs plus sérieux, les nominations de MM. Isaac Péreire, Bravay et Boittelle furent aussi cassées. A l'occasion d'une protestation de M. Lavertujon, dans le département de la Gironde, M. Jules Simon, tout en acceptant le principe des candidatures officielles, signala les illégalités commises à Bordeaux, où vingt-trois faillis figuraient sur la liste électorale.

Les préfets, en exigeant des candidats les preuves du dévouement le plus absolu à l'empire, semèrent la division dans leur propre camp. La nomination de M. de Jaucourt dans Seine-et-Marne, à

la place du très-pacifique M. Gareau, émut vivement la chambre et fit scandale dans le pays.

Trois députés de l'opposition se mêlèrent activement aux débats : MM. Thiers, Jules Favre et Picard. Prenant à parti M. Rouher, le principal orateur du ministère, M. Thiers releva les nombreuses illégalités commises dans l'application de la loi, à propos de la formation des circonscriptions, de la permanence des listes, du secret des votes, de la garde des urnes, etc., etc. « C'est dans les pays libres, s'écria l'habile orateur, qu'il faut chercher des règles pour ce qui concerne les élections. S'il y a dictature, nous n'avons plus à discuter... Je vous concède les candidatures officielles, contestées par beaucoup de bons esprits. Je ne puis le faire qu'à certaines conditions : le respect des convenances et l'observation de la loi. Si vous ne les acceptez pas, je rentre dans le droit absolu, qui dit que ce n'est pas au contrôle à choisir le contrôleur. »

M. Rouher répondit à la fois à M. Jules Favre et à M. Thiers : il les signala comme les deux porte-drapeaux de la révolution, sapant tous les principes de l'ordre social par une opposition systématique, et n'ayant aucun souci des périls de la situation. Le ministre-orateur fut toutefois forcé de reconnaître que les élections de 1863 « avaient une signification politique, et qu'elles annonçaient un retour sérieux et réfléchi vers les idées de liberté ». Cette déclaration était faite pour produire une certaine impression sur la chambre; mais M. Rouher en détruisit aussitôt l'effet, en citant des pa-

roles adressées, la veille, par l'empereur, au cardinal-archevêque de Rouen, à qui la barrette avait été remise : « Éminence, vous devez être étonné, comme moi, de voir, à un si court intervalle, des hommes à peine échappés du naufrage appeler encore à leur aide les vents et les tempêtes... Dieu protège trop visiblement la France pour permettre que le génie du mal vienne encore l'agiter. Le cercle de notre constitution a été largement tracé. Tout homme honnête peut s'y mouvoir à l'aise, puisque chacun a la faculté d'exprimer sa pensée, de contrôler les actes du gouvernement, de prendre une juste part dans les affaires publiques. »

Napoléon III, lui aussi, se montrait donc hostile aux réformes! Les révolutionnaires s'en applaudirent, et ils préparèrent avec une nouvelle ardeur leurs machinations.

II

Tandis que les trente-six députés dont se composait l'opposition réduisaient presqu'aux abois une majorité de plus de 200 membres, les négociations diplomatiques provoquées par l'empereur pour la réunion d'un congrès suivaient leur cours.

Déjà l'Italie, la Suède, le Danemark, la Turquie, le Portugal, l'Espagne, la Grèce, la Belgique avaient envoyé leur adhésion sans réserve. Le pape promettait son concours moral; les petits rois allemands se montraient sympathiques, tout en subordonnant leur décision définitive à celle de la Confé-



HISTOIRE
CONTEMPORAINE

mis... Si vous vous laissez aller à de molles complaisances, la France et le souverain auront droit de vous le reprocher. »

Dès le début de la discussion, M. Berryer prit la parole, et son discours, l'un des plus remarquables qu'il ait jamais prononcés, produisit sur toute la chambre une profonde impression. Avec une merveilleuse clarté, le grand orateur établit que pendant les douze années qui venaient de s'écouler les déficits avaient à peu près égalé ceux des gouvernements antérieurs pendant près d'un demi-siècle. Les griefs de l'opposition en matière financière n'étaient donc pas exagérés, et le pays devait s'en émouvoir, en voyant se prolonger indéfiniment l'occupation française au Mexique.

La tâche de répondre au grand orateur échut à M. Vitry, vice-président du conseil d'État, qui, à force de talent, réussit à expliquer sinon à justifier les mesures financières reprochées au gouvernement. Les deux projets de loi présentés par le ministre des finances furent votés 9 janvier 1864; mais tous les esprits sérieux et indépendants continuèrent à blâmer des expéditions ruineuses et sans issue.

IV

Malgré son obséquiosité profonde, le sénat lui-même laissa percer dans sa réponse au discours du trône une sorte de blâme contre les expéditions multipliées qui faisaient peser sur le pays des charges si lourdes. En revanche, il approuva complètement

la politique du gouvernement dans les affaires de la Pologne, exprimant le ferme espoir que la prochaine réunion d'un congrès résoudrait toutes les difficultés extérieures.

L'épisode le plus intéressant de cette discussion fut la lutte oratoire de M. de la Guéronnière contre M. Rouher, le nouveau ministre d'État. M. de la Guéronnière avait signé, avec neuf de ses collègues, une pétition demandant la réforme de la constitution. L'orateur réclama, avec une éloquente insistance, le développement libéral des institutions impériales. « Tout le monde, dit-il, reconnaît que jamais gouvernement n'a possédé plus de force, rencontré moins de résistance que le second empire; et cependant au sein de cette puissance se manifeste un certain malaise : on interroge l'avenir, on souffre d'un mal nouveau, le mal de l'inconnu. Pourquoi cette situation? Parce que le gouvernement ne se met point en communication directe avec le sentiment public : le malaise a pour cause un système de centralisation excessive. »

Comme remède, l'éloquent sénateur demandait le partage de la responsabilité entre les grands corps de l'État et l'empereur. Rappelant cette parole de Napoléon I[er], à Sainte-Hélène : « Hors de la liberté il n'y a que honte et confusion, » M. de la Guéronnière déclara, en face de ses collègues, épouvantés de tant d'audace, que le choix serait désormais entre l'empire sans la paix et l'empire avec la liberté!

M. Rouher ne pouvait laisser passer de telles pa-

roles. Il fit d'incroyables efforts pour prouver que la constitution dictatoriale de 1852, conforme aux principes de 89 et sanctionnée par le suffrage universel, convenait parfaitement à un peuple libre, dont la perfectibilité devait être l'œuvre du temps. C'est dans ce discours que, faisant allusion à une récente publication de l'honorable M. Pelletan, le ministre-orateur comparait l'esprit révolutionnaire au travail du termite qui renverse les plus solides édifices.

L'adresse du sénat fut votée le 18 décembre. Tout le monde remarqua qu'il n'y était soufflé mot ni des embarras financiers ni de la question mexicaine. C'était agir en bons serviteurs du pouvoir, mais les amis de l'ordre ne s'inquiétèrent que davantage de l'absence d'un contrôle suffisant.

Dans la discussion de l'adresse à la chambre des députés, M. Thiers exposa la théorie d'un gouvernement libre, tel qu'il le comprenait, avec les cinq libertés primordiales, libertés de la presse, des élections, de la représentation nationale, de l'individu et de l'association. « Quelle mission, s'écria l'orateur, en terminant son discours, quelle mission avons-nous reçue du pays, nous représentants des anciens partis? C'est de discuter les affaires avec impartialité.... Que si, au lieu de nous renfermer dans cette tâche, nous laissions apercevoir le dessein d'introduire une autre forme de gouvernement ou une autre dynastie, nous serions faibles, car nous serions hors de notre mandat. Mais si notre devoir est d'accepter, c'est celui du gouvernement de donner ce qui est nécessaire à la satisfaction légitime des vœux du pays!... Notre lan-

gage n'est pas celui d'une exigence arrogante..; qu'on ne l'oublie pas, toutefois : ce pays si bouillant, chez qui l'exagération du désir est si près du réveil, s'il permet aujourd'hui qu'on demande d'une manière déférente et respectueuse, un jour peut-être il exigera! »

Ces paroles assurément n'avaient rien de séditieux. Mais, à défaut d'arguments sérieux à opposer à ceux de son adversaire, M. Rouher, en véritable avocat de province, s'empara des derniers mots de l'illustre homme d'État, et lui reprocha « de sonner le tocsin des révolutions! »

Ces déclamations furent applaudies comme d'ordinaire; mais l'honorable ministre d'État n'en jugea pas moins nécessaire d'inviter les libéraux à la patience, en leur promettant des concessions, dans l'avenir.

A propos de la liberté de la presse, violemment attaquée par M. Granier de Cassagnac, une vive discussion s'engagea, et MM. Émile Ollivier et Jules Simon y défendirent avec talent la thèse libérale. Dans un amendement très-modéré, M. Thiers avait, de son côté, exprimé le vœu que les garanties de droit commun fussent substituées au régime administratif; mais rien ne put fléchir les rigueurs de la majorité.

V

Battue sur le terrain des affaires intérieures, l'opposition engagea de nouveau la lutte, le 25 janvier 1864, sur la campagne du Mexique. Peu de mois au-

paravant, nos troupes victorieuses avaient fait leur entrée à Mexico, et, sous le commandement des généraux Bazaine, Douay et Castagny, elles n'avaient point tardé à se rendre maîtresses de toutes les grandes villes du pays. A la suite de ces brillants succès, il fut décidé qu'une députation mexicaine irait offrir la couronne impériale à l'archiduc Maximilien d'Autriche, à Miramar. Or, comme les journaux de l'opposition annonçaient chaque matin que les guérillas de Juarez couvraient les campagnes et que l'anarchie régnait dans le conseil de régence, à Mexico (1), M. Thiers, toujours infatigable, crut devoir appeler l'attention sur les différentes phases de cette fatale expédition. Il s'efforça de faire comprendre à tous combien était déraisonnable la pensée d'établir une monarchie dans un pays dévoré par une longue anarchie. La France pour accomplir cette entreprise serait obligée de dépenser 14 millions par mois, et d'entretenir à plus de 2000 lieues au delà des mers une armée de 40,000 hommes, dont l'absence à un moment donné pourrait se faire cruellement sentir. Il fallait donc, pendant qu'il en était temps encore, décourager l'archiduc Maximilien de ses rêves d'ambition impériale.

Peut-être même, laissant de côté toute question d'amour-propre, devait-on faire revenir immédiatement nos soldats. M. Thiers alla plus loin encore : il osa proposer au gouvernement de traiter avec Juarez. C'était déchaîner la tempête !

(1) Ce conseil se composait des généraux Salas et Almonte et de Mgr La Bastida, archevêque de Mexico.

Plus habile, et peut-être aussi plus jaloux de l'honneur de la France, M. Berryer se garda bien d'imiter son collègue. Ce n'est point avec Juarez, c'est avec Almonte qu'il proposa de s'entendre. Ce général se prétendait soutenu par la majorité des habitants du Mexique : Disait-il vrai? Si oui, il fallait se hâter de traiter avec lui. Que si, au contraire, la prétendue majorité mexicaine n'était qu'une fiction, il fallait s'arrêter et empêcher l'archiduc Maximilien de se rendre au Mexique dans de telles conditions.

M. Jules Favre, avec une grande vigueur, attaqua, de son côté, la politique extérieure du gouvernement. Cette politique, tous les esprits sages le reconnaissaient, ne pouvait avoir d'issue favorable. Mais il était admis depuis 1852 que la direction des affaires étrangères ne regardait que l'empereur, et la chambre n'eut même pas la pensée de conseiller au cabinet, sinon de revenir sur ses pas, du moins de s'arrêter!

M. Rouher, s'attachant, selon sa coutume, à une phrase malheureuse du discours de M. Thiers, s'écria : « Traiter avec Juarez, après notre entrée triomphale à Mexico, ce serait démentir toute la campagne! Traiter avec Almonte, comme le conseille M. Berryer, c'est impossible, car le général ne représente point un gouvernement régulier... Laissons donc fonctionner le suffrage universel ; la forme républicaine sera respectée si les Mexicains se prononcent en ce sens...; le vœu du gouvernement est de se retirer du Mexique le plus tôt possible, lorsqu'il aura pleinement sauvegardé son honneur et ses intérêts. »

Après une telle déclaration, personne ne douta

du prochain départ de l'archiduc Maximilien. L'aventure où la France se trouvait si fatalement engagée se devait poursuivre jusqu'au bout!

Cependant, les débats du corps législatif se continuaient lentement, mais sans interruption. Durant cette longue session, deux cent quatre projets de loi furent soumis à la chambre, qui en adopta cent quatre-vingt-dix-sept.

Sur le projet de loi relatif à l'appel de 100,000 hommes un vif débat s'engagea. Selon M. Picard, une levée de 80,000 soldats suffisait pour maintenir notre armée sur un pied respectable. L'agriculture manquait de bras, et d'ailleurs en cas de guerre nationale est-ce que des volontaires ne se lèveraient pas en masse, comme en 92? Le général Allard, peu sensible, et non sans raison, à ces déclamations fondées sur une fausse légende, fit valoir les avantages du contingent de 100,000 hommes, qui permettait au gouvernement, par le système de la réserve, de laisser de 35 à 40,000 hommes dans les campagnes et de n'en appeler que 32,000 sous les drapeaux. La chambre se laissa facilement persuader.

Sur la question des sucres, qui touche à des intérêts si divers et si sérieux, le corps législatif, malgré l'avis contraire des commissaires du gouvernement, prolongea jusqu'en 1870 la faveur de la détaxe de 5 ans sur les sucres coloniaux. Un remarquable discours de M. Thiers, dans l'intérêt du recrutement de notre marine, entraina la majorité et força M. Rouher à la suivre.

VI

La question de la réforme de la loi sur les coalitions d'ouvriers ne fut pas l'un des épisodes les moins importants de la session de 1864. M. Émile Ollivier, membre du côté gauche, avait été nommé rapporteur, et il saisit cette occasion pour se séparer d'une façon éclatante de ses anciens amis de l'extrême gauche. Le 28 avril le jeune orateur prononçait les paroles suivantes, vivement applaudies par la majorité : « Tous nous en sommes à regretter de n'avoir pas, au lieu de nous abandonner à des querelles stériles, soutenu à un certain moment un ministre comme Roland ou comme Martignac. »

C'était abdiquer de la façon la plus catégorique les principes de démocratie radicale qu'il avait professés jusque-là. Aussi dans le camp révolutionnaire cria-t-on à la trahison. M. Ollivier fut accusé de sacrifier ses anciens principes à l'ambition d'obtenir plus tard un ministère, et les républicains, qui longtemps l'avaient tenu pour un des leurs, s'éloignèrent tous de lui. Il faut reconnaître que M. Émile Ollivier, soit empressement d'arriver, soit répulsion pour les collègues dont la veille il partageait les idées, n'avait rien fait pour *ménager la transition.* De là d'implacables inimitiés, dont on verra plus tard les conséquences.

La loi nouvelle, à laquelle demeura le nom du rapporteur, ne fut pas moins attaquée que la personne de celui-ci. MM. Jules Favre, Jules Simon et Garnier-Pagès combattirent le projet, trouvant qu'il y avait inconsé-

quence à donner le droit de coalition sans le droit de réunion et d'association. MM. Seydoux et Kolb-Bernard, au contraire, repoussèrent le projet, à cause des droits nouveaux et redoutables qu'il accordait aux ouvriers. En fin de compte, une majorité de 222 voix contre 36 fut acquise à la loi. « Sans dissimuler les défauts de cette loi, — disait M. Buffet, dont l'opinion exprimait fidèlement celle de la majorité, — il y aurait plus d'inconvénients à la repousser qu'à l'adopter. En la rejetant on n'aurait pas détruit le mal qu'on redoute, on l'aurait seulement répercuté à l'intérieur et rendu plus dangereux. Or, dans cette situation, je considère comme un devoir, malgré mes doutes, malgré les anxiétés de mon esprit, d'adopter l'ensemble du projet. »

On verra plus tard si ces doutes et ces anxiétés étaient légitimes.

VII

La session législative de 1864 n'était pas terminée, que déjà l'attention publique se reportait sur les événements extérieurs.

Les succès obtenus par nos troupes au Mexique, du 20 octobre 1863 au 14 mars 1864, avaient décidé les adversaires de Juarez à fonder une dynastie impériale à Mexico; et le 10 avril une députation, partie de cette ville, était allée remettre à l'archiduc Maximilien la ratification par les provinces de l'offre solennelle que la junte mexicaine lui avait déjà faite de la couronne. La proposition fut acceptée, et, grâce à un emprunt de 8 millions de livres ster-

ling, contracté par l'intermédiaire de la maison Glyn, le nouvel empereur put voir se réaliser les conditions qu'il avait exigées en vue de la sécurité financière et matérielle de ses États. Maximilien, le jour même où il recevait un trône (10 avril 1864), se reconnut débiteur envers la France de la somme de 271 millions, à titre d'indemnité de guerre. Sur cette somme, 6,600,000 francs de rente (c'est-à-dire 66 millions en capital) nous étaient attribués, et le reste était réparti en annuités successives de 25 millions. L'arrangement, sur lequel pourtant les esprits prévoyants faisaient peu de fond, fut favorablement accueilli par les gens d'affaires. Napoléon III partageait leur confiance; et dans une lettre à M. Fould, où il se félicitait de l'heureuse solution de la question mexicaine, il prescrivait de supprimer le second décime de guerre de l'enregistrement.

En 1863 le budget avait été voté en cinq séances, en 1864 les choses se firent plus sérieusement, et la discussion ne dura pas moins de vingt jours (du 6 au 27 mai). Comme les années précédentes, ce furent MM. Thiers et Berryer qui protestèrent contre les dépenses excessives et se firent les champions de l'équilibre du budget.

Ouvrant la discussion par un lumineux exposé de l'état de nos finances, M. Thiers expliqua par quelle suite d'événements le budget des dépenses était monté de 1,500 millions (chiffre de 1852) à 2 milliards 300 millions, en 1864. Après la guerre de Crimée, notre budget s'élevait à 1 milliard 800 millions; après la guerre d'Italie, à 2 milliards. Sous

le ministère Magne il avait atteint 2 milliards 100 millions, et en cette année 1864, malgré les espérances données par M. Fould, il s'élevait à 2 milliards 300 millions!

La différence totale était de 636 millions, et les dépenses départementales et communales s'étaient accrues, sous la pression du pouvoir, dans la même proportion!

— De prime-abord, disaient les défenseurs officiels du budget, cette augmentation générale dans les dépenses effraye, mais en examinant les choses sérieusement tout s'explique.

— Oui, tout s'explique, répliquait M. Thiers, mais par ce fait que tous les trois, quatre ou cinq ans, vous entreprenez de grandes guerres, et, dans l'intervalle, des expéditions de moins d'importance, très-coûteuses elles aussi. Et ce n'est pas tout : vous voulez tout faire à la fois, démolir les villes et les rebâtir; reconstruire notre marine et entreprendre des expéditions lointaines, constituer une bonne armée et en même temps envoyer nos meilleurs régiments périr loin de la métropole! C'est un moyen infaillible de ruiner le pays. Les recettes étant au maximum de 1 milliard 980 millions, et les dépenses de 2 milliards 300 millions, le gouvernement est obligé de demander chaque année, soit à l'amortissement, soit au public, 2 ou 300 millions pour parfaire les dépenses. Donc, concluait l'habile orateur, nul autre remède à la situation « que la paix et la continence administrative *pour arrêter ce torrent de dépenses* et ramener l'équilibre financier ».

Malgré toutes les préventions de la majorité, les arguments de M. Thiers avaient produit sur elle une vive impression. M. Vitry, orateur d'un rare talent, dut s'efforcer de prouver qu'il n'y avait pas un déficit de 300 millions, comme l'affirmait M. Thiers. Ce dernier, en effet, ne comptait pas en recettes les ressources de l'amortissement, c'est-à-dire 184 millions, somme importante à laquelle il fallait ajouter les recettes du budget extraordinaire, provenant des indemnités de la Chine, de la Cochinchine et du Mexique.

M. Thiers avait insisté sur les dépenses; M. Berryer traita la question des recettes. Il établit, avec son admirable vigueur de logique, « que ne pas amortir c'était emprunter; qu'il n'était pas raisonnable de compter sur de prétendues redevances mexicaines, et que les impôts du 1er trimestre de l'année ne réalisant pas les espérances conçues, l'état des affaires devait inspirer plus d'inquiétude que de sécurité, surtout en un moment où la guerre dano-allemande jetait le trouble en Europe. »

M. Rouher, avec l'aplomb imperturbable qui le caractérise, répondit aux deux illustres orateurs, et, payant d'audace comme d'ordinaire, il osa soutenir que le ralentissement général des affaires devait être attribué non pas aux fautes du gouvernement, mais aux inquiétudes excitées dans le public par les discours des orateurs de l'opposition.

L'accusation était d'une maladresse achevée; mais elle n'en fut pas moins applaudie à outrance par les 200 députés de la majorité!

La session des conseils généraux eut aussi son intérêt. Au mois de juin 1864 le tiers des membres de ces assemblées avait été renouvelé, sans que M. Boudet, ministre de l'intérieur, eût fait abus de la pression administrative. M. Rouher, de son côté, crut devoir se montrer libéral; il inaugura la session du conseil général dans le Puy-de-Dôme par un discours où l'on remarquait les paroles que voici : « C'est un devoir du législateur de conférer aux conseils généraux une autorité plus entière sur les affaires départementales, et de restreindre les liens de la subordination envers l'État aux seules thèses qui engagent les intérêts généraux : l'unité du territoire et les droits de la souveraineté politique. »

Cette conduite était habile; mais elle ne fut point imitée par M. de Persigny, qui, comparant l'organisation constitutionnelle de la France avec celle de l'Angleterre, ne craignit pas de proclamer que la France avait atteint le *summum* de la liberté politique. La thèse de l'honorable ami de Napoléon III fut combattue avec esprit et vigueur par le *Times*. Mais le gouvernement sembla se charger de démentir lui-même les assertions hardies de l'ancien ministre, car dans l'espace de quelques jours trois journaux furent suspendus pour deux mois, et quinze avertis, soit à Paris, soit en province!

VIII

L'opinion publique, il le faut reconnaître, se préoccupa bien moins de ces faits de compression inté-

rieure que de deux événements accomplis l'un au midi, l'autre au nord de l'Europe.

On se rappelle que Napoléon III avait écrit au roi Victor-Emmanuel, le 12 juillet 1861, les paroles que voici : « Je laisserai mes troupes à Rome tant que Votre Majesté ne sera pas réconciliée avec le pape, ou que le saint-père *sera menacé de voir les États qui lui restent attaqués par une force régulière ou irrégulière.* »

Or, pendant les trois années qui suivirent, l'empereur des Français avait-il acquis la preuve que Victor-Emmanuel désirait sérieusement se réconcilier avec le pape, et que *ce qui restait au saint-père de ses États* ne lui serait plus disputé? Nul ne le savait, au delà comme en deçà des monts, et l'opinion publique n'avait été préparée par aucune communication prochaine au départ des Français. Grande fut donc la surprise lorsqu'on apprit, tout à fait à l'improviste, qu'une convention avait été signée, le 15 septembre, entre la France et l'Italie, pour mettre un terme à l'occupation de Rome par nos troupes. Or, quel motif avait donc fait reprendre les négociations relatives à cette évacuation et interrompues depuis la mort de M. de Cavour? Une dépêche de M. Visconti Venosta au chevalier Nigra, sous la date du 24 décembre 1863, renferme les indications suivantes :

« Le gouvernement de l'empereur maintient depuis quinze ans son intervention à Rome. Sans mettre en doute le caractère désintéressé de la politique française, on peut discuter les résultats qu'elle a donnés jusqu'à présent. Après une expérience aussi prolongée,

il ne saurait paraître prématuré d'examiner si la conciliation que la France s'est proposée d'amener (entre le saint-père et les citoyens romains) a été obtenue. Si le désaccord existe toujours, il n'est pas téméraire d'affirmer que ce n'est pas la continuation indéfinie d'une intervention étrangère qui peut apporter un remède à un pareil état de choses. »

Il est vraisemblable que le cabinet des Tuileries, dans la première moitié de l'année 1864, s'était laissé convertir à l'opinion du ministre des affaires étrangères d'Italie, car ce diplomate, dans une autre dépêche à M. Nigra, écrite le 17 juin, s'exprimait ainsi :

« ..... En rendant justice à nos intentions (au sujet d'un rapprochement avec la cour de Rome), M. Drouyn de Lhuys déclare que le gouvernement français désire ardemment aussi, de son côté, un rapprochement entre le gouvernement du roi et la cour de Rome, et qu'il appelle de tous ses vœux le moment où les circonstances auront rendu possible l'évacuation du territoire romain par les troupes françaises, sans nuire aux intérêts que la France a eu pour but de sauvegarder..... Cependant, S. E. le ministre des affaires étrangères de France fait remarquer avec raison que mes dépêches précédentes ne contiennent aucune proposition formelle, et il conclut en renouvelant l'assurance que le gouvernement français sera toujours disposé à recevoir communication des projets qu'il croira de nature à résoudre le grand problème des rapports du saint-siége avec le reste de l'Italie.

« Je me suis empressé de remercier M. de Malaret de la communication faite au nom de S. E. M. Drouyn

de Lhuys, et je profite de la présence de M. le marquis Pepoli à Paris pour le prier d'associer ses efforts aux vôtres et de compléter verbalement les propositions que le gouvernement du roi désire faire parvenir au gouvernement impérial.....

« En faisant du rappel des troupes françaises l'objet principal de la transaction qu'il s'agit de stipuler, nous n'obéissons pas à des préoccupations ambitieuses ou intéressées. Ainsi que j'ai eu l'honneur de le déclarer dans plusieurs occasions, l'Italie voit toujours dans un accord avec le saint-siége le meilleur moyen de satisfaire aux aspirations de la nation..... Nous sommes disposés à donner au saint-siége les garanties nécessaires pour que, se trouvant replacé dans les conditions de calme et de tranquillité qui sont indispensables à la dignité et à l'indépendance de ses délibérations, il puisse devenir, avec l'aide du temps et des circonstances, plus accessible aux idées de conciliation, auxquelles nous n'avons jamais cessé de faire appel.

« Ces garanties doivent consister, à mon avis, dans l'engagement que le gouvernement du roi est obligé de prendre *de ne pas attaquer et de ne pas laisser attaquer le territoire romain par des forces régulières ou irrégulières;* en outre, dans la promesse de ne pas élever de réclamations contre la formation d'une armée régulière, pourvu qu'elle soit organisée par le gouvernement romain dans un but exclusivement défensif.

« Enfin, pour mieux démontrer qu'un accord direct avec le saint-siége est toujours à nos yeux le meilleur

moyen de résoudre les difficultés actuelles, le gouvernement italien s'engagerait à entrer en arrangement pour prendre à sa charge la part proportionnelle de la dette des anciens États de l'Église, afférente aux provinces annexées au royaume d'Italie. »

On remarquera qu'en répondant aux ouvertures du ministre des affaires étrangères de Napoléon III, M. Visconti-Venosta ne faisait guère que reproduire, au fond, les bases des anciennes propositions de M. de Cavour.

Ce point de départ, pour des motifs qu'on s'abstenait de faire connaître, n'avait pas toujours paru acceptable à Napoléon III ; mais, battu dans la question des duchés et dans celle de la Pologne, l'empereur avait besoin, paraît-il, d'une revanche. Il crut sans doute que l'évacuation de Rome lui ramènerait l'Angleterre, et qu'en séparant l'Autriche catholique de la Prusse protestante et de la Russie schismatique il ferait avorter les projets plus ou moins menaçants des cours du Nord.

Quoi qu'il en soit, le général Menabrea, ministre des travaux publics d'Italie, fut mandé près de l'empereur des Français à Vichy. Menabrea, homme habile et de froide raison, a fait lui-même, dans une réunion du conseil municipal de Turin, le récit de son entrevue avec l'empereur des Français. Trois grandes difficultés existaient pour l'Italie : la situation de Rome, celle de Venise et enfin l'état des finances. Or, comme le *statu quo* ruinait le royaume et, en second lieu, offrait toutes sortes de prétextes aux passions anarchiques, il était urgent que l'empe-

reur avisât à la solution de la question romaine, ce qu'il pouvait faire, disait-on, sans exciter aucun des troubles, et sans qu'une seule goutte de sang fût répandue en Europe.

S'il faut en croire le ministre italien, l'empereur aurait déclaré qu'il consentirait volontiers à rappeler ses troupes de Rome, mais qu'il exigeait du gouvernement italien non pas seulement une garantie morale, mais encore une garantie matérielle, qu'il pourrait opposer aux réclamations éventuelles des puissances catholiques.

Cette exigence n'ayant point été prévue, le général dut retourner à Turin pour s'en entendre avec ses collègues. Ceux-ci, sous prétexte de hâter les négociations, décidèrent qu'elles seraient suivies à Paris par M. Nigra et par le marquis Pepoli, qui *accidentellement* se trouvait alors en France. Pour la forme, le cabinet des Tuileries proposa de nouveau la garantie collective des puissances catholiques et mit en avant l'occupation par les troupes françaises d'un point du territoire pontifical. Mais, bien certains d'obtenir gain de cause, les ministres italiens repoussèrent tous ces expédients, les déclarant également contraires aux aspirations nationales et au principe de non-intervention. C'est alors que M. Pepoli, non moins influent à Paris qu'à Turin, proposa la translation de la capitale dans une autre province de l'Italie. La position de Turin, en face de l'Autriche hostile, n'offrait, une commission de généraux l'avait déclaré, aucune espèce de sécurité. Donc la capitale devait être au plus tôt transférée dans un

lieu que les autres puissances ne regarderaient pas comme une sorte de campement provisoire. Cette proposition, arrêtée depuis longtemps, tout porte à le croire, n'en fut pas moins rejetée par M. Nigra, repoussée par le cabinet de Turin et combattue à Paris par le général Menabrea, venu d'Italie tout exprès. Mais Napoléon III déclara qu'il exigeait la garantie, et que si l'on persistait à la refuser les troupes françaises ne quitteraient pas Rome.

Le gouvernement italien céda, ou plutôt feignit de céder. Apparemment l'on ne se rappelait plus aux Tuileries ces insolentes paroles de M. Ricasoli à M. le comte de Reiset, officiellement chargé par l'empereur de réclamer du gouvernement italien la fidèle exécution du traité de Zurich :

« Vous êtes, monsieur le comte, un très-galant homme, mais nous en savons plus que vous... Tenez, voici un pli du cabinet particulier de l'empereur, qui nous édifie à fond sur sa politique personnelle... Vous ne représentez, vous, que celle de son ministre... L'Italie, monsieur le comte, est une machine à vapeur dans l'engrenage de laquelle l'empereur a mis le pied : tout son corps y passera (1). »

La translation de la capitale de Turin à Florence ne figurait pas dans le traité du 15 septembre (2);

(1) M. de Falloux, dans un article publié par *le Correspondant* avait dit, lui aussi : « L'empereur a mis le pied en Italie, il n'en sortira pas! » Et en effet non-seulement le corps de l'empereur, mais encore son honneur, sa couronne et la grandeur de la France *y ont passé!*

(2) Voir aux *Pièces justificatives* le texte de ce fameux traité du 15 septembre, avec le protocole faisant suite à la convention et la déclaration signée Drouyn de Lhuys et Nigra, au sujet du délai fixé pour la trans-

mais dans le protocole faisant suite à la convention il était stipulé « que la convention signée entre Leurs Majestés l'empereur des Français et le roi d'Italie n'aurait de valeur exécutoire que lorsque Sa Majesté le roi d'Italie aurait décrété la translation de la capitale du royaume dans un endroit ultérieurement déterminé par Sa dite Majesté. »

L'accord, comme on voit, existait sur le papier. Mais entre les deux parties contractantes il y avait plus d'un malentendu, ou, pour parler plus juste, plus d'un *sous-entendu*. M. Drouyn de Lhuys, pas plus que son prédécesseur M. Waleski, ne connaissait la pensée secrète de l'empereur, qui, grâce au mode tout personnel de son gouvernement, ne *disait pas tout* à son ministre des affaires étrangères. Les catholiques n'ignoraient pas le fait, et de là des mécontentements et des plaintes qui forcèrent à la fin les deux gouvernements à publier leurs dépêches. Alors éclata toute la différence des points de vue !

Le 30 octobre 1864 M. Drouyn de Lhuys adressait à M. de Malaret, ministre de France à Turin, une longue dépêche d'où nous extrayons les passages suivants : « Dans la phase actuelle, le cabinet de Turin a seul la parole. Pendant qu'il produisait ses documents diplomatiques devant le parlement, nous nous renfermions dans un silence dont il a dû apprécier les motifs ; nous ne voulions pas par la publicité d'un débat contradictoire sur le sens de la convention lui susciter des embarras, ni lui enlever le mérite de

lation à Florence (six mois) et pour l'évacuation par les Français du territoire pontifical (deux ans).

loyales déclarations, dont il pouvait désirer d'avoir l'initiative; mais notre réserve et notre discrétion vis-à-vis du public nous imposaient l'impérieux devoir d'entrer sans réticences avec le gouvernement italien dans un échange de pensées pour dissiper les équivoques, prévenir les malentendus et donner aux actes du 15 septembre une interprétation que pussent admettre les deux parties contractantes.

« Or, j'ai dû avouer à M. Nigra que si je n'élevais aucun doute sur la parfaite sincérité de ses intentions, ni même sur l'exactitude des faits consignés dans son rapport, je ne saurais dissimuler néanmoins qu'à mon avis ce document ne reproduit pas d'une manière complète la physionomie de la négociation, ni le sens que nous attachons et que le gouvernement italien doit attacher aux engagements qui en ont été la suite. Pour en être convaincu il suffit de constater l'impression qu'il a produite sur l'opinion des deux côtés des Alpes. Les journaux de toutes les nuances en ont tiré des conséquences aussi contraires à nos intentions qu'à celles des ministres de Victor-Emmanuel. Cette dépêche, interprétée dans un même sens *par les passions des différents partis*, est devenue le texte de félicitations et de reproches que les deux gouvernements doivent avoir également à cœur de repousser. D'où vient cette confusion, si ce n'est de l'ambiguïté de quelques expressions vagues dont nous avions à l'avance signalé maintes fois les dangers en cette circonstance? Dans ces mots *droits de la nation...*, *aspirations nationales*, malgré les précautions de langage dont ils

sont entourés, chacun lit ce qu'il craint ou ce qu'il désire. On a sans doute quelque peine à s'expliquer comment la royauté italienne *pourrait se trouver un jour à Rome*, lorsqu'elle *semble* s'interdire d'y aller; car de telles prévisions ne ressortent pas naturellement de l'examen d'une convention qui stipule la translation de la capitale à Florence et la garantie du territoire pontifical contre toute agression armée. Ces subtils problèmes *n'en égarent pas moins les esprits...* La loyauté comme la prudence ne permettent pas d'en chercher prématurément la solution dans de vaines hypothèses. Aussi je suis loin d'attribuer un pareil dessein soit à la cour de Turin, soit à M. le chevalier Nigra; je signale la nécessité d'en prévenir même la supposition par la netteté des déclarations officielles. C'est à cet effet que j'ai donné dans ma correspondance et provoqué dans mes entretiens tous les éclaircissements propres à écarter des inductions téméraires ou injurieuses. Ces éclaircissements se résument dans les propositions suivantes :

« 1° Parmi les moyens violents dont l'Italie s'est interdit l'emploi, on doit compter les manœuvres d'agents révolutionnaires sur le territoire pontifical ainsi que toutes excitations tendant à produire des mouvements insurrectionnels.

« 2° Quant aux moyens moraux dont elle s'est réservé l'usage, ils consistent uniquement dans *les forces de la civilisation et du progrès.*

« 3° Les seules aspirations que la cour de Turin considère comme légitimes sont celles qui ont pour

objet la réconciliation de l'Italie avec la papauté;

« 4° La translation de la capitale est un gage sérieux donné à la France, ce n'est ni *un expédient provisoire* ni *une étape vers Rome*. Supprimer le gage ce serait détruire le contrat;

« 5° Les propositions de M. le comte de Cavour en 1861 ne contenaient pas la clause relative à la capitale; en outre, elles limitaient à un chiffre déterminé l'armée du saint-Père et assignaient pour le départ de nos troupes un délai de quinze jours. On ne saurait méconnaître les différences considérables qui existent entre ces propositions et les arrangements du mois de septembre;

« 6° Le cas d'une révolution qui viendrait à éclater spontanément dans Rome n'est point prévu par la convention. La France par cette éventualité *réserve sa liberté d'action;*

« 7° Le cabinet de Turin maintient la politique de M. de Cavour. Or, cet homme illustre a déclaré que Rome ne pourrait être uni à l'Italie et en devenir la capitale qu'avec le consentement de la France. »

Nous ne demandons point pardon aux lecteurs de la longueur de cette citation : ils en apprécieront plus tard l'importance capitale.

IX

Nous avons dit que la convention du 15 septembre, secrètement préparée, comme dans un sérail d'Orient, par Napoléon III et par quelques-uns de ses confidents, avait surpris et mécontenté les catholiques

pour qui Florence capitale était une première étape vers Rome capitale. Ils s'étonnaient, non sans raison, que le gouvernement français eût disposé en quelque sorte des destinées du saint-père sans même le consulter. En mettant à la charge de l'Italie les dettes pontificales afférentes aux anciennes provinces annexées, que faisait-on sinon forcer le saint-siége s'il acceptait la clause à renoncer à ses droits sur ces mêmes provinces?

A Rome, tout naturellement, on fut encore plus mécontent du silence gardé par la France sur les négociations entamées avec l'Italie. Le cardinal Antonelli refusa absolument de recevoir communication de la convention, et le saint-père ne voulut point accorder d'audience à M. de Sartiges, déclarant nettement qu'il ne traiterait pas avec l'ambassadeur de France d'une affaire où sans le consulter l'on avait disposé de son sort. Le 23 septembre Pie IX convoquait les cardinaux au Vatican, pour avoir leur avis. Un grand nombre opinèrent pour que le pape en appelât à Dieu et aux puissances catholiques; mais les cardinaux Antonelli et Sacconi, ce dernier ancien nonce à Paris, proposèrent et firent adopter l'ajournement de toute réponse. Ce silence ne fut pas du goût de tout le monde; mais M. Drouyn de Lhuys, dans une dépêche à M. le comte de Sartiges, approuva complétement la réserve (1) du saint-siége.

(1) « Monsieur le comte, vous m'annoncez que le gouvernement pontifical continue de se tenir dans une extrême réserve, et qu'il attend pour se prononcer et prendre un parti à l'égard des actes du 15 septem-

L'honorable ministre se montra moins équitable dans une autre dépêche au même personnage, où il apprécie en ces termes l'encyclique publiée par Pie IX le 8 décembre 1864 : « L'immense majorité des catholiques ne voit dans cette encyclique qu'une tentative d'apologie en faveur de l'ancien régime; c'en est assez pour expliquer le légitime et profond regret que nous inspire ce document. Dans l'opinion du gouvernement de l'empereur, l'encyclique de Sa Sainteté tend à porter atteinte en général aux principes qui sont la base même de nos institutions, notamment aux principes de la souveraineté nationale, du suffrage universel, de la liberté de conscience et des cultes. »

Étrange contradiction! M. Drouyn de Lhuys venait à peine de protester de la sorte contre les idées d'ancien régime en faveur des libertés modernes, que le gouvernement français se signalait par une mesure qui portait ouvertement atteinte aux principes mêmes revendiqués par le ministre! Les évé-

bre de connaître le résultat des délibérations qui vont s'ouvrir dans le parlement italien... Nous ne pouvons qu'approuver cette réserve de la part de la cour de Rome; non-seulement elle est conforme aux règles de la prudence, mais je n'hésite pas à dire qu'elle est tout à fait d'accord avec la ligne de conduite que nous croyons nous-même devoir suivre.

« Nous ne nous dissimulons pas que le cabinet de Turin se trouve, vu les tendances et les aspirations des partis extrêmes, en présence de difficultés qui peuvent mettre la fermeté dans ses résolutions à une grande épreuve, et nous attendrons, nous aussi, d'avoir vu à l'œuvre les ministres de Victor-Emmanuel pour puiser dans leur langage et dans leurs déclarations l'entière assurance qu'ils auront les moyens aussi bien que la volonté d'assurer le triomphe du programme qui sert de base à la convention du 15 septembre. »

ques de France, comme ceux de l'Italie et du reste de la catholicité, s'étaient cru dans l'obligation de faire connaître aux fidèles de leur diocèse l'encyclique du 8 décembre, et les ministres de Victor-Emmanuel n'y avaient point trouvé à redire. Mais, à Paris, le ministre des cultes, qui jugeait Rome *en complet désaccord avec les principes des sociétés modernes*, s'avisa de défendre aux évêques de lire du haut de leur chaire épiscopale la partie du *manifeste* pontifical relative à la société civile. C'était le plus bizarre des anachronismes, et les hommes de sens se moquèrent de la maladresse de M. Rouland. La plupart des journaux indépendants, en France et à l'étranger, firent remarquer l'étrangeté de cet appel aux lois organiques, pour empêcher la diffusion d'un écrit théologique, interdit au nom des *principes libéraux*. Quant aux évêques, ils protestèrent contre la décision ministérielle, et plusieurs refusèrent catégoriquement de s'y soumettre. Il va sans dire que, au *nom des principes des sociétés modernes*, le conseil d'État infligea aux prélats la ridicule pénalité de l'*appel comme d'abus*. A cette occasion, Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, combattit, dans une brochure remarquable, la théologie ministérielle. Mais, au sénat, M. Rouland, qui avait la faiblesse de se croire l'héritier des parlementaires d'autrefois, réclama, dans un discours solennel, les droits de l'État tels *qu'ils résultent des traditions de l'ancienne monarchie et des doctrines professées, au temps de la réorganisation de l'administration, par le premier consul Bonaparte.* Mgr de Bonnechose, archevêque de Rouen, et Mgr l'ar-

chevêque de Paris demandèrent qu'on se montrât *tolérant*, en attendant qu'une législation vieillie fût remplacée par une autre plus en harmonie avec nos institutions modernes. Mais, ni dans les chambres ni hors des chambres, la question de liberté religieuse ne fut prise au sérieux, comme elle le devait être. La froideur, disons plus, l'indifférence du public devant de tels débats n'étaient point faites assurément pour pousser le gouvernement dans la voie libérale qu'on désirait lui voir suivre. Aussi le discours de l'empereur à l'ouverture de la session législative ne fut-il rien moins que favorable aux progrès de la liberté : « Tout en nous faisant les promoteurs ardents des réformes utiles, disait Napoléon III, maintenons avec fermeté les bases de la constitution; opposons-nous aux tendances exagérées de ceux qui provoquent des changements, dans le seul but de saper ce que nous avons fondé. L'utopie est au bien ce que l'illusion est à la vérité; le progrès n'est pas la réalisation d'une théorie plus ou moins ingénieuse. »

Il faut le reconnaître, cette espèce d'*embargo* sur les libertés politiques répondait assez bien, en 1865, aux sentiments d'une partie nombreuse de la France industrielle et commerciale. Elle n'admettait en effet que les réformes propres à sauvegarder la prospérité matérielle du pays contre certains entraînements du pouvoir impérial.

Toutefois, les élections partielles, qui se firent dans le courant de l'année, prouvèrent que, malgré ...es opinions libérales n'avaient point abdiqué. ... Bethmont, homme d'opposition énergique

quoique modérée, fut envoyé à la chambre par le département de la Charente-Inférieure, l'un des plus dévoués à la dynastie régnante. Et cependant la presse, depuis longtemps comprimée, avait perdu une grande partie de son action. Au sénat, nulle discussion vraiment patriotique (1); on ne s'y montrait hardi, disait le comte de Montalembert, que contre Dieu. Mais, au corps législatif, les choses se passaient autrement. Dès le début de la discussion de l'adresse, MM. Ollivier, Thiers et Thuillier, commissaire du gouvernement, prirent successivement la parole avec éclat.

M. Émile Ollivier donna de longues explications sur l'attitude nouvelle qu'il avait adoptée. Tout son discours roulait, pour ainsi dire, autour de la pensée que voici : « Aujourd'hui il n'est ni trop tôt ni trop tard pour accorder des libertés nouvelles; il est dangereux et injuste d'enlever plus longtemps à la France cette lumière vivifiante, et de déshériter les jeunes générations présentes et à venir d'un bien qui leur appartient. »

M. Thiers, avec un rare talent, développa la même

(1) M. Rouher, obligé par situation de défendre au sénat la convention du 15 septembre, dont il n'était pas assez aveugle pour méconnaître la gravité, au double point de vue catholique et français, M. Rouher terminait en ces termes sa réplique aux adversaires de l'unité italienne : « Le gouvernement doit réserver son action. Pouvons-nous déclarer que si dans deux ans la révolution venait menacer de nouveau le trône du saint-père nous ne retournerions pas à Rome? Ce serait donner un encouragement aux révolutionnaires. Devons-nous dire que dans deux ans nous retournerons à Rome? Non, parce que nous voulons la conciliation entre les deux puissances, non par la guerre, mais par l'apaisement. »

thèse. Répondant à la phrase imprudente du discours impérial sur les *théories ingénieuses* du parti libéral, il déclara qu'en fait de théories, la plus *ingénieuse,* c'était de priver un peuple de sa liberté : « Est ingénieux, ajoutait l'illustre orateur, ce qui est *subtil, raffiné* et non *simple*... Or, dans ce que nous demandons il n'y a rien que de simple, et cela est si vrai, que nos idées sont répandues dans toute l'Europe. »

Plusieurs passages de ce discours devaient produire et produisirent en effet une vive impression dans le pays, ceux particulièrement où l'orateur exprimait le regret que des expéditions lointaines et ruineuses eussent été entreprises sans prévenir ni consulter les chambres, sans tenir le moindre compte et de la dignité de la France et de ses intérêts les plus sérieux. M. Thuillier, l'avocat du gouvernement, comprit toute la gravité de tels reproches. Dans une réplique très-passionnée, mais en même temps très-habile, il s'efforça de faire oublier les justes critiques de M. Thiers, en évoquant les souvenirs sanglants de 93 et en faisant du gouvernement parlementaire un portrait aux plus sombres couleurs.

L'orateur, qui était président de section au conseil d'État et commissaire du gouvernement, commença par déclarer qu'il se proposait de réfuter, tout d'abord, la conclusion du discours de M. Thiers, à savoir que la France ne jouissait d'aucune liberté, au moment où venait de se produire si librement une attaque des plus vives contre le gouvernement de l'empereur :

« On a beaucoup parlé de liberté; c'est un mot magique et terrible, qui signifie à la fois le bien et

le mal, la vérité et le mensonge, la lumière et les ténèbres, le flambeau qui éclaire et la torche qui incendie; c'est un mot qui éveille les meilleurs et les pires sentiments du cœur de l'homme, les plus nobles instincts et les passions les plus perverses...

« Il y a deux libertés, celle qui fonde et celle qui détruit, celle qui consolide et celle qui renverse... Celle-ci est née sur les barricades, si ce n'est sur l'échafaud; elle a aux mains et sur le front le sang de nos guerres civiles. La France la connaît, elle en a horreur, elle n'en veut pas. Mais il y a la liberté fille du temps et de la civilisation, de la raison et du progrès : celle-là la France l'aime, elle l'honore, elle la veut, elle la possède aujourd'hui. »

Cela posé, l'honorable commissaire du gouvernement examina les bienfaits et les dangers des trois libertés principales réclamées par M. Thiers, liberté de la presse, liberté d'association, liberté parlementaire. Cette dernière a disparu après le coup d'État du 2 décembre; mais « nous l'avons vue à l'œuvre, dit l'orateur ministériel, nous l'avons observée, nous l'avons jugée, et, permettez-moi de vous le dire, nous ne la regrettons pas. » (Approbation de M. G. de Cassagnac.)

Selon M. Thuillier le gouvernement parlementaire ne présentait aucun avantage sur celui de Napoléon III : « il possède, dit-on, le droit d'initiative, le droit d'interpellation, le droit d'amendement, le droit de contrôle. Est-ce que ce dernier n'existe pas complétement? On a parlé de deux grandes guerres déclarées sans que le parlement ait été con-

sulté : c'est une double erreur : le parlement s'est *associé à l'initiative impériale;* il a voté les crédits demandés pour consommer les deux grandes entreprises de la guerre de Crimée et de la guerre d'Italie. »

Quant au droit d'initiative parlementaire, l'orateur déclare « qu'il n'a pas enrichi nos codes d'une seule loi utile ! »

— Et la loi sur les chemins vicinaux, objecte le marquis de Talhouët! — Et la réforme postale, et la conversion des rentes, s'écrient MM. Glais-Bizoin et Garnier-Pagès ! — Mais l'honorable M. Thuillier déclare que « ces réponses ne sont pas sérieuses ».

— « En ce qui concerne le droit d'amendement, est-ce que le corps législatif n'en a pas présenté 612 en trois ans, sur lesquels 543 ont été *acceptés d'accord avec le conseil d'État?* Ce conseil, sans doute, a le droit de repousser un amendement; mais la chambre n'a-t-elle pas, elle aussi, le droit de rejet, de telle sorte qu'on doit se résigner, dans ce cas, ou à retirer la loi ou à accepter l'amendement proposé ? »

Revenant ensuite « au cœur de la question », c'est-à-dire à la théorie du régime parlementaire, l'orateur l'attaque pied à pied :

« Qu'est-ce que le gouvernement parlementaire? On vous l'a dit : ce sont des ministres que la couronne choisit mais que le parlement maintient ou ne maintient pas, c'est-à-dire que le gouvernement parlementaire est un système de bascule et d'équilibre, qui constitue à l'état de guerre permanent et le parlement et la couronne (très-bien ! c'est cela !).

« Voilà l'application de la célèbre maxime : « Le

roi règne et ne gouverne pas »... Voici la définition qu'en a donnée l'auteur lui-même en termes éblouissants de verve et d'esprit :

« Le roi règne et ne gouverne pas. — Régner est quelque chose de fort élevé, de fort difficile à faire comprendre à certains princes, mais que les rois anglais entendent à merveille. Un roi anglais est le premier gentilhomme de son royaume. Il est au plus haut point tout ce que peut être un Anglais de haute distinction : il chasse, il aime les chevaux, il est curieux du continent, il va le visiter, quand il est prince de Galles. Il a l'orgueil anglais, l'ambition anglaise. Il est le cœur joyeux de l'Angleterre, après les triomphes de Trafalgar et d'Aboukir. Mais il ne gouverne pas, il laisse le pays se gouverner. Il suit rarement ses goûts dans le choix des ministres, car il prend Fox et ne le garde pas ; il prend Pitt, qu'il garde ; il prend M. Canning, qu'il ne renvoie pas et qui meurt au pouvoir.

« Plus anciennement les monarques anglais recevaient des réponses comme celle que je vais citer. Chatam le père, sorti du ministère, était l'homme nécessaire au gré des communes. Le roi lui envoie M. le secrétaire d'État Fox pour lui offrir le ministère. — Allez dire à Sa Majesté, répond Chatam, que lorsqu'elle m'enverra un messager plus digne d'elle et de moi j'aurai l'honneur de répondre à son message. — Le messager plus digne fut envoyé, et Chatam devint le fondateur d'une dynastie de ministres désagréables à leur roi et maîtres de leur pays pendant un demi-siècle. » (Exclamations et rires.)

M. Pelletan. Ils en ont fait la grandeur !

Une voix. Voilà un joli roi!

M. Thuillier. Voilà ce que c'est que le gouvernement parlementaire! (Très-bien!)

M. Thiers. Ces rois règnent encore!

M. Thuillier. Voilà votre idéal : le roi règne encore, mais jamais il ne gouverne. Si vous croyez que la France acceptera cela, permettez-moi de vous dire que vous êtes dans une profonde erreur... Un roi anglais, une dynastie de ministres qui soient à la fois maîtres de leur pays et désagréables à leur roi, voilà l'idéal du jour!

Plusieurs voix. L'auteur! l'auteur!

M. Thuillier. « Il n'y a qu'un homme, à mon sens, capable d'écrire un article avec un tel éclat... On n'a pas besoin de dire son nom, il est signé à chaque ligne...

Plusieurs membres. Qui? qui?

M. Thuillier. « C'est une page d'histoire... C'est un article écrit sous la Restauration dans le journal *le National*, à la tête duquel se trouvaient trois écrivains d'un rare mérite et dont le plus éminent siège parmi vous et parlait tout à l'heure.

« Eh bien, messieurs, la France les a connus, ces ministres peu agréables à leur roi et qui disaient à cette tribune : « La couronne était dans son droit et moi dans le mien!... »

« La France a vu aussi, messieurs, cette couronne et cette royauté devenir le jouet des révolutions et glisser dans les abîmes... Elle s'en est étonnée... Elle a eu grand tort; quand on sème le vent, on récolte la tempête. Quand on veut fonder un pouvoir, il

faut commencer par le respecter, car le respect est le fondement de toute autorité et de tout pouvoir. (Très-bien! très-bien!)

« Messieurs, vous ne voulez pas et vous ne voudrez jamais ce roi qui règne sans gouverner, cette idole qu'on entoure de vénération, mais qui, seul au milieu d'un peuple libre, n'a ni le droit de parler ni le droit d'agir.

« Vous ne voulez pas, vous ne voudrez jamais ces ministres gouvernant en maîtres;... ce roi anglais, ces ministres anglais, ce gouvernement anglais, tout cela n'est pas fait pour notre France!

«... Ce que la France veut, c'est un souverain qu'elle aime, qu'elle respecte; c'est un empereur qui règne et qui gouverne, *qui sache diriger les affaires du pays*, imprimer au dedans l'impulsion la plus sage, la plus ferme, au dehors le respect, l'affection et, au besoin, la crainte du nom français (très-bien!); qui soit capable de présider ses conseils, de commander ses armées, et un jour de bataille de porter vaillamment, en face de l'ennemi, la terrible épée de la France (1)! »

Abordant la question de la liberté de la presse, M. Thuillier rappelle que sous la Restauration tous les ministres réunis adressèrent au roi un rapport dans lequel on lisait cette phrase : « L'expérience est décisive : aucun gouvernement ne peut vivre avec la liberté de la presse; nulle force n'est ca-

(1) On sait comment cinq ans plus tard la terrible épée de la France était portée en face de l'ennemi. O courtisans! ô flatteurs détestables du despotisme! C'est vous qui perdez tout!

pable de résister à un dissolvant aussi énergique ».

A l'appui de sa thèse, l'orateur cite des paroles de M. Havin, de M. de Lamartine, de M. Marie contre les excès de la presse. » En 1848, s'écrie M. le commissaire du gouvernement, en 1848, M. Marie, ministre de la justice, présenta une loi de répression contre les journaux d'alors, *le Père Duchêne, le Journal de la canaille, le Bonnet rouge, la Mère Michel, le Scorpion* politique, qui appelaient le peuple à l'émeute, et cette loi, M. Marie l'appuyait dans les termes que voici, le 8 mai 1848 : « J'aime la liberté, mais au-dessus de la liberté je place la patrie, et c'est elle avant tout, je le déclare, que je viens défendre contre les excès et la licence. Les idées absolues sont une belle chose, *mais avec elles on ne gouverne pas*... Elles peuvent se prêter à l'éloquence, mais elles ne vont pas avec la pratique sérieuse des affaires... Oh! nous aussi quand nous sommes arrivés au gouvernement nous y sommes venus avec les idées, plus chevaleresques que vraies, dont nos adversaires se paraient hier à cette tribune... Devant ces idées nous avons mis à néant toutes les lois de la Restauration, toutes les lois de la branche cadette; devant ces idées nous avons foulé aux pieds toutes les garanties données non pas contre la liberté mais contre les excès de la liberté. Qu'en est-il résulté? C'était la force même du gouvernement qui était attaquée, mise en question; c'étaient ces colonnes de granit sur lesquelles repose la société qui étaient ébranlées...En échange de la liberté absolue, nous n'avons trouvé que le travail de l'anar-

chie niant tout ce qui avait été honoré, dédaignant tout ce qu'on avait respecté... Nous en finirons avec ces hommes qui font de leurs pensées métier et marchandise, avec ce trafic honteux qui déshonore la liberté, en vendant à vil prix les colères des ambitions trompées, les haines des conspirateurs endurcis, les vengeances contre les personnes, contre les choses, contre les institutions, en un mot contre tout ce qui est respectable et sacré. »

Après cette citation appuyée du témoignage de MM. Thiers, Guizot, Odilon-Barrot, de Broglie, de Montalembert, Senard, de Lamartine et autres, M. le commissaire du gouvernement conclut en ces termes :

« Je suis autorisé par le gouvernement à affirmer qu'il n'est pas vrai, comme l'a dit M. Thiers, que la presse ne traite que les deux questions de l'Italie et de la Pologne; la presse est libre de discuter toutes les questions; seulement elle n'est pas libre, — et le gouvernement n'entend pas qu'elle le devienne, — d'attaquer la constitution, la dynastie, les pouvoirs, l'ordre public. Le décret de 1855 est appliqué avec une bienveillance et une modération auxquelles il est impossible, sans une grande injustice, de ne pas rendre hommage...

« Soyons donc fiers, quoi qu'on dise, de notre pays; soyons fiers de notre empereur, car il porte sans fléchir le nom du plus grand des hommes... Il n'est pas vrai que l'empire soit le règne de l'arbitraire... C'est le règne des lois, de la tolérance, de la sagesse, de la modération, du progrès incessant en toutes choses. L'empire c'est la plus grande, la plus heu-

reuse, la plus fière démocratie que le monde ait jamais vue, couronnée par la gloire et par une sage liberté. (1) »

La majorité couvrit d'applaudissements ce panégyrique, qui rappelle ceux des rhéteurs de l'empire romain, et les amis de M. Thuillier saluèrent en lui le futur ministre de l'intérieur!

Dans la question de la décentralisation, à propos du régime de la ville de Paris et des attributions des conseils généraux, MM. Jules Simon et Ernest Picard arrachèrent au gouvernement la promesse que les maires ne seraient pris qu'exceptionnellement en dehors des conseils municipaux.

Les débats sur l'instruction primaire eurent leur importance accoutumée : le ministre de l'instruction publique, M. Duruy, était le partisan déclaré de l'*obligation* et de la *gratuité*.

Récemment *le Moniteur* avait publié un long rapport dans ce sens. Mais malgré cette insertion au journal officiel, qu'avait précédée une assez vive discussion en conseil des ministres, la question fut, comme on dit, réservée.

X

Après les débats sur la politique intérieure, la chambre, suivant l'ordre du projet d'adresse, aborda les affaires de l'Allemagne, du Mexique et de l'Italie. La discussion sur l'Allemagne fut très-complète, très-

(1) Voir le *Moniteur* du 29 mars 1865, séance du 28, col. 341 et suiv.

intéressante; mais, toute crainte de collision européenne étant, pour le moment, dissipée, ces débats, malgré leur importance capitale, n'eurent, à vrai dire, aucun retentissement dans le pays.

Pour dissiper les craintes presque générales qu'excitait la guerre du Mexique, M. Corta, qui avait reçu mission d'étudier sur place les éléments de prospérité du nouvel empire, fut appelé par le gouvernement à faire connaître ce qu'il pensait de son avenir; puis M. le ministre d'État vint ajouter au tableau les plus séduisantes peintures. Mais la majorité, malgré tout, se montra absolument réfractaire à l'enthousiasme qu'on lui voulait inspirer.

Ce fut la convention du 15 septembre qui donna lieu au débat le plus important.

Le projet d'adresse se bornait à approuver le traité; les amendements de la gauche étaient absolument favorables à l'Italie. Quant aux catholiques, ils s'étaient entendus pour demander qu'à ces paroles de l'adresse : *maintien de l'indépendance du saint-siége*, on substituât ces mots : « *maintien de la souveraineté territoriale du saint-siége, condition de toute indépendance.* »

M. Kolb-Bernard défendit l'amendement avec autant de modération que de talent; puis la tribune fut occupée par M. Thiers, dont le discours, admirable de raison, de sagesse, de clairvoyance politique et de véritable patriotisme, devait soulever le lendemain toute la presse prétendue libérale, y compris le *Journal des Débats* et la *Revue des Deux-Mondes*.

Le temps s'est chargé de venger l'éloquent homme d'État des critiques d'adversaires aujourd'hui réduits au silence, et dont le profond aveuglement étonnera la postérité.

Pour nous, adversaire de l'unité italienne, nous considérons comme un devoir de transcrire ici, dans son entier, la magnifique leçon d'histoire faite à son pays par le *prophétique* orateur :

« Messieurs, le grand sujet qui va nous occuper aujourd'hui se divise en deux questions : la question italienne et la question romaine. Division bien naturelle, puisque c'est l'une qui a enfanté l'autre. C'est en effet depuis que nous avons porté la guerre en Italie que vous avez été amenés insensiblement d'abord à souffrir, puis à favoriser, et enfin à épouser tout à fait l'unité italienne : ce qui nous a contraints, malgré les engagements pris à Villafranca et à Zurich, d'abandonner le grand-duc de Toscane, après le roi de Naples et le pape lui-même, dont les provinces ont été livrées l'une après l'autre, et dont la dernière, celle de Rome, le sera dans dix-huit mois. Il est donc impossible de séparer la question romaine de la question italienne, car ce serait séparer l'effet de sa cause. Aussi les traiterai-je toutes deux le plus brièvement que je pourrai.

« Pour moi, j'ai toujours été convaincu que l'unité italienne était une conception politique qui, tôt ou tard, serait très-regrettable pour la France. (Mouvement.) J'ai toujours été convaincu qu'une collision avec l'Église catholique était pour un gouvernement régulier un péril et un malheur ; j'ai tou-

jours été persuadé qu'un changement considérable, tel que celui dont il s'agit, apporté par notre fait au gouvernement de l'Église était à l'égard des catholiques eux-mêmes la violation de l'une des libertés les plus précieuses : la liberté de conscience. (Nouveau mouvement.)

« Ces opinions, messieurs, ont été de tous temps les miennes, indépendamment de toutes convictions religieuses, et je n'en pourrais faire le sacrifice à quelque considération que ce fût. (Très-bien !)

« Je siége, vous le savez, sur les bancs de l'opposition, sans autre désir, sans autre intention, sans autre arrière-pensée, croyez-le bien, que de contribuer autant qu'il est en moi, et le plus tôt possible, au rétablissement de nos libertés politiques; et, comme tout esprit sérieux, je pense que lorsqu'on poursuit un grand but on doit sacrifier à ce but tous les dissentiments secondaires. C'est ce que j'ai fait souvent; mais le dissentiment dont il s'agit aujourd'hui ne peut pas être considéré comme tel; et aussi, pour aujourd'hui, je ne parlerai pas, je ne voterai pas comme mes honorables collègues de l'opposition. Je respecte leurs opinions, ils respectent les miennes (très-bien !), et la franchise de notre dissentiment sur les points qui nous divisent vous prouvera, messieurs, notre sincérité sur les points qui nous unissent. (Très-bien ! très-bien !)

« Je vais donc, messieurs, traiter d'abord la question italienne; et puis, en me laissant aller à la pente à laquelle le gouvernement s'est laissé aller lui-même, j'arriverai à la question romaine. J'aurai besoin de

toute votre patience car le sujet est vaste, et pour être bien parcouru il a besoin d'être parcouru tout entier. J'aurai donc besoin que vous vouliez bien ajouter au sacrifice que je vais faire de mes forces le sacrifice de votre temps; mais j'espère que si vous voulez bien me suivre jusqu'au bout peut-être ne regretterez-vous pas les instants que vous m'aurez accordés. (Très bien! — Parlez! parlez!)

« Messieurs, sans faire étalage de mon affection pour l'Italie, je puis dire qu'après la France c'est la contrée que j'ai le plus visitée, le plus aimée, et j'ajouterai que c'était son histoire que j'écrivais quand je m'en suis détourné pour écrire l'histoire de mon pays.

« Je comprends donc parfaitement qu'on ait voulu faire du bien à l'Italie, beaucoup de bien; et le plus grand des biens, le plus précieux pour elle, c'était la liberté.

« Pour moi, j'ai toujours cru qu'après la guerre de Crimée il aurait suffi de la bienveillance des puissances occidentales, sans autre secours que le temps, pour assurer la liberté de l'Italie. Ce qui rendait les princes italiens si résistants lorsqu'il s'agissait de donner la liberté à leurs peuples, c'est qu'ils sentaient derrière eux l'Autriche, et derrière l'Autriche l'Europe.

« Mais après la guerre de Crimée l'Autriche étant isolée, cet appui manquait aux princes italiens, et ils ne pouvaient plus résister au mouvement des esprits. D'ailleurs le temps, qui renouvelle tout, allait renouveler le personnel des princes d'Italie. Le roi de Naples est mort, laissant un fils innocent de ses fautes et

n'ayant pas plus le pouvoir que la volonté de résister à ses peuples. Le grand-duc de Toscane, esprit sage, aimant le bien, mais voulant le faire à lui tout seul, sans que ses sujets s'en mêlassent, le grand-duc de Toscane a abdiqué par dégoût des choses et par amour de son fils.

« Le gouvernement constitutionnel allait donc se trouver établi dans les principaux États d'Italie, Naples, et Florence ; il l'était déjà à Turin, et si à ces circonstances favorables les puissances occidentales avaient ajouté le soin d'agrandir le Piémont, lorsque l'occasion s'en serait présentée, et avec d'équitables indemnités, l'Italie, constitutionnellement gouvernée derrière le Piémont agrandi, aurait marché vers ses véritables destinées, plus sûrement qu'en suivant les voies dans lesquelles elle est engagée aujourd'hui.

« Il y avait, je le reconnais, un moyen je ne dirai pas plus sûr, mais plus prompt, — de travailler à ce que l'on appelle la régénération de l'Italie. Ce moyen c'était la guerre.

« Messieurs, je vous demande la permission de vous rappeler ce que je pensais à cette époque ; non pas que j'attache à mes opinions plus d'importance qu'elles n'en doivent avoir, mais parce que je désire que la Chambre sache bien que ce que je vais dire n'est pas une opinion de circonstance. Pour moi, j'étais tout à fait contraire à la guerre d'Italie.

« Je ne me mêle jamais de ce qui ne me regarde pas, mais j'ai eu l'occasion fortuite de m'expliquer à cet égard devant de grands personnages, qui certainement ne l'ont pas oublié, et ce que je vais dire se trouve

aujourd'hui, j'en suis certain, dans plus d'une mémoire.

« J'étais contraire à la guerre d'Italie parce que j'étais convaincu que la guerre amènerait immédiatement une tentative d'unification, et que, dans ma pensée, l'unité de l'Italie n'était pas du tout désirable pour la France et était à peine désirable pour l'Italie elle-même.

« Permettez-moi de développer, le plus brièvement que je pourrai, mais suffisamment, ces deux points.

« L'unité n'était pas désirable pour la France.

« Les yeux toujours fixés sur ce grand livre de l'histoire, où l'on apprend tout ce qui intéresse la sûreté et la grandeur des Etats, je cherche l'exemple d'une puissance s'appliquant à élever sur sa frontière, à ses portes, une puissance presque égale à la sienne et avec laquelle il faudra, tôt ou tard, ou lutter ou compter. Eh bien, cet exemple, je le cherche, et je ne le trouve pas; je trouve même partout, dans l'histoire, des exemples contraires; et, sans remonter bien loin dans le passé, en remontant seulement aux deux derniers siècles, que trouvons-nous?

« Lorsque la Russie, au commencement du dix-huitième siècle, veut devenir puissance européenne considérable, qui est-ce qui s'y oppose? Sa voisine la plus proche, la Suède; et vous connaissez tous la lutte héroïque de Charles XII contre Pierre le Grand.

« Quelque temps après, le Grand Frédéric vint fonder la Prusse, et qui est-ce qui s'y oppose? L'Autriche, c'était bien naturel, et non-seulement l'Autriche, mais aussi toutes les puissances du continent.

« Vous savez tous les efforts que l'Angleterre a faits pour empêcher l'Espagne de s'annexer le Portugal et de s'avancer jusqu'aux bouches du Tage; vous savez tous les efforts qu'elle a faits pour empêcher la France de conserver les Pays-Bas et de s'avancer jusqu'aux bouches de l'Escaut.

« Ainsi les exemples abondent et surabondent.

« On me dira, il est vrai, c'est là de la vieille politique.

« Je le sais, et permettez-moi de vous le dire, je souris quand j'entends, à propos de ces sujets, parler de vieille et de nouvelle politique, et surtout quand je vois le départ que l'on en fait.

« Oh! quand il s'agit de politique intérieure, qu'on dise qu'il y a une politique nouvelle, on a bien raison; il a fallu obliger les rois à partager leur autorité avec les nations : il a fallu obliger les classes supérieures à partager leur influence avec les classes moyennes ou inférieures, et pour cela il a fallu des formes nouvelles. Mais dans la politique étrangère, j'ai beau remonter à l'antiquité, au plus politique des historiens anciens, à Polybe, ou au plus politique des historiens modernes, à Guichardin, je trouve toujours que la politique étrangère c'est cette vieille prudence des États vigilants, qui ont toujours l'œil sur ce qui les entoure pour empêcher les petits de devenir grands, les grands de devenir plus grands, de devenir inquiétants; c'est toujours la même prudence et la même vigilance. (Très bien!)

« Et ce qui me rassure à cet égard, contre ce reproche de vieille politique, c'est que ces esprits nova-

teurs, qui voulaient la guerre d'Italie et l'expédition de Pologne, que nous disaient-ils? C'est qu'il fallait enlever le Milanais à l'Autriche, pour l'amoindrir et l'éloigner de nos frontières; c'est qu'il fallait rétablir la Pologne, pour amoindrir la Russie et créer une barrière entre le Nord et le Sud!

« Voilà de la vieille politique, de la plus vieille qui fut jamais, et je m'inquiète peu dès lors dans la question actuelle d'être accusé de vieille politique.

« M. Guéroult : Je demande la parole.

M. Thiers : « Non, ce n'est pas une vieille politique, c'est une politique éternelle que celle qui conseille de ne pas créer autour de soi de grandes puissances.

« On dira, il est vrai, que l'Italie doit être pour nous une puissance utile, dévouée.

« Je dois l'avouer franchement, je n'en crois rien. Aujourd'hui que l'Italie a besoin de nous, qu'elle ne peut exister sans nous, oh oui! elle nous sera fidèle. Mais sa fidélité *aura tout juste la durée de sa faiblesse*. Quand elle sera forte, elle voudra être indépendante, et elle aura raison. Il serait inique de vouloir créer une puissance pour qu'elle fût éternellement votre dépendante. Cela ne se pourrait pas, cela ne serait pas.

« Personne plus que la France n'a contribué à l'indépendance de la Hollande, et quelque temps après la paix de Westphalie la Hollande était au nombre de nos plus cruels ennemis. Personne n'a plus contribué que la France à l'indépendance de l'Amérique, et quelques années après le traité de 1783, l'Amérique s'est conduite à l'égard de la France, vous savez comment!

« Mais je n'en fais un reproche à personne; les États nouveaux qu'on crée on ne les crée pas pour être esclaves. Aussi a-t-on soin de n'en pas créer, car il est inique de les vouloir dépendants, et c'est une duperie de les mettre au monde pour qu'ils soient vos ennemis. (Très-bien! Très-bien.)

« D'ailleurs, messieurs, l'histoire future de l'Italie est écrite dans l'histoire de la maison de Savoie, qui à toutes les époques, entre la France et l'Autriche, a usé de la politique la plus raffinée, et qui s'est toujours décidée suivant l'intérêt du jour. Quand il s'agira de questions maritimes, l'Italie tiendra le balancier politique entre la France et l'Angleterre; et comme les ports de Trieste, de Naples, de Gênes, jalouseront non pas Liverpool mais Marseille, le parti qu'elle prendra est presque indiqué d'avance.

« Mais ce sont là des vues d'avenir; laissons les vues d'avenir, parlons du présent.

« Eh bien, pour tous les esprits politiques éclairés, je crois qu'il est démontré aujourd'hui que l'unité italienne fausse toute notre politique.

« Quelle est la situation de l'Europe pour ceux qui l'étudient avec soin et clairvoyance? Certes, personne ne veut la guerre, tout le monde, heureusement, veut la paix. Ce n'est pas qu'il n'y ait sur l'horizon plus d'un nuage; ce n'est pas qu'il ne puisse, dans un temps plus ou moins prochain, s'élever plus d'un danger. Je vais vous en indiquer trois.

« Il y en a un qui peut et qui doit inquiéter l'Europe; c'est l'ambition de la Prusse. L'exemple de Victor-Emmanuel a de quoi tenter; et il est évident

aujourd'hui que cet exemple a frappé la Prusse. Du reste, elle n'en avait pas besoin, car les idées que cet exemple a suscitées chez elle sont déjà anciennes. Et, pour moi, l'un de mes griefs les plus grands contre l'unité italienne, c'est qu'elle est destinée à être la mère de l'unité allemande. Et le jour où la Prusse réunirait dans ses mains 40 millions d'Allemands, et qu'au port de Dantzig, qu'elle a déjà, au port de Kiel, qu'elle va créer, elle joindrait les ports de Hambourg et de Brême, ce jour-là très-vraisemblablement, appuyée sur l'Angleterre, elle ferait courir à la France les plus grands dangers que la France ait courus dans son histoire.

« Il y a un autre danger, d'une nature toute différente, dont le caractère singulier est quelquefois d'apparaître alarmant comme s'il allait éclater, et puis peu à peu de s'évanouir, de sortir des esprits, comme s'il n'existait plus. Ce danger, c'est celui que l'on appelle la question d'Orient. Heureusement aujourd'hui il est bien loin de nous; mais j'ai remarqué depuis bien des années que l'Europe avait eu un tort : c'était quelquefois d'y trop croire, et quelquefois de n'y pas croire assez.

« Eh bien, messieurs, ce danger, s'il venait à reparaître, serait justement alarmant, car il ferait couler des torrents de sang, et pour la France il serait bien à craindre que son issue ne fût malheureuse, car il changerait l'équilibre des puissances de l'Europe, et il le changerait au profit des puissances du Nord.

« Il y a enfin un troisième danger, que je ne veux pas faire plus redoutable qu'il n'est; mais celui-là

est actuel, il est présent : c'est cette tendance des puissances du continent, qu'on peut remarquer clairement depuis deux années, tendance à se réunir de nouveau et à reformer l'union que la guerre de Crimée avait détruite. Je ne dis pas que cette union soit reformée, que d'ailleurs elle puisse actuellement être inquiétante, car personne ne veut la guerre; mais elle n'en est pas moins un des dangers certains de la situation actuelle.

« En présence d'un pareil état de choses, quelle est pour la France la puissance essentielle, je ne dis pas son alliée nécessaire, mais la puissance avec laquelle il serait sage de se préparer à pouvoir former des desseins communs? Cette puissance, c'est l'Autriche.

« Oh! il y a trente ans, lorsque l'Autriche appartenait au gouvernement que vous savez, toute communauté d'efforts était impossible; mais aujourd'hui, sans blesser votre susceptibilité, messieurs, qui quelquefois est un peu vive (on sourit), vous me permettrez de vous dire que le gouvernement de l'Autriche est bien aussi libéral que le nôtre (Oh! oh! chuchottements et rires.)

« M. Glais-Bizoin : Un peu plus maintenant.

« M. Thiers : Eh bien, quelle est, dans l'état de l'Europe, la puissance qui pourrait être le plus utile à notre politique? C'est évidemment l'Autriche, qui pourrait nous aider à résister à l'ambition de la Prusse; c'est elle qui, si la question d'Orient venait à renaître, pourrait nous être la plus utile des puissances, car c'est elle qui sur ce sujet pense mieux

que toutes les autres, car, malgré les appâts grossiers qu'on lui a présentés quelquefois, elle a toujours préféré le *statu quo* de l'Orient à tous les avantages qu'on pouvait lui offrir.

« Enfin, sur cette union des puissances du continent, qui peut toujours se reformer, il ne faut pas se faire illusion : il y a deux puissances dont l'union est déjà toute faite, parce qu'elle l'a été de tout temps, parce qu'elle est inévitable et que personne ne pourra la détruire : c'est l'union de la Prusse et de la Russie. Il serait trop long de vous en dire les motifs ; mais tout le monde le sait. Eh bien, pour que l'union des trois puissances du continent se reforme, il faut tout simplement rendre l'Autriche à la Prusse et à la Russie.

« Vous le voyez donc, messieurs, qu'il s'agisse de résister à l'ambition de la Prusse, qu'il s'agisse de contenir dans l'immobilité la plus longue la question d'Orient ; qu'il s'agisse d'empêcher cette réunion des puissances du continent, que la guerre de Crimée a eu le grand mérite de détruire, c'est l'Autriche qui est la puissance essentielle !

« Il n'y a plus qu'un mot à ajouter : l'unité de l'Italie, en nous unissant forcément à elle, cette unité nous constitue les antagonistes obligés de l'Autriche, et fausse ainsi toute notre politique ; et je crois pouvoir vous affirmer qu'il n'y a pas aujourd'hui un esprit sérieux, un esprit éclairé, en Europe, qui ne regarde ce que je dis là comme la vérité politique même sur la situation. — (Sensation ! Mouvements divers.)

« Eh bien, maintenant, messieurs, vous comprenez comment, en bon Français, pensant tout ce que je pense sur ce sujet, j'ai dû regarder la guerre d'Italie comme un malheur, surtout par ses conséquences.

« Je vous disais tout à l'heure que je regardais l'unité de l'Italie comme point désirable du tout pour la France, et comme à peine désirable pour l'Italie. Sur ce sûjet je vais dire quelques mots.

« Je reconnais que sur cette question les Italiens sont les premiers juges, c'est incontestable.

« Je reconnais encore qu'en Italie tous les esprits généreux, tous les amis de la liberté, sont pour l'unité de l'Italie. Mais je crois qu'il est arrivé ici aux esprits généreux ce qui leur arrive souvent : de ne pas regarder s'ils sont suivis, et je doute que la masse des populations italiennes ait suivi les esprits généreux de l'Italie dans le vœu de l'unité. Mais enfin, quoi qu'il en soit, j'accorde que les Italiens étaient les premiers juges dans cette question. J'ajouterai seulement que, comme nous étions les coopérateurs indispensables, nous avions bien le droit, nous aussi, d'avoir une opinion.

« Or, je dis que comme Français nous pouvions nous poser cette question, et dire que l'unité n'était pas très-désirable pour l'Italie elle-même.

« Pour moi, je pense que c'était pour les Italiens compliquer gravement l'établissement de la liberté chez eux que de la compliquer de cette œuvre si difficile de former une seule puissance d'États entièrement différents, et qui pendant toute leur existence

ont été profondément ennemis les uns des autres.

« Pour moi, et l'Italie ne se plaindra pas de cette comparaison, j'ai toujours regardé l'Italie comme la Grèce du moyen âge, une Grèce qui a eu son Athènes, Florence, véritable Athènes chrétienne, — ce qui ne la rend pas inférieure à l'ancienne. Et quand on regarde ce qui s'est passé de l'an 1000 à l'an 1600, dans cette époque si brillante, si féconde, si admirable, qu'y a-t-il de commun, je le demande, qu'y a-t-il de commun entre Venise, la reine des mers dans le moyen âge, Venise plus asiatique qu'européenne, n'ayant aucune des passions de l'Italie, où elle avait à peine un pied à terre, et, après une longue opulence, s'endormant paisiblement dans les bras de l'aristocratie et des plaisirs, et nous ayant laissé l'immortel souvenir de la somptuosité de son existence dans cet art si coloré des Titien et des Veronèse; qu'y a-t-il de commun entre cette Venise et la démocratique Florence, Florence s'étalant dans les belles plaines de l'Arno, plus riche encore par ses manufactures que ne l'était Venise par ses vaisseaux, Florence poussée par l'orgueil même de cette richesse à lutter contre l'aristocratie féodale des Gibelins, soufflant à l'Italie les passions guelfes dont elle était dévorée; puis, comme toute démocratie, finissant par le despotisme, celui des Médicis, vrais Césars de la paix, et destinée à porter à jamais les traits frappants du génie de la guerre civile dans ces palais, qui ne sont que des forteresses embellies, dans cette poésie profonde et touchante de Dante, inspirée par les douleurs de l'exil, dans le savoir si grand des Machiavel, em-

prunté à l'expérience des révolutions, et qui, tandis que Venise se caractérise par l'art coloré du Titien, s'est caractérisée par l'art sévère et sublime de Michel-Ange? (Profonde sensation. — Bravos unanimes et applaudissements prolongés.)

« Et si l'on passe de ces républiques qui ont enrichi, illustré, mais agité l'Italie, à ces monarchies qui l'ont convoitée, qu'y a-t-il, dirai-je encore, qu'y a-t-il de commun entre cette monarchie de Savoie placée au pied des Alpes, helvétienne par la patience, la sobriété, le courage, italienne seulement par la finesse de sa politique, et cette autre monarchie de Naples aux destinées inconstantes, d'abord normande, puis angevine, puis aragonaise, enfin espagnole, et quoique dans les vicissitudes de son existence elle ait à peine eu le temps de penser, ayant eu pourtant son esprit d'où sont sortis Vico et Filangieri; qu'y a-t-il, dirai-je, de commun entre ces États?

« Et si encore, dans les deux siècles qui se sont écoulés de 1600 à aujourd'hui, ces États avaient oublié leur profonde diversité! Mais, vous le savez, dans cette somnolence de la servitude, à quoi pensaient-ils? à leur passé; ils ruminaient leurs souvenirs, qui leur rappelaient leurs antipathies, et depuis qu'ils ne pouvaient plus se combattre, ils se raillaient.

« Eh bien, messieurs, c'était ces États si divers qu'il fallait réunir, jeter, en quelque sorte, comme des métaux précieux dans un creuset, pour les faire fondre à ce feu si vif, mais si peu consistant des révolutions. Et puis il fallait les faire descendre de leur rang; il fallait faire de Naples une ville de province, de Flo-

rence une ville de province, de Milan, de Venise, des villes de provinces; et, pour les consoler, faire peser sur leurs épaules tout à coup, sans préparation, ces deux grands fardeaux des grandes monarchies : la conscription et les milliards! (Mouvement.)

« Or, pour que ces deux grands fardeaux puissent être supportés, il faut y avoir habitué les forces des peuples.

« Ce n'était pas tout : les éléments principaux de l'unité vous ne les aviez pas. Il était impossible en effet d'engager l'Italie dans la voie de l'unité sans lui inspirer le désir ardent d'avoir Rome et Venise : Rome, qui lui permettrait de parler des hauteurs du Capitole à toutes les rivalités provinciales, Venise, qui devait lui donner, outre l'Adriatique, la frontière des Alpes juliennes. Eh bien, Rome il fallait l'arracher au catholicisme; Venise il fallait l'arracher, non pas seulement à l'Autriche, mais à l'Europe.

« Je me rappelle d'avoir dit à cette époque aux personnages avec lesquels je m'entretenais de ce sujet : Oui, vous irez jusqu'à l'Adige, car certainement la vigueur de l'armée française triomphera de la solidité de l'armée autrichienne; mais, arrivés à l'Adige, vous trouverez là deux fleuves, le Mincio et l'Adige, sur ces fleuves des ouvrages formidables, triplés depuis cinquante ans, et, derrière, ce qui est plus grave encore, l'Allemagne; car à quelques lieues de Vérone commence le territoire germanique. Alors il faudra vous arrêter, et il faudra aux difficultés naturelles de l'œuvre ajouter les difficultés qui naîtront de ce que l'œuvre sera restée inachevée.

« La guerre, messieurs, la guerre a eu lieu; ces prévisions si faciles à former se sont réalisées; nous nous sommes arrêtés à l'Adige, pour ne pas provoquer une guerre générale.

« Et ici, je rends hommage à la sagesse de l'empereur; j'ai toujours regardé la paix de Villafranca comme un grand acte de sagesse. (Très-bien! très-bien!) Seulement, messieurs, il aurait fallu faire un second effort de sagesse, et persévérer dans cette paix.

« Je sais très-bien que peut-être en faisant ce second effort de sagesse nous n'aurions pas eu l'occasion d'ajouter à notre territoire Nice et Chambéry. Mais, permettez-moi de vous le dire, bien que j'apprécie ces deux acquisitions, il y a quelque chose qui vaut mieux qu'une province de plus, c'est la bonne politique. (Mouvement.)

« Eh bien, est-il possible de fonder cette unité et de la fonder sans arriver bien vite à ces deux redoutables questions de Venise et de Rome?

« Permettez-moi de vous retracer brièvement les événements qui se sont passés en Italie depuis cinq années.

« Je regardais comme une grande difficulté l'établissement de la liberté en Italie, compliqué de la création de l'unification de toutes les parties de l'Italie. Eh bien, je dois tout d'abord rendre à l'Italie la justice qu'elle s'est très-sagement servie de la liberté depuis qu'elle est en travail d'unité : elle a eu la liberté individuelle, la liberté de la presse, la liberté électorale, le droit d'interpellation, la responsabilité des

ministres, toutes les pestes politiques dont nous devions mourir et dont elle n'est pas morte (on rit), et elle n'a pas fait de fautes !

« Cependant, voyez combien son existence a été tourmentée depuis cinq ans, et combien son existence tourmentée a tourmenté la nôtre !

« On a confié l'œuvre au Piémont, et on a bien fait : il avait le dévouement et il avait la capacité. Il s'est mis à l'œuvre. Mais quand les Napolitains, l'un des peuples les plus spirituels et les plus aimables de la terre, ont vu les Piémontais, ils ont cru voir des Allemands, et ils les ont appelés de ce nom, qui est si odieux aux Italiens : Tedeschi ! Mais bientôt Naples a poussé la résistance jusqu'à la guerre civile, et il a fallu pour la maintenir la meilleure armée et les meilleurs officiers du Piémont.

« La Toscane, douce, spirituelle, un peu railleuse, n'est pas allée jusqu'à la guerre civile ; mais elle se regarde comme l'une des contrées les plus civilisées de l'Europe, — et elle a raison, — et elle ne reconnaissait à personne en Italie le droit de lui donner des lois. Aussi a-t-il fallu renoncer à lui en donner ; car on ne songe à uniformiser sa législation que depuis qu'on peut lui montrer la couronne d'Italie en perspective. La Toscane a donc opposé à l'unification un sourd mécontentement, un mécontentement tel, qu'à l'automne dernier, un peu avant la convention du 15 septembre, on savait que ce mécontentement était une des plus grandes difficultés du gouvernement italien.

« Et cependant, en présence de ce soulèvement de

Naples, de ce mécontentement de la Toscane, le Piémont y a suffi, mais suffi à peine, et pourtant le Piémont est une grande force, la plus grande force de l'Italie. Il y a là un peuple sage, solide, une bonne armée, qui, en ouvrant ses rangs, a fourni à l'armée italienne ses cadres sans lesquels elle n'aurait pu se former. Il y a là une grande dynastie, qui a compté souvent, et très-souvent, dans ses aïeux de grands capitaines, de grands politiques, et habituellement de braves soldats suffisamment rusés. (On rit.)

C'était donc un grand avantage, quand on voulait tenter une entreprise aussi révolutionnaire que de renverser tous les princes de l'Italie pour former une seule monarchie, de pouvoir s'abriter derrière une royauté glorieuse et populaire. Cependant, voyez si le Piémont a pu suffire à toute l'étendue de sa tâche! Il a pu contenir les antipathies, mais il n'a pu les vaincre; puis il a rencontré ce que j'ai appelé tout à l'heure la grande difficulté des grandes monarchies : les milliards à trouver.

« Ces peuples d'Italie vivaient sous des gouvernements pacifiques : ils ne connaissaient pas les lourds impôts; ils n'avaient jamais payé à eux tous plus de 500 millions, et il a fallu leur demander 900 millions, un milliard. On ne pouvait pas trouver ces millions par l'impôt, on a cependant cherché à l'augmenter, mais on n'a jamais pu atteindre 600 millions et pourtant le budget était, dans les années les moins élevées, d'environ 900 millions.

« Alors on a eu recours au crédit, et, quoique M. le

ministre d'État regarde cela comme un miracle, tout le monde trouve aujourd'hui à faire des emprunts ! (Mouvements divers.)

« On a d'abord trouvé à faire un premier emprunt, en disant que ce serait le seul; puis on en a fait un second, en disant que ce serait le dernier, et voilà qu'on va en contracter un troisième, en faisant la même promesse!

« Eh bien, messieurs, pour tous les esprits éclairés, cette question n'est pas plus résolue pour l'Italie que n'est résolue celle de vaincre les antipathies nationales. Et puis se sont présentées les deux difficultés inévitables : Rome et Venise.

« Toutes les fois que les Italiens trouvaient que leurs affaires allaient mal, ils disaient : « Ah ! si nous avions Rome les choses iraient bien autrement! car de Rome, nous pourrions parler bien haut à toutes les rivalités qui nous résistent. »

« Ils vous ont demandé Rome; vous la leur avez refusée, et alors on a dit qu'on négociait. J'ai eu le tort de n'y pas croire d'abord; mais la convention du 15 septembre m'a prouvé qu'en effet on négociait.

« Mais à l'égard de Venise il n'était pas facile de dire qu'on négociait. L'honorable et très-honorable général la Marmora disait au parlement italien qu'il était si convaincu de la convenance pour l'Autriche de céder Venise, que peut-être, dans un entretien bien court, il convaincrait l'empereur d'Autriche lui-même. (Rires.)

« Eh bien, ce général très-respectable se trompait, je crois (nouveaux rires), et toute l'Europe était

de cet avis, qu'on n'aurait pu oser dire à personne à l'égard de Venise ce qu'on disait à l'égard de Rome, c'est-à-dire qu'on négociait. Alors qu'a-t-on fait?

« On a créé une armée, une très-bonne armée, qui avec le temps aura toutes les qualités des bonnes armées de l'Europe; mais il a fallu dire pourquoi, et on a dit tout simplement, devant le monde entier, que c'était pour reprendre son bien, c'est-à-dire Venise, que l'Autriche avait le tort de détenir!

« Eh bien, je vous le demande, si, en vertu des mêmes principes, la France armait aujourd'hui un million d'hommes, en disant qu'elle veut reprendre son bien, et que son bien ce sont les pays où l'on parle français; si l'Allemagne, à son tour, usant des mêmes théories, armait un million d'Allemands, en disant qu'elle veut reprendre son bien, c'est-à-dire les pays où l'on parle allemand, je vous demande ce que deviendrait l'Europe, et si bientôt il n'y coulerait pas autant de sang qu'il en a coulé sur les bords de la Chesapeake et du Potomac?

« Heureusement l'Autriche, la sage Autriche, ne s'est pas troublée, elle a gardé son sang-froid; mais l'Europe n'a pas fait comme elle, et vous pouvez vous souvenir qu'à chaque automne on se demandait si au printemps suivant on n'aurait pas une guerre sanglante et générale. De sorte que l'Italie, sans avoir commis de faute, je le reconnais, l'Italie, depuis qu'elle a essayé l'unité italienne, a été pour le monde catholique un sujet de tourment continuel, et pour nous, à qui elle doit son existence, non-seule-

ment un grand embarras politique, mais un embarras financier qui n'est pas à dédaigner, car c'est nous qui fournissons à ses emprunts; pour l'Europe une menace continuelle de guerre, et pour elle-même une cause de ruine, à ce point qu'au mois de septembre dernier elle est, en quelque façon, tombée à nos pieds, pour nous demander de la tirer de cet embarras cruel entre Venise et Rome; Venise et Rome, dont elle avait besoin et qu'elle ne pouvait pas avoir!

« Voilà, messieurs, l'histoire très-exacte de ces cinq dernières années.

« On me dira peut-être : Eh, mon Dieu! vous nous donnez vous-même les motifs pour lesquels on a fait la convention du 15 septembre : il fallait faire quelque chose pour l'Italie.

« Messieurs, s'il suffisait, quand on a besoin de faire quelque chose, de dire : « Il faut faire quelque chose », pour trouver les moyens de le faire, oh! la vie serait beaucoup plus facile pour les individus et pour les États. Mais il n'en est pas ainsi. On a beau dire : « Il faut faire quelque chose! » cela ne suffit pas pour que la chose à faire soit possible.

« D'abord, j'ai entendu des hommes sages, parmi les Italiens, dire que ce qu'il y aurait eu à faire c'eût été de suivre le conseil que l'honorable M. Billault donnait ici à l'Italie, et qu'il lui donna bien des fois, de *s'accommoder de ce qu'elle avait*, de prendre patience, une longue patience, pour Rome et Venise, et de s'organiser sur les bases actuelles.

« Mais si beaucoup d'hommes sages pensaient cela

en Italie, savez-vous ce dont ils étaient préoccupés? C'est qu'il fallait que la France vînt à leur secours contre le parti ardent, et qu'à ceux à qui cela ne conviendrait pas la France prît le parti de dire résolument : « Vous n'aurez pas Rome, vous n'aurez pas Venise; Rome, il faudrait l'arracher au catholicisme, et Venise, il faudrait l'arracher à l'Autriche. Vous n'aurez donc pas Rome, vous n'aurez donc pas Venise! (Très-bien!) »

« Voilà ce qu'il aurait fallu déclarer, et ne pas laisser répéter qu'il y avait *quelque chose à faire* du côté de Rome et de Venise.

« Du côté de Venise, vous ne l'avez pas pensé, et vous avez eu raison, car il aurait fallu braver une guerre générale. Alors on s'est tourné du côté de Rome : là il n'y a qu'un pauvre prêtre, bien respectable et bien respecté même de ses ennemis, mais qui n'a pas 500,000 hommes derrière lui.

« Il est vrai qu'il a une grande force morale, et qu'une politique prévoyante aurait pu craindre de s'attaquer à cette force morale autant qu'à la force matérielle. Mais la force morale *ne se fait sentir qu'avec le temps*, et on a mieux aimé s'attaquer à elle!

« Et alors des esprits fertiles, soit *français*, soit *italiens*, se sont proposé le problème que voici : faire quelque chose du côté de Rome, puisqu'il le faut, mais de manière qu'au delà des Alpes, aux yeux des Italiens, on paraisse avoir donné Rome, et qu'en deçà des Alpes, aux yeux des catholiques, on paraisse ne pas l'avoir donnée (Rumeurs et rires.) Voilà le problème!

« Eh bien, messieurs, ce problème n'était pas facile à résoudre, et voici à quoi on a abouti : à la convention du 15 septembre.

« Vous savez quel en est le dispositif. Nous devons évacuer Rome dans dix-huit mois à partir d'aujourd'hui, ou dans deux ans à partir de la convention, à condition que les Italiens changeront de capitale et la transporteront de Turin à Florence; qu'ils n'attaqueront pas le territoire du saint-siége et qu'ils souffriront que le pape forme une armée.

« Voilà comment on a prétendu résoudre le double problème, et voici comment on a raisonné. On a dit : Les Italiens ont toujours pensé que la présence des troupes françaises à Rome mettait obstacle à ce qu'ils appellent le progrès.

« Or, veuillez me permettre à moi qui me suis donné la peine de faire venir souvent à Paris *la Gazette officielle de Turin*, et qui ai lu la discussion des deux chambres, de vous donner l'*explication actuelle* du dictionnaire italien. (On rit.)

« Le progrès, le progrès moral, suivant les Italiens, est ceci : Un mouvement quelquefois spontané, quelquefois un peu travaillé, comme celui qui a eu lieu à Florence, comme celui qui a eu lieu à Naples et à la suite duquel on renverse le gouvernement établi et on appelle le roi Victor-Emmanuel. Voilà le progrès moral.

« Voici maintenant les aspirations nationales :

« Le 27 mars 1861, lorsque M. de Cavour vivait encore, on a voté un ordre du jour par lequel on a déclaré que Rome était *la capitale de droit de l'Italie*, et

qu'elle serait un jour *la capitale de fait*. Les aspirations nationales c'est la réalisation de ce programme.

« Cette explication donnée, je reprends.

« Les auteurs du problème ont raisonné ainsi qu'il suit : Comme les Italiens ont toujours considéré que la présence des Français à Rome était l'obstacle au progrès moral, l'obstacle à leurs aspirations, dès qu'ils auront la certitude de voir Rome évacué dans deux ans par les Français, ils croiront avoir Rome, et le problème quant à eux sera résolu.

« A l'égard des catholiques, comme on pensera bien qu'il n'est pas vraisemblable que les Italiens changent de capitale pour un an ou deux seulement, car c'est une opération grave, politiquement et financièrement, on supposera que l'établissement à Florence sera un établissement durable. Comme, de plus, la France aura stipulé que les Italiens n'attaqueront pas le territoire du saint-père, on paraîtra avoir sauvegardé tous les intérêts des catholiques, et la seconde partie du problème sera résolue comme la première.

« Eh bien, je l'avoue, espérer avoir réussi dans la solution des deux parties de ce problème, c'était ne pas faire beaucoup d'honneur à l'esprit de ses contemporains. (Rires et murmures divers.)

« Lorsque la convention est arrivée en Italie, comme elle froissait beaucoup le Piémont, elle a provoqué à Turin un grand trouble, une émeute : le sang a coulé; mais enfin on a fait taire le Piémont.

« Alors les Italiens en sont venus à examiner la convention. Oh! la promesse d'évacuer Rome leur a plu beaucoup; mais une chose les inquiétait, et c'était

celle-ci : Quel engagement, ont-ils dit à leur gouvernement, avez-vous pris à l'égard du changement de capitale? Et sur-le-champ les membres du gouvernement, tant les diplomates que les ministres, se sont hâtés de répondre. Les diplomates, parlant les premiers, ont dit : « Oh! jamais nous n'avons renoncé aux aspirations nationales. Quant à Florence, nous n'avons pris aucun engagement que celui de changer de capitale, et quant au caractère de ce changement pour l'avenir, nous avons conservé toute notre liberté. Nous n'avons pris qu'un seul engagement, celui de ne pas attaquer le territoire du saint-père, c'est-à-dire de ne pas aller à Rome par la force. »

« Voilà ce qu'ont dit les diplomates.

« Bientôt la loi qui devait rendre la convention exécutoire a été présentée au parlement italien, et là, s'il est resté quelque réserve dans le langage des diplomates, dans les explications des ministres devant le parlement il n'est plus resté un seul doute, tous les voiles ont été déchirés, et on a dit : « Non, nous n'avons pas renoncé à Rome; non, nous ne nous sommes pas engagés à faire de Florence un établissement durable. Nous n'avons promis qu'une chose, c'est de ne pas attaquer le territoire du saint-père; mais, ont ajouté et les rapporteurs et les ministres, vous savez très-bien que quand les Français auront quitté Rome, le progrès s'accomplira, et nos aspirations seront réalisées.

« Je ne veux pas, messieurs, vous fatiguer par trop de citations; mais je vous demande la permission de vous en faire deux émanant de person-

nages considérables par leur caractère et par leur position officielle.

« La première est de M. Mosca, homme très-honorable, rapporteur de la loi. Assurément, le rapporteur de la loi avait une grande autorité dans cette question. Eh bien, messieurs, veuillez écouter ses paroles : « La France, dit M. Mosca, ne pourrait « raisonnablement prétendre que l'Italie se plaçât « au point de vue français, en renonçant à son pro« gramme national. Un désaveu universel et une « condamnation sévère n'auraient pas tardé à frap« per le gouvernement qui aurait accepté une telle « position, même pour un seul instant.

« C'est en tenant compte de cette diversité de po« sitions et de vues que votre commission a entrepris « l'examen du traité, résolue à le repousser sans la « moindre hésitation dans le cas où elle y aurait re« connu une offense aux sentiments de la nation et une « modification quelconque au programme que le roi, « le parlement et le pays sont tous d'accord à vouloir « maintenir intacts (ordre du jour du 27 mars 1861), « résolue également à le recommander à votre ap« probation, dans le cas où, sans porter atteinte à « ces bases inaltérables et indiscutables, il semble« rait acceptable et louable sous les autres rapports.

« Les obligations imposées à l'Italie par la con« vention sont trop clairement exprimées et trop « exactement définies pour qu'elles puissent, avec « quelque fondement, autoriser la conséquence et « même le soupçon que l'Italie renonce par elle à ses « aspirations vers Rome.

« Non, nous ne renonçons pas à Rome, nous ne « renonçons pas à y aller dans l'avenir! Nous re- « nonçons simplement à y aller par la force. »

« Il me semble, messieurs, que cela est bien clair.

« Maintenant voici un passage relatif à un amendement qui avait été proposé, et qui avait pour but de déclarer provisoire l'établissement à Florence; voici ce que disait le rapporteur :

« Un amendement, proposé par quelques bureaux, « à l'article 1er, tendait à caractériser plus vivement « la nature provisoire de la mesure qui transfère la capitale à Flo rence.

« Bien que ce désir ne fût en aucune manière en « contradiction avec les idées fondamentales de la « commission, néanmoins, et après un mûr examen, « elle s'est décidée à passer outre, convaincue que le « caractère provisoire résultait mieux des faits que « de vaines paroles, et principalement de la préfé- « rence donnée à Florence sur Naples et de la fer- « meté avec laquelle nous sommes tous décidés à maintenir le programme national. »

« Maintenant, messieurs, si je ne craignais de vous fatiguer par ces citations (Non! non!), je vous citerais les paroles du ministre de l'intérieur, M. Lanza; voici ce qu'il disait dans la séance du 15 novembre 1864 :

«... Le traité, en même temps qu'il donne une « satisfaction à l'honneur national, est un principe « efficace pour une solution peu éloignée de la ques- « tion romaine. »

« Les mots italiens sont ceux-ci : *non remoto*.

« Et de quelle manière, messieurs?

« Parce que, comme le disait l'honorable député « Musolino, dans l'une des précédentes séances, « parce que le pouvoir temporel ne s'est appuyé « jusqu'ici que sur la force; une fois qu'on lui aura « retiré les baïonnettes étrangères, sur lesquelles il « s'appuie actuellement, et qu'il sera livré à ses seuls « moyens, il ne pourra pas continuer longtemps. »

. . . .

« Maintenant, messieurs, si vous voulez assister à cette expérience; si vous voulez attendre le résultat de cette expérience décisive; si, comme on l'a toujours soutenu, l'on croit impossible que le gouvernement pontifical puisse se maintenir avec l'assentiment de ses propres sujets et par ses seuls moyens; si vous croyez qu'abandonné à lui-même il doive nécessairement tomber, vous devez attendre avec sécurité le résultat de cette expérience.

« Pour moi, messieurs, je crois que le résultat sera favorable à l'Italie...

« Ainsi, messieurs, vous le voyez, pour les Italiens la première partie du problème a été parfaitement résolue, et on a paru leur donner Rome.

« Aussi la loi a-t-elle été votée même par plusieurs des chefs éminents de l'opposition; elle a été votée par 317 voix contre 70.

« Ainsi, je l'accorde, la première partie du problème est résolue. Les Italiens croient avoir Rome, et dans mon opinion ils ont raison.

« Maintenant, quant à la seconde partie du problème, ah! en ayant si bien résolu la première,

il était difficile de résoudre aussi bien la seconde.

« M. le ministre des affaires étrangères a dû éprouver, je le reconnais, un certain embarras. Vous savez comment M. le ministre des affaires étrangères a remplacé son prédécesseur M. Thouvenel.

« M. Thouvenel croyait qu'ayant engagé l'Italie dans la voie de l'unité, *il n'était pas possible de lui refuser Rome*, et il était d'avis d'évacuer Rome. C'était une opinion parfaitement conséquente, qu'il a soutenue très-honorablement de sa démission. (Mouvement.)

« Eh bien, de la retraite de M. Thouvenel, parce qu'on ne voulait pas évacuer Rome, il était bien naturel de conclure que M. Drouyn de Lhuys entrait aux affaires étrangères avec la résolution de ne pas évacuer cette capitale du catholicisme. Or, je le reconnais, il a éprouvé, il a dû éprouver un grand embarras en lisant les discussions du parlement piémontais, et il a dû apprécier beaucoup cette disposition de notre constitution, qui dispense M.M. les ministres de venir ici soutenir leurs œuvres. (Rires et mouvements divers.)

« Naturellement, il a voulu provoquer quelques explications. Il les a provoquées auprès des diplomates, et il a, vous le savez, soulevé sept points, ces fameux sept points qui ont occupé la presse de l'Europe, il y a quelques mois, et qui ont dû affliger les hommes qui désirent que la politique de la France soit claire et nette.

« Eh, mon Dieu! pourquoi sept points? Pourquoi pas un seul, car un seul suffisait? Qu'y avait-il à dire aux Italiens? Ceci tout simplement :

« Qu'entendez-vous par la convention? Vous entendez, n'est-ce pas, qu'après vous être transportés à Florence, sans attaquer le territoire du saint-père, il y aura révolution à Rome, qu'on vous appellera à Rome et que vous y arriverez.

« C'est là ce que vous entendez! — Eh bien, il n'y avait que ce seul point à soulever, celui-là seul, et les Italiens vous auraient infailliblement répondu : « Ce qui s'est dit dans le parlement de Turin ne peut laisser aucun doute à cet égard. » Ils vous auraient répondu : « Oui, c'est cela que nous entendons, nous entendons passer deux ans à Florence, pour nous transporter à Rome quand elle sera devenue vacante! »

« Ah! mais alors, c'était trop de clarté. (Mouvement.)

« Il aurait fallu que le ministre des affaires étrangères se plaçât dans cette position : ou il aurait déchiré la convention, et alors il était coupable d'avoir signé un acte considérable sans en avoir connu le sens; ou bien, il aurait été obligé de reconnaître que Rome appartenait aux Italiens, d'après la convention, et vraiment il aurait été obligé de reconnaître aussi que M. Thouvenel occuperait sa place aussi bien que lui, au moins. (Rires sur plusieurs bancs.)

« On n'a pas voulu toute cette clarté. Ah! c'était trop, j'en conviens; on ne l'a pas voulu, et on a aimé mieux vivre dans cette triste équivoque qu'on s'efforce de continuer, et qui n'est bonne à personne.

« Eh bien, messieurs, pour ma part, je voudrais

bien qu'il restât au gouvernement un moyen de se soustraire honorablement à un tel engagement ; mais à mes yeux la situation est celle-ci, — si je me trompe, je serais charmé que M. le ministre d'État me démentît, — la situation reste celle-ci : Les Italiens vont se transporter de Turin à Florence; ils y procèdent dans ce moment. Ils n'attaqueront pas Rome; ils sont trop habiles et trop sages pour cela ; ils font même ce qu'ils n'ont pas promis : ils y maintiennent un ordre dont Rome n'avait pas joui depuis longtemps. (Mouvement marqué.)

« Eh bien, je vous pose cette question, — si je me trompe tant mieux, avec l'opinion que je professe, — je vous pose cette question : Quand les Italiens auront évacué Turin ; quand ils se transporteront à Florence, qu'ils n'auront pas attaqué le territoire du saint-père, et qu'ils auront continué à le faire jouir du repos dont il jouit aujourd'hui, pourrez-vous ne pas évacuer Rome?

« Si vous le pensez, dis-je, je me tais et je termine cette harangue, déjà bien longue. (Non ! non !)

« Pour moi, devant cette évidence, je ne vous dirai plus qu'un mot, et je quitterai la question italienne.

« Puisque, par la fatalité des circonstances et de la position que vous vous êtes faite en Italie, vous deviez être amenés un jour à opter entre l'Italie et le pape, eh bien, le sacrifice jugé nécessaire, il aurait fallu le faire de manière à ce qu'il profitât à l'Italie. Certes la position du pape n'eût pas été plus mauvaise parce que les Italiens seraient restés

à Turin, et vous auriez épargné à l'Italie l'effroyable commotion qui est résultée du changement de capitale.

« Ce changement a fait en Italie deux espèces de mal : le premier, c'est de l'agiter profondément, de faire éclater plus que jamais les antipathies nationales, car on a témoigné au Piémont une joie étrange de lui voir perdre sa couronne temporaire; on lui a donné une cruelle leçon quand il s'est plaint, et les animosités sourdes sont devenues des animosités publiques et éclatantes; le second mal a été, tandis que vous rendiez les animosités plus graves, de diminuer le moyen de les contenir, en ôtant le gouvernement au Piémont pour le donner à la Toscane.

« Vous n'avez donc pas fait du bien à l'Italie, et tout cela pour acquérir quoi? Un voile qui vous couvrit envers les catholiques, un triste voile bien transparent et que les Italiens ont déchiré en mille pièces. (Très-bien ! sur plusieurs bancs.)

« Vous dites : Mais nous avons sauvegardé l'avenir; nous nous sommes réservé notre liberté d'action. Vraiment! Est-ce bien sincèrement que vous dites cela? Vous vous êtes réservé votre liberté d'action, qu'est-ce que cela veut dire?

« Est-ce que si, après le départ de nos troupes, il y a une révolution à Rome, vous y retournerez? Ah! expliquez-moi ce mystère. Comment! vous quittez Rome pour respecter le droit de non-intervention, et vous y retourneriez au mépris du droit de non-intervention! Ah! de grâce, expliquez-moi ce mystère.

« Et ce n'est pas tout : aujourd'hui, pour rester à Rome il ne faudrait qu'y rester, et plus tard il vous faudrait pour y rentrer un second siége de Rome. Quoi! est-ce que pour réserver l'avenir vous ferez la guerre à l'Italie? Non, messieurs, non, non, ne nous dites pas qu'après avoir quitté Rome volontairement aujourd'hui, vous y retournerez plús tard par la force.

« Vous avez dit, dans une autre enceinte, que vous ne renonciez pas à une réconciliation entre Rome et l'Italie. Franchement, avez-vous bien pensé à ces mots? Et trouvez-vous sérieuse une réconciliation entre Rome et l'Italie, entre l'Italie, qui veut Rome, qui la veut absolument, qui vous le dit dans tous les langages, et le pape, qui pourrait abandonner une province, mais qui ne peut pas rendre Rome sans descendre du trône pontifical, sans livrer un intérêt capital, celui du gouvernement temporel lui-même, qu'il a prêté serment, en montant sur le trône, de toujours maintenir? Et vous nous proposez, comme une chose possible dans l'avenir, une réconciliation entre Rome et l'Italie, entre l'Italie qui veut Rome, et le pape qui ne peut pas l'abandonner! Ah! monsieur le ministre vous nous traitez sans ménagement, souvent. (Interruption et rumeurs.)

« Nous avons vu à cette tribune de grands ministres, qui avaient des talents reconnus de toute l'Europe, une position considérable dans l'État, une volonté prépondérante dans les affaires, et ils nous faisaient l'honneur de nous accorder quelques égards.... » (Réclamations au banc des orateurs du gouvernement.)

Répondre à un pareil discours aurait été au-dessus des forces d'un orateur et plus habile et plus éloquent que M. Rouher. L'honorable ministre d'État le comprit, et dès le début de sa réplique il eut recours aux personnalités : « Quand je vous écoute, monsieur Thiers, dit-il, j'admire en vous l'historien de mon pays, l'homme à l'érudition profonde, à l'intelligence supérieure; mais votre conduite politique m'appartient : elle appartient au pays comme la conduite du gouvernement vous appartient. »

L'orateur ministériel annonce alors qu'il va examiner comment M. Thiers a conduit autrefois les grandes affaires de son pays.

« Trois grands faits se sont accomplis dans les trente années écoulées. D'abord une grave question économique s'est présentée, une question purement économique, celle des chemins de fer... Or, vous disiez à ce pays : « Jamais une société ne pourra réunir 40 millions de capitaux, et si l'on parvenait à faire cinq lieues de chemins de fer par an, je m'estimerais très-heureux. »

M. Thiers. « Oui, en ce temps-là.

M. le ministre d'État. « Voilà l'idée que vous aviez des ressources, de la puissance, de la grandeur de la France ! (Très-bien !)

« Une autre grande question s'est agitée... celle de la liberté commerciale...

« Eh bien, pendant vingt ans vous avez soumis ce pays au régime de la peur..., vous avez présenté la France comme la victime expiatoire de la puissance de l'Angleterre et des autres pays...

« Il n'est pas une des mesures annoncées comme désastreuses par l'honorable M. Thiers que je n'aie proposée à la sanction du souverain, et j'en appelle à la chambre tout entière, est-ce que la prospérité de ce grand pays n'en a pas reçu une impulsion nouvelle ?

« L'honorable M. Thiers a eu entre les mains cette redoutable question d'Orient, dont il entretenait avant-hier la chambre ; il la dirigeait ; il n'était plus dans l'opposition ; il était ministre constitutionnel d'un pays parlementaire.

« A quoi a-t-il abouti ? A être frappé en pleine poitrine par un traité de quadruple alliance, émané des quatre puissances avec lesquelles il voulait traiter. Il a eu pour ressource de déclarer qu'il ferait la guerre au printemps suivant ; mais les événements ont marché, et la guerre n'a pas eu lieu !

« Nous, nous l'avons eue cette guerre d'Orient ; et quelle a été notre situation ? Nous avons eu avec nous trois puissances : l'Angleterre, le Piémont, la Turquie ; nous avons eu la neutralité de la Prusse et de l'Autriche : voilà comment le souverain en France a traité la question d'Orient que vous avez été appelé à traiter autrefois ! (Applaudissements.)

M. Thiers, s'adressant au ministre : « Je vous demande une minute. (Non ! non !) Je m'adresse à votre loyauté. (Bruit.)

M. le ministre d'État. « Je demande à la chambre la permission de continuer. (Oui ! oui !)

M. Thiers : « Je m'adresse à la loyauté de M. le ministre.

M. LE MINISTRE D'ÉTAT. « Je n'ai pas terminé...; vous répondrez à loisir.

M. LE PRÉSIDENT : « Je prie l'honorable M. Thiers, qui a été entendu, dans la précédente séance, avec l'attention la plus scrupuleuse, de ne point interrompre ainsi.

M. THIERS : « Je m'adresse, je le répète, à la loyauté du ministre.

M. LE MINISTRE D'ÉTAT... « Que M. Thiers me permette de lui répondre que mon devoir est de continuer mon discours... Son droit sera de me répondre.

M. E. PELLETAN. « Si vous attaquez les personnes, nous attaquerons les vôtres.

M. GARNIER-PAGÈS. « On ne discute pas les questions, on discute les personnes. (Bruit.)

M. LE MINISTRE D'ETAT : « L'honorable M. Garnier-Pagès...

M. LE PRÉSIDENT. « Je prie M. le ministre de ne pas s'arrêter à ces interruptions...

M. GARNIER-PAGÈS. « Qu'on ne nous provoque pas! (A l'ordre!) Précisément sur cette question italienne, nous ne sommes pas avec M. Thiers, qui l'a déclaré. (A l'ordre! à l'ordre!)

M. LE MINISTRE D'ÉTAT. « Je disais que plus l'opposition est grandement représentée, plus elle doit avoir d'écho dans le pays, plus le devoir du gouvernement est de se défendre... Je l'ai déjà dit, M. Thiers représente aujourd'hui une opposition qu'il combattait il y a quelques années.

M. THIERS. « Je ne représente que moi. (N'interrom-

pez pas!)... On n'a pas le droit de mettre l'individu en cause!

M. le Président. « Ce n'est pas la personne de M. Thiers, c'est uniquement sa politique qui est en cause.

M. Thiers. « Si! si! c'est la personne! C'est scandaleux de changer une question de ce genre en question personnelle. (A l'ordre!)

M. le Président. « Vous répondrez; je vous ferai avoir le silence.

M. le ministre d'État. « Je reviens à ma conclusion : quand on a tenu, le 31 janvier 1848, le langage que vous avez tenu à la tribune; quand, vous adressant à un autre gouvernement, vous lui disiez : « Protégez les traités, faites qu'ils ne soient pas brisés par l'influence autrichienne », je dis qu'il faut un amour immodéré d'opposition pour venir soutenir que la guerre d'Italie *n'était pas une guerre nécessaire!*

M. Thiers. « Non! »

Ici M. le ministre d'État se livre à une longue argumentation pour établir que la France aurait déserté ses plus impérieux intérêts, ses plus saints devoirs si, le jour où l'Autriche menaçait de placer sous son joug la péninsule tout entière, elle n'avait pas tiré l'épée et défendu le Piémont.

Revenant ensuite à la question, c'est-à-dire à la convention du 15 septembre, le ministre établit en principe qu'elle se divise en deux thèses absolument distinctes, l'une ayant trait à l'extérieur, l'autre à l'intérieur des États romains. Aux Italiens la convention dit : Vous respecterez, vous ferez respecter les

frontières de l'État de l'Église. Ni les manœuvres directes, ni les attaques indirectes, ni les moyens à l'aide desquels on fomenterait l'émeute ou la révolution ne peuvent être employés par l'Italie ou avec l'assentiment de l'Italie, sans être une violation formelle de la convention.

D'ailleurs, et nous citons ici les propres paroles de M. Rouher, « plus il y aurait de doutes au delà des Alpes sur le sens, sur la signification, sur la portée de la convention, plus nous la ferions observer avec un soin jaloux et avec le sentiment de notre devoir et de notre patriotisme. »

Après ces déclarations vivement applaudies par la majorité, l'orateur ministériel couronna son discours par cette péroraison, qui, la feuille officielle le constate, fit éclater les bravos presque unanimes de l'Assemblée :

« J'espère que cette convention nous protégera tous : la France, la catholicité, l'Italie, Rome, la papauté. (Très-bien!) La question que vous discutez est de celles qui, dans ce monde, ne peuvent être résolues, en face du gouvernement de l'empereur, ni par une surprise, ni par je ne sais quelle révolution cosmopolite impie... Je vous adjure donc, messieurs, d'avoir confiance dans le gouvernement et en vous-mêmes, et cette confiance ne sera jamais trahie! »

M. Thiers répondit à M. le ministre d'État, et cette réplique est l'une des plus belles improvisations qu'ait jamais fait entendre l'illustre orateur. Après avoir établi, avec une invincible logique, que le Piémont

n'aurait jamais osé entreprendre la guerre si le gouvernement français ne lui avait promis son concours, M. Thiers examina le point essentiel du débat : « Quelle situation fera-t-on au pape? Quelle sera cette situation vis-à-vis de l'Italie? On se plaint de ce que le pape ait refusé toute concession, qu'il se soit enfermé dans son invincible *non possumus*. Mais qu'est-ce à dire?

« Le pape est un souverain qui a son territoire, qui le *possède très-régulièrement et au titre le plus légitime*. C'est le plus ancien gouvernement de l'Europe; c'est un gouvernement qui a mille ans d'existence... C'est un gouvernement régulier, et il a droit qu'on le respecte!

« Eh bien, que s'est-il donc passé? On lui a d'abord enlevé les Légations. On dit que c'est *parce que les Autrichiens se sont retirés !*

« Il fallait bien, apparemment, qu'ils se retirassent devant nos troupes; autrement ils se seraient trouvés débordés. Nous avons quelque temps gardé les Légations, et, au lieu de les rendre au pape, nous les avons transmises à l'Italie.

« Quelles raisons a-t-on donné pour cela? On a dit : C'est un pays trop avancé, qui ne peut plus être gouverné par le représentant de la cour de Rome.

« Eh bien, soit! Mais voyons ce qui s'est passé ensuite.

« Quelque temps après, on a envahi les Marches, et quelles raisons a-t-on données pour les envahir? C'est la route, a-t-on dit, pour aller à Naples : il nous faut bien ce territoire pour passer...

« Après avoir envahi les Marches, on s'aperçut qu'il y avait une armée en partie composée de Français, et qui occupaient l'Ombrie *avec le consentement* du gouvernement français. Alors que dit-on au pape? On lui dit : « Vous avez une armée de mercenaires, car c'est ainsi qu'on qualifiait les Français chez cette nation alliée et si dévouée à la France, vous avez une armée de mercenaires, et nous ne pouvons en souffrir une semblable en Italie. » On a donc expulsé ces prétendus mercenaires *qui servaient le pape avec le consentement de la France*, et on a envahi l'Ombrie!

« Que reste-t-il au pape après ces trois envahissements?

« Il lui reste cette très-petite province qu'on appelle le patrimoine de saint Pierre.

« Le pape, dit-on, n'a pas fait de concessions : il s'est enfermé dans le *non possumus*.

« A quoi voulez-vous donc qu'il consente?

« .... Il reste au pape, quoi? Le cinquième de ses États... Eh bien, soit encore; il se contentera du cinquième de ses Etats. Mais veut-on le lui laisser ce cinquième de ses États?

« Ce serait, vous en conviendrez, un pacte assez inique d'enlever à un propriétaire légitime les quatre cinquièmes de ses propriétés et de lui dire ensuite : « Transigez! »

« Mais, enfin, lui laisse-t-on ce cinquième? Du tout! On ne veut pas même le lui laisser; on veut lui prendre ce dernier cinquième, qui contient Rome!

« J'ai cité les paroles des ministres italiens : M. le

ministre d'État trouve plus simple de dire qu'il aurait pu faire des citations contraires, mais qu'il ne les fera pas. Ah! je crois qu'il eût été bien embarrassé de les faire.

M. LE MINISTRE D'ÉTAT. « Je les ai données au Sénat; vous pouvez les trouver au *Moniteur*.

M. THIERS. « Permettez! Je maintiens ceci : c'est que si un seul ministre italien avait dit à la tribune de Turin que l'intention du gouvernement était de s'établir définitivement à Florence, il n'aurait pas pu achever son discours, et que la convention n'aurait pas été votée.

« J'ai lu toute la discussion; j'ai lu tous les discours qui ont été prononcés, et je maintiens comme chose parfaitement exacte que le parlement piémontais n'a voté que quand on lui a dit de la manière la plus formelle que l'établissement de la capitale à Florence n'était que temporaire, qu'une étape vers Rome. Je le répète, j'affirme que la convention n'aurait pas passé si l'on n'avait pas posé cela en principe.

« . . . . Le pape, dit-on, est un obstiné qui se renferme dans le *non possumus*. Pourquoi? Parce qu'ayant été spolié successivement des quatre cinquièmes de ses États, et que, menacé de la perte certaine du dernier cinquième, il refuse d'écouter les soi-disantes propositions qu'on prétend lui faire; je dis les soi-disantes propositions parce que je défie qu'on puisse me citer une proposition sérieuse qu'on lui ait faite. Personne en effet n'osera avancer qu'on ait dit, par exemple, au pape : « Vous garderez Rome et le patrimoine de saint Pierre. »

« Si on avait été autorisé à lui faire cette proposition, quelque inique qu'elle fût, on pouvait dire : « C'est un obstiné, qui n'a rien voulu écouter! » Mais, encore une fois, on ne lui a jamais fait aucune proposition de ce genre; jamais, jamais! Voilà l'incontestable vérité.

« .... Tant qu'on se borne à toucher aux diverses provinces du saint-siége, Rome exceptée, on peut dire que c'est une querelle en quelque sorte matérielle...., car on conçoit le pape ayant un million de sujets au lieu de trois millions...

« Mais lorsque vous arrivez à lui demander Rome elle-même, que lui demandez-vous? Vous lui demandez une véritable révolution.... une révolution immense dans l'Église. Oui, immense, et prenez-y garde!

« .... C'est une révolution plus grande que celle de la Réforme, car la réforme protestante a diminué le territoire de l'Église; elle a diminué l'étendue de son empire, mais l'institution est restée la même.

« Que lui demandez-vous en demandant Rome?...

Plusieurs membres : Personne de nous ne demande cela!

M. Thiers. « Vous lui demandez de descendre du trône pontifical.

« Quand je dis vous lui demandez Rome, ce n'est pas de vous, ce n'est pas de moi que je parle; mais de l'Italie, qui veut absolument lui arracher Rome. Est-il vrai en effet, oui ou non, que l'Italie lui demande Rome?

« Est-ce que vous niez cela? Je déclare qu'il me serait impossible de discuter avec des hommes qui, dans le cas présent, me diraient oui; je leur répondrais : Vous n'avez pas lu les discussions du parlement piémontais; car si vous les aviez lues, il vous serait impossible d'affirmer le contraire de ce que je dis ici......

« Je dis que vous demandez au pape non plus les quatre cinquièmes de ses États, non plus un amoindrissement de son territoire, de ses finances, de sa puissance, mais une immense révolution religieuse....

« Messieurs, le pape a reçu la tiare, à quelle condition?...

« Vous connaissez son serment.... à la condition de maintenir au profit de la chrétienté l'autorité temporelle jointe à l'autorité spirituelle... Eh bien, vous venez demander au souverain pontife, qui a des droits au moins égaux à ceux des autres souverains de l'Europe, car il est le plus ancien, vous venez demander au souverain temporel d'abandonner tous ses États, et puis vous demandez au souverain spirituel d'abandonner sa foi, de violer son serment!....

« Donc l'Italie demande au pape d'abandonner tous ses États et en outre d'abandonner sa foi..... Et vous trouvez étonnant que le saint-père n'écoute aucune proposition de ce genre et vous oppose le *non possumus!*

«..... Tous les jours, les écrivains officieux du gouvernement disent et répètent : « Que voulez-vous, quand on a affaire à une semblable obstination, il est impossible de traiter les affaires. Si le pape avait con-

senti à entendre raison sur quelques points, on aurait pu négocier avec lui; mais il ne veut prêter l'oreille à aucune proposition : il faut donc bien se retirer, car on ne peut pas rester éternellement à Rome...

«...... On a osé traiter du pape, de son existence, sans lui en dire un mot; on est convenu avec les Italiens d'évacuer son territoire, sans l'en prévenir, et il l'a su quand c'était fait; il a su la convention du 15 septembre quand tout le monde la connaissait.

«...... Voici donc la position vraie des choses, et je ne suis pas ici un chef d'opposition, quoi qu'en dise M. Rouher, qui a choisi pour m'appeler ainsi la question même sur laquelle je me sépare de l'opposition. (Rire général.)

«..... Je soutiens ici les opinions que j'ai soutenues dans la Législative, dans la Constituante, que vous trouverez dans des écrits de moi qui ont vingt-cinq ans de date; j'ai toujours trouvé qu'une collision, légèrement, imprudemment bravée avec l'Église catholique, était un grand malheur, et c'est comme homme politique, comme citoyen, que je tâche de la prévenir s'il en est temps encore.

« ...... Vous êtes en présence d'un souverain reconnu, qu'on dépouille, permettez-moi de vous le dire, scandaleusement, car ou les mots n'ont pas le même sens pour nous tous, ou il est permis d'appeler scandaleuse une spoliation comme celle à laquelle nous assistons, fondée uniquement sur ce prétexte de la conformité de langue, sur ce principe de la nationalité qui n'est pas un principe qu'un gou-

vernement régulier puisse décemment invoquer. On épouvante le monde quand on invoque un principe qui n'entraînerait pas moins que la dislocation de tous les gouvernements existants, quand on ose avouer qu'on agit au nom d'un principe aussi dangereux que celui des nationalités, au nom d'un prétexte aussi puéril que celui de la conformité de la langue, car enfin, au nom de la langue, que n'adviendrait-il pas? Que n'irions nous pas réclamer, et que ne viendrait-on pas demander? Vous savez que tout le monde ne parle pas français en France, et vous savez aussi que hors de France il y a des gens qui parlent français.

« .... Quand on prétend que les petits États n'importent pas, je dis que l'on n'a aucune notion de l'histoire du monde, et qu'on ignore, en particulier, la carte de l'Europe. Les petits États sont d'une nécessité indispensable; quand ils auront disparu, il n'y aura plus que de grands États, qui se heurteront à chaque instant; vous aurez des guerres continuelles; les grands États subsisteront seuls; *l'un d'eux finira par dévorer les autres*, et vous en arriverez à la monarchie universelle, ce qui est tout simplement *l'asservissement de tous les peuples.....!*

« Ce ne sont pas les forts, ce sont les faibles qui, en se réunissant, deviennent les fondateurs du droit. Mais je laisse là cette digression, et je rentre dans mon sujet.

« Les Romains ont le droit de changer leur gouvernement, de le modifier, de l'améliorer, je reconnais cela; mais il n'ont pas le droit de changer de maître

arbitrairement, parce qu'ils doivent quelque chose à l'Europe........

« Oui, en présence du droit des Romains il y a le droit de l'Europe, il y a le droit de la chrétienté, qui a fait de Rome sa capitale, qui a donné aux Romains l'indépendance et la richesse; il y a enfin le droit de le France.

« Comment? La France a versé son sang pour les Italiens; elle a versé le sang de 50,000 hommes; elle a perdu 500 millions, elle n'aura pas le droit de dire aux Romains quelle a affranchis: Vous exigez de moi que je m'expose à une collition religieuse, que j'éloigne à jamais de moi les catholiques, que je bouleverse en un mot toute ma politique! Non! je ne le ferai pas. Quoi! la France n'aurait pas le droit de tenir ce langage? Ah! si vous ne le tenez pas nettement, résolument, vous désertez les droits les plus sacrés de la patrie!

« .... Vous invoquez sans cesse le droit des Romains; mais songez donc aussi aux droits de la France!......

« .... Messieurs, nous évacuerons Rome dans dix-huit mois, à partir d'aujourd'hui, dans deux ans à partir du mois de septembre dernier. .....

« Les Italiens, comme ils l'ont promis, changent de capitale en ce moment. Ils ne veulent pas attaquer le territoire du saint-père. Vous pouvez compter qu'ils ne le feront point...

«...... Mais lorsque les dix-huit mois seront écoulés, les Italiens vous diront : Nous avons rempli nos engagements; nous avons changé de capitale; nous

n'avons pas attaqué Rome; lorsqu'ils vous tiendront ce langage, vous partirez... (M. Thiers regarde le ministre d'État.)

« On pourrait me répondre, et, vous le voyez, on ne me contredit pas. Vous partirez donc inévitablement.

M. Guéroult. « Oui!

M. Thiers, se tournant vers M. Guéroult : « Si vous avez le secret du gouvernement, il faut nous le dire.

M. Guéroult. « Je veux dire que c'est une espérance.

M. Thiers. « Vous l'avez deviné alors?

M. Guéroult. « Cela m'est arrivé quelquefois.

M. Thiers. « Je crois qu'en effet vous l'avez deviné cette fois encore. Eh bien, qu'est-ce que vous ferez? Vous direz : Nous avons ménagé au pape un moyen de se maintenir. Lequel? Ce moyen, c'est de faire une armée.

« Former une armée! Vous savez, messieurs, comment le pape avant Castelfidardo avait pu en former une. Personne à cette époque ne croyait que la France, vu l'évidence de son intérêt, pût consentir à abandonner le saint-père; personne en Europe ne le croyait, et, à ma grande confusion, je déclare que je ne le croyais pas plus que l'Europe.

«...... A cette époque, les espérances qui animaient de braves jeunes gens leur donnaient la bonne volonté nécessaire pour se transporter à Rome, et ensuite le nom d'un héroïque général achevait de les décider.

« On comprend que le pape trouvât alors des volonires; mais aujourd'hui que le sort du roi de Naples le sort trop évident du pape montrent quel est son

avenir, vous ne trouverez pas étonnant que personne ne veuille, sans espérance de le sauver, aller s'engager à le servir...

« Trouver des soldats est donc à peu près impossible,.... car personne ne croit aujourd'hui qu'on puisse prolonger l'existence du pape.

« Quand on a dit qu'on a ménagé au pape les moyens d'avoir une armée et de la payer, je dis qu'on est très-osé dans une telle assertion....

« Maintenant je ne dirai plus qu'un mot sur l'amendement.

« Pour moi, messieurs, je ne propose point d'amendement, je n'en signe point; je ne crois pas, dans la situation où je me trouve, quoique chef de l'opposition (On rit), je ne crois pas qu'il soit convenable à moi de présenter et de soutenir un amendement. Je suis ici parce que le pays me l'a commandé.

« Il y a dans cette discussion deux amendements qui se fondront, dit-on, l'un dans l'autre. Ce que j'ai trouvé de commun dans chacun d'eux, c'est qu'ils font ressortir ceci : que du gouvernement temporel du pape, il n'en a été parlé ni dans le discours de la couronne, ni dans le projet d'adresse. On a parlé, c'est vrai, de l'indépendance du saint-siége, mais on n'a rien dit du gouvernement temporel....

« Prenons bien garde, car partout ici nous rencontrons l'équivoque. Les Italiens parlent, eux aussi, de l'indépendance du saint-siége, et ils disent : Gardez-vous de croire que nous voulions entreprendre rien contre l'indépendance du pape, pas du tout! Nous lui laisserons le Vatican, ce qu'on appelle, — tous

ceux qui sont allés à Rome le savent, — la cité Léonine. Il sera là magnifiquement traité et entouré d'un profond respect! Il n'aura plus les Français, c'est vrai, mais il aura les belles troupes du Piémont.... Eh, mon Dieu! les empereurs germaniques ont tenu l'étrier du pape. Le roi Victor-Emmanuel, qui est un brave soldat et un pieux chrétien, est tout prêt à tenir l'étrier du saint-père! (On rit.)

« Eh bien, cette indépendance-là, les Italiens vous l'offrent.... Mais où est le point difficile? Il est uniquement dans ce mot *de gouvernement temporel et de souveraineté territoriale.* Eh bien, ce que je trouve utile dans l'amendement, c'est qu'il prononce le mot essentiel.....

« Prenez donc garde qu'en repoussant l'amendement qui contient les mots « gouvernement temporel du pape », vous n'entriez dans la pensée italienne, c'est-à-dire dans l'équivoque italienne. Si la chambre, ayant adopté l'amendement, affirme que l'indépendance du saint-siége est attachée à sa souveraineté territoriale, vous serez alors beaucoup plus forts, car vous pourrez dire à l'Italie : « Vous entendez la convention de telle façon, mais nous, nous l'entendons autrement, non-seulement parce que nous sommes le gouvernement, mais parce que nous avons derrière nous la France, qui l'entend comme nous. »

« Soyez persuadés que les Italiens, qui sont des gens très-politiques, très-intelligents, très-fins (et je ne suis pas sûr que vous ayez trouvé à leur opposer des diplomates aussi habiles que les leurs), soyez persuadés, dis-je, que les Italiens comprendront que

c'est une chose très-grave que de réduire la France à braver une révolution religieuse, et que c'est une chose bien difficile pour le gouvernement de se séparer du pays...

« Quand les Italiens verront que la pensée de la France n'est pas conforme à la leur; quand ils sauront que la France entend que le territoire du saint-père lui soit assuré, tel du moins qu'il est aujourd'hui, soyez sûrs que vous aurez beaucoup de force à l'égard de l'Italie. »

La seconde réplique de M. Rouher ne fut pas plus forte de raison que la première. « L'Italie, dit M. le ministre d'État, *a renoncé aux moyens violents* pour s'emparer de Rome; elle y a renoncé *d'une manière absolue*, et, de plus, elle s'est engagée à respecter le territoire pontifical et à ne pas le laisser attaquer..... Pour la France la convention du 15 septembre crée, constitue ou reconnaît, comme on voudra, deux souverainetés, deux nations, deux existences distinctes : elle impose à l'Italie l'obligation de respecter le territoire pontifical, et cette convention nous l'entendons dans le sens de la coexistence continue de ces deux souverainetés.

« Oui, si le traité est exécuté, nous devons quitter Rome dans deux ans; mais l'obligation de l'Italie n'est pas biennale comme la nôtre. Nous, nous devons quitter Rome dans deux ans; elle, *elle doit respecter toujours le territoire pontifical* et ne pas permettre qu'il soit attaqué!

Un membre. « Alors quel est l'inconvénient de l'amendement? »

La question appelait une réponse, mais elle ne vint pas.

Incidemment, cependant, M. Rouher crut devoir faire connaître les motifs qui l'avaient décidé à repousser l'amendement des catholiques. « On prétend, dit le ministre, que notre opposition aux amendements a pour but de nous protéger à l'aide d'une *équivoque :* nous parlons de l'indépendance du saint-père, mais nous ne parlons pas du territoire pontifical, et plus tard, à l'aide de cette équivoque malheureuse, nous pourrions consentir à l'abandon de Rome!

« Je proteste de toute mon énergie contre cette interprétation... Nous ne plaçons pas l'indépendance du saint-siége dans des conditions nuageuses et incertaines; nous la plaçons dans la possession de son territoire! (Très-bien! très-bien!) Et si l'amendement n'a que ce but...

M. AMAT. « Il en a d'autres!

M. ROUHER. « Si l'amendement n'a que ce but, il est inutile... Ce que vous demandez est dans le discours du trône et dans l'adresse qui vous est soumise... L'honorable M. Buffet, avec une insistance extrême, me dit : « Pourquoi n'acceptez-vous pas l'amendement? » — Parce que je n'en ai pas besoin! »

Les journaux de 1865 affirment, et la chose est certaine, que, en dehors du clergé et d'une certaine élite d'hommes politiques ou de catholiques fervents, le public parisien se montra presque indifférent aux débats relatifs aux affaires d'Italie. Pour s'en étonner, il faudrait ignorer combien sont invétérés parmi nous les préjugés antireligieux d'une partie

de la classe moyenne, classe imbue des doctrines du *Siècle*, et chez laquelle le vieux patriotisme français semblait parfois avoir été remplacé par je ne sais quel cosmopolitisme égoïste et inintelligent.

XI

Les derniers jours de la session de 1865 furent marqués par quelques discussions financières d'une certaine gravité. Au début de l'année, M. Fould avait déclaré qu'il ne serait point fait d'appels nouveaux au crédit. Malgré bien des promesses non réalisées, celle-là paraissait sérieuse; mais la passion des travaux publics, si développée chez l'empereur et chez son préfet de la Seine, l'emporta.

Trois projets de loi furent successivement proposés à la chambre : le premier autorisait la ville de Paris à contracter un emprunt de 250 millions; le second permettait à l'État d'emprunter 270 millions, et le troisième avait pour but de faire sanctionner par la chambre la vente de certaines fractions des forêts de l'État, jusqu'à concurrence de 100 millions. Une grande partie de cet argent devait être employée à pousser à outrance les travaux publics. Ces demandes, en remettant en mémoire le fameux *milliard de la paix*, plusieurs fois réclamé *pour les travailleurs*, ne manquèrent pas d'effrayer les députés, qui se rappelaient encore la crise financière de 1864, amenée par une *campagne* du même genre. D'un autre côté, les orateurs de l'opposition, soutenus par l'opinion publique, combattirent énergiquement des projets des-

tinés à faire ajourner presque indéfiniment l'amortissement de la dette. En face de la situation financière, la chambre, malgré son dévouement au pouvoir, manifesta quelque mécontentement. Le gouvernement avait demandé six millions pour construire un nouvel hôtel des postes : la dépense, jugée inopportune, fut rejetée. Devant cette attitude, le ministère dut renoncer à son projet d'emprunt et à la demande faite de vendre une partie des forêts.

Cependant, vers la fin de la session, le calme commençait à se rétablir et l'empereur voyageait dans l'Algérie, lorsque, du fond de la Corse, arriva tout à coup une sorte d'appel aux institutions libérales. Le prince Napoléon avait été chargé par son cousin de présider, dans la ville d'Ajaccio, à l'inauguration des statues de Napoléon Ier et de ses trois frères. L'occasion parut favorable à Son Altesse Impériale pour manifester ses opinions personnelles sur le pouvoir ministériel, auquel il opposait on ne sait quelle autorité *agissant sous l'influence de la presse et des réunions publiques*. Dans ce discours-programme, le prince citait, en y applaudissant, les paroles de Napoléon Ier à Benjamin Constant : « Apportez-moi vos idées, des élections libres, des discussions publiques, des ministres responsables. Je veux tout cela, *la liberté de la presse surtout*.... l'étouffer est absurde. » Ces revendications libérales, en plein régime despotique, firent grand bruit à l'intérieur comme à l'étranger. En diverses circonstances, le prince s'était fait l'organe officieux des pensées secrètes de l'empereur, et sous les ministères Billault, Persigny et autres, les dis-

cours violents de Son Altesse avaient obtenu les honneurs de l'insertion au *Moniteur* et même ceux de la distribution publique, à des milliers d'exemplaires. Mais comme, en l'occurrence, l'empereur était absent et que le gouvernement ne savait pas si le maître serait satisfait, on prit le parti de *louvoyer*. Le grave *Moniteur* ne souffla mot, et *le Constitutionnel* jugea prudent de tronquer la harangue. Mais les vives interpellations du marquis de Boissy au sénat la firent lire *in extenso* par la France entière. On a prétendu que le prince Napoléon, après avoir, comme d'ordinaire, soumis son manuscrit à l'empereur, s'attendait à des remerciments, mais que, à seconde lecture, le manifeste n'ayant point été goûté, le souverain n'en avait point voulu assumer la responsabilité. Quoi qu'il en soit, *le Moniteur,* forcé de rompre le silence, infligea la rude leçon que voici à l'orateur d'Ajaccio : « Je ne puis m'empêcher de vous témoigner la pénible impression que me cause la lecture de votre discours...... Le programme politique que vous placez sous l'égide de l'empereur *ne peut servir qu'aux ennemis de mon gouvernement*.... L'empereur avait établi, dans sa famille d'abord, dans son gouvernement ensuite, une discipline sévère, qui *n'admettait qu'une volonté* et *qu'une action*. Je ne saurais désormais m'écarter de la même règle de conduite. »

Le prince Napoléon trouva, paraît-il, que l'admonestation impériale dépassait les bornes, car il y répondit par sa double démission de vice-président du conseil privé et de président de la commission de l'exposition universelle. Les démocrates enrôlés sous le

drapeau du bonapartisme républicain célébrèrent à l'envi le noble désintéressement du prince, et ce fut comme un regain de popularité pour « le César déclassé » !

XII

Une lettre adressée par l'empereur au maréchal de Mac-Mahon, peu de temps après l'incident d'Ajaccio, vint remettre sur le tapis la question algérienne. Napoléon III y faisait connaître au public ses observations pendant quelques semaines passées en Afrique. Dans l'opinion du chef de l'État, l'armée chargée de défendre la colonie devait être réduite de 76,000 hommes à 50,000. Les principales causes du peu de succès des diverses tentatives de colonisation étaient ensuite sommairement indiquées : c'étaient l'imprévoyance des colons, la gêne causée par les servitudes militaires, l'inconvénient des lois douanières, qui entravaient le mouvement des importations et des exportations, le nombre exagéré des fonctionnaires et enfin la tyrannie de la réglementation bureaucratique.

Parmi les questions traitées par Napoléon III, la plus grave assurément avait trait à la propriété et à l'organisation sociale chez les Arabes.

Depuis 1863, et après une foule d'essais infructueux de colonisation européenne, les ressources territoriales de l'État avaient été appliquées à la constitution de la propriété arabe. Mais de graves questions restaient à résoudre : la propriété chez les indigènes

devait-elle être établie sous forme individuelle ou sous forme collective de tribu? Fallait-il, comme cela se pratiquait depuis la conquête de l'Algérie, affaiblir de plus en plus l'organisation par tribu, dans laquelle le pouvoir est aux mains d'une aristocratie hostile; ou bien convenait-il de fortifier la tribu pour assurer à la France le dévouement de l'aristocratie? La question était si grave qu'elle ne fut point tranchée. Du reste, l'empereur, dans la lettre que nous venons d'analyser, demeurait fidèle à son système : libéralisme à l'extérieur, en même temps que compression absolue à l'intérieur!

Cependant, après les ruineuses dépenses de la guerre du Mexique, le gouvernement, effrayé des plaintes générales que soulevait la triste situation de nos finances, voulut donner le change à l'opinion publique par deux mesures où semblait se révéler la résolution d'entrer enfin dans la voie des économies. Le 20 novembre paraissait un décret portant qu'à partir de 1867 les fonctions de receveur général et de payeur seraient réunies dans les mêmes mains. Peu de jours auparavant (15 novembre) avait été rendu un autre décret qui, sans diminuer l'effectif de l'armée, supprimait les cadres de 220 compagnies, de 46 escadrons et de 40 batteries. C'était une réduction de dépenses de 30 millions : mais à quel prix? L'avenir, hélas! devait nous le révéler cruellement!

Pendant la session de 1865, une loi nouvelle destinée à étendre les attributions des conseils municipaux avait été mise à l'ordre du jour. Le gouvernement devait, disait-on, se montrer, sur ce terrain, favo-

rable aux aspirations libérales. Mais loin de là : dans maintes circonstances il combattit toute extension des libertés locales. Le conseil général de Seine-et-Marne, composé, en majorité, d'hommes dévoués à l'empire, ayant revendiqué certaines prérogatives légitimes, comme, par exemple, celle de vérifier les élections de ses membres et de nommer son propre bureau, le ministère témoigna un vif mécontentement, et cassa la délibération qui renfermait, disait-on, un vœu *révolutionnaire !*

On s'expliquera facilement, d'après cela, la levée de boucliers de la presse officieuse de Paris contre certains publicistes de Nancy, défenseurs convaincus de la décentralisation administrative. Ce fut à qui dans le camp ministériel combattrait la *nouvelle coalition des anciens partis*, et peu s'en fallut que les journaux de MM. Rouher, Baroche, Fould, Duruy, maréchal Vaillant et autres, ne dénonçassent à la vindicte publique les honnêtes archéologues, les écrivains sérieux et respectés de la Lorraine, coupables d'avoir publié l'audacieuse brochure !

XIII

L'année 1866, dont la fin devait être marquée par de si graves événements, commença dans le calme le plus profond. A l'intérieur l'état des finances s'était amélioré, grâce aux efforts de M. Fould : il y avait apaisement dans la presse, calme relatif dans les esprits.

Le 22 janvier eut lieu l'ouverture des chambres.

Le discours qu'y prononça Napoléon III excita dans le public une émotion d'autant plus vive qu'on crut y voir percer cette pensée que la constitution de 1852, supposée temporaire, devait être considérée comme une transaction à peu près définitive entre l'autorité et la liberté. Voici la partie la plus curieuse de cette harangue où le souverain semble revendiquer pour lui seul la suprême direction des affaires du pays :

« Au sein d'une prospérité toujours croissante, des esprits inquiets, sous le prétexte de hâter la marche libérale du gouvernement, voudraient l'empêcher de marcher, en lui ôtant toute force et toute initiative. Ils s'emparent d'une parole empruntée par moi à l'empereur Napoléon Ier, et *confondent* l'instabilité avec le progrès. L'empereur en déclarant la nécessité du perfectionnement successif des institutions humaines voulait dire que les seuls changements durables sont ceux qui s'opèrent avec le temps, par l'amélioration des mœurs publiques.

« Ces améliorations résulteront de l'apaisement des passions et non de modifications intempestives dans nos lois fondamentales. Quel avantage peut-il y avoir en effet à reprendre le lendemain ce qu'on a rejeté la veille? La constitution de 1852, soumise à l'acceptation du peuple, a entrepris de fonder un système rationnel et sagement pondéré sur le juste équilibre entre les différents pouvoirs de l'État. Elle se tient à une égale distance de deux situations extrêmes. Avec une chambre maîtresse du sort des ministres, le pouvoir exécutif est sans autorité et sans

esprit de suite; il est sans contrôle si la chambre élective n'est pas indépendante et en possession de légitimes prérogatives. Nos formes constitutionnelles, qui ont une certaine analogie avec celles des États-Unis, ne sont pas défectueuses parce qu'elles diffèrent de celles de l'Angleterre. Chaque peuple doit avoir des institutions conformes à son génie et à ses traditions. Certes, tout gouvernement a ses défauts; mais, en jetant un regard sur le passé, je m'applaudis de voir, au bout de quatorze ans, la France respectée au dehors, tranquille au dedans, sans détenu politique dans ses prisons, sans exilé hors de ses frontières.

« N'a-t-on pas assez discuté, depuis quatre-vingts ans, les théories gouvernementales? N'est-il pas plus utile aujourd'hui de chercher les moyens pratiques de rendre meilleur le sort moral et matériel du pays? Employons-nous à répandre partout, avec les lumières, les saines doctrines économiques, l'amour du bien et les principes religieux; cherchons à résoudre, par la liberté des transactions, le difficile problème de la juste répartition des forces productives et tâchons d'améliorer les conditions du travail dans les champs et dans les ateliers.

« Lorsque tous les Français, aujourd'hui investis des droits politiques, auront été éclairés par l'éducation, ils discerneront sans peine la vérité, et ne se laisseront pas séduire par des théories trompeuses; lorsque tous ceux qui vivent au jour le jour auront vu s'accroître les bénéfices que procure un travail assidu, ils seront les fermes soutiens d'une société qui ga-

rantit leur bien-être et leur dignité. Enfin, quand tous auront reçu dès l'enfance ces principes de foi et de morale qui élèvent l'homme à ses propres yeux, ils sauront qu'au-dessus de l'intelligence humaine, au-dessus des efforts de la science et de la raison, il existe une volonté suprême qui règle les destinées des individus comme celles des nations. »

Ce fut sous l'influence de ce discours que s'ouvrit la discussion de l'adresse, au palais du Luxembourg. On sait qu'au sénat cette adresse n'est, à vrai dire, qu'une sorte de paraphrase plus ou moins délayée du discours impérial. Les débats furent donc très-courts, et, selon l'usage, le vote presque unanime. Cependant quelques incidents surgirent : après une vive attaque de M. le baron de Vincent contre l'université et les instituteurs primaires (1), un autre sénateur

(1) Dans la séance du 10 février 1866 (voir *le Moniteur* du 11 février 1866, 154-155), M. le baron de Vincent traça des études universitaires un tableau dont la vérité n'est guère contestée aujourd'hui. Il cita, en les développant, les paroles si vraies de M. de Cormenin : « Après dix années d'études dans les meilleurs colléges de France, les deux tiers au moins des jeunes gens sont hors d'état de traduire Horace et Tite-Live à livre ouvert. »

Quant aux professeurs réputés les plus instruits, le noble sénateur caractérisa leurs doctrines en quelques paroles dont M. le ministre Rouland pouvait, moins que personne, contester l'exactitude en ce qui concerne du moins les maîtres les plus célèbres, A***, S***, T***, etc., etc. :

«... Si nous n'avons pas appris que les écoles normales aient produit des hommes bien supérieurs, nous savons malheureusement qu'elles nous ont donné les plus grands athées du siècle, ceux qui renient le Christ et sa Divinité.

« Espérons que la liberté complète de l'enseignement à tous les degrés délivrera notre malheureux pays du fléau de ces adversaires de toute religion. »

prit en main la défense du pouvoir temporel du pape (1), et amena M. le ministre d'État à faire à la tribune la déclaration que voici :

«... L'esprit, le caractère, la portée de la convention du 15 septembre, à travers des interprétations ardentes, à travers des défiances souvent injustes, se sont aujourd'hui nettement dégagés du milieu des discussions agitées l'année dernière...

«... Cette convention crée deux souverainetés distinctes (Applaudissements).

« Ne craignez pas que je me réfugie, par mon interprétation, dans cette équivoque inventée par les partis, équivoque élevée sur la valeur du mot *pouvoir* employé dans le discours du trône... Le discours du trône n'a pu et n'a voulu parler que de la souveraineté temporelle (Applaudissements).

« Elle a voulu venir en aide à la situation du gouvernement pontifical ; elle a cherché à consolider ce pouvoir... à l'aide de deux moyens : l'organisation de son armée, la diminution de sa dette.

« S. E. le cardinal de Bonnechose vous a dit : J'ai peu de confiance dans la sincérité du gouvernement italien... Messieurs, quand un gouvernement comme celui de la France fait une convention, il ne traite que parce qu'il a une confiance sérieuse dans la bonne foi de l'autre partie contractante. S'il n'avait pas cette confiance, il n'apposerait pas la signature et le sceau de la France sur un contrat et sur une convention. »

(1) Voir *le Moniteur* du 13 février, col. 163.

Vint ensuite un discours très-étudié de M. le duc de Persigny, dans lequel la nouvelle constitution française était comparée aux antiques institutions de l'Angleterre, pour arriver à cette conclusion qu'en France, où règnent la démocratie et la centralisation, le régime parlementaire ne peut aboutir qu'à des catastrophes.

Au corps législatif la discussion prit un tout autre caractère. Bien que la majorité y fût systématiquement hostile à toute extension des libertés politiques et considérât le décret du 24 novembre 1860 comme une véritable *déviation constitutionnelle*, un certain nombre de députés n'en continuaient pas moins à réclamer énergiquement « le couronnement de l'édifice ». Effrayé de ces revendications passionnées, le cabinet, après avoir fait soutenir, dans ses journaux que l'opposition, par de regrettables attaques, avait *arrêté l'essor de la prospérité publique et affaibli la puissance nationale*, crut devoir interdire, en vertu de l'article 42 de la Constitution, tous comptes-rendus des séances de la chambre autres que les comptes-rendus officiels. C'était placer la presse dans une situation des plus périlleuses, car il était presque impossible de définir nettement les limites qui séparent l'*appréciation* du *compte-rendu*.

Ce n'est pas tout : certains journaux officieux annoncèrent, avec une sorte d'affectation, que la discussion de l'adresse serait supprimée à la prochaine session. D'autres bruits plus ou moins fondés agitèrent l'opinion publique, et ce fut, dit-on, pour la calmer que l'empereur se décida, malgré l'avis contraire

de M. Rouher, à remplacer, comme président du corps législatif, M. de Morny décédé, par M. le comte Waleski, qui, l'on doit s'en souvenir, avait contresigné le fameux décret du 24 novembre.

La grande thèse des *libertés nécessaires* revint encore sur le tapis. M. Thiers, toujours éloquent, fit un parallèle saisissant entre le régime fondé par la constitution de 1852 et les institutions parlementaires, détruites par l'empire. L'orateur, avec une énergie tempérée par la plus habile modération, rappela que chez tous les peuples de l'Europe un gouvernement franchement représentatif était considéré comme la seule garantie des peuples contre les dangers du pouvoir absolu. Et à ce propos il traça le tableau des entreprises plus ou moins regrettables dans lesquelles le gouvernement s'était engagé depuis 1852, et qu'un sérieux contrôle des chambres aurait empêchées. La fin de ce discours, où l'orateur déclarait que l'empire avait singulièrement exagéré les conséquences des principes inscrits dans la constitution de 1852, souleva le plus violent orage au corps législatif. M. Jules Simon, de son côté, fut obligé d'interrompre un discours assez vif contre les candidatures officielles et les pratiques électorales des agents du gouvernement. Cette irritation de la majorité s'appuyait sur des motifs assez sérieux : 46 députés conservateurs, plus ou moins atteints eux-mêmes par la *contagion libérale*, avaient présenté un amendement dans lequel ils exprimaient le vœu que l'empereur donnât au décret du 24 novembre 1860 tous les développements qu'il comportait, « *une expérience*

de cinq années en ayant démontré la convenance et l'opportunité ». L'empire avait donc son centre gauche, auquel le public donnait aussi le nom de *tiers-parti*.

M. Rouher, plus souple cette fois que d'ordinaire, combattit en même temps et les parlementaires de l'école de M. Thiers et ceux qui se bornaient, pour le présent, à demander l'élargissement du système constitutionnel de 1852. La partie vraiment curieuse de ce discours est celle où l'orateur prétend démontrer la supériorité des institutions du second empire sur celles des régimes antérieurs.

L'amendement des 46, on le pense bien, fut rejeté; mais 61 voix l'avaient voté, et ce commencement de réveil de l'esprit d'indépendance au sein du parlement jeta la terreur dans le camp ministériel. L'intervention de M. Émile Ollivier dans le débat augmenta la mauvaise humeur de la majorité. Depuis sa rupture avec la gauche, l'éloquent député était resté dans l'isolement. Il en sortit pour prêter son concours aux quarante-six et pour exposer avec précision le but qu'ils poursuivaient : « On nous refuse le présent, s'écria l'orateur dans un discours assez mal accueilli par les amis du ministère, mais on ne saurait nous empêcher de prendre par l'espérance possession de l'avenir. Oui, l'avenir nous appartient : pour le hâter, reconnaissons-nous, concertons-nous, afin que notre union fasse notre force, en attendant qu'elle fasse notre victoire! »

Cette victoire ne devait pas être aussi prochaine que le supposait M. Émile Ollivier. Cependant dès le 19 janvier de l'année suivante le programme des

quarante-six recevait de la bouche même de l'empereur une sorte de sanction.

XIV

Après ces débats sur les questions intérieures, l'attention publique fut excitée par les graves événements qui se préparaient en Allemagne et menaçaient de bouleverser tout l'ordre politique de l'Europe. Après avoir enlevé au Danemark les duchés de l'Elbe (1), la Prusse et l'Autriche s'étaient partagé provisoirement, par le traité de Gastein, leur facile conquête. Mais l'intention de la Prusse, intention brutalement avouée, c'était d'annexer purement et simplement à la monarchie des Hohenzollern les deux duchés de Slesvig et de Holstein. L'Autriche, peu satisfaite d'avoir pris les armes exclusivement au profit d'une ambitieuse rivale, essaya bien de mettre un frein à ses convoitises; mais le cabinet de Berlin déjoua cette opposition en soumettant à la diète un projet de réforme fédérale et en concluant un traité d'alliance avec l'Italie, qui cherchait une alliée contre les possesseurs de Venise.

L'Europe semblait à la veille d'une conflagration universelle; et cependant en France, où la constitution ne permettait point aux députés d'interpeller les ministres, le public en était à ignorer absolument et ce qui se préparait de l'autre côté du Rhin et les résolutions arrêtées par le cabinet des Tuileries.

(1) Voir plus loin le récit de la campagne des deux grandes puissances allemandes contre le faible Danemark.

Dans le silence des journaux officieux, condamnés à enregistrer impassiblement les nombreux documents publiés par les chancelleries allemandes, les imaginations se livraient à toutes sortes de conjectures. Certains politiques prétendaient que les événements prêts à s'accomplir avaient été préparés à Biarritz avec M. de Bismarck, l'année précédente, comme ceux de 1859 l'avaient été à Plombières avec M. de Cavour; d'autres arrangeaient la carte de l'Europe, en s'appuyant du double principe, si follement préconisé chez nous, des grandes agglomérations et des nationalités, tandis que les patriotes désintéressés se demandaient, non sans anxiété, si le gouvernement n'aurait pas dû dès l'origine mettre obstacle aux entreprises de la Prusse, en interdisant à l'Italie de lui prêter son concours (1).

Cependant, après de longues semaines d'inquiétude et d'agitation, le ministère, averti que l'opposition profiterait de la discussion relative au contingent militaire pour provoquer un débat sur les affaires extérieures, prit la résolution de le prévenir en faisant à la tribune, par l'organe des *ministre d'État*, le 3 mai, une déclaration nette et précise. Voici dans quels termes s'exprima M. Rouher, avec l'approbation hautement manifestée de la majeure partie de l'Assemblée :

«... Dans un moment où les bruits de guerre retentissent en Europe...., le gouvernement a le de-

(1) M. Nigra, longtemps avant Custozza, racontait à qui voulait l'entendre que le traité conclu entre l'Italie et la Prusse avait été soumis à Napoléon III, qui n'avait opposé aucune espèce de veto.

voir de faire connaître à la chambre et au pays le caractère de la politique qu'il a suivie, son attitude vis-à-vis des puissances allemandes et spécialement sa situation à l'égard de l'Italie.

« La politique observée par le gouvernement dans la question des duchés a toujours été pacifique... il a partout..., à Copenhague, à Londres, à Berlin, à Vienne, porté des conseils de sagesse et de modération... Nos efforts en faveur de la paix n'ont pour limite que la ferme volonté de ne faire contracter à la France aucune obligation (marques d'approbation) et de maintenir sa liberté d'action vis-à-vis des puissances engagées.....

« Des devoirs particuliers nous étaient imposés à l'égard d'une nation à laquelle nous rattachent des sympathies traditionnelles et une récente confraternité militaire. L'Italie peut se croire appelée à intervenir activement dans le conflit qui menace de s'élever entre la Prusse et l'Autriche. Toute nation est juge de ses intérêts; nous ne prétendons exercer aucune tutelle sur l'Italie; elle est libre de ses résolutions, parce qu'elle en est seule responsable.... Mais elle sait, par nos déclarations réitérées, que, de même que nous désapprouverions hautement toute attaque de l'Autriche contre elle, nous sommes formellement décidés à laisser à sa charge les risques et les périls de toute agression dirigée par elle contre l'Autriche. (Applaudissements prolongés.)

« La résolution du gouvernement se résume donc en trois termes :

« Politique pacifique;

« Neutralité loyale ;

« Entière liberté d'action.

« Le gouvernement a la confiance que cette ligne de conduite, qui maintient notre complète indépendance..., lui méritera l'approbation de la chambre et du pays ! » (Longs applaudissements.)

M. Rouher désirait ardemment que sa déclaration, trop vague et trop banale pour être compromettante, ne fût néanmoins suivie d'aucune discussion. Mais M. Thiers comprenait trop bien l'immense gravité de la situation pour garder le silence. Il prit donc la parole, et jamais, dans aucune assemblée, orateur ne se fit, à ce point, l'interprète des sentiments et des émotions de tous. Après un tableau d'une effrayante vérité de toutes les iniquités commises par l'Autriche et par la Prusse coalisées contre le petit peuple danois, — tableau qui souleva plusieurs fois l'indignation de la chambre entière, M. Thiers résuma comme suit son émouvante narration :

« On a définitivement enlevé au Danemark le Holstein et le Slesvig, et on a fait la paix de Vienne au mois d'octobre 1864.

« Voilà, messieurs, ce qui s'est passé !

« Il y avait là trois grands principes violés :

« 1° On ne pouvait prétendre aucun droit sur la constitution du Holstein ;

« 2° Même en admettant cette prétention, on n'avait qu'un droit de redressement à son sujet, et de ce droit on ne pouvait faire un droit de conquête ;

« 3° Enfin, à l'égard du Slesvig, qui n'avait jamais

été province germanique, on n'avait aucun droit d'aucune espèce. A l'égard de ce duché, je le répète, la confédération n'avait pas plus de droit qu'elle n'en aurait sur notre Alsace, *parce qu'on y parle allemand.*

« Eh bien, soit, messieurs;... Concédons à l'iniquité une partie de ce qu'elle veut..; que l'infortuné Danemark succombe, puisqu'il est le faible, mais enfin que la Confédération germanique, à laquelle on l'a sacrifié, soit au moins triomphante!... Oui, Messieurs, que la patrie allemande triomphe..., comme a triomphé la patrie italique de la famille de Toscane, de la famille de Naples et des États du saint-siége! (Mouvement.)

« Eh bien, non; l'iniquité devait aller plus loin; elle devait aller au scandale qui se passe aujourd'hui, et qui n'est pas seulement cette triste iniquité que je viens de retracer et qui devait être pour l'Europe un effroyable danger. (C'est vrai! c'est vrai!)

« Savez-vous ce qui est arrivé? Les troupes allemandes du Hanovre, de la Saxe, étaient restées dans le Holstein, chargées, dans les premiers moments, de l'exécution fédérale; la Prusse, revenant de ses triomphes, trouve sur son chemin les troupes saxonnes et hanovriennes et leur dit : « Que faites-vous ici? retirez-vous! »

— « Comment! répondent Hanovriens et Saxons, ce que nous faisons ici? Mais nous seuls avons le droit d'y être, car, au nom de qui a-t-on agi? Au nom de la Confédération; et qui est-ce qui a les pouvoirs de la Confédération? C'est nous, nous seuls. »

— « Non, réplique la Prusse, retirez-vous; et les troupes hanovriennes se sont retirées, parce que le gouvernement hanovrien voyait avec répugnance tout ce qui se passait et avait hâte de dégager sa responsabilité de tout ce qui se faisait....

« La Prusse s'est adressée ensuite au prince d'Augustenbourg. Elle lui a dit, à lui aussi : « Il faut vous retirer; et elle lui a fait comprendre qu'on enverrait quelques gendarmes prussiens exécuter l'ordre qu'on lui donnait, s'il ne l'exécutait pas de bonne grâce.... Quant aux droits héréditaires du prince sur les duchés, on lui a dit que les syndics de la couronne seraient chargés de peser mûrement les droits de chacun et de décider à qui les duchés devaient appartenir. (Hilarité bruyante.)

« Sur cette déclaration si nouvelle, le duc d'Augustenbourg... s'est retiré...

«... Ce point obtenu, on a employé les moyens nécessaires pour faire taire les populations, ces populations qu'on avait d'abord tant excitées... On a fait taire les journalistes, on en a arrêté... On a renvoyé tous les fonctionnaires qui paraissaient incliner pour la maison d'Augustenbourg. On a voulu que l'Autriche en fît autant... L'Autriche n'avait été entraînée dans cette malheureuse affaire que par condescendance pour les idées du moment, dans l'espérance de contenir la Prusse, et elle ne voulait pas, pour son honneur, avoir arraché au Danemark ses duchés, contre toute justice; elle ne voulait pas que ces duchés fussent soustraits à la Confédération germanique, au nom de laquelle

on les avait demandés, obtenus, arrachés. Elle a tenu dès lors une conduite sensiblement différente. Mais alors la Prusse, qui n'est pas patiente, — je souhaite que la fortune ne la condamne pas plus tard à l'être, — la Prusse est devenue tellement menaçante que tout le monde s'est demandé, l'été dernier, si les deux grandes puissances allemandes n'allaient pas en venir aux mains... Alors Sa Majesté l'empereur d'Autriche et Sa Majesté le roi de Prusse... se sont réconciliés pour un moment;... ils ont signé la convention de Gastein, qui est un temps de répit qu'on a voulu se donner, avant d'arriver à l'extrémité d'une guerre générale... Pendant ce temps, on attendait toujours la décision des syndics de la couronne (rire général); elle est enfin intervenue, cette décision. Savez-vous ce qu'après examen les syndics ont découvert? Ils ont reconnu que le traité de 1852 était en effet un traité très-sagement conçu;... que les duchés n'appartenaient qu'au roi Christian IX de Danemark, et que le prince d'Augustenbourg n'avait aucune espèce de droits. (Explosion de rires. Quelques voix : C'est trop fort!)

M. Thiers... « Mais ce ne sont plus les juges contemporains du meunier Sans-Souci qui siègent à Berlin, et voici ce qu'on a décidé :

« Le duc d'Augustenbourg n'a aucun droit. Le roi Christian a seul des droits sur les duchés, lui seul peut les transmettre. Or, comme à la suite de la guerre que nous lui avons faite, il nous a transmis ses droits par traité, nous sommes à notre tour les seuls propriétaires, l'étant devenus *par la volonté et*

le fait du seul propriétaire légitime. (Exclamations, mouvements prolongés.)

M. ÉMILE OLLIVIER: » Mais c'est abominable! C'est aussi infâme que burlesque!

M. THIERS : Comment! les duchés appartiennent légitimement au roi de Danemark : vous ne les lui rendez pas cependant, et vous prétendez qu'ils sont devenus votre propriété! A quel titre? Au titre de la guerre inique que vous avez faite au légitime propriétaire!

« Messieurs, lisez, lisez l'histoire! Y a-t-il ailleurs rien de semblable? Y a-t-il rien de pire? Nous nous indignons contre le partage de la Pologne, mais y eut-il jamais rien où l'odieux et le burlesque se soient trouvés combinés au même degré? (Applaudissements; cris : C'est vrai! c'est vrai!)

« Et ce n'est pas tout... c'est pour cette iniquité odieuse et ridicule qu'on veut exposer aujourd'hui l'Europe à une guerre générale...

« Messieurs, voyant que l'Autriche, pour sauvegarder son honneur,... pour conserver son crédit auprès de ses confédérés, ne voulait pas prendre part à cette iniquité,... la Prusse a dit à l'Autriche : « Vous armez, vous en voulez à ma sûreté; je vais armer à mon tour. »

« Ici l'Autriche a commis une faute; elle devait répondre : « Oui, j'arme; mais le monde entier sait que je ne veux pas des duchés, que si j'en retiens ma part, c'est pour les réserver à la Confédération... Le monde entier sait, au contraire, que vous, Prusse, vous voulez les prendre, que vous nouez des relations

avec l'Italie pour me faire la guerre, et voilà les motifs pour lesquels j'arme. » L'Autriche aurait dû parler ainsi... Mais la situation reste telle que je viens de vous l'exposer.

« Oui, après avoir dépouillé le roi de Danemark au nom de la Confédération, on ne veut pas que les dépouilles du roi de Danemark arrivent à la Confédération; *on les veut pour soi,* et parce que l'Autriche ne s'y prête pas, on veut lui faire la guerre, au risque de provoquer une guerre générale dans laquelle l'Europe finira par être enveloppée. »

Après cette exposition, si merveilleusement lucide, et des fautes de l'Autriche et de la politique odieusement inique de M. de Bismark, l'illustre orateur crut de son devoir de dénoncer à l'Europe les ambitieux projets de la Prusse. « La population de ce pays, dit-il, ne dépasse pas quatorze millions, mais il en voudrait avoir cinquante... Si la guerre lui est heureuse, *elle s'emparera de quelques-uns des États allemands du Nord*, et ceux dont elle ne s'emparera pas elle les placera dans une diète qui sera sous son influence. »

Au milieu de l'approbation presque unanime de l'Assemblée, M. Thiers fit ressortir l'immense danger de laisser refaire un nouvel Empire germanique, dont le centre, au lieu d'être à Vienne, comme au temps de Charles-Quint, serait placé à Berlin, à peu de distance de nos frontières. Le nouvel Empire germanique, au lieu de s'appuyer sur l'Espagne, comme au quinzième et au dix-septième siècle, s'appuierait maintenant sur l'Italie. « Et voilà pourquoi, ajoutait

l'éminent orateur, l'unité italienne, qui devait conduire à l'unité allemande, n'a jamais été acclamée en France! » (en dehors d'un petit nombre de journalistes et de lettrés aveuglés par des préjugés antichrétiens).

« Allez partout, en France, ajouta l'orateur, dans une admirable péroraison, allez dans les moindres bourgades, et vous verrez si cette politique, qui tendrait à refaire l'ancien Empire germanique, en plaçant la puissance de Charles-Quint non pas au nord, mais au sud de l'Allemagne, si cette politique *s'appuyant sur l'Italie* serait populaire!

« Non, il y a trop de bon sens, en ce pays, pour qu'une pareille politique pût être accueillie; et permettez-moi d'ajouter que, *lors même qu'elle vous apporterait un accroissement de territoire quelconque*, cette politique n'en deviendrait que plus honteuse, car elle aurait consenti à recevoir un salaire pour la grandeur de la France indignement compromise dans un prochain avenir! » (Très-bien! très-bien! Bravos, applaudissements sur un grand nombre de bancs.)

M. Jules Favre, tout en adhérant, en thèse générale, au discours de M. Thiers, crut devoir faire des réserves au sujet des paroles de l'illustre orateur sur l'Italie, à laquelle, disait-il, ses collègues et lui *tenaient à rester unis par les liens de la plus étroite solidarité*. Mais l'émotion produite par le discours de M. Thiers força l'avocat italianissime à descendre presque immédiatement de la tribune. Il va sans dire que la plupart des journalistes de Paris ne se montrèrent pas plus intelligents que le député de l'extrême gauche. Les coryphées de l'unité italienne

devaient être les défenseurs naturels de l'unité allemande.

Quant aux ministres de Napoléon III, quels que fussent leurs sentiments particuliers, il leur était absolument interdit, on le conçoit, de condamner les innovations qu'on préparait en Allemagne, puisque l'ancien ordre de choses encore debout dans ce pays reposait sur les traités de 1815, foulés aux pieds en Italie par l'empereur et contre lesquels il allait encore protester, à Auxerre, comme pour punir les députés des applaudissements accordés à M. Thiers.

Malgré tout, cependant, l'immense impression produite sur la chambre par le discours de l'illustre orateur fit sentir aux ministres la nécessité de donner quelque satisfaction aux vœux de l'Assemblée. Ils demandèrent et ils obtinrent le concours de l'Angleterre et de la Russie pour régler les difficultés pendantes. Le 24 mai, les trois cabinets proposèrent en commun à la Prusse, à l'Autriche, à la Confédération germanique et à l'Italie une conférence dans laquelle devaient être réglées, par voie diplomatique, la question des duchés de l'Elbe, celle de l'antagonisme de l'Italie et de l'Autriche, enfin celle de la réforme du pacte fédéral allemand.

La proposition fut acceptée par la Prusse et par l'Italie; mais l'Autriche mit à son acquiescement cette condition qu'aucun des États convoqués ne pourrait obtenir soit un accroissement de puissance, soit un agrandissement de territoire; et comme, la diète avait, à l'instigation du cabinet de Vienne, évoqué la question des duchés, la conférence dut s'abstenir

de la traiter aussi bien que celle du différend italien.

Toute espérance pacifique était donc évanouie, lorsque, le 11 juin, l'empereur crut devoir expliquer, dans une lettre à M. Drouyn de Lhuys, ministre des affaires étrangères, « les idées que son gouvernement se proposait d'apporter dans les conseils de l'Europe et la conduite qu'il comptait tenir en présence des événements qui se préparaient ».

« Si la conférence avait eu lieu, disait Napoléon III, votre langage aurait dû être explicite; vous auriez déclaré, en mon nom, que je repoussais toute idée d'agrandissement territorial, *tant que l'équilibre européen ne serait pas rompu* (1). En effet, nous ne pourrions songer à l'extension de nos frontières que si la carte de l'Europe venait à être modifiée au profit exclusif d'une grande puissance, et si les provinces limitrophes demandaient, *par des vœux librement exprimés, leur annexion à la France.*

« En dehors de ces circonstances, je crois plus digne de notre pays de préférer à des acquisitions de territoire le précieux avantage de vivre en bonne intelligence avec nos voisins, en *respectant leur indépendance et leur nationalité.*

« Animé de ces sentiments.., j'avais fait appel à l'Angleterre et à la Russie pour adresser ensemble aux parties intéressées des paroles de conciliation.

« L'accord entre les puissances neutres restera, à lui seul, *un gage de sécurité pour l'Europe......*

(1) Qu'entendait l'empereur par les mots équilibre européen, après le bouleversement de l'Italie et les déclarations relatives aux traités de 1815?

« Le conflit qui s'est élevé a trois causes :

1° « La situation géographique de la Prusse *mal délimitée;*

2° « Le vœu de l'Allemagne demandant une reconstitution politique plus conforme à ses vœux.

3° « La nécessité pour l'Italie d'assurer son indépendance nationale. »

Or, sans prétendre s'immiscer dans les affaires des pays étrangers, l'empereur indiquait en ces termes les solutions que ses plénipotentiaires devraient recommander à la conférence :

« En ce qui nous concerne, nous aurions désiré pour les États secondaires de la Confédération une union plus intime..., un rôle plus important; *pour la Prusse plus d'homogénéité et de force dans le nord;* pour l'Autriche le maintien de sa grande position en Allemagne. Nous aurions voulu, en outre, que, moyennant *une compensation équitable*, l'Autriche pût céder la Vénétie à l'Italie, car si, de concert avec la Prusse, elle a fait au Danemark une guerre *au nom de la nationalité allemande*, il serait juste qu'elle reconnût en Italie le même principe en complétant l'indépendance de la Péninsule. »

Le ministre d'État ayant donné lecture, le 13 juin, de la lettre impériale au Corps législatif, quelques députés voulurent engager un nouveau débat sur une question d'où pouvaient dépendre, dans un avenir plus ou moins éloigné, le sort de la France et de l'Europe entière. Mais, depuis la séance du 3 mai et depuis le discours d'Auxerre, les ministres avaient *reçu des ordres;* et, malgré les supplications de

M. Thiers, il ne lui fut pas permis de prendre la parole (1). La majorité semblait se repentir de l'entraînement patriotique auquel elle avait un moment cédé ; et quand M. Larrabure, dans le cours de la discussion du budget, voulut aborder l'examen de la périlleuse situation où la guerre allait jeter l'Europe, sa voix fut aussi couverte par de bruyantes clameurs. L'esprit *de vertige et d'erreur* avait soufflé sur la majeure partie de l'assemblée : elle croyait servir le gouvernement en lui laissant une indépendance absolue dans ses déterminations.

Le Corps législatif se sépara le 30 juin, après le vote du budget.

Les ministres profitèrent de cette absence pour faire discuter, au Luxembourg, un projet de sénatus-consulte dont les principales dispositions avaient pour but d'interdire toute discussion sur la constitution. Il va sans dire que messieurs les sénateurs accueillirent le projet avec acclamation. Il fut voté le 14 juillet, sans débats pour ainsi dire. L'article 1er du sénatus-consulte était évidemment dirigé contre le corps législatif, car il déclarait que la constitution ne *pourrait être discutée par aucun autre pouvoir que par le Sénat procédant dans des formes que lui-même déterminerait.* Cependant, cette disposition, qui quelques semaines auparavant aurait soulevé l'opinion publique, ne fut remarquée que par un petit nombre de journalistes consciencieux. L'attention de la France était ailleurs. L'Autriche, d'abord vic-

(1) Ce silence imposé fut une calamité pour la France.

torieuse des Italiens, à Custozza, venait d'être écrasée à Sadowa : l'armée prussienne était aux portes de Vienne.

XV

Le coup de foudre de Sadowa, d'autant plus inattendu que l'on croyait généralement, en France, à la victoire de l'Autriche, força le gouvernement français à sortir de sa neutralité expectante. L'empereur François-Joseph, ne pouvant plus faire fond sur l'armée de Benedeck, instruit d'ailleurs que l'honneur des armes autrichiennes avait été sauvegardé en Italie, se hâta d'invoquer la médiation de Napoléon III par l'entremise duquel la paix se devait conclure, grâce à la cession de la Vénétie. La requête fut prise en considération par le cabinet des Tuileries, et le 5 juillet *le Moniteur* apprenait à l'Europe que l'Autriche cédait la Vénétie à Napoléon III, et acceptait sa médiation pour amener un armistice entre les belligérants. Cette nouvelle excita des transports de joie à Paris; toutes les maisons furent pavoisées et les feuilles dévouées avant tout à la cause italienne chantèrent victoire. Mais bientôt l'enthousiasme tomba. L'Italie, qui ne doutait nullement que Venise lui dût revenir sans condition, se montra mécontente de la cession faite à la France par François-Joseph. Oubliant sa défaite de Custozza, elle prétendit recevoir directement de l'Autriche le territoire qu'elle s'était flattée de conquérir. Dans ces graves conjonctures, le cabinet des Tuileries, pris au dépourvu, déploya une grande activité pour

amener un armistice entre les puissances belligérantes. Comme première condition de la paix, la Prusse, qui ne tenait aucun compte de la lettre impériale du 11 juin, exigea que l'Autriche fût exclue de la Confédération germanique. C'était se montrer bien peu reconnaissante envers Napoléon III, qui, s'appuyant sur le principe des *grandes agglomérations*, avait naguère réclamé si bénévolement pour ses voisins *une situation géographique mieux délimitée, plus d'homogénéité et de force dans le Nord*. Toutefois, moins arrogante alors qu'elle le devait devenir plus tard, par suite des fautes accumulées de nos hommes d'État, la Prusse n'osa point fermer l'oreille à toutes les représentations de la France.

Après d'assez longs pourparlers diplomatiques, le cabinet français soumit à l'acceptation des belligérants les préliminaires de paix que voici :

« L'intégrité de l'empire autrichien, sauf la Vénétie, sera maintenue.

« L'Autriche reconnaîtra la dissolution de l'ancienne Confédération germanique, et ne s'opposera pas à une nouvelle organisation de l'Allemagne dont *elle ne fera pas partie*.

« La Prusse constituera une union de l'Allemagne du Nord, comprenant tous les États compris au-delà de la ligne du Mein. Elle sera investie du commandement des forces militaires de ces États.

« Les États allemands, situés au nord du Mein, seront libres de former entre eux une union de l'Allemagne du Sud, qui jouira d'une existence internationale indépendante. Les liens internationaux à con-

server entre l'État du Nord et celui du Sud seront librement réglés par une entente commune.

« Les *duchés de l'Elbe seront réunis à la Prusse*, sauf les districts du nord du Slesvig, dont les populations, librement consultées, désireraient être rétrocédées au Danemark.

« L'Autriche et ses alliés payeront à la Prusse une partie des frais de la guerre. »

La paix fut signée à Nikolsbourg, le 24 août 1866.

La Prusse obtint, comme l'empereur Napoléon semblait le lui avoir promis à l'avance, de s'agrandir dans le nord. L'Autriche s'engagea à ne point faire d'objections aux arrangements qui pourraient être pris relativement au Hanovre, à la Hesse électorale et aux autres États secondaires de l'Allemagne du Nord.

Il y eut en France, parmi les adorateurs quand même du pouvoir et parmi les publicistes gagnés à la cause de l'unité italo-germanique, de vives approbations pour les faits accomplis. Plusieurs journaux et quelques revues applaudirent, au nom des principes libéraux, à la chute de l'Autriche et au triomphe de la politique prussienne. Mais l'opinion publique, en dehors des lecteurs inintelligents des feuilles de la basse démocratie parisienne, ne prit point le change : elle comprenait à merveille qu'en faisant l'unité de l'Italie, la France avait préparé celle de l'Allemagne, et, avec M. Thiers, elle voyait dans un prochain avenir nos alliés de Solferino, oublieux de ce qu'ils devaient à la France, s'allier contre nous aux Allemands de la confédération du Nord, qui, renfermant déjà 29 millions d'âmes,

manifestaient l'espoir d'en compter un jour cinquante!

Malgré l'optimisme persévérant de la presse officieuse, la France, d'instinct, se sentait amoindrie et menacée : elle ne comprenait pas qu'en haine des traités de 1815, qui avaient été la conséquence fatale du retour de l'île d'Elbe, on eût accepté d'autres traités encore plus désastreux puisqu'ils remplaçaient l'ancienne Confédération germanique, composée de petits États sans unité, sans action, par une nouvelle confédération dont toutes les forces allaient être concentrées dans les mains d'une nation dont les frontières touchaient aux nôtres et qui venait de conquérir quinze millions d'habitants. Le cabinet des Tuileries, cela n'est point contestable, était loin de s'attendre au désastre de l'armée autrichienne, de cette armée naguère si vaillante, si solide devant les Français en Italie. Entre les deux belligérants, il espérait probablement se poser en médiateur et, de la sorte, obtenir pacifiquement les compensations territoriales que M. de Bismarck avait, disait-on, laissées entrevoir à Biarritz. Et, en effet, comment sans cela s'expliquer l'étrange confiance du gouvernement français, ne songeant même pas à former un corps d'observation dans le voisinage de la frontière? Quoi qu'il en soit, les événements accomplis furent considérés, dans tout le pays, comme une immense déception; et dès lors les esprits éclairés conçurent les plus vives inquiétudes pour l'avenir. La France savait maintenant à quoi s'en tenir sur la valeur des célèbres paroles : « l'empire, c'est la paix! » Et après les récents événements il y avait tout lieu de craindre que Napoléon III, dans l'intérêt

de sa dynastie, ne recherchât toutes les occasions d'obtenir une revanche.

On assure que M. Drouyn de Lhuys avait décidé l'empereur à présenter au cabinet de Berlin, avant l'ouverture du parlement prussien, une demande formelle de rectification de nos frontières de l'est, par suite de laquelle la France devait recouvrer Philippeville, Marienbourg, Landau et Sarrelouis. Qu'y avait-il de vrai dans ces bruits? Les amis de l'ancien ministre des affaires étrangères prétendent qu'après avoir préparé, dans le sens qu'on vient d'indiquer, une note énergique, dont la rédaction avait été approuvée par l'empereur, M. Drouyn de Lhuys fut avisé par M. de Goltz, le lendemain ou le surlendemain, que Sa Majesté s'était rendue aux représentations de l'embassadeur prussien et se tenait pour satisfaite. La retraite de M. Drouyn de Lhuys parut confirmer ces récits. A peu de jours de là (14 septembre) paraissait, sous la signature de M. de Lavalette, ministre de l'intérieur et chargé par intérim du portefeuille des affaires étrangères, une circulaire qu'en dehors de certains publicistes parisiens et de la coterie prusso-italienne, tout le monde, en France, caractérisa par ces mots sanglants : « Battus et contents ! »

Les grands journaux et les revues, qui n'avaient cessé jusqu'alors de célébrer le double avénement de l'unité italienne et de l'unité allemande, accueillirent naturellement avec faveur la pièce attribuée au marquis de Lavalette. Elle avait, disaient-ils, le grand mérite « de définir avec netteté la politique qu'allait adopter le gouvernement ». — Sans doute, on voulait bien le reconnaître, la théorie

des *grandes agglomérations*, préconisée dans la circulaire et qui acceptait l'annexion des États secondaires, pouvait inquiéter quelques esprits timides; mais la transformation de l'Allemagne ne devait inspirer aucune crainte à qui savait observer et réfléchir. La coalition des trois cours du Nord n'existait plus. Le principe nouveau, qui allait régir l'Europe, c'était *la liberté des alliances*. Toutes les grandes puissances étaient rendues les unes et les autres à la plénitude de leur indépendance, au développement régulier de leurs destinées! La Prusse agrandie, libre désormais de toute solidarité, assurerait l'indépendance de l'Allemagne. *La France n'en devait prendre aucun ombrage*. Fière de son admirable unité, de *sa nationalité indestructible*, elle ne devait point regretter l'œuvre qui venait de s'accomplir... En imitant la France, l'Allemagne faisait un pas qui la rapprochait, bien loin de l'éloigner de nous..! Par quelle réaction singulière du passé contre l'avenir, l'opinion publique verrait-elle non des alliés mais des ennemis dans des nations affranchies comme nous d'un joug insupportable...? Napoléon III n'admettait pas que la grandeur d'un pays dépendît de l'affaiblissement des peuples qui l'entourent... En cela, il obéissait à des convictions anciennes et *aux traditions de sa race !*

Ainsi, l'Autriche à peu près anéantie, la Prusse investie du commandement des forces militaires d'une grande partie de l'Allemagne, l'Italie prêtant son concours aux ambitieuses visées de Guillaume Ier, rien de tout cela, on l'affirmait, ne de-

vait inquiéter la France; elle devait, au contraire, *monter au Capitole pour rendre grâce aux dieux !*

Néanmoins, après avoir établi qu'une Allemagne plus fortement constituée, plus homogène, loin d'être un péril pour l'Europe, offrait, au contraire, *une garantie pour la paix du continent*, la circulaire, au grand ébahissement du pays, annonçait qu'il y avait *nécessité*, pour la défense de notre territoire, de « *perfectionner sans délai notre organisation militaire !* »

Une telle déclaration en face « de nations affranchies, dirigées par des principes qui sont les nôtres, animées des sentiments de progrès, qui forment le lien pacifique des sociétés modernes », une telle déclaration, disons-nous, était faite assurément pour inspirer plus d'un doute sur l'universelle confraternité des nations agrandies. Mais les journaux officieux se flattaient d'avoir rétabli solidement la confiance en appelant l'attention de la France sur cette étrange conclusion de la circulaire du marquis de Lavalette :

« En résumé, du point de vue élevé où le gouvernement impérial considère les destinées de l'Europe, l'*horizon lui paraît dégagé d'éventualités menaçantes*... Des problèmes redoutables... ont reçu leur solution naturelle... sans le secours dangereux des passions révolutionnaires.

« Une paix qui reposera sur de pareilles bases sera *une paix durable.*

« Quant à la France, de quelque côté qu'elle porte ses regards, elle n'aperçoit rien qui puisse troubler sa marche ou troubler sa prospérité... Appuyée sur son imposante unité, avec son génie

qui rayonne partout, avec ses trésors et son crédit qui fécondent l'Europe, avec ses forces militaires développées..... elle apparaît non moins grande, elle demeurera non moins respectée! (1) »

XVI

Tandis que le cabinet des Tuileries, avant même l'arrivée du nouveau ministre des affaires étrangères à Paris, se hâtait ainsi de justifier, auprès de la France encore plus qu'aux yeux de l'étranger, l'étrange attitude qu'il avait gardée au milieu d'événements si graves, en Italie le prince Napoléon négociait pour que les troupes de Victor-Emmanuel, répandues dans le pays de Trente, se retirassent derrière le Tagliamento. Le 11 août, l'armistice était signé, et peu de semaines plus tard le général Lebœuf, accompagné d'un certain nombre de commissaires italiens, arrivait à Venise, dont les populations, « rendues à elles-mêmes, allaient pouvoir exprimer librement, par le suffrage universel, leurs vœux au sujet de l'annexion de la Vénétie au royaume d'Italie (19 octobre). »

XVII

Cependant, le temps fixé dans le traité du 15 septembre pour l'évacuation de Rome par les troupes françaises s'approchait rapidement. Au moment où ce départ allait s'effectuer, une anxiété profonde

(1) Voir à l'Appendice, dans son entier, cette inqualifiable circulaire.

s'empara des cœurs catholiques : l'un des évêques de France les plus connus par le talent et par le courage, monseigneur Dupanloup, crut devoir dénonçer, dans une brochure intitulée *l'Athéisme et le péril social*, la guerre que la révolution, tout en protestant de son respect pour l'autorité spirituelle du vicaire de Jésus-Christ, préparait contre le christianisme et contre la société. Mais le gouvernement, confiant dans les assurances et dans les promesses de M. Ricasoli et de M. Visconti-Venosta, passa outre. Le 11 décembre 1866, notre armée d'occupation était remplacée, dans les États du saint siége, par les zouaves pontificaux et par la légion d'Antibes. Les publicistes officieux, aussi bien que les adversaires du pouvoir temporel, se moquèrent aussi spirituellement qu'ils purent des prévisions toujours démenties des pessimistes *cléricaux*. Rome, affirmaient-ils, allait vivre en paix avec Florence, sous la protection de la France délivrée désormais d'une intervention qui pesait sur elle depuis dix-huit années !

Malheureusement l'avenir en devait décider autrement.

A peine Rome venait-elle d'être évacuée, qu'au Mexique l'ordre arrivait à nos troupes de se préparer à rentrer en France. La guerre civile qui avait désolé les États-Unis venait de se terminer : le cabinet de Washington, délivré des périls sous lesquels avait failli succomber la république, se plaignait en termes assez peu diplomatiques que dans le voisinage de ses frontières une armée française combattit pour remplacer un gouvernement républicain par un gou-

vernement monarchique. Il fallait donc ou se retirer ou affronter un conflit contre d'anciens alliés de la France. Napoléon III fut obligé, malgré les promesses faites à l'empereur Maximilien, d'annoncer le rappel de nos troupes, dans son discours d'ouverture de la session de 1866. Le baron Saillard avait été chargé de porter à Mexico la nouvelle de cette résolution irrévocable. L'évacuation devait se faire en trois détachements. Le premier s'embarquerait en novembre 1866, le second en mars 1867, et le dernier en novembre de la même année.

Comme il était facile de le prévoir, la nouvelle répandue du prochain départ de l'armée française remit les armes aux mains de dissidents, qu'on croyait découragés. Les territoires abandonnés par nos soldats furent immédiatement occupés par des bandes nombreuses d'insurgés. Il fallut renoncer, sous peine de compromettre la sûreté de nos troupes, au mode d'évacuation successive arrêté par le gouvernement. Il était évident en effet que les Français partis l'empire mexicain s'écroulerait. On n'en doutait pas à Mexico, et voilà pourquoi l'impératrice Charlotte vint à Saint-Cloud supplier Napoléon III de ne point abandonner l'empereur son époux à des périls certains. La situation s'empirait tellement, de jour en jour, que le général Castelnau, aide de camp de l'empereur, reçut la mission d'aller à Mexico même éclairer complétement l'infortuné Maximilien sur la suprême gravité de la situation. Le prince ne ferma point l'oreille aux avertissements du général. Il eut même, un instant, la pensée d'abdiquer; déjà il s'était mis en route pour

gagner Orizaba, lorsqu'un faux point d'honneur le ramena dans sa capitale, pour recommencer seul une lutte absolument impossible. Nous dirons ailleurs quelle terrible catastrophe fut la conséquence de cette résolution désespérée.

XVIII

Chez nos voisins les Belges, l'année 1864 s'ouvrit par une succession de crises ministérielles, dont le dénouement était sans exemple dans les annales parlementaires de la Belgique. Pendant plus de dix mois le pays resta sans gouvernement, dirigé par des ministres démissionnaires, qui, laissant à leurs futurs successeurs la tâche de présenter les budgets, se bornaient à demander aux chambres des crédits provisoires. Le succès des candidats catholiques à Bruges ayant réduit la majorité parlementaire à deux voix dans la chambre des députés, à huit dans le sénat, le cabinet Rogier crut devoir donner sa démission. Les députés de la droite accueillirent avec joie cette résolution; mais, pour conquérir la majorité dans le parlement il eût fallu recourir à une dissolution, dont les résultats n'étaient rien moins que certains. De là de graves perplexités. MM. de Theux et Dechamps, mandés à deux reprises par le roi, déclinèrent l'offre du pouvoir. Le parti catholique dut borner toute son action à prolonger la situation provisoire du ministère jusqu'à l'époque fixée pour le renouvellement partiel des chambres.

Cependant, la droite avait soumis au roi Léopold un

programme très-libéral, qui réclamait l'abaissement du cens électoral, une certaine restriction de la prérogative royale dans la nomination des bourgmestres, la décentralisation administrative, l'extension des pouvoirs provinciaux et communaux, enfin la diminution des impôts et le libre échange. Mais le parti prétendu libéral trouva *téméraires* ces revendications, et le roi, naturellement, s'empressa de les rejeter. Après cet échec de la droite, l'ancien cabinet retira sa démission et reprit la gestion régulière des affaires.

La crise ministérielle semblait terminée, lorsque, le 1er juillet, au milieu d'une paisible discussion sur les travaux publics, M. Dumortier se leva pour donner lecture d'un manifeste d'abstention, arrêté chez M. de Mérode entre les membres de la droite. Il y était déclaré que, tout en allouant un crédit provisoire au ministère des travaux publics, pour gérer son département jusqu'aux nouvelles élections, la droite s'abstiendrait non-seulement de tout vote mais même de toute délibération, en quittant la salle des séances. Voici quel était le motif de cette retraite : un projet de loi venait d'être présenté par M. Orts. Ce projet, approuvé par le gouvernement, avait pour but de mettre la représentation nationale en rapport avec l'accroissement de la population. Dans ce but, on augmentait de six le nombre des députés et de trois celui des sénateurs. Or, la droite trouvait, et non sans raison, que la mesure n'était ni constitutionnelle ni loyale. Le cabinet ne céda point; mais les récalcitrants persistèrent dans leur décision, et pendant six jours de suite la chambre ne se trouva pas en nombre pour délibérer!

Heureusement, la session devait être close le 13 juillet. Dès le 17 paraissait au *Moniteur* un arrêté royal, qui prononçait la dissolution de la chambre des représentants et fixait au 11 août les nouvelles élections.

La lutte, comme on devait s'y attendre, fut des plus acharnées. Catholiques et libéraux y prodiguèrent les discours, les brochures, les pamphlets. La majorité libérale s'accrut de dix voix, et ce fut pour le cabinet une sorte de triomphe. Durant cette même session du parlement belge, la discussion du budget de la guerre fut l'occasion d'un débat des plus intéressant entre un homme de talent, M. Coomans, et le général Chazal, ministre de la guerre. Ce dernier eut à défendre, contre son adversaire, l'existence même des *armées permanentes*, dont il était de mode dès lors de contester l'utilité. Il est probable que les événements ultérieurs auront guéri l'honorable député belge de ses préjugés antimilitaires.

Une brochure remarquable de M. A. Dechamp, sur la situation assez difficile où se trouvait la Belgique, entre la France et l'Allemagne, occupa vivement l'opinion publique chez nos voisins, pendant les derniers mois de l'année 1864.

La session législative de 1865-1866 offrit peu d'intérêt, mais elle se termina par une catastrophe depuis longtemps prévue, la mort du Roi Léopold, après trente-cinq années de règne. Cet événement excita dans le pays une douleur universelle : tous les partis, pleins de reconnaissance pour l'homme qui avait tant fait pour la prospérité nationale, s'empressèrent

de se ranger autour du trône de son fils. Le jeune roi se montra digne de cette espèce de consécration de sa royauté, par la noblesse de son attitude comme par la franchise de ses déclarations. Voici le discours qu'il prononça, le 17 décembre 1865, en prêtant le serment constitutionnel devant les chambres rassemblées :

« Messieurs, la Belgique a comme moi perdu un père. L'hommage si unanime que la nation rend à sa mémoire répond dignement aux sentiments qu'elle lui a voués pendant sa vie. J'en suis aussi touché que reconnaissant. L'Europe elle-même n'est pas restée indifférente à ce deuil. Les souverains et les princes étrangers ont voulu prendre part aux derniers honneurs rendus à celui qu'ils avaient placé si haut dans leur confiance et dans leur amitié......

« Succédant aujourd'hui à un père si honoré de son vivant, mon premier engagement devant les élus de la nation est de suivre religieusement les préceptes et les exemples que sa sagesse m'a légués. Si je ne promets à la Belgique ni un grand règne comme celui qui a fondé son indépendance, ni un grand roi comme celui que nous pleurons, je lui promets du moins un roi, belge de cœur et d'âme, dont la vie entière lui appartient.

« Premier roi des Belges à qui la Belgique ait donné le jour, je me suis depuis mon enfance associé à toutes les patriotiques émotions de mon pays..... Comme lui, j'aime ces grandes institutions qui garantissent l'ordre en même temps que la liberté et sont la base la plus solide du trône.

« .... En montant sur le trône, mon père disait aux Belges : « Mon cœur ne connaît d'autre ambition que celle de vous voir heureux. »

« Ces paroles, que son règne entier a justifiées, je ne crains pas de les répéter à mon tour.

« Dieu a daigné exaucer les vœux qu'elles exprimaient. Puisse-t-il l'entendre encore, et me rendre le digne successeur de mon père, et, je le lui demande du fond de mon cœur, continuer à protéger notre chère Belgique ! »

Ce langage, empreint de tant de piété filiale, d'amour du bien et de respect pour les institutions nationales, conquit tous les cœurs au jeune roi. Et cependant, vers ce temps-là, des journaux français (*officieux*, cela va sans dire) remirent sur le tapis la, bien entendu, thèse de la réunion de la Belgique à la France. C'était en vertu du système des *nationalités* et de la théorie non moins fausse des *grandes agglomérations*. Mais le gouvernement français ne jugea pas prudent de tenter l'aventure : pour le présent, tout projet d'annexion nouvelle fut écarté.

L'année 1866, pendant laquelle de si graves événements militaires agitèrent l'Europe, s'écoula en Belgique dans un calme relatif. Deux faits accomplis au Mexique vinrent toutefois jeter un peu d'agitation dans les esprits. La mission belge, envoyée à Mexico pour annoncer à l'empereur Maximilien l'avénement de Léopold II au trône, fut attaquée par une guerilla mexicaine, et l'un de ses membres, M. le baron Huart, reçut un coup mortel au milieu de plusieurs de ses compagnons, grièvement blessés. Quelques semaines plus

tard, à Jamaculpan, une partie de la légion belge, attirée dans une embuscade, avait à soutenir contre des forces nombreuses un combat inégal, et, après une lutte héroïque, elle perdait plus d'un tiers de ses soldats. Le retour à Bruxelles de l'impératrice Charlotte, dont la raison n'avait pu résister à tant d'anxiétés et de douleurs, excita dans la population la plus sympathique émotion. Puis éclatèrent des grèves d'ouvriers, qui, prenant le caractère d'émeute, ensanglantèrent pendant plusieurs jours, les districts de Charleroi. Après quelques incidents de moindre importance, tels, par exemple, que le congrès de Malines, où se firent entendre Mgr Dupanloup, le père Hyacinthe, M. le comte de Falloux et M. Augustin Cochin, l'année se termina par une petite crise ministérielle, qui amena la retraite de M. Rogier, ministre des affaires étrangères.

Le mariage du comte de Flandre avec une princesse allemande, la visite des volontaires anglais en Belgique, celle de Léopold II à Paris, pendant l'exposition universelle, firent diversion chez nos voisins aux lugubres souvenirs du choléra, récemment disparu.

Pendant les deux années dont nous venons d'esquisser l'histoire, plusieurs travaux très-importants pour le commerce et l'industrie furent exécutés par ordre du gouvernement belge. Et d'abord le barrage de l'Escaut. On craignait que ce barrage ne contribuât à l'envasement de la partie orientale du fleuve. De là de longues discussions entre les deux cabinets de la Haye et de Bruxelles, discussions qui aboutirent à l'arbitrage de trois commissaires nommés par

la France, l'Angleterre et la Prusse. Quatre millions furent votés par les chambres, le 3 mai 1866, pour compléter les travaux commencés, travaux dont le résultat principal devait être de faire disparaître des causes d'insalubrité depuis bien longtemps constatées à Bruxelles.

Deux autres mesures, dont le commerce belge a reconnu l'importance, ont signalé les années 1866 et 1867. Une réforme postale, élevant de 10 à 15 grammes le poids des lettres soumises à un simple affranchissement, a été inaugurée, et en même temps des facilités plus grandes ont été offertes aux expéditeurs pour le transport des articles d'argent et des valeurs diverses. En second lieu, le tarif pour le transport des voyageurs par chemin de fer a été diminué. Ce tarif ne s'appliquait naturellement qu'aux voix ferrées appartenant à l'État; mais il ne tarda point à être accepté par les compagnies du Grand Central belge, du Centre, de Lierre à Turnhout et de Gand à Bruges. Aussi, tandis qu'en France le prix des places est très-élevé sur toutes les lignes, en Belgique, le voyageur peut se rendre d'Ostende à Verviers, l'un des plus longs parcours dans l'intérieur du pays, pour la somme minime de 8 s. 75 en premières, et de 6 s. 10 en secondes, dans les trains *express* (1)!

On le voit donc, la petite monarchie libérale de Belgique n'a rien à envier aux grands États qui l'avoisinent et songent peut-être à l'absorber. Dans les lettres et dans les arts, comme dans tout le reste,

(1) Dans l'ancien tarif les premières coûtaient 24 s. 20 et les secondes 18 s. 20. La diminution était donc des deux tiers!

les Belges ne restent point en arrière. Leurs publications historiques témoignent d'un grand zèle pour l'érudition et d'une conscience digne des plus grands éloges. Les *Essais sur l'histoire des derniers siècles*, par M. Van-Praët, l'ancien ministre de Léopold Ier, méritent de fixer l'attention des érudits. L'*Histoire de la révolution des Pays-Bas sous Philippe II*, par M. Juste, le livre de M. Heine sur Charles-Quint, ne sont pas non plus, tant s'en faut, des ouvrages ordinaires.

L'exposition triennale des beaux-arts à Bruxelles, en 1866, a prouvé que les peintres nationaux n'ont pas perdu les traditions de leurs illustres devanciers. *La lecture de la sentence de mort aux comtes d'Egmont et de Horn* est une toile qui honore singulièrement le nom de M. Gallait. D'autres artistes belges, les Clays, les Stevens, etc., se sont fait aussi remarquer par des œuvres d'un mérite incontestable, et c'est pour nous un devoir de rappeler ici que l'un d'eux, M. Leys, a obtenu la grande médaille d'honneur à l'exposition universelle de Paris.

XIX

La Suisse, ce noble petit pays de tous temps aimé par la France, a joui d'un calme profond pendant les années 1864-1865. En paix avec tous ses voisins, elle a efficacement travaillé au développement de sa prospérité nationale. Successivement elle a conclu des traités de commerce avec la France, d'abord, puis avec le Japon et les îles d'Hawaï.

On s'est étonné, on a même plaisanté des dépenses faites par la Confédération helvétique pour établir un consulat au Japon. La petite république, qui se complaît aux expéditions aventureuses, n'a eu souci ni des critiques ni des railleries, et aujourd'hui, assure-t-on, les produits de la Suisse se montrent dans tous les marchés japonais.

Malheureusement, la république helvétique n'est pas plus que les autres à l'abri des violences du radicalisme. En septembre 1865, Genève, qui se disposait à célébrer le cinquantième anniversaire de son entrée dans la confédération, a vu ses rues ensanglantées par une émeute.

Malgré trois verdicts successifs du suffrage universel contre lui, M. James Fazy, le chef des radicaux génevois, n'avait pu se résigner à la perte de son autorité dictatoriale. Appuyé par un journal dont tous les rédacteurs, réfugiés politiques, étaient des hommes de passion et de ressentiment, M. Fazy faisait depuis longtemps une guerre acharnée aux membres du grand-conseil. Toutefois, l'opposition de ces messieurs se bornait à certaines déclarations terroristes, qu'on ne prenait point au sérieux, lorsque la nomination de M. Challet-Venel au conseil fédéral rendit vacant un emploi de conseiller d'État. C'était pour M. James Fazy une occasion favorable de reprendre ses fonctions, et il la saisit avec d'autant plus d'empressement que la banque suisse, dont il était l'un des principaux directeurs, avait naguère manifesté l'intention de lui faire rendre ses comptes. On convoqua donc le ban et l'arrière-ban du parti radical,

dont tous les membres, avec leur ponctualité habituelle, accoururent au rendez-vous. Mais, en dépit de leurs efforts, M. Arthur Chenevière, homme de bien, financier de talent, obtint 300 voix de majorité. Les radicaux, furieux de leur échec, déclarèrent, sans alléguer aucun motif, que l'élection était nulle. A cette nouvelle, les libéraux coururent à la place du Molard, où se tiennent, de temps immémorial, les assemblées populaires. On rédigea d'énergiques protestations, on les porta à l'hôtel de ville, et l'élection, reconnue légale, fut proclamée par le président du conseil d'État. Le cortége, ou pour parler le vieux langage local, la *proclamation,* avait atteint la rive droite du Rhône, lorsqu'une troupe armée s'avança et fit feu, à deux reprises, sur la foule joyeuse. Plusieurs citoyens ayant été tués ou blessés, on sonna le tocsin; le peuple courut aux armes, et les émeutiers durent rendre leurs fusils. Mais comme ils comptaient à Berne plus d'un protecteur parmi les conseillers fédéraux, ils obtinrent d'être mis en liberté sous caution. M. Fazy, qui avait cherché un refuge en France, revint, plein de confiance, prendre part à de nouvelles élections où cependant il fut encore une fois battu. Au mois de décembre suivant, les assises fédérales s'ouvrirent à Genève. Les dépositions des témoins contre certains radicaux pris les armes à la main, furent accablantes; les violences, les meurtres qu'ils avaient commis étaient patents. D'un autre côté, l'intervention personnelle de M. Fazy ressortait de tous les témoignages. Mais, comme les accusés fraternisaient, hors de la salle, avec une partie des

membres du jury, le procès se termina naturellement par un acquittement général. Cette inqualifiable faiblesse du conseil fédéral devant les excès révolutionnaires affaiblit la considération dont jouissaient les membres de l'Assemblée et dans les esprits pénétra la pensée que les magistrats ne remplissant plus leur devoir, il serait désormais nécessaire d'intervenir soi-même par la force. Les libéraux, après le procès, n'en devinrent, du reste, que plus influents, tandis que l'impunité assurée aux radicaux les rendit encore plus odieux à la population génevoise.

Bâle-campagne est, on le sait, le théâtre d'une déplorable anarchie démagogique. M. Rolle, le président de son conseil d'État, y exerce une dictature à peu près absolue. On l'a vu, par exemple, supprimer le notariat par un simple décret que le conseil fédéral a été forcé de casser. Dans ce canton, le despotisme s'exerce brutalement, au nom de la liberté, et l'opinion publique, dégradée, avilie, n'a plus assez de puissance morale pour réagir. Le pouvoir fédéral, il est vrai, intervient quelquefois, mais c'est presque toujours sans résultat, et cela s'explique facilement : les Bâlois savent très-bien que le radicalisme a des partisans dans le conseil, et ils se souviennent de son inique partialité en faveur des émeutiers de Genève !

Le canton de Berne n'est pas non plus à l'abri des violences des radicaux ; les principes moraux s'y sont affaiblis d'une façon déplorable, et la statistique locale accuse un accroissement inquiétant du nombre des criminels. Le conseil cantonal voudrait bien accomplir certaines réformes indispensables ;

mais les démagogues s'y opposent, en entretenant les méfiances populaires contre le district jurassien, dont la population, en majorité catholique et française par le langage, résiste énergiquement aux influences bernoises.

En Suisse, comme ailleurs, c'est par l'audace que les radicaux, peu nombreux pourtant, parviennent à leurs fins. Il existe dans le pays des bourgeoisies riches, fortement constituées, capables de résister énergiquement aux tentatives des révolutionnaires; mais le recrutement de nouveaux bourgeois y est difficile, et les efforts tentés de ce côté n'aboutissent point partout.

Cependant à Saint-Gall, Lucerne, Argovie, Neufchâtel, les anciens partis, plus ou moins fusionnés, résistent. Zurich et Schaffouse sont paisibles et prospères. Bâle-ville a l'heureuse chance d'avoir échappé jusqu'ici à toute atteinte du radicalisme.

En 1865 les chambres fédérales ont mis en discussion la révision de la constitution helvétique, et ont arrêté de soumettre au peuple neuf articles, dont le principal était de faciliter l'établissement des Suisses dans tous les cantons et d'élargir sur plusieurs points la compétence fédérale. Mais, devant les tendances ambitieuses de certains chefs du radicalisme, l'esprit des cantons s'est ranimé, et, dès lors, toute proposition tendant à fortifier le pouvoir central a rencontré une invincible opposition.

La paix rétablie aux États-Unis d'Amérique s'est fait ressentir heureusement dans la Confédération Helvétique. C'est, en effet, de l'autre côté de l'Atlan-

tique qu'existent les principaux débouchés des cantons industriels. Après la Hollande et les villes anséatiques, la Suisse, on l'a constaté au congrès statistique de Paris, est, relativement à sa population, le pays du monde qui développe le plus son commerce extérieur.

Durant les années 1866 et 1867 la république helvétique n'a été le théâtre d'aucun mouvement révolutionnaire. Toutefois, des symptômes inquiétants pour la paix publique se montrent çà et là. Excités par des républicains français, les démocrates suisses attaquent à outrance la forme représentative sur laquelle reposent toutes les constitutions du pays. Le temps est venu, disent-ils, où le peuple doit régner et gouverner ; et pour qu'il en soit ainsi il faut que toute loi émane de lui, que les décisions du corps législatif soient soumises à son *veto*. Ce système, praticable dans de très-petites localités, rencontrerait d'insurmontables obstacles dans des lieux où peuvent se rassembler 20, 25, 30,000 électeurs. Là, l'expérience l'a démontré, il n'y a point de délibération possible. Mais les agitateurs s'inquiètent peu de l'impossible : satisfaire des ambitions effrénées ; s'emparer, ne fût-ce que pour quelques jours, de la dictature, voilà leur but ; le reste importe peu. Depuis un certain nombre d'années l'influence de ces *boute-feux* n'était plus, à beaucoup près, aussi grande : leurs fautes et leurs excès les avaient rendus odieux, et sous le titre de libéraux indépendants s'était formé un parti de conciliation, composé de radicaux et de conservateurs modérés. Ce parti, dans le renouvellement du grand conseil et du conseil d'État dans le canton de Vaud, a

exercé une influence salutaire : les voix se sont partagées de telle sorte que ni radicaux ni libéraux indépendants n'ont obtenu de majorité prononcée ; et delà une sorte d'exclusion de toute mesure extrême. Mais les socialistes sont arrivés, et ils ont acquis le concours de deux associations internationales d'ouvriers dont les chefs ont choisi la Suisse pour le centre de leurs machinations révolutionnaires. L'action perturbatrice de ces agitateurs étrangers n'a point tardé à se faire sentir. A Zurich, où le gouvernement, libéral et honnête, se montrait plein de sollicitude pour le bien-être et l'instruction du peuple, une sorte de tempête populaire éclata tout à coup, à la suite de la publication d'un absurde pamphlet, dont toutes les accusations avaient été démontrées calomnieuses, mais qui n'en continuait pas moins d'exercer sur le vulgaire la plus fatale influence. L'agitation grandissait tous les jours ; la multitude ayant demandé la révision de la constitution, elle fut votée à une grande majorité. Ce fut comme l'avénement d'une démagogie ouvrière et socialiste, organisée par des étrangers, dont les violences devaient bientôt effrayer l'Europe.

A Berne, le radicalisme a aussi réclamé le *veto* populaire et les autres conséquences de la démocratie absolue ; mais la jeunesse libérale y a conquis une influence qu'elle n'avait pas antérieurement, et le peuple s'est tenu pour satisfait après le renouvellement des conseils.

C'est à Bâle-Campagne, le canton démocratique par excellence, que sont tout particulièrement mises en pratique les théories de la démagogie internationale.

L'avenir apprendra quel avantage en peuvent retirer les populations. Déjà les discours prononcés au congrès de Lausanne et plus tard à celui de Genève ont fait connaître les projets de bouleversement universel audacieusement présentés par les coryphées de la révolution comme d'infaillibles moyens de fonder dans le monde la paix et le bonheur. Défis audacieux contre tous les gouvernements établis, déclamations insensées contre les capitalistes et contre ceux qui exploitent les classes laborieuses, attaques violentes contre la morale, la religion, le christianisme, négation formelle de l'existence de Dieu, tel fut le scandaleux spectacle auquel fut conviée la population génevoise. On prétend que M. Fazy lui-même dut protester contre les monstrueuses divagations de certains orateurs étrangers. Quant aux honnêtes citoyens de la cité, au sortir de l'avant-dernière séance du congrès ils convoquèrent une réunion populaire, où l'on décida que le lendemain, à l'ouverture de l'assemblée, tous les membres du bureau donneraient leur démission, afin de bien marquer que la cité repoussait énergiquement les hideuses doctrines des démagogues cosmopolites. Après cette protestation ferme et digne, Genève rentra dans son calme, profondément dégoûtée et des sytèmes et des actes de ses hôtes socialistes.

Vers le même temps, Fribourg, le Valais et le Jura bernois avaient à subir les attaques du radicalisme, toujours armé en guerre contre les institutions catholiques. Sept professeurs appartenant à cette communion furent renvoyés du collége de Sion, comme atteints et convaincus d'ultramontanisme. C'est ainsi

qu'en Suisse, comme ailleurs, on pratique la célèbre maxime : « L'Église libre dans l'État libre ! »

Au milieu de tant de troubles, les études ne sont point interrompues et le niveau intellectuel ne baisse pas, du moins dans les chefs-lieux des cantons helvétiques. Les villes de Bâle, Zurich, Berne, Lausanne, Genève, Neufchâtel sont toujours des foyers de lumières. Les conférenees, les cours gratuits, les séances littéraires et musicales s'y multiplient, comme par le passé. Les travaux scientifiques ne sont pas non plus négligés. Qui n'a entendu parler de la grande carte géologique de la Suisse et de l'admirable travail topographique auquel le général Dufour a consacré tant d'années de sa vie? Signalons aussi, pour n'être pas trop incomplet, les belles recherches de M. A. Favre sur la géologie de la Savoie, celles du docteur Pictet sur la paléontologie de la Suisse, les intéressantes publications de documents inédits faites par les sociétés d'histoire, et, enfin, les curieuses investigations relatives aux débris des âges primitifs qu'on trouve enfouis dans le sol des cavernes helvétiques.

XX

Pendant l'année 1864, l'Italie dut mettre un temps d'arrêt « à ses aspirations nationales vers Rome et vers Venise ». Le ministre des affaires étrangères de France, M. Drouyn de Lhuys, après la note imprudente du général Durando (1), avait exprimé le vœu « qu'à Turin, aussi bien qu'à Rome, on ne

(1) V. t. X.

prit aucune résolution ou qu'on ne fît aucune déclaration qui fût de nature à enchaîner l'avenir et à écarter les chances de conciliation. » De là dans la presse italienne et parmi les journalistes français de l'école cavourienne, des plaintes dont le cabinet Minghetti ne dut tenir aucun compte, « l'Italie ne pouvant compléter son unité sans le concours de la France ».

Du côté de la Vénétie les *Italianissimes* étaient condamnés à plus de réserve encore. L'Angleterre, qui ne demandait pas mieux que de voir Rome en proie à la révolution, ne permettait pas, néanmoins, qu'on usât des mêmes procédés contre l'Autriche. Le *Foreing-office*, afin de bien caractériser son opposition contre toute lutte dans l'Adriatique, avait déclaré qu'au besoin il y enverrait une escadre.

Dans cette situation, on ne peut plus délicate, le gouvernement français, oubliant, autant qu'il était possible, la promesse faite à l'Italie de la rendre libre des Alpes à l'Adriatique, revint à son rêve longtemps caressé d'un congrès, lequel cette fois serait non plus général, mais restreint.

Nous extrayons d'une dépêche de M. Visconti Venosta au chevalier Nigra, sous la date du 24 décembre 1865, les détails qui suivent sur le projet émané du cabinet des Tuileries : ... « La réunion ne pouvant plus avoir le caractère arbitral que l'empereur aurait voulu lui attribuer, le ministre impérial des affaires étrangères propose que les gouvernements qui ont accepté la première invitation de l'empereur s'entendent sur les moyens de réaliser ce projet...

« Le discours de l'empereur (Napoléon III) du 5 novembre et la lettre impériale constituent en effet tout un programme pour la pacification de l'Europe. Sans contester la valeur pratique des objections que ce projet a soulevées en Angleterre, nous croyons que les cabinets de Paris et de Londres, qui sont au fond d'accord sur la solution théorique des principales questions, auraient pu en donnant à cet accord une expression précise obtenir l'assentiment de tous les gouvernements dont les intérêts ne sont pas directement opposés aux progrès de la civilisation...,

« Le congrès restreint, M. Drouyn de Lhuys le reconnaît lui-même, n'aurait plus le même caractère. Cependant, puisque le gouvernement français pense qu'on peut encore arriver par ce moyen au but indiqué par l'empereur, nous n'hésitons pas à accepter cette nouvelle proposition. »

Dans la discussion engagée entre les cabinets de Londres et de Paris, relativement au congrès, on avait arrêté que les six questions suivantes composeraient le programme de la réunion internationale :

1° Le conflit polonais doit-il se prolonger?

2° Le Danemark doit-il rester en guerre avec l'Allemagne?

3° L'anarchie continuera-t-elle dans les Principautés danubiennes?

4° L'Italie et l'Autriche devront-elles rester éternellement face à face dans une attitude hostile?

5° L'occupation française à Rome se prolongera-t-elle indéfiniment?

6° Doit-on renoncer à l'espoir d'alléger les charges imposées à toutes les nations de l'Europe par des armements excessifs?

Mais, comme on s'y attendait dans toute l'Europe, la France exceptée, le projet de congrès restreint s'évanouit comme le précédent. On se rappelle que MM. Thouvenel et Billault avaient déclaré l'un au sénat, l'autre au corps législatif, d'abord, que l'occupation de Rome était une violation du droit des Romains, et, en second lieu, que la monarchie unitaire de Victor-Emmanuel était pour la Péninsule la plus grande garantie d'ordre et de paix. Or, après cette double déclaration, existait-il des raisons sérieuses pour compter sur une prochaine réconciliation entre Rome et Victor-Emmanuel, entre l'Autriche et l'Italie?

En ce qui concerne l'occupation de Rome par les Français, il est certain que toutes les parties intéressées l'avaient toujours considérée comme temporaire. En 1856, au congrès de Paris, le plénipotentiaire de Napoléon III avait hautement professé cette opinion. Elle était acceptée, d'un autre côté, par le saint-siége, qui vers la fin de 1859, avant l'expédition de Garibaldi en Sicile, avait réclamé lui-même l'évacuation des États romains. Lorsque cinq ans plus tard, et sans que l'opinion publique y eût été préparée par aucune communication, soit en France soit en Italie, les gouvernements des deux pays annoncèrent la convention du 15 septembre, la surprise, nous l'avons dit, fut générale. Les catholiques, même les plus modérés, y virent en ce qui

concerne le saint-siége une mise en demeure ou d'accepter telles et telles conditions politiques ou bien de se résigner à tomber; et par rapport à l'Italie une reconnaissance de son unité, plus formelle que par le passé, puisque, selon le mot de Napoléon III, cité par M. Pepoli à la chambre de Turin, « transférer la capitale à Florence, au centre de l'Italie, c'était affirmer l'unité italienne, et donner un corps à ce qui n'avait été qu'un rêve jusqu'alors ».

Les journaux français, hostiles pour la plupart à l'Église catholique, et qui semblaient obéir à un mot d'ordre venu de Turin, comme leurs confrères de la presse officieuse d'Italie obéissaient à la consigne donnée par les Tuileries, ne manquèrent pas de célébrer les avantages de la Convention.

L'Autriche, à laquelle ils accordaient naguère une force, une puissance depuis longtemps disparues, l'Autriche ne songerait plus désormais, disaient-ils, à tenter un coup de main contre l'Italie. En supposant d'ailleurs que Rome fût destinée à devenir la capitale de l'Italie, le fait ne pourrait s'accomplir que beaucoup plus tard, et du consentement de la France, dont le sang et les capitaux avaient été prodigués pour l'Italie. Laisser tomber un royaume fondé par nos armes, maintenu par notre argent et dont la reconnaissance nous était assurée, cela n'était pas possible! L'alliance des trois cours du Nord s'étant reformée contre nous, après les douloureux événements accomplis en Danemark et en Pologne, une alliance étroite entre la France et l'Italie était plus que jamais nécessaire. Quant aux dissentiments religieux, ils auraient un

terme dans un prochain avenir. Le pape, comprenant ses véritables intérêts, renoncerait à une théocratie décrépite, et l'établissement d'une municipalité laïque à Rome rendrait au souverain pontife son ancienne popularité!

Voilà ce que débitaient à Paris, dans les grands et les petits journaux, des publicistes d'estaminet !

En Italie, les chefs du parti radical, résolus à ne pas attendre la réussite d'un complot très-habilement ourdi, mais dont les résultats devaient se faire désirer trop longtemps, manifestèrent un mécontentement qui finit par gagner le populaire. Turin, *décapitalisé*, se révolta, le peuple courut aux armes, et l'émeute fut un instant maîtresse de la cité (1). Le ministère, qui se glorifiait, et non sans raison, d'avoir obtenu sur la France un grand succès diplomatique, fut renversé, et la convocation des chambres dut être retardée aussi bien que la translation de la capitale.

Le nouveau cabinet eut pour président le général de la Marmora.

La chambre s'empressa d'ouvrir, selon l'usage, une enquête sur les tristes journées de septembre. Le rapporteur, M. Ara, devait lire devant ses collègues un réquisitoire des plus violents. Mais M. Lanza, ministre de l'intérieur, fit comprendre le danger d'une telle lecture, et pour calmer les esprits il crut devoir annonçer, avant toute discussion, les

(1) Suivant les évaluations officielles, il y eut dans les trois journées des 21, 22 et 27 septembre une centaine de morts et une trentaine de blessées.

compensations que devait obtenir Turin : on y ramènerait la cour de cassation établie à Milan depuis la conquête de la Lombardie; une somme de 22 millions serait votée en faveur des Turinois, dont par tous les moyens possibles on favoriserait l'industrie.

Dans les discussions du corps législatif, M. Boncompagni déclara qu'hostile d'abord à la convention du 15 septembre, il en était arrivé, après de mûres réflexions, à la conviction que les Français une fois sortis de Rome n'y rentreraient plus, et que cette ville, dans un avenir prochain, deviendrait la capitale de l'Italie.

Les débats du sénat sur le même sujet ne furent pas sans éclat. Quelques députés, d'une intelligence infiniment supérieure à celle des démocrates de la gauche *avancée*, osèrent soutenir qu'il importait peu que Rome devînt capitale, qu'il suffisait qu'elle fût proclamée *capitale d'honneur*, et que l'essentiel était une réconciliation sincère de la papauté avec l'Italie. Cette manière de voir fut soutenue avec un grand talent par M. d'Azeglio, dont l'opinion, assurait-on, était partagée par le roi. « Faites de Rome une ville italienne, s'écria l'illustre orateur, mais que Florence reste la capitale définitive du royaume! » Ces paroles produisirent une certaine impression, mais elles étaient trop sages pour prévaloir chez un peuple si profondément travaillé par l'esprit révolutionnaire.

La discussion que tout le monde redoutait sur les émeutes de Turin n'excita point de nouveaux troubles. Le Piémont, qui s'était flatté de rendre l'Italie piémontaise, finit par consentir à devenir italien.

Le 28 avril 1865 se termina la session législative. Les députés avant de se séparer adressèrent à la ville de Turin, où ils ne devaient plus siéger, les expressions d'une profonde sympathie. La fête anniversaire, ou jubilé de Dante, « le premier des patriotes italiens, » fut célébré à Florence avec une pompe extraordinaire. Le roi, le gouvernement, tous les hommes éminents de l'Italie y prirent part. Chaque ville voulut y participer, et Ravenne, où Dante avait été enseveli, retrouva précisément, quelques jours avant la fête, la sépulture et le corps du grand poëte, qu'on avait vainement cherchés jusqu'alors!

XXI

Nous avons fait connaître ailleurs le vif mécontentement du saint-siége en apprenant que, sans le consulter, la France et l'Italie avaient conclu la convention du 15 septembre.

Après avoir longtemps refusé d'exécuter pour son compte aucune des stipulations de ce fatal traité, le gouvernement romain finit cependant par se décider à s'occuper du règlement de sa dette avec l'Italie et de l'organisation de l'armée pontificale. Cette armée se composait, en 1865, de 9,000 hommes, et on résolut d'en augmenter l'effectif d'un tiers. Mais cet enrôlement, en dépit de la plus active propagande, se faisait très-lentement à Rome aussi bien qu'à l'étranger. Dès le 2 juin 1865 le cabinet de Florence avait protesté contre la formation de la légion d'Antibes. Cela ne parut pas suffisant : des agents

aribaldiens, avec ou sans l'assentiment des ministres taliens, reçurent la mission d'exciter à la désertion es légionnaires venus de l'étranger, et leurs efforts urent couronnés d'un tel succès que le gouvernement rançais, voyant les troupes papales se fondre chaque our, pour ainsi dire, dut envoyer à Rome le général Dumont, afin d'arrêter les progrès du mal.

Le général se mit à l'œuvre avec dévouement, et es paroles aux soldats pontificaux produisirent les lus heureux effets. Mais les ministres de Victor-Emmanuel, qui jamais n'avaient compris la con-ention du 15 septembre dans le même sens que I. Drouyn de Lhuys, firent voter par le parlement talien un ordre du jour motivé, qui demandait que la non-intervention *fût maintenue à tout prix* ». I. de Moustier, qui s'était mis très-vite au diapa-on de la politique impériale, nia sans vergogne la uission du général Dumont, ce qui naturellement mena M. Ratazzi à déclarer fièrement à M. de Ma-rret, l'ambassadeur de France à Florence, qu'il ne considérerait plus comme lié par la convention du 5 septembre si la France continuait à la violer avec peu de scrupule. Il y avait longtemps, du reste, — nul ne l'ignorait en Italie et même de l'autre côté es Alpes, — il y avait longtemps que le cabinet alien tolérait dans toute la péninsule la formation e comités insurrectionnels qui faisaient des enrôle-ients à ciel ouvert.

Cependant, il s'agissait de savoir quel parti prendrait aribaldi, dont on ne demandait pas mieux que d'ac-epter le concours s'il savait rester modéré, mais qui

serait infailliblement désavoué s'il prétendait agir à sa guise. Dans la dernière moitié de septembre, M. Ratazzi, qui, bien qu'au courant des projets arrêtés par les principaux chefs du parti de l'action, n'avait cependant voulu prendre aucune des précautions commandées par la prudence et par la loyauté, M. Ratazzi dut faire arrêter Garibaldi près d'Arezzo (à Asinalunga).

C'était presque la répétition de la désastreuse folie d'Aspromonte, et, chose lamentable, le chef des chemises rouges, enfermé dans la forteresse d'Alexandrie, y avait reçu les ovations des soldats chargés de le garder! M. Ratazzi n'en était pas à méconnaître la gravité d'une telle situation; mais il n'ignorait pas qu'un seul pas de Garibaldi sur le territoire pontifical serait comme le signal du départ de la flotte française pour Civita-Vecchia.

L'arrestation du héros populaire déchaîna sur toute l'Italie une véritable tempête de protestations.

Les municipalités, les journaux jetèrent feu et flammes. A Florence, nuit et jour retentissait le cri de *mort à Ratazzi!* Le ministre, effrayé, fut obligé de se cacher, et, comme l'émotion populaire ne se calmait pas, il prit le parti de laisser partir Garibaldi pour Caprera. Seulement, afin de colorer aux yeux de l'ambassadeur de France cet acte d'insigne couardise, l'homme d'État prétendit, contrairement à toute vérité, « que le prisonnier s'était presque engagé à ne plus quitter son île ».

En France, les tristes hommes d'État qui occupaient le pouvoir feignirent d'ajouter quelque foi à

cette déclaration. Mais Garibaldi, dont l'une des principales forces est de dire le plus ordinairement la vérité, crut devoir affirmer hautement qu'il n'avait subi aucune condition pour être mis en liberté.

C'était dire à ses amis : « Soyez prêts! bientôt je reviendrai! »

L'habile chargé d'affaires de l'Italie à Paris, M. Nigra, reçut de son ministre l'ordre d'aller faire connaître à Napoléon III, à Biarritz, la situation exceptionnellement grave où Rome se trouvait : une révolution était sur le point d'y éclater, prétendait-il, et l'Italie allait peut-être se trouver dans l'obligation d'intervenir pour sauver l'ordre public !

On assure qu'éclairé cette fois sur les desseins secrets du cabinet de Florence, l'empereur Napoléon répondit que, provoqué ou spontané, un soulèvement à Rome donnerait probablement lieu à des déterminations peu conformes à celles du ministère italien, mais qu'aucune mesure, nonobstant, ne serait prise sans entente préalable avec le gouvernement de Victor-Emmanuel (1).

Le cabinet des Tuileries put se convaincre bientôt que sa réserve n'était que trop fondée. En effet, Rome ne voyait éclater dans son enceinte aucune insurrection, et les quelques milliers d'hommes armés contre le pape se composaient exclusivement de garibaldiens recrutés hors des États romains et commandés par les députés Acearbi, Noicotera, Salomone et Menotti Garibaldi.

(1) Voir à l'*Appendice* la dépêche du 4 octobre.

Ces bandes assez mal organisées, et dont l'enthousiasme était tout factice, furent complétement battues à Bagnoria, à Acquapendente, à Montelibretti et à Nerola, par la légion d'Antibes et par les zouaves pontificaux, qui firent de nombreux prisonniers. Ces prisonniers, les autorités romaines ne manquèrent pas de le faire constater, appartenaient à d'autres provinces italiennes, et tout le monde savait que des officiers de l'armée régulière les avaient conduits, quelques semaines auparavant, aux gares des chemins de fer, en leur promettant de les rejoindre sans retard.

M. Ratazzi, le complice sinon l'instigateur de toutes ces machinations, avait promis de masser 40,000 hommes sur la frontière romaine; mais à peine en avait-il fait marcher dix ou douze mille, qui, choisis parmi les *frères et amis*, étaient tout disposés à faire cause commune avec les garibaldiens.

Cependant, comme le gouvernement français, sous la pression d'un certain nombre de députés catholiques, parlait hautement d'intervenir, M. Ratazzi finit par prendre frayeur et réclama l'appui de la Prusse. Depuis un certain temps, nous l'avons dit ailleurs, l'Italie, oublieuse de ce qu'elle devait à la France, se rapprochait de jour en jour de l'Allemagne, naguère si détestée, à ce point qu'un jour le prince Napoléon, si longtemps le favori des révolutionnaires de la péninsule, put voir l'enthousiasme populaire se détourner de sa personne pour se reporter sur celle d'un Hohenzollern ! Sadowa avait complétement fait oublier Magenta. Toutefois, le futur empereur d'Allemagne, que M. de Bismarck n'avait pas encore amené à pactiser

complétement avec la Révolution, refusa de faire alliance avec un roi dont Garibaldi était le principal lieutenant. Dans ces difficiles conjonctures, M. Ratazzi, à bout de voie, prit la résolution désespérée de faire entrer l'armée italienne sur le territoire pontifical, par les provinces napolitaines. Mais, au moment où les troupes allaient se mettre en marche, quelques amis particuliers du roi, effrayés des dangers auxquels on allait exposer sa couronne, obtinrent du prince un contre-ordre qui fit rétrograder les bataillons en marche pour occuper le patrimoine de saint Pierre. M. Ratazzi dut se retirer et faire place au général Cialdini auquel incombait la difficile mission d'empêcher la funeste politique de son prédécesseur de porter ses fruits.

A la nouvelle du changement de ministère, Napoléon III, sur la demande de Victor-Emmanuel, suspendit le départ de la flotte française. Mais Garibaldi, que M. Ratazzi faisait garder dans son île par sept navires de l'État, passa facilement à travers la flottille sur une petite embarcation. Le général se rendit à Florence, où Cialdini, qui n'avait pas encore pris possession du ministère, s'efforça vainement de le détourner de sa folle équipée. Le chef des chemises rouges avait pris, à l'avance, toutes ses dispositions, et il monta dans un train spécial, au milieu des *vivat* du populaire, qu'il venait de haranguer, sans que M. Ratazzi, ministre démissionnaire encore en fonctions, eût fait un pas pour le retenir (22 octobre).

La position de Cialdini n'était pas tenable, et il le comprit. Rappelés par Victor-Emmanuel, MM. Ra-

tazzi et Durando s'engagèrent à former un cabinet, mais à la condition que l'armée royale passerait la frontière. C'était franchir le Rubicon, et le prince ne le voulut pas permettre.

Le général Menabrea fut donc chargé de composer un nouveau cabinet. Le roi fit une proclamation au peuple, dans laquelle il déclarait que les mots *destruction du pouvoir temporel ne seraient jamais inscrits sur son drapeau.*

Pendant ce temps, Garibaldi pénétrait dans les États de l'Église, où vinrent le rejoindre ses partisans les plus dévoués. Le 25 octobre il attaquait à Monte Rotondo et forçait à la retraite quelques milliers de zouaves pontificaux, qui se reformèrent plus loin et opposèrent aux envahisseurs une résistance inattendue. Cela suffit pour donner à l'armée française le temps d'arriver.

Le 3 novembre les chemises rouges, qui se trouvaient à Mentana avec 6,000 hommes, y furent attaqués par 3,000 pontificaux et 2,000 Français commandés par le général de Polhès. Les garibaldiens résistèrent assez énergiquement pendant quatre heures, mais vers la fin du jour Mentana capitulait. Les insurgés perdirent 500 hommes et abandonnèrent au vainqueur 1,500 prisonniers. Quant à Garibaldi, désarmé par le général Ricotti, avec les débris de sa bande, il fut envoyé au fort Varignano, près de la Spezzia, d'où peu de temps après il put regagner Caprera.

Le combat de Mentana, comme on le prévoyait, excita la plus vive émotion dans toute l'Italie. Il y

eut à Milan, le 5 novembre, une sorte d'émeute, facilement réprimée.

Le général Menabrea, pour calmer les esprits, dut maintenir dans son programme et dans ses proclamations les célèbres paroles « aspirations nationales » auxquelles les *frementi* opposaient avec indignation le fameux *jamais* de M. Rouher.

XXII

L'une des chimères des hommes politiques de notre temps, c'est de s'imaginer que les institutions et les mœurs du passé ont disparu sans laisser de traces, comme ces navires qui sombrent au milieu de l'Océan. Dans cette pensée, on se place tranquillement au gouvernail, sans redouter aucune espèce de tempêtes. On oublie que dans les pays les plus bouleversés par les révolutions les idées anciennes ne s'effacent pas assez pour qu'on soit dispensé de les combattre ou de compter avec elles. La vieille Espagne en a fait de nos jours l'expérience. Mise presque subitement en possession de toutes les libertés constitutionnelles, elle a cru quelque temps à l'âge d'or; mais cette foi s'est évanouie au milieu de luttes à main armée, de crises financières, de tempêtes politiques de toutes sortes. Jamais pays n'a été travaillé de divisions plus profondes. En 1864 le duc de la Victoire était encore le chef le plus influent du parti progressif; mais dans le parlement deux collègues plus jeunes et plus actifs travaillaient à supplanter le général : c'étaient MM. Olozaga et Prim. Au-dessous

s'agitait le jeune parti démocratique, remuant, audacieux et sachant suppléer au petit nombre par l'énergie et l'activité.

Le parti conservateur, qui comptait dans ses rangs un grand nombre d'hommes riches, puissants, aurait pu prendre une excellente position entre les deux gauches. Mais en Espagne, comme ailleurs, les honnêtes gens sont toujours divisés : nulle cohésion n'existait entre les absolutistes catholiques, dont le chef était M. Nocedal, et les modérés de l'école dite *historique*.

Après la chute du cabinet O'Donnel, auquel on reprochait, non sans raison, de n'avoir rien fait, rien préparé pendant cinq ans, trois ministères se succédèrent en moins de seize mois : ministères de Miraflorès, d'Arragola et de Mon.

L'administration du marquis de Miraflorès ne dura pas une année, et son successeur, M. Arrazola, le chef du parti modéré *historique*, ne conserva son portefeuille que peu de jours. M. Mon, croyait-on, devait rester plus longtemps au pouvoir; mais au bout de six mois il faisait place au maréchal Narvaez, auquel étaient associés cinq anciens présidents du conseil.

Une double tâche incombait au nouveau cabinet : exécuter ce qu'O'Donnel s'était borné à préparer, faire prédominer une politique vraiment libérale et modérée.

La question de Saint-Domingue fut une des premières qui s'imposa.

Les hommes d'État espagnols n'avaient point échappé à l'espèce d'épidémie d'annexion qui de

l'Italie s'était répandue sur l'Europe entière. Un jour O'Donnel vint déclarer que la partie de l'île de Saint-Domingue connue sous le nom de *république dominicaine* était réincorporée à la monarchie. Bien que cette occupation se fût accomplie, disait-on, d'après le vœu unanime des populations, peu de mois ne s'étaient pas écoulés qu'une formidable insurrection éclatait dans le pays. Pour la réprimer on ne recula point devant d'immenses sacrifices : de nombreux vaisseaux chargés de troupes furent expédiés : on envoya les meilleurs généraux combattre les rebelles; mais ces derniers avaient pour auxiliaires des montagnes, des forêts et surtout l'insalubrité du climat. Le sang et l'or de l'Espagne furent donc en vain prodigués. Un seul parti parut alors raisonnable aux ministres : ce fut d'avouer franchement qu'on s'était trompé et de rappeler immédiatement l'expédition. Narvaez et ses collègues étaient tous d'accord sur ce point, mais, dans un pays comme l'Espagne, essayer de faire accepter une telle retraite par l'opinion publique était chose aussi dangereuse que difficile.

D'un autre côté, deux questions de politique étrangère préoccupaient vivement le cabinet : d'abord, on lui reprochait de n'avoir pas encore reconnu l'Italie. Or, devait-il, comme l'y incitait le parti révolutionnaire, sacrifier, à Naples et ailleurs, d'importants intérêts dynastiques, et renoncer à sauvegarder des intérêts religieux encore plus sérieux à Rome? En France comme en Angleterre, c'était les principaux journaux qui demandaient incessamment que le cabinet cessât d'entretenir un ambassadeur auprès de

François II, puisque la Russie elle-même avait franchement reconnu le royaume d'Italie.

En second lieu, sur les côtes de l'océan Pacifique, un conflit s'était produit entre l'Espagne et l'une de ses anciennes colonies. Quelques Basques établis au Pérou ayant été maltraités, un *commissaire royal* y fut envoyé pour obtenir réparation. Mais le fonctionnaire dépassa ses instructions, et commit la faute de faire occuper, à titre de *revendication*, les îles Chinchas, qui sont, on le sait, la richesse du Pérou.

Cette manière de procéder, que l'amiral Pinzon menaça d'appuyer avec les canons de ses vaisseaux, souleva les Péruviens et faillit mettre le feu au Chili. M. Pacheco dut se hâter de désavouer le mot de *revendication*, appliqué à la prise de possession des îles Chinchas. Mais l'occupation durant toujours, l'Espagne, comme dans l'affaire de Saint-Domingue, en fut réduite à choisir entre une approbation, dont les suites pouvaient être désastreuses, et un désaveu, toujours pénible, de ses agents.

Les débuts du ministère Narvaez avaient fait naître les plus brillantes espérances : un jour les éloquentes circulaires où il développait tout un programme de liberté, de progrès, de généreuse conciliation, eurent l'insigne bonne fortune d'être citées, comme des modèles, par l'honorable M. Thiers. Mais ces promesses séduisantes ne se devaient point réaliser. Dès le 25 novembre, au lendemain des élections, M. Gonzalès Bravo adressait aux gouverneurs de province une circulaire où, après avoir déclaré que l'*époque*

de transition était passée, il en appelait à l'ancienne politique de résistance.

« Le moment est venu », ajoutait le ministre, « où le pouvoir exécutif doit recouvrer la plénitude de la force que lui assurait la confiance de Sa Majesté......... Le moment est arrivé de *contenir* et de *réprimer* ceux qui, semble-t-il, manquent de la volonté et du pouvoir de se soumettre et de se corriger eux-mêmes....... Le gouvernement veut arriver à se rendre compte exactement de la force répressive qui est à sa disposition et vérifier jusqu'à quel point répondent à l'efficacité de la loi les tribunaux qui doivent l'interpréter et l'appliquer. »

Quels pouvaient être les motifs de ce complet revirement? — Les alarmes exagérées de quelques hommes sincères, mais sans clairvoyance, *qui* ne voyaient le salut que dans les mesures extrêmes. Le ministre d'État, M. Llorente, ayant nettement refusé de suivre le cabinet dans cette voie, dut sortir du ministère, ce qui amena peu de jours après la retraite de tous ses collègues.

L'embarras de la reine, on le conçoit, fut extrême : elle s'adressa d'abord au général Pavia, marquis de Novalèches, qui dans une brochure publiée à Paris en 1864 s'était posé en futur président du conseil. Le général groupa autour de lui quelques hommes de mérite, mais la combinaison avorta le jour même où les nouveaux ministres devaient être présentés à Isabelle II.

MM. Bermudès de Castro, Salaverria, Arrieta, Ibarra, Ardannas, don Francisco Lersundi et Isturiz

furent successivement appelés. La situation, de ridicule qu'elle était, menaçait de devenir dangereuse. De guerre lasse, la reine prit la résolution de conserver son ministère démissionnaire, qui possédait dans le congrès une majorité suffisante. Placé entre deux politiques, l'une de libéralisme, l'autre de réaction, Narvaez, après avoir d'abord adopté la première, avait fini par se laisser conquérir à la seconde. C'est qu'il était là dans son élément, pour ainsi dire. Il se rappelait avec orgueil les jours où son bras, réputé invincible, avait abattu l'émeute, dispersé les factions et maintenu l'ordre contre toutes les attaques. Sous l'empire de tels souvenirs, toute modération devait être un jour abandonnée. Il existe en Espagne, comme ailleurs, deux espèces de démocratie : l'une modérée et constitutionnelle jusqu'à un certain point; l'autre ardente, hostile à toute monarchie, révolutionnaire avant tout. La première était dirigée par M. Rivero, orateur très-distingué du parlement, directeur de la feuille *la Discussion*; la seconde reconnaissait pour chef M. Emilio Castelar, professeur à l'université de Madrid, et qui récemment avait publié dans son journal, *la Démocratie*, un article des plus violents contre la reine, à laquelle l'on reprochait d'avoir fait don de son patrimoine à l'État, pour venir en aide à la détresse du trésor. Le cabinet, s'appuyant de la récente circulaire contre la presse, crut devoir déférer l'article aux tribunaux. C'était tout simple; mais le gouvernement alla plus loin : il exigea du recteur de l'Académie la suspension puis la destitution de M. Castelar. M. Montalvan, ancien professeur de droit, qui occupait alors le rectorat,

crut devoir présenter quelques observations : il lui semblait que la peine de la destitution était une violation des règlements universitaires. Mais la sage modération du recteur fut mal interprétée. Le ministre, irrité, le destitua. A cette nouvelle les étudiants de Madrid se réunirent, et décidèrent qu'ils iraient donner une sérénade à M. Montalvan, après en avoir toutefois obtenu l'autorisation de l'autorité. Chose curieuse, cette autorisation avait été immédiatement accordée; mais, effrayé des suites graves qu'elle pouvait entraîner, le cabinet la retira subitement, renouvelant ainsi la faute des ministres de Louis-Philippe lors des banquets de 1848. Les conséquences furent les mêmes : le premier jour la foule qui remplissait les rues, sans armes, se dispersa dès les premières sommations; mais, le 10 avril, jour d'installation du nouveau recteur, les rassemblements devinrent si nombreux, si tumultueux, qu'il fallut employer contre eux la force armée. Le conflit fut sanglant; il y eut dix ou douze morts et une centaine de blessés. Cette lamentable échauffourée n'avait duré que quelques heures, mais elle fut dans les chambres l'occasion de regrettables débats, à la suite desquels les électeurs de l'opposition crurent devoir envoyer à la chambre M. Montalvan, le recteur destitué.

A Valence, deux mois plus tard, les scènes du 10 avril servaient de prétexte à une révolte militaire. En l'absence du parlement, le gouvernement se crut autorisé à prendre de rigoureuses mesures préventives : la censure fut rétablie, les gouverneurs de province reçurent l'ordre de « dissoudre immédiate-

ment tous les casinos, tertulias et autres lieux où l'on s'entretiendrait d'affaires politiques ».

De telles rigueurs, après les mesures conciliatrices adoptées à l'avénement du cabinet, jetèrent le trouble dans le pays. On s'étonnait que le parti modéré prêtât les mains au renversement de la Constitution de 1845, son véritable bouclier, oubliant que si les idées qu'il représentait disparaissaient il n'aurait plus de raison d'exister. « Imprudents que vous êtes, disait à la tribune à cette occasion un jeune et brillant député conservateur, pendant trente ans vous avez répété aux hommes de cette génération qu'ils avaient le droit d'exprimer leur pensée, et lorsque, sous l'influence de ces doctrines, ils ont acquis la conscience de leurs droits et prétendent les exercer, voilà que vous venez leur dire : « Taisez-vous, l'expression de votre pensée trouble notre quiétude ministérielle. » Vous vous trompez, messieurs ; personne ne se taira ! Vos antécédents sont connus, et l'on s'étonne qu'ils ne vous arrêtent pas ! Si les doctrines que vous proposez sont bonnes, ce doit être un remords et comme un châtiment pour vous de les avoir abandonnées; si elles sont fausses et pernicieuses, vous êtes coupables, vous devez vous repentir d'avoir semé l'erreur..... En tous cas, vos œuvres s'élèvent contre vous ! »

Quelques semaines plus tard (29 juin), le général O'Donnel rentrait au ministère, et l'union libérale se reformait !

Au fond, les goûts de dictature étaient aussi profonds chez O'Donnel que chez Narvaez. Seulement, après avoir porté durant tant d'années le drapeau de

la monarchie constitutionnelle, le duc de Tétouan s'étudiait à conserver les apparences d'un certain libéralisme.

Deux faits caractérisèrent l'avénement du nouveau ministère : la reconnaissance du royaume d'Italie et la loi de réforme électorale, dont nous donnons ailleurs les principales dispositions (1).

Au mois de décembre 1865 de nouvelles élections avaient lieu, et le cabinet de l'union libérale obtenait une suffisante majorité. Il avait en face de lui une opposition assez forte; mais cette opposition était moins redoutable que celle des progressistes, qui, persistant à s'abstenir, depuis nombre d'années, se montraient de plus en plus hostiles à la reine. Sorti de la sphère légale, ce parti ne rêvait que coups de mains, et ne se donnait plus la peine de dissimuler ses machinations. Enfin le complot éclata, le 2 janvier 1866, à Aranjuez et à Okasia, sous la conduite de don Juan Prim, comte de Reuss.

Le général, à la tête de quelques escadrons de cavalerie, qu'il avait embauchés, tint la campagne pendant quelques jours; mais la vigueur déployée par O'Donnel le contraignit à s'enfuir en Portugal, avec la majeure partie de ses complices.

Cette coupable tentative ne devait pas être la dernière.

Le 22 juin 1866, à la pointe du jour, tout un régiment d'artillerie se soulevait, tuait ses officiers, s'emparait d'un immense dépôt d'armes, de trente pièces de

(1) Voir aux Pièces justificatives.

canon, et voyait bientôt ses rangs se grossir d'autres troupes casernées dans le voisinage. La situation devenait des plus critiques ; des barricades s'étaient élevées, en un clin d'œil, dans les quartiers populaires ; plusieurs des chefs du parti progressiste, descendus dans la rue, appelaient aux armes les soldats ordinaires de l'émeute.

Un moment on put craindre que les insurgés ne se rendissent maîtres du palais de la reine. Selon toute probabilité la tentative aurait réussi sans l'indomptable décision d'O'Donnel, qui marcha droit sur la caserne de Saint-Gilles et en délogea les rebelles dont Serrano et Concha achevèrent la déroute.

Jamais victoire ne fut plus complète et en même temps plus inespérée. On avait craint un instant que le régiment des princes lui-même ne fît défection; mais la conduite du duc de Tétouan ranima chez tous le sentiment du devoir. Véritablement O'Donnel fut ce jour-là le sauveur de la monarchie d'Isabelle. Mais le péril dissipé la reine, qui n'aimait point le général, et le parti modéré, qui lui reprochait de pactiser avec la révolution, recommencèrent à battre en brèche la position de l'homme qu'ils avaient proclamé leur libérateur. Les calomniateurs poussèrent l'infamie jusqu'à l'accuser d'avoir préparé lui-même la sanglante journée du 22 juin (1). Le mensonge de l'autre côté des Pyrénées exerce peut-être encore plus d'influence qu'en deçà. O'Donnel ne tarda point à s'en convaincre. Ayant fait à la

(1) La même calomnie a été employée contre Cavaignac en juin 1848.

anciens ministres, et MM. Herrera et Mauricio Lopez, avaient été arrêtés et devaient être envoyés aux Baléares ou aux Canaries.

Jusqu'alors, le général Serrano ne s'était point montré; mais, en apprenant l'arrestation du président des Cortez, il crut de son devoir de se rendre chez la reine, près de laquelle il avait toujours accès en sa qualité de grand d'Espagne et de capitaine général de l'armée. Non-seulement Serrano ne put rien obtenir, mais le lendemain de sa visite au palais il était arrêté par le capitaine général de Madrid, et conduit à la prison militaire, d'où le surlendemain on le faisait sortir pour le transporter à Mahon.

Cette façon d'agir de Narvaez à l'égard d'un homme qui six mois auparavant avait contribué, plus que nul autre, à sauver au péril de sa vie la couronne d'Isabelle II, prouvait surabondamment combien M. Brisson avait impartialement apprécié le caractère du maréchal (1).

XXIII

A cette époque un député espagnol, M. Llorente, caractérisait en ces termes la situation exceptionnelle de son pays : « La France, à défaut de la liberté politique et parlementaire, possède la liberté civile et économique; la Prusse a la liberté philosophique et intellectuelle; le Portugal, l'Italie, la Hollande jouissent de la plupart de ces libertés qui toutes appartiennent aux nations de race anglo-saxonne, de telle

(1) Voir plus haut.

sorte que chez tous les peuples de l'Europe, par les manifestations de la vie politique, on a cherché un champ où se pût déployer la liberté qui leur est propre, car le pays *auquel on enlève la liberté dans tous les sens* est un pays mort, un pays qui a cessé d'appartenir à la grande famille occidentale... Eh bien, en Espagne, la liberté religieuse, la liberté intellectuelle, la liberté de l'enseignement, nous ne les avons jamais eues. Quant à la liberté administrative, copie fidèle de la législation française, — je ne dirai pas si nous avons bien ou mal fait, — il est certain qu'elle n'existe ni dans les communes ni dans les provinces (1). Il nous restait une certaine dose de liberté civile, il nous restait un régime électoral qui, bien que défectueux, assurait la liberté parlementaire. Or, qu'a-t-on fait de la liberté civile? Les discours qui ont été prononcés ici le disent suffisamment. La liberté parlementaire va disparaître, ou est sur le point de disparaître. Que restera-t-il donc? »

On aurait pu répondre à M. Llorente : « Il vous restera ce qui reste aux pays asservis, après avoir joui de quelque liberté, c'est-à-dire le mécontentement, l'agitation, l'esprit de révolte et de révolution qui succèdent aux coups d'État! »

En 1866 Prim, déconsidéré, n'exerçait presque plus d'influence sur ses concitoyens; mais les fautes du gouvernement, son despotisme inintelligent et brutal avaient augmenté le nombre des fauteurs de complots. Au mois d'août 1867 éclatait une nouvelle

(1) Hier encore il en était ainsi dans notre pays.

insurrection dirigée par les anciens lieutenants de Prim, et dont la répression fut tout aussi rapide que celle de l'échauffourée de l'année précédente. Après cette nouvelle victoire sur l'émeute, Narvaez parut vouloir rentrer dans les voies légales : il comprenait probablement que le moment était venu de mettre fin à la dictature et de rappeler dans le parlement le parti des progressistes, dont l'abstention depuis plusieurs années avait été la principale source des agitations intérieures de la Péninsule. Mais M. Gonzalès Bravo et M. Nocedal, son beau-frère, n'étaient pas hommes à encourager le maréchal dans ces velléités libérales. La politique de réaction à outrance ne cessa donc pas d'être pratiquée, quoique dans le sein même du gouvernement quelques esprits clairvoyants sentissent le danger de tels errements.

Au mois de février 1868, deux ministres effrayés de la responsabilité qui pesait sur eux s'étaient retirés. Quelques semaines plus tard, et cinq mois seulement après O'Donnel, mourait subitement, à Madrid, le président du conseil. Le duc de Valence était âgé de soixante-huit ans. Depuis son entrée dans la politique, en 1843, il avait six fois (1), et toujours avec un certain éclat, rempli les fonctions de président du cabinet. Au fond, le maréchal appartenait au parti modéré. En exerçant la dictature il croyait sincèrement accomplir une œuvre patriotique. L'un de ses compagnons d'armes, le général Concha, raconta, dans l'oraison funèbre prononcée devant le sénat,

(1) Le maréchal était fier de cette sextuple présidence.

que, peu de jours avant sa mort, Narvaez s'exprimait ainsi : « Les ennemis de l'Espagne ont reçu de tels coups que nous pourrons bientôt abandonner la politique qu'il a fallu suivre jusqu'ici. Tout le monde sait que j'ai toujours été libéral, et personne ne le doit contester. »

Dangereux libéraux, il le faut avouer, que ces hommes violents, auxquels le sang monte à la tête et qui usent et abusent du despotisme, pour préparer, disent-ils, le règne de la liberté!

XXIV

Elle est bien terne aujourd'hui l'histoire du petit royaume de Portugal, cette histoire dont M. de Montalembert a pu dire, que pendant des siècles, elle avait été l'une des plus intéressantes de l'Europe. Dans ce coin de terre, les crises ministérielles se succèdent, quoique le programme des divers cabinets soit toujours à peu près le même. Marié à la fille de Victor-Emmanuel, le roi Don Luiz Ier a été accusé de nourrir au fond du cœur les sentiments annexionnistes de son beau-père. Lorsqu'à leur retour d'un voyage en France et en Italie, le roi portugais et la reine Maria-Pia s'arrêtèrent à Madrid, une partie des habitants de cette capitale, s'étant portée à la gare du chemin de fer, fit entendre le cri de : « Vivent les rois libéraux! » Ces cris n'étaient qu'une simple protestation contre le gouvernement, et peut-être aussi contre la personne de la reine Isabelle ; mais plusieurs y virent une sorte d'adhésion au vague projet d'*unité*

ibérique, conçu depuis longtemps par quelques ambitieux et quelques mécontents. La levée de boucliers du général Prim à Aranjuez, peu de mois plus tard, parut justifier les soupçons. Mais rien n'indique que Luiz Ier eût rêvé la fusion des deux royaumes. Le jeune roi est trop intelligent pour vouloir jouer le même rôle que son beau-père en Italie : il ne peut ignorer les véritables dispositions des Portugais qui sont très-hostiles en général à toute espèce d'annexion, fût-elle tout à l'avantage de leur pays.

Deux partis en 1863 et 1864 se disputaient le pouvoir à Lisbonne, celui des progressistes, dont le cabinet présidé par le duc de Loulé acceptait en partie les tendances, et celui des *régénérateurs*, c'est-à-dire d'un groupe assez imposant d'hommes distingués placés à la tête de l'opposition. Cette opposition, à l'ouverture de la session, le 2 janvier 1863, était peu nombreuse; mais M. Lobo de Avila, le ministre des finances, ayant négligé de présenter certains documents financiers, que la chambre attendait avec impatience, une crise ministérielle s'ensuivit, et le marquis sa da Brandeira reçut du roi la mission de former un nouveau cabinet, dont le duc de Loulé devait rester le président. Ce replâtrage fut assez mal accueilli par l'opposition, et les ministres durent se décider à dissoudre la chambre. Le résultat des élections fut loin d'être satisfaisant : c'est à peine si le gouvernement pouvait compter sur vingt-cinq ou trente voix de majorité. Moralement c'était une défaite, et elle fut suivie d'une nouvelle crise ministérielle. Le roi cette fois n'hésite point à confier la direction des

affaires au comte d'Agriau, qui choisit pour collègues MM. Fontes Pereira de Mello, Castro, de Barjona de Preitaz, de Torres Novas et de Praïa Grande.

Ce ministère, composé en majorité d'hommes appartenant au parti de la *régénération*, arrivait au pouvoir dans des conditions favorables : il avait l'appui du duc de Loulé et le parti conservateur ne lui était nullement hostile. Ce fut donc avec ardeur que la nouvelle administration se mit à l'œuvre. Malheureusement la préparation du budget pour l'exercice 1866-1867 fit constater un état de choses peu satisfaisant : il y avait déficit d'environ 32 millions.

En dehors d'une réforme financière radicale, il n'y avait rien à espérer. Aussi le cabinet prit-il la résolution de modifier tout le système administratif du pays et les bases mêmes de l'impôt indirect. C'était une tâche des plus difficiles et des plus périlleuses; mais M. Fontes Pereira de Mello n'hésita point.

Pendant l'absence des chambres, les ministres donnèrent aussi leurs soins à des mesures importantes sur le paupérisme, la mendicité et la réorganisation de l'armée qui, depuis longtemps, était tombée dans une complète décadence. Dès l'ouverture de la session le gouvernement présenta des projets de loi relatifs à l'accroissement de l'impôt, aux voies de communication et à l'organisation de l'impôt indirect sur de nouvelles bases. La chambre des députés, persuadée de l'urgence des mesures qu'on lui proposait, se mit au travail avec beaucoup d'ardeur. Pendant vingt-cinq séances le projet de loi sur l'administration civile fut discuté et défendu pied à pied

par le ministre de l'intérieur. D'autres travaux signalèrent en outre l'activité du cabinet et des deux chambres. Personne ne doutait que l'œuvre commencée ne pût être menée à bonne fin; mais l'opposition, impuissante dans les Cortez, avait résolu d'agiter le pays, en dénonçant aux contribuables l'iniquité des nouveaux impôts. Les classes inférieures se laissèrent prendre, dans leur ignorance, aux grossières calomnies de la presse. A Porto, à Pavoa de Lanhoso, les désordres furent si sérieux que la force armée dut intervenir.

Les ministres interpellés à la chambre des députés firent justice de toutes les accusations de leurs adversaires, en prouvant qu'ils s'étaient bornés à mettre à exécution des mesures votées par le parlement et absolument indispensables dans la situation où se trouvaient les finances de l'État. Mais tout fut inutile, et la clôture ordinaire de la session des Cortez se fit au milieu d'une agitation toujours croissante. Le roi, dans son discours, exprima l'espoir que l'attitude énergique du gouvernement et l'excellent esprit des populations ramèneraient promptement le calme dans le pays. Mais ces espérances ne devaient point se réaliser : le 1er et le 2 janvier 1868 de véritables émeutes éclatèrent à Lisbonne, et les ministres durent déclarer au roi qu'ils se retireraient si Sa Majesté ne les autorisait à réprimer rigoureusement l'insurrection. Don Luiz, en face d'une opposition fortement organisée et dont quelques-uns des membres étaient venus lui présenter, dans son palais d'Ajude, une pétition presque menaçante, Don Luiz ne voulut pas recourir aux

armes et accepta la démission du ministère *régénérateur*. Le comte de Avila se chargea de la tâche difficile de constituer un nouveau cabinet.

XXV

L'année 1864 ne sera pas inscrite parmi celles dont se puisse enorgueillir la politique britannique. Nulle part la coalition de l'Autriche et de la Prusse contre le petit royaume de Danemark n'avait excité plus de mécontentement qu'au delà du détroit. Le cabinet de Saint-James comprenait parfaitement que la conquête du Slesvig par les Allemands aurait pour résultat infaillible l'affaiblissement de la légitime influence de l'Angleterre en Europe; et cependant le désir de conserver la paix à tout prix prédominait tellement dans la Cité, que les hommes d'État de la Grande-Bretagne n'osèrent point prendre en main la cause du faible. Pour voiler leur défaillance, ils mirent en avant la doctrine *de la non-intervention systématique* dans les affaires des autres nations; mais personne dans les trois royaumes ne se paya d'une telle excuse. Entre les Anglais et les Danois il existait des alliances, des traités; ceux-ci dans le différend avec l'Allemagne avaient suivi les conseils de ceux-là; or, n'était-ce pas une sorte d'engagement d'honneur, et pouvait-on s'y dérober sans perdre quelque chose de son prestige? Malgré les discours des orateurs ministériels et les articles des publicistes de l'école de Cobden, la nation britannique se sentit amoindrie, humiliée, et les progrès incontestables de leur pros-

périté intérieure ne purent leur faire oublier l'échec de leur politique extérieure.

Incessamment joué par M. de Bismarck, lord John Russel, on l'a dit avec raison, contribua plus que personne à précipiter les malheureux Danois dans l'abime, et alors il les abandonna sans vergogne. Ce procédé peu chevaleresque est, on le sait, assez usité chez certains hommes d'État de l'autre côté du détroit. L'année précédente n'avaient-ils pas refusé leur concours au gouvernement français, lorsque celui-ci, mécontent des notes diplomatiques du prince Gorschakof, avait nettement proposé au cabinet de Saint-James d'intervenir, autrement que par des paroles, en faveur de la Pologne en proie aux barbaries de Mouravief?

En ce qui concerne le Danemark, il faut avouer néanmoins, à la décharge de l'Angleterre, qu'entendant la Prusse et l'Autriche protester sans cesse de leur respect pour l'intégrité de la monarchie danoise, et se rappelant, d'un autre côté, les liens de parenté qui existaient entre la famille royale britannique et celles de Prusse et de Danemark, elle devait croire que ses remontrances seraient écoutées et amèneraient une équitable transaction. Cette transaction était le vœu de toute l'Europe, moins l'Allemagne de M. de Bismarck. Ce personnage, qui dès lors marchait sur les traces de M. de Cavour, ne rêvait qu'agrandissement, qu'annexions pour la Prusse. Mais, dès les premiers pas des troupes allemandes dans les duchés de Holstein et de Lauenbourg, l'Europe put se convaincre que ce n'était pas d'occupation fédérale, mais

bien d'annexion qu'il s'agissait. En effet, partout les armes du roi de Danemark étaient abattues, ses couleurs effacées, et les émissaires du *National-Verein* déchaînaient les passions révolutionnaires contre le prince dont le *pieux* et *féodal* souverain de Prusse, avec l'aide de son frère d'Autriche, préparait l'inique spoliation.

Nous avons dit ailleurs que l'ambition de Guillaume I[er], c'était de créer une marine nationale. Or, le Slesvig possédant plusieurs ports, M. de Bismarck, en vertu de son principe *la force prime le droit*, avait décidé que la Prusse se les approprierait.

L'Autriche, elle, n'espérait retirer aucun avantage de la lutte engagée contre les Danois; mais elle n'avait point osé se séparer de l'Allemagne, de peur de laisser prendre à la Prusse la direction suprême de la guerre.

Tenus au courant de tous les faits et gestes des troupes allemandes dans les duchés, les Anglais protestèrent avec énergie contre toutes les violences et les brutalités commises. Lord Cecil, l'un des chefs du parti tory à la chambre des communes, dénonça, dans l'une des principales revues d'Angleterre, l'iniquité d'une agression dont un intérêt égoïste était le seul mobile. Le *Times*, qui devait plus tard glorifier sans vergogne l'abominable ambition de la Prusse, la poursuivit alors de ses invectives les plus virulentes. « La France, disait la feuille de la Cité, pourra désormais s'emparer des provinces du Rhin, sans avoir à craindre aucune opposition de la part de l'Angleterre : il faut que l'injuste entreprise de M. de Bismarck reçoive un

châtiment! » On assure que dans un banquet offert au prince de Galles par les gardes, à Windsor, l'héritier du trône britannique prononça une sorte d'anathème non-seulement contre les Prussiens, mais contre les Allemands de tous les royaumes et de tous les petits États germaniques.

A ces attaques la presse allemande répondit par des sarcasmes insultants : « Les Anglais oubliaient donc le pitoyable avortement des négociations de l'année précédente! A quoi bon déclamer comme le faisait la presse du royaume-uni? Évidemment les Allemands s'empareraient des duchés et les annexeraient à leur pays sans que l'Angleterre osât passer des paroles à l'action! »

Pendant ce temps les deux grandes puissances germaniques continuaient leur œuvre de spoliation, et vers la fin de janvier elles signifiaient à lord John Russell que, le Danemark ayant laissé occuper sans coup férir les duchés allemands, elles se proposaient de s'emparer, comme gage, du duché danois de Slesvig, ce qui équivalait à dire que, détenteurs du bien d'autrui, les voleurs voulaient en outre se faire donner un gage par le volé. C'était véritablement combler la mesure. Aussi lord Parmeston et lord J. Russell proposèrent-ils d'insérer dans le discours de la reine pour l'ouverture du parlement une phrase énergique sur la question danoise. Le cabinet tout entier partagea l'avis des deux ministres; mais la reine Victoria, pour la première fois depuis son avénement au trône, prit catégoriquement parti contre son ministère. Elle n'ignorait point cependant que

les deux chambres du parlement étaient hostiles aux prétentions allemandes; mais, au risque de compromettre sa popularité, en blessant l'opinion publique, elle rejeta la rédaction proposée par les ministres. Cette résistance imprévue donna naissance à toutes sortes de conjectures. A quelles considérations avait donc obéi la reine? Était-ce l'amour de la paix qui la faisait agir, ou bien en était-elle arrivée à penser, par une vue profonde de la situation, que l'Angleterre, ne pouvant compter sur le concours de la France épuisée par la guerre du Mexique, devait renoncer à contenir l'ambition des deux grandes puissances allemandes? Ces deux hypothèses étaient vivement discutées; mais en général on croyait qu'Allemande d'origine, mariée à un prince de la maison de Cobourg, dont elle avait toujours épousé les intérêts avec passion, mère d'une princesse destinée à s'asseoir sur le trône de Prusse, Victoria, dans sa résistance, n'obéissait qu'à des inspirations de famille. Ce qu'il y a de certain, c'est que le cabinet Palmerston-Russell, ayant laissé entrevoir à la reine qu'il se retirerait si Sa Majesté persistait dans son opinion, elle fit sonder lord Derby pour savoir s'il consentirait à devenir le chef d'une nouvelle administration. Lord Derby déclina, dit-on, la mission, en déclarant que ses amis, loin de partager les vues de la reine, se proposaient, au contraire, d'attaquer le ministère pendant la session qui allait s'ouvrir, indignés qu'ils étaient de l'abandon du Danemark par l'Angleterre. Ces renseignements ne changèrent point les sentiments de la

reine Victoria, mais elle dut se résigner à laisser introduire dans son discours un paragraphe où il était dit qu'il importait, dans l'intérêt de l'équilibre européen, « que l'intégrité de la monarchie danoise fût maintenue et que les territoires jadis possédés par le souverain du Danemark continuassent de lui appartenir. »

Au moment où ces paroles étaient lues dans le parlement, le Slesvig était envahi par les Allemands qui déclaraient vouloir s'assurer d'un gage, quoique le Danemark eût cédé sur tous les points en litige. A lord Robert Cecil, qui reprochait au cabinet d'être aussi faible que crédule devant la diplomatie et devant les actes des Prussiens, lord Palmerston répondait : « On dit à Berlin que si les Danois résistent dans le Slesvig, cela conduira à l'état de guerre, et que l'état de guerre annule les traités. C'est une doctrine qu'aucun gouvernement qui se respecte n'oserait soutenir. Et en effet, depuis même qu'il a annoncé l'intention d'occuper le Slesvig, le gouvernement prussien a informé le gouvernement de Sa Majesté qu'il se considère comme toujours lié par le traité de 1852 et qu'il maintiendra l'intégrité du royaume de Danemark. »

Résolu, paraît-il, à pousser la naïveté jusqu'à ses dernières limites, lord Palmerston ajoutait, le lendemain, 9 février : « Le gouvernement de Sa Majesté n'a pas reçu l'assurance que la Prusse et l'Autriche évacueraient les duchés aussitôt que la constitution de novembre serait abrogée; mais je crois qu'elles sont tenues par toutes les considérations de l'honneuret

de la bonne foi à remplir les promesses qu'elles ont faites à cet égard. » A la chambre des lords, le même jour, lord John Russell ne témoignait pas moins de confiance dans les promesses de la Prusse : « Un traité où la France, l'Angleterre, la Russie, la Suède et les deux grandes puissances allemandes ont été parties ne peut être abrogé par une guerre entre le Danemark et l'Allemagne..... Nous avons été informés par le gouvernement de Prusse que ses exigences vis-à-vis du Danemark sont fondées sur le traité de 1852, qui reconnait l'intégrité de la monarchie danoise, et que le roi de Prusse ne songe pas à s'en départir. On annonce l'intention d'occuper le Slesvig, et il est certain que les Danois résisteront; mais venir nous dire que ces assurances ayant été données en temps de paix deviendront nulles et de nul effet par suite de l'état de guerre, où l'on se proposait de se mettre le lendemain de ces déclarations, c'est une manière de raisonner trop *puérile* pour qu'un gouvernement puisse s'y tenir. »

Ce reproche de puérilité, si légèrement tombé de la plume de lord Russell, lui fut retourné de la façon la plus cruelle. Le ministre, attaqué de tous les côtés, se sentit si ridicule de s'être laissé tant de fois duper par la diplomatie allemande, qu'il donna l'ordre à l'amiral Ducros de faire sortir sa flotte et qu'il déclara en pleine chambre des lords qu'il ferait intercepter par cette flotte les bâtiments de guerre envoyés par l'Autriche dans la mer du Nord. En même temps le ministre engageait les malheureux Danois à continuer une résistance qui leur devait être si fatale.

Toutefois, dans sa bonne volonté bien réelle en faveur du Danemark, lord John Russell proposa, au commencement de février, un armistice qui fut rejeté par la Prusse et par l'Autriche. Quelques jours plus tard il avait la satisfaction d'annoncer à la chambre des communes que le principe d'une conférence sans armistice avait été accepté par la Prusse, l'Autriche, la France et la Russie, et que les puissances réunies donneraient pour base à leurs délibérations le traité de 1852 et l'intégrité de la monarchie danoise. Mais ces espérances devaient promptement s'évanouir.

La diète germanique, admise dans la conférence, s'empressa, comme on devait s'y attendre, de contester la validité du traité de 1852, ce qui fournit à l'Autriche et à la Prusse le prétexte qu'elles cherchaient d'échapper aux obligations de ce traité. L'illusion n'était plus possible sur les projets des peuples allemands; mais lord Palmerston et lord John Russell semblaient atteints l'un et l'autre d'une incurable cécité. Le 7 mars, le premier ministre, toujours inébranlable dans sa confiance, disait encore à la chambre des communes : « Le gouvernement regarde l'occupation du Slesvig comme une violation de l'intégrité de Danemark, toute extension donnée à cette occupation (1) ajouterait à l'outrage; mais le gouvernement prussien connaît à fond sur ce point l'opinion du gouvernement anglais. »

(1) Celle du Jutland.

M. de Bismarck, en effet, *connaissait à fond sur ce point l'opinion du gouvernement anglais*, mais il savait aussi parfaitement quelle valeur il fallait attacher aux représentations de l'Angleterre !

Le cabinet de Saint-James put apprécier, du reste, à peu de temps de là, quel compte on tenait à Berlin de ses remontrances. Aux plaintes du chef du *Foreign office* sur le bombardement de Sonderbourg, dans l'île d'Alsen, bombardement dénoncé, non sans raison, au parlement britannique, comme *la plus inutile des barbaries*, M. de Bismarck répondit, avec son insolence habituelle, « que l'Angleterre n'ayant rien à voir dans cette affaire, il n'avait aucune explication à lui fournir. »

Malgré cette réponse, le comte Russell, dans la séance du 11 avril, à la chambre des lords, eut encore une fois le courage de déclarer que « nonobstant l'état de guerre, le traité de 1852 serait respecté et l'intégrité de la monarchie danoise maintenue ». Mais, au fond, il n'était plus dupe des protestations du gouvernement allemand, et ce qui le prouva ce fut l'envoi de lord Clarendon à Paris pour conférer avec Napoléon III et M. Drouyn de Lhuys sur les affaires de Danemark. Mais les deux gouvernements depuis longtemps ne marchaient point d'accord, et la mission du diplomate britannique, si agréable qu'il fût personnellement à l'empereur des Français, échoua misérablement.

Après de longs pourparlers, où elle n'avait pu réussir à faire accepter par toutes les parties le traité de 1852 comme base des négociations à suivre,

l'Angleterre, humiliée, découragée, dut se résoudre à laisser chacune des puissances se présenter aux négociations avec ses vues particulières.

A la première séance qui se tint à Londres, le 25 avril, lord Clarendon, ayant dès l'abord proposé un armistice, les plénipotentiaires allemands répondirent qu'ils étaient sans pouvoirs pour traiter la question. De là des discussions qui se prolongèrent jusqu'au 9 mai. Enfin un armistice d'un mois fut conclu, et on le prorogea de quinze jours ; mais il n'y avait pas d'entente possible d'une part, les Allemands ne voulaient rien céder de leurs exigences, et, d'autre part, les Danois, trompés par les témoignages d'intérêt que leur prodiguaient les ministres et le peuple anglais, refusaient de consentir à aucun sacrifice. Lord John Russell ayant alors, pour en finir, invoqué les provisions du traité de 1852, M. de Beust, qui avait décidé la Prusse et l'Autriche à démasquer leurs batteries, déclara catégoriquement que la Confédération germanique ne reconnaissait pas le traité de 1852, et qu'elle ne remettrait l'épée dans le fourreau qu'après avoir pris aux Danois non-seulement les duchés allemands, mais encore le Slesvig qui n'avait jamais fait partie du territoire de la Confédération.

Le chef du *Foreign office* reconnut que l'Angleterre avait été jouée, mais sans en témoigner aucun ressentiment : devenu tout à coup pacifique, il conseilla aux Danois de renoncer non-seulement aux duchés de Lauenbourg et de Holstein, mais encore à la partie méridionale du Slesvig. Toutefois il existe une lettre adressée de Paris, le 14 janvier 1864, à M. le prince

de la Tour-d'Auvergne à Londres, par M. Drouyn de Lhuys, lettre où l'on apprend que « le gouvernement de Sa Majesté britannique désirait que les quatre puissances non allemandes, signataires du traité de 1852, se réunissent pour représenter à la diète que l'envahissement du Slesvig serait un *acte de guerre*, et qu'elle encourrait une lourde responsabilité si elle prenait sur elle de rompre la paix avant la réunion d'une conférence ».

M. Drouyn de Lhuys jugea très-sagement que la proposition du cabinet de Saint-James présentait de graves difficultés, et qu'il y aurait peu de chances de faire écouter à la diète de Francfort « des paroles de la nature de celles auxquelles le gouvernement anglais nous demandait de nous associer (1) ». D'ailleurs, après avoir laissé violer le traité de 1852 et dépouiller le Danemark du Lauenbourg et du Holstein, convenait-il de mettre le feu à l'Europe pour disputer à l'avidité des spoliateurs allemands quelques lambeaux du Slesvig? C'eût été une folie. Et cependant, dans les premiers jours de juin, le comte Russell faisait encore proposer à la France de bloquer, de concert avec l'Angleterre, les côtes allemandes de la mer du Nord et de la Baltique. Cette proposition, qui aurait eu certainemen pour résultat immédiat d'amener la guerre sur les bords de la Moselle et du Rhin, cette proposition ayant été déclinée à Paris, le cabinet anglais eut un instant, dit-on, la pensée d'agir tout seul. Le 17 juin, à la chambre des lords, lord John Russell annonçait que

(1) Voir à l'*Appendice*, la lettre de M. Drouyn de Lhuys au prince de La Tour-d'Auvergne, sous la date du 14 janvier 1864.

« la flotte venait d'arriver aux dunes, prête à tout événement, » et le 20 lord Palmerston faisait la même déclaration à la chambre des communes. Mais, comme M. Gladstone, M. Cardwell et leurs collègues les *peelites* pensaient, avec le ministre des affaires étrangères de France, *que le temps était passé d'agir*, il fallut bien se résoudre à laisser l'Allemagne exécuter son plan de spoliation !

Le 27 juin le comte Russell à la chambre des pairs, et lord Palmerston à la chambre des communes, déposaient les procès-verbaux de la conférence, qui, n'ayant pu faire accepter aucun moyen de conciliation, s'était dissoute.

L'opposition, indignée, proposa un vote de censure contre le ministère, auquel elle reprochait « de n'avoir pas réussi à maintenir sa politique avouée et l'intégrité du Danemark, d'avoir rabaissé la légitime influence de l'Angleterre dans les affaires de l'Europe, et par suite affaibli les chances de la paix ».

Les débats furent on ne peut plus vifs. A la chambre des lords, la motion de censure obtint 9 voix de majorité ; mais à la chambre des communes 315 voix contre 297 la rejetèrent.

Ce vote humilia profondément l'Angleterre. Quant au Danemark, n'ayant plus rien à attendre d'aucun allié, il dut subir les implacables exigences de ses vainqueurs. On lui avait fait la guerre sous le prétexte qu'il détenait illégitimement des territoires sur lesquels il n'avait aucun droit ; et quelques semaines plus tard, à Vienne, l'on se faisait céder les mêmes

territoires par le détenteur prétendu illégitime qu'on venait d'expulser!

L'Angleterre pendant les années 1866 et 1867 ne s'est point écartée de sa politique d'abstention. Elle est restée spectatrice pour ainsi dire impassible des luttes qui avaient pour théâtres l'Allemagne et les États-Unis.

Dans l'affaire du Luxembourg, d'où la guerre faillit sortir, elle intervint mais avec une discrétion excessive.

A l'intérieur le cabinet britannique fit preuve de plus de décision : la réforme du système électoral fut résolûment abordée.

En vertu de la loi de 1832 le corps électoral en Angleterre ne se composait dans les bourgs que des citoyens âgés de vingt et un ans jouissant de tous leurs droits civils et payant un loyer de 250 francs (10 livres sterling). Dans les comtés n'étaient électeurs que les francs-tenanciers possesseurs de biens et les fermiers ayant un bail de 21 à 60 ans et payant une rente de 50 livres sterling (1,250 fr.). Les artisans, les ouvriers, ceux qui ne vivent que de leur travail, étaient privés de toute participation à la vie politique. De là naturellement dans la classe ouvrière un mécontentement très-habilement exploité par le parti radical. Des *meetings* se réunirent dans divers comtés de l'Angleterre. La *Reform league*, la *National reform union*, la *Working men's association* initiaient les masses à la discipline indispensable pour atteindre au but commun. L'opinion publique ne se montrait pas hostile à une modification à introduire dans

le sytème électoral. On ne différait que sur le choix des moyens.

Les membres du cabinet reconnaissaient la nécessité d'un développement considérable des franchises politiques. Le 16 janvier lord John Russell déclarait, dans une réponse à une députation de la Ligue réformiste, qu'un bill destiné à élargir les bases du droit de suffrage serait prochainement présenté au parlement. Les chefs du parti radical, M. Stuart Mill et M. Bright, se montraient satisfaits des promesses un peu vagues du cabinet. Au *meeting* de Rochdale, M. Bright poussa la modération jusqu'à déclarer qu'il ne demandait qu'un abaissement du cens électoral, et qu'il laisserait même au ministère le soin d'en apprécier le chiffre.

On attendait avec impatience le discours de la couronne pour savoir le dernier mot des résolutions arrêtées par le gouvernement. Mais la reine annonça simplement que des statistiques électorales seraient dressées avant toute modification dans les bases de la représentation nationale.

Ce fut seulement le 12 mars que le cabinet présenta le bill relatif aux réformes électorales. Les dispositions soumises au vote du parlement pouvaient se résumer ainsi : Dans les comtés le cens serait abaissé de 50 livres sterling à 14 livres; dans les bourgs de 10 livres sterling à 7 livres. C'était un accroissement de 204,000 électeurs de la classe moyenne dans les comtés, et de 206,000 électeurs, presque tous ouvriers, dans les bourgs.

La lecture de l'exposé des motifs du bill ministé-

riel fut très-froidement accueillie par la chambre; les uns, les conservateurs tories, reprochaient au cabinet de faire marcher l'Angleterre sans transition vers le suffrage universel; les autres, comme M. Lowe, disaient hautement « qu'ouvrir le parlement aux classes ouvrières, c'était l'ouvrir à l'ignorance, à l'ivrognerie, à l'intimidation et à la corruption ».

Le bill passa à la première lecture; mais le 20 mars le comte de Grosvenor, l'un des plus puissants seigneurs du parti whig, annonça que lors de la seconde lecture du bill il présenterait une motion ainsi conçue: « La chambre se déclare prête à délibérer sur la question de la réforme parlementaire; mais elle est d'avis qu'il n'est pas opportun de discuter le bill pour l'abaissement du cens électoral en Angleterre tant qu'elle n'aura pas reçu communication de l'ensemble du plan du gouvernement pour le perfectionnement de la représentation nationale. »

M. Gladstone se hâta de déclarer qu'il communiquerait à la chambre avant la seconde lecture ses vues sur la réduction de la franchise en Irlande et en Écosse. Le 12 avril avait lieu la présentation du bill à la seconde lecture. M. Gladstone, avec une grande habileté, rappela toutes les promesses faites au peuple depuis 1832 pour la réforme électorale par une foule d'hommes d'État, y compris M. Disraeli lui-même. M. Bright prit aussi la parole : pour lui l'amendement de lord Grosvenor n'avait d'autre but que d'enterrer la question de réforme, et il aurait pour conséquence infaillible d'irriter encore plus les classes laborieuses. Le vote eut lieu le 27 avril : 318

voix votèrent pour le ministère, 313 pour l'amendement du comte de Grosvenor. C'était presque une défaite.

La discussion en comité commença le 28 mai, mais la discussion des articles sur l'abaissement du cens dans les bourgs (partie la plus délicate du bill) ne commença qu'un mois plus tard. Lord Dunkellin, membre du tiers parti libéral, présenta un amendement dans le but de substituer dans les bourgs le chiffre de l'impôt à celui du loyer pour fixer le cens électoral. Ce mode de procéder, selon l'auteur de l'amendement, avait le double avantage d'être parfaitement constitutionnel et de ne point favoriser l'établissement du suffrage universel. La discussion fut aussi violente que possible. M. Gladstone, après avoir déclaré que la motion de lord Dunkellin était absolument incompatible avec l'économie générale du plan proposé par le gouvernement, posa nettement la question du cabinet. Comme tout le monde redoutait de provoquer une crise parlementaire, dans un moment où de si graves événements se préparaient au centre de l'Europe, on espérait généralement que le cabinet obtiendrait gain de cause. Mais il n'en fut rien : le scrutin donna 315 voix à l'amendement contre 304. Les ministres n'hésitèrent point à faire remettre leur démission à la reine, qui se trouvait alors en Écosse.

Lord Derby, chargé par la reine de constituer un nouveau cabinet, dut le composer d'éléments purement tories. Lord Stanley, fils du premier ministre, fut mis à la tête du *Foreign office*, le général Peel ob-

tint le portefeuille de la guerre et M. Walpole celui de l'intérieur. M. Disraeli remplaça naturellement M. Gladstone comme chancelier de l'Échiquier.

La nouvelle de l'immense victoire de Sadowa était arrivée à Londres lorsque le nouveau ministère se trouva constitué. Lord Derby s'empressa d'exposer, devant la chambre des lords, son programme politique. Il n'avait, dit-il, accepté le pouvoir que par déférence pour le grand parti qu'il représentait. A ses yeux, le cabinet tombé avait commis une grande faute en faisant une question de confiance de l'adoption du projet de réforme dans son intégrité. En principe, la réforme parlementaire ne devait pas être repoussée ; lui, comte de Derby, il avait appuyé les *bills* de 1852 et 1858, mais il avait toujours cru que l'entière liberté d'action du gouvernement devait être réservée.

Forcé de s'expliquer sur la guerre qui venait d'éclater en Allemagne, lord Derby déclara que le *conflit n'affectant en rien les intérêts de l'Angleterre*, le cabinet garderait la plus stricte neutralité, tout en offrant son concours aux belligérants pour le rétablissement de la paix. Lord Stanley et M. Disraeli parlèrent avec la même réserve de la réforme parlementaire, dont la reine, dans son message de clôture du parlement, ne fit guère que prononcer le nom.

Ce fut l'occasion de vifs débats dans la presse et d'un grand *meeting* à *Hyde-Parc*.

Le ministre de l'intérieur en avait fait défendre l'entrée par 1,500 fonctionnaires de la police ; mais la foule arracha les grilles et fit irruption dans le jardin.

Le conflit recommença le lendemain entre le peuple et les *policemen*. Mais le comité réformiste, effrayé des conséquences que pouvait amener la manifestation, supplia les ouvriers de rentrer dans l'ordre, et engagea des pourparlers avec le ministre de l'intérieur. M. Walpole consentit à faire retirer les troupes, mais à condition que la foule viderait en même temps la place.

Le parlement blâma vivement les instigateurs de désordre, et n'hésita point à censurer la conduite de M. Bright, qui avait encouragé les chefs de la *Reform league* à maintenir leur programme. Le député de Birmingham n'en tint compte. Ne voulant point laisser l'agitation se calmer complétement, il parcourut pendant tout l'été les grands centres manufacturiers, et, renonçant au système de modération qu'il avait adopté sous le précédent cabinet, il rassembla de nombreux *meetings*, où il attaqua violemment les tories et poussa le peuple à réclamer le suffrage universel.

XXVI

La session de 1867 devait nécessairement voir surgir la question urgente de la réforme électorale. Lord Derby et M. Disraeli ne se faisaient point d'illusion sur sa gravité, et par prudence, sinon par conviction, ils étaient fermement résolus à reprendre l'œuvre interrompue l'année précédente ; mais la position du cabinet était des plus difficiles. Non-seulement l'opinion publique avait en méfiance toutes les mesures

qu'ils préparaient; non-seulement ils avaient, dans le parlement, à lutter contre l'opposition des radicaux et à déjouer les machinations du tiers parti libéral; mais au sein même du cabinet ils rencontraient des adversaires tels que le général Peel, lord Cranbourne et lord Carnarvon. Dans une aussi grave occurrence, M. Disraeli imagina de faire précéder la présentation d'un bill définitif par une série de propositions (*resolutions*) sur lesquelles la chambre serait appelée à discuter et qui permettraient d'apprécier les vues de la majorité.

Le 12 février les journaux publiaient le texte des treize *résolutions*.

Désormais le suffrage devait être établi sur l'assiette de l'impôt (*rating*), et non sur le chiffre du loyer (*rental*).

Une nouvelle délimitation des circonscriptions électorales serait établie.

Les classes ouvrières obtiendraient une représentation plus directe; mais le gouvernement prendrait soin de laisser aux autres classes une part assez considérable dans le vote pour que les ouvriers ne devinssent pas, contrairement à la constitution, les arbitres de l'élection. Des mesures seraient prises pour arrêter, autant que possible, la corruption en matière électorale, etc.

Ces résolutions furent vivement attaquées. Dans un *meeting* de 18,000 personnes, à Agricultural-Hall, on déclara que les réformes proposées par les ministres étaient à peu près illusoires. Lord Derby et M. Disraeli sentirent la nécessité de faire quelques pas de plus

t comme le général Peel, lord Carnavon et lord Cranbourne refusaient de les suivre sur ce terrain, ces trois ministres furent remplacés par le duc de Richemond, M. Corry et sir Staffort Northcote.

Le 18 mars le bill de réforme arrivait enfin à la chambre. Le projet contenait la substance des treize propositions; mais il y était dit, chose capitale, que dans les bourgs le droit de suffrage serait accordé à tout individu occupant une maison et justifiant de deux années de résidence et du payement personnel des taxes municipales (*household suffrage*).

Comme remède à la corruption électorale, une enquête serait faite par des magistrats délégués, et l'élection des candidats convaincus d'actes de fraude ou de vénalité serait annulée.

La discussion du bill commença le 22 juillet à la chambre des lords, qui ne le modifia que sur quelques points de détail. Au nombre des amendements adoptés par la noble chambre, celui de lord Cairme mérite une mention particulière. Il consacre le droit pour les minorités de pouvoir au moins se faire entendre.

Le bill fut adopté à l'unanimité en troisième lecture, dans la séance du 6 août, et la haute assemblée le renvoya sans retard à la chambre des communes, avec les amendements introduits. Cette dernière, rendant hommage à la modération dont les lords avaient fait preuve, vota la loi à la majorité de 273 voix contre 204, et cette adoption mit fin à une lutte qui durait depuis quinze jours, entravait la marche des affaires et entretenait une agitation populaire qui menaçait de devenir dangereuse.

M. Disraeli put donc se vanter, dans un banquet chez le lord maire, « d'avoir arraché aux whigs le monopole du libéralisme ».

XXVII

La question de l'organisation des associations ouvrières (*trades unions*) fit aussi grand bruit de l'autre côté du détroit, en 1867. Ces sociétés n'étant pas reconnues par la loi, il en résultait que d'une part elles échappaient à tout contrôle, et que d'autre part elles ne pouvaient exercer aucune action en justice.

Le 8 février le parlement, sur la proposition de M. Walpole, institua une commission d'enquête chargée de rechercher les meilleurs moyens soit de satisfaire aux vœux des ouvriers, soit de faire cesser les atteintes portées à la liberté du travail. Cette enquête fit découvrir des faits déplorables : il fut prouvé, par exemple, qu'un grand nombre de *trades unions* exerçaient sur les ouvriers associés aussi bien que sur les patrons une véritable dictature, et que d'après les règlements de ces associations tout ouvrier qui travaillait en temps de grève, qui acceptait une commande pour un prix moindre que le minimum fixé, qui travaillait au delà du nombre d'heures déterminé par l'association, était en quelque sorte mis hors la loi. Il existait donc en Angleterre de véritables sociétés secrètes, où la liberté individuelle était odieusement opprimée. L'indignation fut portée au comble chez nos voisins lorsque parut l'enquête instituée en 1866 pour rechercher l'origine des attentats commis

à Scheffield contre certains membres des *trades unions*. L'assassinat et l'incendie étaient pratiqués parmi les couteliers de Scheffield comme châtiments contre les infractions aux règlements de la société, et des exécuteurs payés avaient mission d'appliquer les arrêts rendus par des associés réunis en tribunaux secrets. Il y eut de nombreuses protestations, même parmi les classes ouvrières, contre ce *système de terrorisme*, qui détruisait la liberté du travail. Le gouvernement toutefois, dans son respect pour la liberté d'association, n'a point interdit les *trades unions* : il a cru qu'il suffisait de les dévoiler et de leur enlever les moyens dont elles disposaient pour empêcher la liberté de l'offre et de la concurrence. Les publicistes libéraux de l'Angleterre semblent convaincus que le respect de la légalité sera désormais assez grand, assez puissant dans la Grande-Bretagne pour empêcher les ouvriers de recourir aux détestables attentats commis à Scheffield, à Manchester, dans le Lancashire. Fasse le ciel que l'avenir ne vienne pas détruire leur confiance !

En Irlande, les complots des *fenians* ont aussi causé quelques inquiétudes au gouvernement de la reine.

A la suite d'un grand *meeting* tenu à New-York, en décembre 1866, le fénianisme avait décidé qu'un débarquement se ferait sur la côte d'Irlande. Et en effet des armes furent saisies et l'un des organisateurs de l'insurrection tomba dans les mains de la police. Malgré plusieurs soulèvements qui éclatèrent presque simultanément à Dublin, à Drogheda, à Cork et sur plusieurs points des comtés de Limerick et de

Tipperary, l'insurrection put être comprimée presque sans effusion de sang. Ce résultat, le gouvernement le reconnut loyalement, était dû à l'intervention du clergé catholique, dont l'influence est grande dans le pays et qui avait frappé d'excommunication la secte des fenians.

Cependant, vaincus dans leur île, les sectaires résolurent de porter l'agitation dans quelques grands centres industriels d'Angleterre, où leurs compatriotes sont nombreux et qui renferment un certain nombre de sociétés secrètes.

Ce plan aurait sans doute réussi sans un incident survenu à Manchester. Le 18 septembre, une voiture cellulaire, qui transportait des fenians, fut attaquée dans le faubourg de la ville par une bande d'Irlandais armés, qui tuèrent un *policeman* et délivrèrent les prisonniers. L'assassin et deux de ses complices furent arrêtés, condamnés à mort et exécutés. En l'honneur de ces *martyrs*, les Irlandais organisèrent une procession funèbre qui traversa plusieurs rues de Londres.

Le gouvernement laissa faire d'abord ; mais les processions devinrent si nombreuses qu'il fallut bien les interdire. Furieux, les fenians essayèrent de faire sauter les murs de la prison de Clerkenwel, où trois des leurs étaient renfermés. Cette audace des bandits irlandais, au moment où l'on venait d'apprendre les crimes commis par certains membres des *trades unions*, jeta la terreur dans Londres; plus de 130,000 citoyens se firent inscrire comme constables spéciaux. Le ministère se crut obligé de demander au parlement le

maintien de la suspension de l'*habeas corpus* jusqu'au 1[er] mars 1868. Mais, en dépit des agitations irlandaises, le repos de l'Angleterre n'a pas été troublé et la situation matérielle du pays a continué de s'améliorer.

XXVIII

La Suède et la Norvège pendant l'année 1864 eurent à subir, sans pouvoir protester, le triste spectacle de la lutte inégale du Danemark contre l'Allemagne, dont les convoitises, la France et l'Angleterre s'abstenant, pouvaient librement se satisfaire.

De tous temps la Suède avait déclaré que l'Eyder était pour les nations du nord une barrière indispensable. Pour sauvegarder cette limite, le cabinet de Stockholm, d'accord avec celui de Copenhague, préparait depuis quelque temps un traité d'alliance offensive et défensive. Mais la mort de Frédéric VII, roi de Danemark, en novembre 1863, empêcha l'arrangement de se conclure, et le Slesvig devint la proie de l'odieuse coalition organisée à Berlin par M. de Bismarck. Dans de telles conjonctures l'alliance des Suédois avec leurs voisins danois aurait dû se resserrer, mais, loin de là, je ne sais quelles défiances s'étaient produites entre les souverains des deux nations, et le ministre des affaires étangères de Suède, M. de Munderstrom, tout en reconnaissant que la monarchie danoise était menacée d'un complet démembrement, lui témoignait presque de l'indifférence. Dans sa pensée, les grandes puissances signa-

taires du traité de Londres devaient les premières intervenir pour sauvegarder le principe de l'intégrité du royaume de Danemark.

Cette conduite de M. de Munderstrom s'expliquait du reste, par d'assez sérieuses considérations. D'une part, la France et l'Angleterre, refroidies l'une pour l'autre, semblaient faire assaut de maladresse et d'imprévoyance; d'autre part, le cabinet de Saint-Pétersbourg, oubliant qu'en 1848 il s'était montré l'un des plus fermes soutiens de la monarchie danoise, et qu'il avait tout intérêt à empêcher le port de Kiel de devenir un port allemand, sacrifiait sa politique traditionnelle à l'égard des duchés de l'Elbe au désir de marcher étroitement uni à la Prusse dans la question polonaise.

Le prince Gortschakof redoutait par-dessus tout en effet que l'appui des grandes puissances occidentales en faveur du Danemark n'amenât en Pologne une nouvelle insurrection. La preuve en est dans ces paroles adressées à sa cour par le comte de Thun, ambassadeur d'Autriche à Saint-Pétersbourg : « Le prince Gortschakof a donné l'assurance que dans la question des duchés la Russie *resterait sympathique à l'Allemagne*, et que dans le cas où la Suède voudrait assister le Danemark on concentrerait un corps d'observation en Finlande, attendu (ajoutait le vice-chancelier) qu'il est à craindre que la Suède ne devienne le foyer principal des intrigues, si l'insurrection polonaise n'est promptement étouffée. » Cette attitude de la Russie justifie presque, il faut le reconnaître, l'excessive réserve de la Suède. Assurément, elle aurait volontiers

jeté dans la balance le poids de sa vaillante épée. Le 15 mars un *storthing* extraordinaire avait été ouvert à Christiania, où s'était rendu le roi Charles XV, et dans cette assemblée le gouvernement demanda deux choses : d'abord l'autorisation d'employer au dehors pour venir en aide au Danemark les troupes de ligne et la flottille de Norvège; en second lieu le droit de lever une contribution de 800,000 thalers (4,500,000 fr.) pour les préparatifs de guerre.

Cette double demande fut votée à la presque unanimité après les fêtes de Pâques. Suédois et Norvégiens, oubliant, en face du danger commun, toutes les anciennes querelles, étaient prêts à se ranger sous la bannière d'un roi plein d'énergie et de générosité de cœur. Mais, la France et l'Angleterre ayant consenti à une division du Slesvig, le comte de Wachmeister, plénipotentiaire suédois, dut renoncer à défendre la limite de l'Eyder. Les vaisseaux de la flottille norvégienne furent renvoyés dans leurs ports respectifs, et la Suède assista, forcément impassible, à la défaite du Danemark.

Certains publicistes anglais et français ont reproché à la Suède d'avoir manqué de vigueur et d'initiative; plus énergique, plus décidée, elle aurait peut-être, a-t-on dit, entraîné la France et l'Angleterre. Ainsi, c'est une petite nation qu'on accuse de défaillance, lorsque deux puissances colossales ont abandonné, sans vergogne, un allié qu'elles s'étaient engagées à défendre! L'histoire, plus juste, fera à chacun la part qui lui revient dans cette affaire où la Prusse devait seule profiter des iniquités commises.

Depuis ce temps les liens qui existent entre les pays scandinaves se sont resserrés. Le développement des voies ferrées a rapproché les trois royaumes de Suède, Norvège et Danemark. La capitale de la Suède depuis l'établissement du chemin de fer de Stockholm à Malmoë n'est plus qu'à vingt heures du continent.

Un traité de commerce conclu entre la France et les royaumes unis, en 1865, n'a pas peu contribué à faire sortir la péninsule scandinave de son isolement.

Après cette réforme commerciale, les Suédois s'occupèrent de réformes politiques, militaires, maritimes; un comité fut constitué pour préparer des modifications au pacte d'union de la Suède avec la Norvège, afin de rendre plus intime, sur certains points, l'accord des deux peuples.

Un projet de réorganisation des forces navales était en même temps élaboré par le comte de Platen, ministre de la marine. Sans renoncer précisément aux vaisseaux de haut bord, on proposait de faire reposer sur de petits bâtiments la force principale de la flotte nationale. Cette force serait purement défensive; le matériel se composerait de navires à vapeur de faible tirant d'eau et cuirassés, avec une nouvelle artillerie, pour défendre les nombreux archipels de la Suède. Le nombre des marins s'élèverait à 3,500, et celui des canons à 2,232.

Depuis l'invasion des Allemands en Danemark la Suède se croit, non sans raison, menacée des mêmes périls. Il n'est donc pas étonnant que l'attention publique se soit tournée du côté de l'armée, dont les

progrès en tous genres ont toujours préoccupé vivement le roi Charles XV. Il a publié en 1865 une brochure anonyme, où sont indiquées toutes les réformes qu'il croit nécessaires d'opérer dans l'armée suédoise. Or, cette armée se compose de trois parties :

1° L'*Indelta*, armée de laboureurs-soldats ;

2° La *Varfade*, troupes permanentes recrutées par des enrôlements volontaires;

3° La *Bevaëring*, sorte de levée générale ou landwehr.

Jusqu'au règne de Charles XV, roi de Suède, le système de levée en masse, usité au moyen âge en temps de guerre, avait été pratiqué dans le pays. Mais le prince dont nous venons de parler crut devoir créer l'*indelta*, institution sans analogue dans le reste de l'Europe. Sur les biens vacants du domaine de la couronne, le roi assignait des lots de terre aux officiers et sous-officiers, depuis le grade de général jusqu'à celui de sergent. Les domaines *affectés* à cette destination reçurent le nom de *bostilles*, et le système d'organisation militaire s'appela *indelta*. Dans ce système, chaque province est divisée en circonscriptions appelées *rotes*, divisées elles-mêmes en petites propriétés nommées *torps*. Chaque soldat y possède l'un de ces *torps*, ou chaumières, qui lui tient lieu de solde et sur le mur de laquelle est inscrit le numéro du régiment, du bataillon, de la compagnie et de l'homme qui l'habite. L'administration du rote aide le soldat dans l'exploitation de son champ, et, s'il y a disette, elle lui accorde des secours en nature. En temps de

guerre, c'est le *rote* qui a mission d'entretenir la petite métairie du soldat. Les officiers et soldats d'une même compagnie sont groupés dans des cantonnements contigus, et chaque année, avant la récolte, les régiments de l'*indelta* manœuvrent pendant quelques semaines. Les soldats-laboureurs de l'*indelta* sont parfois aussi employés à de grands travaux d'utilité publique : ce sont eux, par exemple, qui ont élevé la forteresse de Carlsbourg et creusé le canal de Gothie. Cette institution de paysans-soldats est très-populaire en Suède, tellement que la diète, comme le souverain, s'est engagée à ne jamais la supprimer. Elle constitue une armée agricole de 34,000 hommes, dont l'entretien ne coûte presque rien à l'État.

La *Varfade* est un corps spécial et permanent, composé de 8,000 hommes et dont l'organisation ne saurait non plus subir de modifications.

Mais la *bewæring*, qui compte cinq classes et comprend tous les hommes de vingt à vingt-cinq ans, appelait de nombreuses réformes, et Charles XV, dans sa brochure, les indiquait à la diète. La première classe de la *bewæring*, dans la nouvelle organisation, ne devait être soumise qu'à quinze jours d'exercice. Les quatre autres classes, renfermant les hommes âgés de vingt-deux, vingt-trois, vingt-quatre et vingt-cinq ans, ne seraient, en temps de paix, assujéties à aucun exercice, mais elles fourniraient (par tirage au sort) 20,000 hommes astreints à quarante jours d'exercice par an pendant deux ans (de vingt-deux à vingt-trois ans), et à quinze jours d'exer-

cice, à l'âge de vingt-quatre et de vingt-cinq ans.

Ces 20,000 hommes constitueraient le premier ban exercé. Le reste de la *bevaëring* formerait le second ban.

L'armée norvégienne devait être aussi l'objet d'une réforme sérieuse. Mais à Christiania comme ailleurs, se trouvaient des esprits faux, rêvant la fraternité universelle, et partant adversaires des armées permanentes.

Les hommes d'expérience, voyant comment procédait la philosophique Allemagne, soutenaient, avec infiniment de raison, que la Norvège, bien que sa position géographique parût la mettre à l'abri des guerres européennes, pourrait un jour, bon gré mal gré, se trouver engagée dans une lutte suprême, et, dans cette hypothèse, ils soutenaient, avec le roi, qu'il fallait mettre l'armée nationale sur un pied respectable. Charles XV, dans la séance d'inauguration des états généraux, tenue le 24 octobre 1864, n'avait pas manqué de parler dans le même sens.

A cette époque la constitution de la Suède offrait encore une vive image d'un ordre de choses vieux de plusieurs siècles. Comme au moyen âge, la représentation nationale était partagée en quatre sections : la noblesse, qui siégeait en son palais de la place des Chevaliers; le clergé, dans la sacristie de la cathédrale, les bourgeois à la Bourse, les paysans à l'hôtel de ville.

Cette classification, qui remontait aux âges primitifs, où les chefs militaires rassemblaient leurs vassaux en plein air, pour délibérer en commun, était

une véritable anomalie dans l'état actuel de l'Europe, et la nation se plaignait de ce que, par respect pour des coutumes vieillies, on laissât plus d'un million d'individus en dehors de la division en quatre ordres.

L'année 1865 vit s'accomplir, dans le calme le plus profond, la grande réforme constitutionnelle depuis longtemps réclamée par les Suédois. Ce fut un noble spectacle de voir, à la prière d'un souverain non moins aimé que respecté, une antique aristocratie sacrifier, sans hésiter, à l'intérêt commun ses priviléges séculaires.

Il avait été arrêté que la proposition royale ne pourrait être ni amendée ni modifiée sur aucun point : elle portait que le peuple suédois serait divisé en deux chambres, qui dans toutes les questions auraient la même compétence et une égale autorité.

Les membres de la première chambre devaient être choisis, pour neuf ans, par les assemblées provinciales (*Landstings*) et, dans les villes qui ne participaient pas aux assemblées provinciales, par les conseils municipaux. L'âge des éligibles était fixé à trente-cinq ans, et l'on exigeait d'eux un revenu de 4000 rixdales.

Le mandat des députés de la seconde chambre ne devait durer que trois années. Ils étaient élus séparément pour la ville et pour la campagne. Le suffrage était établi sur des bases très-larges. L'âge de vingt-cinq ans, un cens peu élevé, une année de domicile dans la commune, telles étaient les condi-

tions exigées. Ce que les deux chambres adoptaient devenait résolution de la diète : toutes questions où elles n'étaient pas d'accord étaient considérées comme rejetées.

La discussion s'ouvrit dans les premiers jours de décembre. L'ordre de la bourgeoisie approuva le projet à la majorité de soixante voix contre quatre, l'ordre des paysans à l'unanimité.

A l'assemblée de la noblesse, où siégeaient plus de 700 membres, la discussion fut des plus vives et quatre-vingt-huit députés y prirent la parole. Enfin, le 7 décembre, autour de la statue de Gustave Wasa, le scrutin s'ouvrit et la réforme fut adoptée par 361 voix contre 294. La chambre des prêtres suivit l'exemple de la noblesse, après une discussion très-courte. Le vote proclamé, le peuple avait peine à en croire ses oreilles : l'histoire en effet renferme peu d'exemples d'une pareille abnégation.

Le vice-président de la chambre des prêtres, après la séance, exprima ses craintes pour la patrie et pour l'Eglise.

Le comte Henning Hamilton, qui avait énergiquement combattu le projet de loi, fit entendre ces paroles, pleines de tristesse mais dignes assurément d'un vieux chevalier : « Vaincu, mais non pas abattu, je ferai en sorte sous la nouvelle constitution que mon écusson reste pur et sans tache. Aussi longtemps que le drapeau jaune et bleu de la Suède luttera contre le drapeau rouge et contre les ennemis du trône, je me tiendrai à mon poste, avec les 293 collègues qui ont voté comme moi. Je salue la jeune Suède, mais d'un

cœur tristement ému, car j'aimais la vieille Suède sa mère. Sous son vêtement du moyen-âge palpitait l'âme de la nation. Je salue la jeune Suède, mais avec inquiétude. S'il lui arrive de broncher dans sa route, nous la soutiendrons afin qu'elle soit, elle aussi, forte et libre; mais si un jour, montrant ses blessures saignantes, elle accuse les membres de cette majorité, mon nom ne sera pas parmi ceux que maudiront ses lèvres pâlissantes, et j'en reposerai plus paisible dans mon tombeau! »

Belles paroles, empreintes d'une noblesse et d'un patriotisme de plus en plus rares, il faut bien le reconnaître, parmi les démocrates à la fois égoïstes et... humanitaires, qui s'agitent sous nos yeux!

Les royaumes-unis de Suède et de Norvège, grâce à leur position géographique, n'ont point été mêlés aux complications de la politique européenne. Le peuple suédois n'a pas vu cependant sans inquiétude la Prusse s'annexer par la conquête de nombreux territoires. A cette époque l'idée de réunir les peuples scandinaves en une même confédération fut discutée dans l'une des réunions de l'*association scandinave* de Stockholm. Un honorable citoyen appelé Sollman proposa un plan complet d'union scandinave, que ses compatriotes accueillirent avec beaucoup de faveur. Un peu plus tard, la société connue à Copenhague sous le nom d'*Union du Nord* convoquait à Bingsjo, près de Lund, un *meeting* populaire, où plus de 20.000 personnes vinrent protester de leur sympathie pour la cause du Slesvig. Mais ces manifestations n'eurent d'autre

résultat que de faire sentir la nécessité de réorganiser l'armée nationale. Cette réorganisation est depuis longtemps à l'étude. En 1860 la diète s'était prononcée catégoriquement en faveur d'une réforme de la milice ou *bevaëring*, composée de tous les Suédois valides de vingt à vingt-cinq ans, et qui serait devenue une véritable *landwehr*. Le roi Charles XV s'occupa spécialement de la question, et, dans une brochure publiée à Stockholm en 1865, il exprima d'excellentes idées sur la réforme militaire. Malheureusement, certaines dispositions du projet royal, amendé par le comité de législation de la diète, renfermaient des mesures antipathiques à la grande majorité des citoyens, qui considéraient avec raison le tirage au sort et le remplacement à prix d'argent comme une inégalité de charge que ne devait point tolérer un peuple libre. Des *meetings* furent donc tenus dans la plupart des villes principales, et les quatre ordres s'accordèrent sur ce point que tout Suédois devait son sang et sa vie pour la défense de la patrie, sans tirage au sort et sans faculté de rachat.

Au *storthing* norvégien le projet de Charles XV ne fut guère mieux accueilli qu'à la diète de Stockholm. Les députés de Christiania se déclaraient, eux aussi, disposés à tous les sacrifices pour défendre le sol de la patrie. Mais les niaiseries débitées en France contre les *armées permanentes* avaient pénétré dans les deux royaumes unis, et le projet de réorganisation militaire, auquel le roi attachait, non sans raison, un intérêt particulier, fut rejeté à la majorité

de 15 voix. Il faut dire que la Prusse n'avait point encore laissé soupçonner à l'Europe les ambitieux desseins qu'elle méditait.

Le 22 juin 1866 était promulgée la loi qui réforme la représentation nationale, et le 15 septembre suivant les élections avaient lieu. Aux termes de cette nouvelle loi, la première chambre devait se composer de 125 membres nommés par les *lands-things* (ou assemblées provinciales analogues aux conseils généraux français). Les membres de la seconde chambre, au nombre de 191, furent élus les uns par certaines villes, les autres par les campagnes groupées en circonscriptions électorales, ayant chacune un mandataire à choisir.

Après une discussion assez longue sur le budget, la diète remit sur le tapis un nouveau projet d'organisation militaire, dont les dispositions fondamentales, après avoir reçu sa propre approbation, devaient être transmises au gouvernement chargé d'en faire l'application lorsque serait rédigée une loi définitive. L'armée des royaumes-unis devait se composer de troupes actives et de troupes de renfort (les deux premières classes de la *bevaëring*), puis de la réserve de guerre et de la landsturm : l'effectif des troupes actives ne devait pas dépasser 100,000 hommes (15 ou 20,000 Norvégiens, 80 ou 85,000 Suédois).

Les troupes dites de renfort compteraient une cinquantaine de mille hommes c'est-à-dire la moitié du contingent de l'armée active. Puis viendrait la landsturm, qui, comprenant tous les hommes en

état de porter les armes, devait fournir de 2 à 300,000 hommes (1).

Comme toutes les autres puissances, la Suède a voulu donner à ses troupes des armes perfectionnées. On avait d'abord essayé d'un fusil inventé par un officier suédois, mais la diète ayant réduit à 1,500,000 rixdalers le crédit demandé par le ministre de la guerre, pour la transformation de l'armement, les troupes suédo-norvégiennes reçurent le fusil Remington qui présente le double avantage de s'adapter aux fusils d'ancien modèle et de fournir les effets balistiques les plus satisfaisants.

Les chambres ne se prononcèrent pas cette fois

(1) Après avoir posé les principes généraux, le comité de défense nationale nommé par la diète s'arrêta aux dispositions suivantes :

L'armée suédoise se composerait des troupes permanentes et de la *bevaëring :* l'armée permanente comprendrait le soldat *indelte* ou soldat laboureur ayant sa maisonnette et son coin de terre, *aux frais des communes*. La solde serait payée en argent par l'État. La durée de son engagement serait de quinze ans.

La *bevaëring* se composerait des hommes de vingt à vingt-six ans ; la landsturm comprendrait ceux de vingt-six à cinquante. Les classes les plus jeunes de la landsturm formeraient la réserve de guerre, qui ne pourrait être levée qu'après toutes les autres classes et ne serait jamais employée hors des frontières. La *bevaëring* serait exercée dix jours la première année, au lieu de naissance, trente jours la seconde et vingt jours la troisième année, au lieu de réunion des régiments. Cette organisation exigeant un plus grand nombre d'officiers pour l'infanterie, on y pourvoirait au moyen des officiers de *bevaëring* et de ceux en demi-solde. Les uns seraient portés sur les cadres et jouiraient de l'intégralité du traitement ; les autres seraient appointés seulement pendant le temps de service.

Enfin, le comité demandait la création d'une commission suédo-norvégienne permanente qui s'occuperait des questions d'armement et de fortification.

encore sur l'ensemble du projet de réorganisation de l'armée, mais elles demandèrent au ministère de la guerre d'augmenter le personnel des officiers d'infanterie, de travailler au développement de l'instruction militaire dans les écoles et de constituer sans retard un comité d'armement et de fortification.

XXIX

Depuis longtemps la question de la révision du pacte d'union de la Suède et de la Norvège est à l'ordre du jour. Mais la Norvège s'est toujours montrée très-jalouse de son autonomie : sa flotte, son armée, son administration, sa banque, sa monnaie, ses finances, son pavillon sont distincts. Cependant, en 1837, le *Horting* norvégien ayant fait remarquer au roi Charles-Jean que les rapports entre les deux pays n'étaient pas toujours conformes à l'égalité des charges proclamée dans le pacte d'union, Bernadotte chargea un comité mixte de rechercher dans quelle proportion chacun des deux royaumes devait contribuer au budget commun et à la défense nationale.

Toutefois, ce fut seulement en 1860 que le conseil d'État de Suède proposa une révision de l'acte d'union, portant sur les points suivants : mode de l'élection du roi, de l'hérédité du trône ; droit du roi de disposer de l'armée et de la flotte ; réorganisation de la défense du pays, d'après un droit commun ; institution d'une représentation commune, pour traiter certaines affaires. En 1865 les conseils d'État de

Suède et de Norvège s'accordèrent pour demander la nomination d'un comité mixte d'étude. Ce comité, composé, par moitié, de 44 membres Suédois et Norvégiens, a élaboré un projet qui sera soumis à l'approbation des assemblées nationales des deux royaumes. Les Suédois avaient émis la pensée de créer un parlement d'union. Mais les membres Norvégiens du comité ont refusé d'entrer même en discussion sur cette matière. Les choses en étaient là vers la fin de 1866. Or, comme le projet d'union renferme des modifications à la loi fondamentale, il ne devra, d'après la constitution norvégienne, être soumis aux *Storthing* qu'après de très-longs délais et il ne pourra être adopté qu'à la majorité de deux tiers des voix.

XXX

On l'a dit avec raison, depuis l'odieux partage de la Pologne, au siècle dernier, l'Europe n'a pas vu s'accomplir d'acte plus inique que le démembrement de la monarchie danoise. Deux grandes nations allemandes, l'une poussée par l'ambition et la rapacité la plus effrénée, l'autre traînée à la remorque par une rivale dont elle redoutait la prééminence, se sont coalisées pour écraser un petit peuple digne de tous les respects par ses vertus publiques et privées. Le prétexte de cet acte détestable c'était, disait-on, la violation par le Danemark des droits des populations allemandes. La calomnie n'était pas nouvelle; dès 1849 M. de Bismarck, le chef de

la coalition, avait osé proclamer que l'honnête petit peuple qu'il voulait dépouiller ne respectait aucun traité et se montrait dans la question slesvig-holsteinienne, « éminemment frivole, inique et révolutionnaire! »

Malgré les brutales injonctions de l'Allemagne, la nation danoise s'était hautement prononcée pour le maintien de la constitution commune au royaume et au Slesvig. L'armée, composée de 45,000 hommes, recevait chaque jour des renforts qui devaient augmenter son effectif d'un quart. Le gouvernement se flattait que les grandes puissances interviendraient sous une forme quelconque.

Mais, l'Allemagne le savait bien, la France avait perdu, en Italie et au Mexique, l'élite de ses vieux soldats, et quant à l'Angleterre, elle ne comptait plus, à vrai dire, parmi les grandes puissances. L'attitude de l'Autriche et de la Prusse devint donc de jour en jour plus hautaine et plus menaçante. Les envoyés des deux nations, au nom de leurs gouvernements respectifs, réclamèrent la suppression de la constitution danoise, dite du 18 novembre, déclarant que, « s'il n'était donné suite à leur demande dans quarante-huit heures, ils quitteraient Copenhague. »

Le ministre des affaires étrangères danois, M. de Quaade, répondit d'abord par un refus à cette insolente signification ; toutefois, effrayé de l'audace toujours croissante des gouvernements coalisés, le cabinet de Copenhague demanda six semaines de délai pour soumettre au *rigsraad* et lui faire voter un projet de loi prononçant l'abolition de la consti-

tution du 18 novembre. Mais la Prusse et l'Autriche voulaient la guerre à tout prix ; et, malgré les conseils de la France, de la Russie et de l'Angleterre, malgré l'offre faite par lord John Russel de rédiger, au nom des grandes puissances non allemandes, un protocole qui garantirait à l'Allemagne l'abolition de cette abominable constitution du 18 novembre, l'ordre fut envoyé au maréchal Wrangel, dès le 1er février, de franchir l'Eyder.

L'armée des coalisés comptait 32,400 Prussiens, qui, avec 96 canons, formaient l'aile droite sous les ordres du prince Frédéric-Charles, et 32,500 Autrichiens placés à l'aile gauche sous le commandement du feld-maréchal de Gablenz. A ces 65,000 hommes vint s'ajouter, quelques semaines plus tard, la garde royale prussienne, dont l'effectif s'élevait à 10,000 hommes, avec 14 canons.

L'armée danoise était donc bien inférieure à celle des coalisés, et, de plus, elle avait une artillerie tout à fait insuffisante.

Les Danois, qui s'attendaient depuis longtemps à l'invasion du Slesvig méridional, y avaient élevé de nombreux ouvrages pour compléter les défenses naturelles : des batteries de gros calibre défendaient Misunde, à l'ouest, sur les bords de l'Eyder, et au milieu de vastes marais, s'élevait la ville forte de Friedrichstadt. Le pays intermédiaire était coupé par des clôtures et de petits cours d'eau qui formaient des marécages. De plus, toute une série de bastions et de défenses avait été construite sur ce terrain et constituait la *ligne du Danewirke,* qui, malheureuse-

ment, n'était pas garnie du nombre de canons nécessaire.

L'armée danoise, obligée de s'affaiblir pour envoyer des garnisons dans les places fortes, ne comptait pas 40,000 hommes.

Dès le 31 janvier les Prussiens faisaient sommer les Danois d'évacuer les duchés, et le lendemain l'armée coalisée se mettait en mouvement. Le 3 février l'avant garde allemande atteignait Misunde. Après une vive canonnade, les Prussiens, frappés de son inefficacité, tentèrent un assaut, qui fut vigoureusement repoussé.

A l'aile gauche, les Autrichiens avaient opéré avec plus de lenteur. Cependant, le 4 février, ils se disposaient à attaquer la ligne du Danewirke, lorsqu'ils apprirent qu'elle venait d'être abandonnée par les Danois, qui battaient en retraite vers le nord. Cette manœuvre, désavouée à Copenhague par le cabinet, eut des conséquences désastreuses : le nouveau plan du commandant en chef de l'armée danoise consistait à se replier dans l'île d'Alsen, derrière les fortifications de Duppel, et dans le Jutland derrière Fredericia. La retraite se fit en bon ordre. A Oeversee l'avant garde autrichienne atteignit l'arrière garde danoise, qui ne se retira qu'à la nuit, après des prodiges de valeur.

Comme Duppel au sud, et Fredericia dans le Jutland au nord, pouvaient retenir longtemps l'ennemi, ce fut derrière ces positions qu'on décida de se retrancher, tandis que la flotte danoise croiserait le long des côtes.

Toute l'armée, c'est-à-dire environ vingt-deux mille hommes, marcha sur Alsen.

Pendant ce temps, les Austro-Prussiens, dont les quartiers se trouvaient aux environs de Flensbourg, se divisèrent : 35,000 hommes, avec toute l'artillerie prussienne, allèrent rejoindre le prince Frédéric Charles devant Düppel, et une vingtaine de mille hommes, sous les ordres des généraux de Gablenz et Mülbe, se dirigèrent vers le nord. Parti le 12, Gablenz arrivait le 17 aux frontières de Jutland. Là devait s'arrêter l'invasion. Mais un détachement prussien, entraîné, dit-on, à la poursuite des Danois, franchit sans ordre cette limite, et le maréchal Wrangel *approuva le fait accompli*, tout en ordonnant de s'arrêter.

Cette invasion du Jutland était en effet une énormité : on pouvait considérer l'occupation du Holstein comme une exécution fédérale; l'invasion du Slesvig avait eu pour prétexte une saisie de gage. Mais l'occupation du Jutland ne se pouvait expliquer par aucun motif plausible. C'était le Danemark lui-même qui se trouvait menacé, et l'affaire changeait complétement de face. Aussi, le parlement anglais demanda-t-il des explications à Berlin. M. de Bismarck, on le pense bien, ne fut pas embarrassé pour répondre : il déclara sans hésiter « que les Danois ayant décidé le blocus des ports de la Baltique, l'occupation de quelques points fortifiés dans le Jutland était une mesure de représailles. » L'empereur d'Autriche, paraît-il, ne trouva point l'argument péremptoire; mais M. de Manteuffel lui fut dé-

pêché, et le maréchal reçut des pleins pouvoirs pour agir.

Cependant le général de Gerlach, le successeur de Meza, renonçant à défendre Fredericia, avait concentré toutes ses forces sur Düppel et Alsen.

Les troupes allemandes, qui avaient commencé le bombardement de Fredericia, y laissèrent les Autrichiens en observation, et, revenant sur leurs pas, marchèrent sur Düppel. Le prince Frédéric-Charles y était arrivé le 12 mars 1864, et dès le 22 il dirigeait contre les lignes ennemies une attaque qui n'eut aucun résultat.

Düppel est situé à l'est de la presqu'île de Sundewit; en face s'élève la ville de Sonderbourg. Sur les collines qui bordent le rivage, on avait bâti une série d'ouvrages destinés à défendre les abords de l'île. Mais, les lignes de Danewirke ayant été occupées sans coup férir, l'ennemi était arrivé devant Düppel avant que les fortifications ne fussent terminées. Cependant, derrière leurs remparts inachevés, les Danois résistèrent pendant deux mois aux forces à peu près quadruples des assiégeants. Avant de tenter un assaut contre cette poignée de héros, les Prussiens, qui semblent n'avoir guère confiance qu'en leur artillerie, jetèrent, le 18 avril, plus de 30,000 projectiles dans les ouvrages ennemis. La résistance des Danois fut admirable; mais, épuisés de fatigue, ayant subi des pertes énormes, ils durent se retirer dans l'île d'Alsen, en rompant les ponts derrière eux.

Le maréchal Wrangel, après cette victoire, réso-

lut d'aller chercher « un gage » dans le Jutland. Pendant ce temps Fredericia tombait aux mains des alliés et les troupes danoises abandonnaient le continent.

Les résultats de la campagne étaient donc désastreux pour les Danois. Si leur flotte avait obligé celle de l'Autriche à chercher un refuge sous les canons d'Héligoland, sur terre ils avaient éprouvé des pertes irréparables : plus d'un quart de leur armée n'existait plus ; ils avaient perdu 500 canons, et plus de 60,000 coalisés occupaient le Slesvig et le Jutland, où ils traitaient les populations avec une rigueur inouïe. Les habitants furent frappés d'une contribution de 650,000 thalers et de réquisitions énormes. La rapacité prussienne excita l'indignation universelle.

XXXI

M. Thiers, dans un discours que nous avons cité plus haut, a raconté avec une verve inimitable les honteuses machinations de la diplomatie prussienne pour s'emparer de la proie qu'elle convoitait (1).

Le 21 avril le roi Guillaume I[er], accompagné de M. de Bismarck et du général de Manteuffel, était venu visiter les duchés. « Je regarde la cause de votre pays *comme sacrée* », avait-il dit aux bourgeois de Rensbourg. Déclaration hypocrite, car un mois après toute manifestation en faveur du duc d'Augustenbourg était interdite, l'aigle des Hohenzollern remplaçait

(1) Voir plus haut.

partout les armes de Danemark et l'uniforme prussien était imposé même aux employés des postes!

Après avoir rasé les fortifications de Düppel, les Prussiens firent des préparatifs pour s'emparer d'Alsen. Dans la nuit du 28 au 29 mai 1864, le prince Frédéric-Charles, qui avait remplacé le maréchal Wrangel (1), pénétra dans l'île avec quatre colonnes : l'artillerie prussienne fit taire le feu des bastions et des navires danois. Le 13 juillet le drapeau austro-prussien était planté par le prince Albrecht à Skagen et le 14 il ne restait plus un Danois sur la terre ferme!

Pendant les derniers jours de cette campagne, les exactions prussiennes contre les populations vaincues dépassèrent toutes les bornes. Le nom de Vogel de Falkenstein est resté, dans l'esprit des Jutlandais, synonyme de celui de voleur et de bourreau. Les baillis qui refusaient de se faire les complices des exacteurs allemands étaient mis en prison : cent mille écus de Prusse furent exigés sous peine de pillage. On forçait les villes qui n'avaient point de provisions à en faire venir de Hambourg pour nourrir les envahisseurs. Et au milieu de toutes ces horreurs des démonstrations prussiennes étaient organisées, sur l'ordre de M. de Bismarck, par les coryphées du parti antidanois : et dans les *meetings*, on reparaissaient toujours les mêmes électeurs. On demandait avec insistance que les duchés fussent mis en communauté diplomatique et militaire avec

(1) Les [illegible] avaient tellement [illegible] par le roi de Prusse [illegible] sacrifier son ami.

la Prusse. M. de Bismarck était décidément le plus fort élève de M. de Cavour!

Cependant une suspension d'armes était signée à Vienne le 19 juillet, et le 1[er] août les préliminaires de paix y étaient arrêtés.

Par l'article 1[er] le roi de Danemark cédait à la Prusse et à l'Autriche ses droits de souveraineté sur les duchés de Holstein , de Slesvig et de Lauenbourg.

Par l'article 2 il était stipulé que dans cette cession seraient comprises les enclaves jutlandaises du Slesvig.

Comme équivalent à l'abandon de ces portions de territoire, une rectification de frontières vers Kolding était promise au Danemark.

L'article 3 décidait que les dettes contractées pour le compte soit du royaume, soit d'un des trois duchés, resteraient respectivement à la charge de chacun de ces pays. Quant aux frais de guerre, ils devaient être remboursés par les duchés à l'Autriche et à la Prusse.

Enfin, l'article 4 établissait un armistice sur la base de l'*anti-possidetis* militaire.

Privée d'un tiers à peu près de son territoire, l'ancienne monarchie des Canut et des Waldemar ne devait plus se composer que de quelques îles et de la moitié de l'antique Chersonèse cimbrique. En effet, sa population, forte de 2,600,000 âmes en 1860, n'en compte plus aujourd'hui que 1,700,000.

On l'a dit avec raison, l'Allemagne a reproduit en Danemark l'histoire de la Pologne. Un premier partage s'est opéré : mais que la Russie et l'An-

gleterre ne se fassent point d'illusions, la Prusse, dont l'orgueil égale l'ambition, ne s'arrêtera pas là. Pour sortir des rades de la Baltique, les navires allemands sont forcés de passer sous le canon des forteresses danoises. Guillaume Ier et M. de Bismarck travailleront incessamment à mettre un terme à cet état de choses, qui les humilie. Depuis la guerre de trente ans, le Danemark a été privé de ses possessions situées de l'autre côté du Sund; il a perdu la Norvège tout entière, et dans le Slesvig un territoire occupé par 200,000 Danois. La France, la Russie et l'Angleterre n'ont rien fait pour empêcher le flot germanique de monter sans cesse. Les grandes puissances semblent avoir oublié que le *petit royaume* de Danemark, placé par la Providence en avant de la Baltique, comme pour en garder les clefs au profit de tous, est une barrière qu'elles ont tout intérêt à faire respecter. Les Anglais, éblouis par les brillants budgets de M. Gladstone, ne comptant plus d'ailleurs sur l'appui de la France, ont laissé s'accomplir, pour emprunter le langage d'un étranger, « la grande faillite morale de la Grande-Bretagne, en cette année 1864 (1). » Mais l'énergie et l'indomptable patriotisme de leurs ancêtres ne sont pas éteints chez les habitants de la vieille Scandinavie. Les trois petites nations qui l'habitent seront, nous voulons l'espérer, protégées tôt ou tard par l'Angleterre, la France et la Russie. Permettre à l'Allemagne de nouveaux empiétements de ce côté, ne serait-ce pas en effet encoura-

(1) Voir dans la *Revue des deux mondes* les études de M. Klaczko sur la Pologne et sur le Danemark.

ger les convoitises germaniques à tenter un second démembrement, et prêter les mains à la destruction d'une nationalité dont l'existence est nécessaire à l'équilibre européen ?

XXXII

Privée de toute influence extérieure depuis les défaites de 1859, menacée sans cesse de dislocation à l'intérieur, et, malgré les plus courageux efforts, impuissante à rétablir l'équilibre dans ses finances, l'Autriche, en 1864 et 1865, était entrée dans une véritable période de décadence. M. de Schmerling avait dû se retirer, abandonné par la majorité libérale ; la mission de réorganiser le gouvernement sur de nouvelles bases était échue à un cabinet nouveau. Une vague inquiétude régnait dans tout l'Empire. L'on se demandait si les Hapsbourg, après avoir favorisé les convoitises des Hohenzollern, n'expieraient pas bientôt leur coupable complicité. Et en effet le cabinet de Berlin ne tarda point à dévoiler ses plans ambitieux. Aussi peu soucieux des droits de co-possession de l'Autriche que des droits fédéraux de la diète, M. de Bismarck, dans une lettre du 22 février 1865, réclama pour sa nation le magnifique port de Kiel, la construction d'un canal de la mer du Nord à la Baltique, l'incorporation des matelots des duchés dans la marine prussienne, l'organisation, sous des généraux choisis par Guillaume Ier, des territoires occupés, et enfin l'entrée de ces territoires dans le Zollwerein.

Un tel programme était fait pour effrayer l'Autriche. Elle en comprit en effet tout le danger, et poussa sous main les petits États à la résistance. Cependant, incapable de suivre un plan fixe, elle adoptait quelques jours plus tard une politique différente, abandonnant sans scrupule des alliés avec lesquels elle aurait dû défendre énergiquement le droit fédéral. Cette conduite ne fut point approuvée par les députés à Vienne. La commission des finances saisit la première occasion qui s'offrit pour proposer un vote de blâme contre la conduite du gouvernement dans l'occupation du Slesvig. « Cette conduite, disait-on, n'est ni conforme aux intérêts de l'Autriche ni propre à garantir la paix de l'Europe, et le comité se croit obligé d'en décliner les conséquences. » La question portée devant le *Reichsrath* y souleva la plus vive discussion. MM. Bring, Reichbauer et Skem reprochèrent avec raison au comte de Rechberg de n'avoir tenu compte ni des vœux des États secondaires ni des résolutions de la diète, « s'exposant ainsi à briser à tout jamais le lien fédéral allemand ». M. Giskra, le rapporteur de la commission des finances, affirma que la campagne entreprise par les deux grandes puissances allemandes n'aurait d'autre effet que d'ébranler tous les points d'appui de l'Empire. « Qu'arrivera-t-il, ajouta l'éloquent orateur, si la Prusse abandonne notre alliance? L'hypothèse, dira-t-on sans doute, n'est guère admissible, car il existe des traités formels; mais, messieurs, à voir ce que les hommes d'État prussiens ont fait de la constitution de leur pays, ne peut-on pas prévoir que

de telles conventions avec nous les gêneront bien peu ? »

Un autre député, M. Kiranda, ne s'exprima pas avec moins de franchise et de bon sens. « Qu'adviendra-t-il de l'Autriche lorsque ses soldats couverts de gloire reviendront du Sleswig-Holstein ? *On verra alors que cette campagne n'a profité qu'à la Prusse.* L'Autriche n'a rien à gagner *à fortifier l'influence de Bismarck;* elle se convaincra plus tard qu'il est nécessaire de lutter encore pour maintenir sa situation allemande, et alors nous n'aurons plus à nos côtés les confédérés que nous accueillions, il y a quatre mois, à bras ouverts, et dont il nous faut combattre aujourd'hui les tendances. La lutte entre les deux puissances recommencera, comme en 1850, sans que nous ayons l'espoir d'infliger à la Prusse une nouvelle humiliation d'Olmuth. »

M. de Rechberg, dans la séance du 2 février 1864, essaya d'expliquer sa politique. « La Prusse et l'Autriche, dit-il, en voyant menacer les intérêts légitimes des populations allemandes, ont dû prendre parti dans le débat contre le Danemark; mais elles ont agi de manière *à ménager les susceptibilités de l'Europe.* »

Après ce discours, auquel M. de Schmerling se crut obligé d'ajouter quelques paroles peu concluantes sur la nécessité pour l'Autriche de s'allier à la Prusse contre le Danemark, un amendement agréé par le ministère fut voté à la majorité de 107 voix contre 59. Mais cette espèce de succès ne fortifia nullement le cabinet. Dans toutes les parties de l'Empire arri-

vaient des protestations contre une guerre qui ne pouvait être utile qu'à la Prusse.

XXXIII

L'armée austro-prussienne avait terminé sa victorieuse mais inique campagne contre le Danemark, lorsque l'empereur de Russie se rencontra à Kissingen et à Carlsbad avec l'empereur François-Joseph et avec le roi Guillaume. L'acquiescement du czar à la politique spoliatrice des deux souverains allemands les fortifia dans leur résolution de rejeter les propositions de paix faites à Londres et de recommencer la lutte dont nous avons fait connaître ailleurs les déplorables résultats (1).

Vers le même temps s'accomplissaient des événements qui ne laissèrent pas d'avoir un certain retentissement en Autriche. Le 9 avril 1864, l'archiduc Maximilien, vivement pressé par Napoléon III, acceptait l'empire du Mexique. Frère puiné de l'empereur François-Joseph, l'archiduc, avant son départ, dut signer un acte de renonciation de ses droits à la couronne en faveur de tous les membres de la descendance masculine de la maison de Habsbourg, avec cette réserve, toutefois, qu'il rentrerait en possession de ses droits d'hérédité s'il arrivait qu'il renonçât au trône du Mexique.

Quelques mois plus tard se signait entre la France et l'Italie le fameux traité du 15 septembre, qui fut considéré dans toute l'Europe catholique comme

(1) Voir plus haut.

un véritable abandon de Rome. L'aristocratie et le clergé d'Autriche accueillirent cet acte avec une vive irritation, et l'on assure que le gouvernement eut quelques velléités d'intervention diplomatique; mais, réduite à l'impuissance, depuis la guerre d'Italie, il dut se borner à demander quelques explications au cabinet des Tuileries.

Peu de temps après, le ministre des affaires étrangères, le comte de Rechberg, était obligé de se retirer. Pendant cinq ans il avait dirigé la politique extérieure de son pays, et en face de M. de Bismarck, dont toutes les entreprises étaient menées à bonne fin, il n'avait pu faire réussir aucune négociation. Sa faiblesse, son indécision, ses inconséquences s'étaient manifestées en toutes circonstances. Imprudemment engagé dans la question polonaise, où la Russie avait répondu si dédaigneusement à ses ouvertures, sans influence, soit du côté de l'Italie, soit dans les provinces danubiennes, où le prince Couza n'avait pas craint de s'arroger le pouvoir absolu, soit dans les affaires des duchés, où l'ambition prussienne s'était donné libre carrière, le comte de Rechberg ne prit jamais l'initiative d'aucun acte utile à son pays. Sa mission semblait consister à faire réussir les ambitieuses visées de Victor-Emmanuel et de Guillaume Ier.

XXXIV

Tout homme doué de quelque sens politique en Europe avait prévu que la co-possession des duchés

enlevés au Danemark amènerait une guerre entre les deux puissances spoliatrices. On savait d'ailleurs qu'avec l'assentiment du cabinet des Tuileries, un traité d'alliance s'était conclu entre la Prusse et l'Italie, et que M. de Bismarck avait préparé, de longue main, une lutte qui, dans sa pensée, devait fonder la suprématie des Hohenzollern. En attendant, les difficultés intérieures ne faisaient que s'accroître en Autriche. L'empereur avait suspendu l'action du *Reichsrath* dans l'espoir de se rattacher par là les sympathies des populations non allemandes, dont il connaissait la répulsion pour la constitution *centraliste* de M. de Schmerling. D'un autre côté, M. Belcredi ne négligeait rien pour gagner les Tchèques, et il caressait les Hongrois tout en refusant d'accepter le programme de M. Deak.

C'est au milieu de ces négociations qu'éclatèrent les menaces de guerre.

On l'a dit avec raison, la situation de l'Autriche à la veille du conflit pouvait se résumer en trois mots : *hésitation* chez les Slaves ; *manque de confiance* chez les Allemands, jaloux de leur antique prédominance ; *désaffection* chez les Hongrois, toujours déçus dans leurs espérances. Le mot de Napoléon Ier était plus vrai que jamais : « L'Autriche est toujours en retard d'une idée et d'une armée. »

Cependant, malgré les formidables préparatifs militaires de la Prusse, malgré l'espèce d'indifférence de la France, en face des complications prêtes à surgir de l'autre côté du Rhin, l'Europe, après avoir permis la guerre contre le Danemark, persistait à ne

pas croire à l'imminence d'un conflit. On se faisait illusion comme à plaisir. La Prusse, disait-on, n'était-elle pas en pleine lutte parlementaire, l'Autriche en querelle avec les Hongrois, l'Italie sans finances? La crise, si grave qu'elle parût, se dissiperait donc comme tant d'autres! La guerre, en effet, n'était pas populaire, même en Prusse. La mobilisation de la landwerh avait excité un mécontentement universel parmi le peuple. Quant à l'aristocratie, elle répugnait à toute alliance avec l'Italie, dont Garibaldi était le porte-drapeau. Savait-on, d'ailleurs, ce que ferait la France? Naguère, à la tribune du corps législatif, M. Thiers avait dénoncé l'ambition prussienne au milieu des applaudissements de ses collègues. Que si les Français ne se mêlaient pas à la guerre qui se préparait, ne feraient-ils pas payer du moins leur neutralité, en reprenant les provinces rhénanes? — Toutes ces considérations devaient certainement faire pencher la balance du côté de la paix. Mais M. de Bismarck, dont les plans s'élaboraient mystérieusement depuis la guerre d'Italie, persista dans ses résolutions arrêtées : ni les adresses qu'il recevait de tous côtés, ni les attaques, ni les accusations, ni même les anxiétés et les doutes du roi Guillaume (1) n'exercèrent la moindre action sur lui. Il savait parfaitement qu'au fond son maître voulait, à tout prix, ceindre la couronne d'empereur d'Allemagne, et qu'il ne désavouerait jamais le ministre, qu'il considérait, dans ses rêves d'ambition

(1) M. de Bismarck ne l'a pas sans peine entraîné dans la voie.

mystique, comme l'instrument providentiel des grandeurs de la maison d'Hohenzollern. La guerre fut donc décidée. Les petits États de la Confédération s'agitèrent en vain pour amener une conciliation entre les deux grandes puissances allemandes.

Les choses en étaient là lorsque l'Europe, qui n'avait encore rien fait en faveur de la paix, comprit enfin la nécessité d'intervenir. L'empereur de Russie, qui s'était adressé directement aux souverains de la Prusse et de l'Autriche, accueillit favorablement l'offre faite par la France de s'entendre avec l'Angleterre pour réunir une conférence où seraient discutées les questions en litige.

Les représentants des trois puissances à Vienne, à Berlin, à Francfort, à Florence, présentèrent, le 24 mai, des lettres identiques de convocation. La Prusse et l'Italie y adhérèrent presque immédiatement. Mais l'Autriche mit une réserve à son adhésion, c'est que toute combinaison ayant pour but soit un agrandissement territorial, soit un accroissement de puissance au profit d'un des États convoqués, fût exclu des délibérations communes. C'était protester, à l'avance, et contre l'annexion des duchés et contre celle de la Vénétie. Aussi *le Moniteur* français proclamait-il, le 7 juin, que la conférence devenait inutile.

XXXV

Cependant, le général de Manteuffel, continuant sa marche dans le Holstein, s'était emparé d'Itzehoë

où les États avaient été convoqués. La chambre fut fermée et la réunion dispersée. Gablenz dut se retirer sur Hambourg, d'où il regagna l'Autriche par le Hanovre et Cassel. Ces procédés, si conformes à la façon d'agir de M. de Bismarck, furent dénoncés à la diète par l'envoyé d'Autriche, qui, s'appuyant de l'article 19 de l'acte fédéral de Vienne, demanda la mobilisation de tous les corps d'armée fédéraux, ceux de la Prusse exceptés. La proposition fut adoptée, et les deux grandes puissances rappelèrent l'une et l'autre leur ambassadeur.

Tous les regards étaient tournés vers la France. A quelle résolution allait-elle s'arrêter ? Prendrait-elle parti dans les affaires de l'Allemagne?

M. de Bismarck, parfaitement renseigné par M. de Goltz (1), fit cesser les anxiétés de ses concitoyens en déclarant hautement qu'il répondait « de la neutralité *désintéressée* de Napoléon III ».

Entre l'empereur et le ministre prussien, aucun engagement formel n'avait été pris. Mais, *confiant dans son étoile* et persuadé qu'il serait, comme après la guerre de Crimée, l'arbitre des destinées de l'Europe, Napoléon avait pris la ferme *résolution de laisser faire*. M. de Bismarck le savait, et voilà pourquoi dès le commencement de juin il n'hésita point à dégarnir la frontière du Rhin, « ne laissant que trois divisions isolées pour garder le nord-ouest du royaume et faire face aux armées fédérales. »

Maître de la situation, l'habile homme d'État résolut

(1) Diplomate aussi habile que les nôtres l'étaient peu.

d'agir avec une rapidité foudroyante. Le Hanovre, la Hesse électorale et la Saxe, qui avaient refusé de désarmer, furent immédiatement envahies : la Saxe en appela à la diète, où les envoyés d'Autriche et de Bavière répondirent que leurs gouvernements respectifs étaient prêts à entrer en campagne. A cette nouvelle, la Prusse fit notifier aux commandants des avant-postes autrichiens que les hostilités allaient commencer. L'ambition de Guillaume Ier, si bien servie par la politique pleine de hardiesse de son premier ministre, devait triompher grâce à l'excellente discipline d'une armée aussi bien administrée que bien commandée.

On a loué, et c'est justice, l'ordre, la régularité, le zèle, l'activité qui règnent dans l'administration civile et militaire en Prusse. Depuis Iéna, les hommes intelligents placés à la tête de ce pays n'ont cessé de travailler, avec une incroyable persévérance, à lui préparer pour l'avenir une glorieuse revanche. L'avénement des Bonaparte, après 1848, leur alliance intime avec l'Italie contre l'Autriche, furent à la fois un avertissement et un encouragement pour la maison de Hohenzollern. Avec une incomparable habileté, ses hommes d'État préparèrent, dans le silence, les moyens de tourner au profit de la Prusse les projets d'annexion du successeur de Napoléon Ier.

Le jour même où Nice et la Savoie étaient réunies à la France, la pensée de lui enlever l'Alsace et la Lorraine s'incrustait dans le cerveau de plus d'un politique, de l'autre côté du Rhin.

Tandis que l'or et le sang français étaient prodi-

gués en Italie et au Mexique, au mépris des célèbres paroles : « *l'Empire c'est la paix ;* » tandis que l'opposition démocratique, sous l'empire de fausses légendes révolutionnaires et dans la crainte de nouveaux coups d'État, ne cessait de demander le licenciement des armées permanentes, en Prusse, au contraire, l'organisation militaire était l'objet de soins et de perfectionnements incessants. Sous ce rapport, nous le montrerons ailleurs, nos voisins ont laissé derrière eux tous les autres peuples de l'Europe. Mais ce qui a fait surtout la puissance de la Prusse, en face de l'Autriche, c'est que tout le monde ignorait l'immensité de ses préparatifs militaires et le nombre de ses troupes régulières, dans lesquelles depuis longtemps elle ne cessait d'incorporer l'élite de sa landwehr. Les jeunes officiers autrichiens, avant la campagne de Sadowa, professaient un profond mépris pour les *tailleurs* qui remplissaient, disaient-ils, les régiments prussiens. Il faut reconnaître, en effet, avec le colonel Lecomte, qu'en général ces troupes ne valaient pas celles de l'archiduc Albert. Mais quelle n'était pas la supériorité des officiers de l'état-major prussien sur ceux de l'état-major impérial ! Chez les premiers, pas un sujet qui n'eût passé par le *crible* de M. de Moltke et qui ne fût, par conséquent, un homme de mérite ; chez les seconds, il y avait sans doute de jeunes gentilshommes pleins d'ardeur et de vaillance, mais la plupart étaient à peu près étrangers aux études de stratégie et de grande tactique. Quant aux troupes proprement dites, elles renfermaient les éléments les plus disparates. L'armée du nord, cantonnée

depuis l'Elbe jusqu'à Cracovie, comptait vingt-trois régiments allemands, vingt-trois hongrois, treize polonais et sept italiens. L'effectif général ne dépassait pas 270,000 hommes, avec 950 canons. La difficulté de faire marcher avec ensemble ces troupes de nationalité diverse était naturellement très-grande. Les officiers, sous-officiers et soldats ne se comprenaient pas toujours, car certaines considérations politiques avaient contraint l'autorité militaire à répartir les hommes dans des corps de langue différente. Ajoutez à cela que l'élite de l'armée, c'est-à-dire environ 150,000 combattants, servaient en Italie sous les ordres de l'archiduc Albert.

Quant aux États secondaires, un seul, la Saxe, était prêt à entrer en ligne. L'Autriche avait procédé, dans ses préparatifs de guerre, avec la lenteur qu'on lui connaît. A part l'artillerie, l'une des plus instruites et des mieux organisées de l'Europe, l'armement laissait beaucoup à désirer. La concentration des troupes n'avait été ordonnée que vers la fin d'avril, en Bohême; au mois de juin, elle n'était pas encore terminée, et Benedeck venait seulement de prendre le commandement de son armée!

En Prusse, les préparatifs de guerre n'avaient commencé, d'une manière ostensible, que vers la fin de mars. Mais en quelques semaines l'armée prussienne tout entière était sous les armes, présentant un effectif de 320,000 hommes prêts à entrer en campagne. Le mouvement de concentration s'opéra avec tant d'ordre et de célérité, qu'en moins de 25 jours, près de 200,000 fantassins, avec 50,000 chevaux et

5,000 voitures, étaient transportés à la frontière. La garde, forte de plus de 25,000 hommes, vint rejoindre l'armée de Bohême, qui fut partagée en trois : *première armée* (90,000 hommes), avec la cavalerie de la garde, sous le commandement du prince Frédéric-Charles; *deuxième armée*, sous les ordres du prince royal (120,000 hommes); *troisième armée ou armée de l'Elbe* (50,000 hommes), commandée par le général Herwarth.

Les forces militaires de l'Autriche, sur la frontière de Bohême, étaient donc supérieures à celle des la Prusse; mais on les avait réparties sur une ligne exagérément étendue, où les approvisionnements et les munitions n'arrivaient pas toujours à temps.

XXXVI

Le 16 juin, le centre et la droite de l'armée prussienne entraient en Saxe. Les troupes de ce petit royaume étaient allées rejoindre les Autrichiens en Bohême. Dresde une fois occupé et placé sous la garde du corps de réserve du général Gulbe, les Prussiens se remirent en marche.

Pendant ce temps, le général de Falkenstein opérait habilement dans l'ouest. Le 17 juin il faisait son entrée à Hanovre, où le lendemain le général de Manteuffel, arrivé du Holstein, le venait rejoindre. Maître de tout ce pays, Falkenstein se mit immédiatement à la poursuite des Hanovriens, que des trains express avaient rapidement transportés à Gœttingue. Cette petite armée, forte d'une vingtaine

de mille hommes, avec 60 pièces de canon, se flattait de pouvoir gagner la Bavière par Gotha et Eisenach. Pour opérer ce mouvement, on comptait sur le concours des Bavarois. Mais, par politique ou par tout autre motif, ils n'essayèrent point de faire une pointe sur Cobourg, et le roi Georges, qui les attendait, ne put se mettre en route que le 20. Il aurait fallu du moins marcher droit à l'ennemi et l'attaquer avant qu'il n'eût le temps de se concentrer. Mais le vieux roi de Hanovre, qui, malgré son infirmité, avait voulu rester à la tête de ses troupes, hésitait au lieu d'agir. Convaincu que les Bavarois finiraient par lui venir en aide, le prince cherchait à gagner du temps. Du 21 au 27, les Hanovriens manœuvrèrent entre Gotha et Langensalza. Mais les Prussiens, toujours actifs, surent profiter de ces retards. L'armée saxonne, coupée de sa ligne d'opération, fut sommée de capituler. Le roi Georges proposa un arrangement à Falkenstein : il se retirerait en Bavière avec ses troupes, et s'engagerait à s'abstenir, pendant un mois, de toute hostilité. La Prusse ayant exigé des garanties inacceptables, les Hanovriens durent se remettre en marche le 27. Ils n'avaient devant eux qu'une dizaine de mille hommes commandés par le général Flies. Un seul parti s'offrait : passer sur le ventre de ce petit corps! Mais on préféra se diriger vers le nord, dans l'espoir qu'on pourrait se dérober, avant l'arrivée de l'autre corps d'armée prussienne. L'énergie du général Flies dérangea ces calculs : comprenant l'importance capitale d'arrêter les Hanovriens, il n'hésita point à les attaquer entre Langen-

salza et Merkleben, avec les 9 ou 10,000 hommes dont il disposait. La lutte dura jusqu'à la nuit, et Flies fut obligé de se replier sur Warzen. Mais les troupes du roi Georges, harrassées de fatigues, étaient obligées de prendre un peu de repos. Le lendemain de la bataille, l'ennemi, qui n'avait cessé de s'avancer à marche forcée, enveloppait de tous côtés les vainqueurs de la veille.

Il fallut capituler le 29!

XXXVII

Des publicistes de ce côté-ci du Rhin se sont étonnés que M. de Bismarck, voulant réaliser le rêve de Guillaume Ier, c'est-à-dire l'unité de l'Allemagne sous le sceptre d'un Hohenzollern, n'ait point, à l'exemple de M. de Cavour, son maître en politique, « employé le puissant levier de la liberté ». N'eût-il pas mieux valu, disent-ils, en appeler aux bourgeois et aux étudiants des universités que de s'appuyer sur les *hobereaux*, en faisant de la Prusse « une sorte de camp féodal » ?

Cet étonnement s'explique. Depuis nombre d'années la presse démocratique en France n'a cessé d'annoncer *urbi et orbi* le prochain avénement de la grande république des *États-Unis européens*. Malgré la guerre inique faite par l'Allemagne *philosophique* et *savante* au pauvre petit royaume de Danemark, personne n'avait cure de la façon dont les vainqueurs de 1865 pratiquaient l'amour de l'humanité et le respect des nationalités. Qui ne se rap-

pelle les étranges discours de certains députés français contre les armées permanentes et contre les prétendus dangers du *militarisme?* Tous les prétendus hommes d'État de l'école révolutionnaire demandaient à l'unisson le licenciement immédiat de nos troupes régulières, convaincus que l'Europe entière s'empresserait de suivre un tel exemple, et que la guerre, exclusivement fomentée par des rois chefs d'armée, disparaîtrait prochainement de la surface du globe!

Le récit des faits accomplis en Allemagne, après l'invasion des duchés par les Austro-Prussiens, a dessillé les yeux de plus d'un rêveur de paix et de fraternité universelle. Mais combien n'est-il pas encore nécessaire que d'impartiales relations des événements accomplis viennent désabuser la masse d'esprits exaltés et crédules qu'entraînent à leur suite les coryphées de la démocratie! Combien n'importe-t-il pas que l'histoire fasse justice de ces réformateurs gonflés de suffisance, mais dépourvus de bon sens et d'expérience, dont les menteuses paroles égarent les populations!

Placé dans d'autres conditions que M. de Cavour et doué, bien qu'Allemand, d'encore plus de finesse que le compatriote de Machiavel, le comte de Bismarck se garda bien, dans un pays où le service militaire s'impose à tout le monde, de tourner le dos « au camp féodal », pour se mettre à la queue des bourgeois et des étudiants. Au fond, cependant, la pensée maîtresse de sa politique était bien la pensée du ministre piémontais, à savoir qu'à certaines époques d'anarchie morale l'audace est la première con-

dition du succès. Voulant faire triompher, en Italie, l'ambition séculaire de la maison de Savoie, M. de Cavour, on l'a vu, ne recula devant aucun obstacle. M. de Bismarck, de son côté, pour réaliser les projets d'agrandissement territorial qui, depuis le règne du grand Frédéric, constituent pour ainsi dire la politique des Hohenzollern, n'hésita point à jouer sur une seule carte les destinées de la Prusse. Le premier s'était servi de la France pour arracher l'Italie à l'Autriche; le second eut l'habileté suprême de faire de l'Autriche son alliée avant de l'abattre; et quand il la vit par terre, il put se flatter que sa mission était remplie, et que désormais pas un coup de canon ne serait tiré en Europe sans la permission du roi de Prusse.

XXXVIII

Nous avons mis en lumière, dans les pages qui précèdent, les fautes accumulées de la diplomatie française à l'égard de l'Italie et de la Prusse. Celles de l'Autriche, malheureusement pour elle et pour l'Europe, ne furent ni moins nombreuses ni moins lamentables. Comment, par exemple, caractériser la politique du cabinet de Vienne, qui, non content de s'être fait le complice des convoitises prussiennes, par l'invasion des duchés, abandonne un beau jour, pour aller signer le pacte de Gastein, les petits souverains allemands, ses alliés naturels, dont il s'était déclaré naguère le protecteur à Francfort?

C'est une loi de la Providence que toute iniquité commise contre un peuple reçoive tôt ou tard son

pelle les étranges discours de certains dé
çais contre les armées permanentes et c
tendus dangers du *militarisme?* Tou
hommes d'État de l'école révolution
à l'unisson le licenciement imm
régulières, convaincus que l'E
serait de suivre un tel exempl
sivement fomentée par de
paraîtrait prochainemen

Le récit des faits a
l'invasion des duch
dessillé les yeux d
fraternité univer
core nécessair ...iaux s'
nements acc ...rrait alors, usa
d'esprits e ...ion, consentir à renon
les coryp ...nnes possessions. Mais mainte
t-il pas ... le terrain des traités, elle ne peut
gonfl ...e à moins d'affaiblir la valeur pratiqu
d'e... qui sont l'origine de sa situation en Eu
... doit agir ainsi pour éviter de froisser l'ho
de la vaillante et nombreuse armée réunie so
drapeaux de l'Empire. »

Par le refus anticipé de reconnaître à la
rence de Paris le droit de lui imposer telle o
combinaison pouvant entraîner des cessio
territoire, le cabinet de Vienne rendait donc la
inévitable. D'un autre côté, déférer à la diète g
nique la solution de la question des duchés,
avoir subi, sans protester pendant deux ans la
tique antifédérale de M. de Bismarck, n'était-

châtiment. Il est donc tout simple que l'empereur François-Joseph, après avoir prêté les mains au démembrement de la monarchie danoise, ait été victime à son tour de l'ambition effrénée de son frère Guillaume de Prusse.

L'Autriche avait repoussé, comme incompatible avec la dignité souveraine, la proposition faite par les grandes puissances de régler par un congrès la situation difficile où elle se trouvait, c'est-à-dire de céder volontairement la Vénétie au royaume d'Italie. « L'Autriche, écrivait M. de Mensdorf à ses agents diplomatiques, ne pourrait opposer aujourd'hui qu'un refus absolu à la demande de cession de la Vénétie... Si des remaniements territoriaux s'effectuaient à son avantage, elle pourrait alors, usant de ses succès avec modération, consentir à renoncer à l'une de ses anciennes possessions. Mais maintenant, se plaçant sur le terrain des traités, elle ne peut céder la Vénétie à moins d'affaiblir la valeur pratique des actes qui sont l'origine de sa situation en Europe. Elle doit agir ainsi pour éviter de froisser l'honneur de la vaillante et nombreuse armée réunie sous les drapeaux de l'Empire. »

Par le refus anticipé de reconnaître à la conférence de Paris le droit de lui imposer telle ou telle combinaison pouvant entraîner des cessions de territoire, le cabinet de Vienne rendait donc la guerre inévitable. D'un autre côté, déférer à la diète germanique la solution de la question des duchés, après avoir subi, sans protester pendant deux ans la politique antifédérale de M. de Bismarck, n'était-ce pas

forcer la Prusse à commencer immédiatement les hostilités? Malgré tout, l'énergique déclaration de l'Autriche, si tardive qu'elle fût, inspira quelque confiance aux États secondaires, qui commencèrent à réunir leurs troupes pour tenir tête à l'ennemi commun.

Le 17 juin, un manifeste de François-Joseph à ses peuples annonçait l'ouverture des hostilités. Déjà les Prussiens occupaient le Holstein, et ils allaient devenir les maîtres d'une grande partie du Hanovre.

Pendant ce temps, le roi de Saxe avait conduit son armée sur le territoire autrichien; le prince Alexandre de Hesse organisait la défense des environs de Francfort, et le général bavarois Von der Thann concluait à Olmültz une convention en vertu de laquelle la Bavière s'engageait à lever une armée de 50,000 hommes, dont le chef prendrait le commandement supérieur des contingents de Wurtemberg, de Bade, des Hesses et de Nassau.

Cela se passait, il est vrai, moins d'un mois avant Nickolsbourg, mais, malgré la lenteur des préparatifs de l'armée bavaroise, on avait lieu de croire que la concentration en Franconie paralyserait une portion considérable de l'armée prussienne.

Les débuts de la guerre furent favorables à l'Autriche. L'archiduc Albert se montra le digne fils de l'illustre archiduc Charles.

Quatre places fortes servaient d'appui aux opérations autrichiennes : Peschiera et Mantoue, sur le Mincio; Vérone et Legnano, sur l'Adige.

(1) Le colonel Lecomte, *Guerre de Prusse et d'Italie en 1866*.

De ces forteresses, Vérone était la plus importante. Là s'étaient concentrées en effet, dans un immense camp retranché, toutes les forces autrichiennes.

L'ensemble du système constituait le *quadrilatère*.

Pour entrer en pays ennemi, deux lignes principales s'offraient aux Italiens.

La première les conduisait au centre même du quadrilatère, où certainement une bataille serait livrée.

La seconde traversait le bas-Pô et le bas-Adige, et l'on avait, en la suivant, l'avantage de pouvoir tourner les places fortes. Mais il fallait franchir deux fleuves, des marécages, des obstacles de toutes sortes, et de plus affronter la forteresse de Rovigo.

Or, devait-on marcher sur Rovigo ou sur Vérone?

La ligne d'opération la plus rationelle était celle du Mincio, en faveur de laquelle plaidaient tous les souvenirs de 1848, 1849, 1859, et qui en effet avait été choisie par l'état-major italien. De quelque côté, du reste, qu'on arrivât dans le quadrilatère, on devait s'attendre à y livrer une grande bataille. Dans cette conviction, dit un habile écrivain militaire, il fallait concentrer le plus *grand nombre possible* de troupes sur le point où l'on voulait agir et n'en employer que *le plus petit nombre possible* à faire ailleurs des *démonstrations*. Choisir une seule ligne d'opérations, diriger la Marmora vers le Mincio, avec la majeure partie de l'armée italienne, tandis que Cialdini se bornerait à se montrer pour faire diversion sur le bas-Pô, voilà ce que n'eût pas manqué de faire un vé-

-itable capitaine. Mais, au lieu de prendre ce parti, on eut la malheureuse pensée de morceler l'armée en deux grandes fractions séparées l'une de l'autre, et l'on força la Marmora à commencer les hostilités avant que les vaisseaux de Persano n'eussent pris la mer et que les volontaires garibaldiens rassemblés à grand'peine n'eussent pénétré dans le Tyrol. C'était perdre, de gaieté de cœur, l'avantage d'une attaque simultanée qui aurait nécessairement forcé les Autrichiens à diviser leurs forces !

L'archiduc Albert comprit la faute, et, avec la promptitude de décision qui caractèrise le grand capitaine, il fit ce que Benedeck aurait dû faire en Bohême. Laissant Cialdini de côté, il se jeta, avec toutes ses forces, sur l'armée la plus rapprochée, c'est-à-dire sur celle de la Marmora, dans l'intention de l'attaquer, et, s'il réussissait à la battre, de courir à la seconde.

L'événement donna pleinement raison au prince.

Le 23 juin, l'armée italienne avait commencé le passage du Mincio.

Le lendemain, elle continuait son mouvement, prenant pour objectif une série de hauteurs situées entre le Mincio et l'Adige. Ces hauteurs constituaient une position demi-circulaire qui, dans son ensemble, faisait face aux trois points menaçants de Pastrengo, Vérone et Legnago.

Le même jour, les Autrichiens, de leur côté, s'ébranlaient pour occuper les mêmes points.

La bataille de Custozza se livra sur le terrain mamelonné que coupe le ravin du Tione.

Les Italiens, qui, dans leur infatuation, se sont attribué l'honneur d'avoir, à eux seuls, gagné la bataille de San-Martino, s'aperçurent cruellement, le 24 juin, que l'appui des Français leur était absolument nécessaire.

Leur armée était entrée dans le quadrilatère avec une aveugle confiance.

Comme les Français, après de faciles victoires contre les Arabes, les troupes de la Marmora marchaient sans se faire éclairer, sans prendre aucune des précautions exigées par la plus vulgaire prudence.

Leur droite, sous les ordres du général Della Roca, se composait des divisions prince Humbert, Bixio, Cugia, avec Govone en réserve.

Leur gauche, commandée par Durando, comprenait les divisions Brignone, Sirtori, Cerale, avec Pianelli en réserve.

La droite suivit exactement l'itinéraire indiqué. Mais, à la gauche, on commit la faute de s'en écarter. Pour éviter quelques boulets lancés, à une distance énorme, par les forts de Peschiera, le général Cerale, modifiant ses instructions, descendit le Mincio, qu'il alla franchir au même point que Sirtori. Il résulta de cette infraction aux ordres donnés que les deux divisions s'enchevêtrèrent l'une dans l'autre, ce qui amena des retards inouïs et un encombrement de bagages inextricable. De plus, l'avant-garde de Sirtori, mal renseignée au milieu de la confusion générale, s'engagea dans un chemin qui rejoignait la route suivie par la division de Cerale, de sorte que le général eut deux avant-gardes et que son collègue, privé

de la sienne, arriva sur l'ennemi sans rien connaître de ses dispositions.

L'extrême droite de l'armée italienne avait aussi rencontré les Autrichiens. Elle soutint vaillamment les charges de la cavalerie de Pulz. Mais ce fut le seul exploit des divisions Bixio et prince Humbert, qui demeurèrent inactives jusqu'au moment de la retraite.

Cependant, la majeure partie des troupes italiennes avait fini par entrer successivement en ligne. A défaut d'instructions particulières, chaque chef de corps cherchait à se placer le mieux possible. Parmi les divisionnaires, un seul, le général Brignone, vieux militaire éprouvé, se fit remarquer par son initiative et son coup d'œil. Prenant sur lui de laisser de l'autre côté du fleuve tous ses bagages, il lança sa cavalerie en avant, pour n'être pas surpris, puis, aux premiers coups de canon, il marcha en toute hâte sur Custozza, vrai clef de la position, dans l'espoir d'y arriver avant les Autrichiens. Il y arriva en effet avant eux, et c'est là, vers le centre de l'aile droite italienne, que s'engagea la lutte la plus chaude de la journée.

Ce n'est point ici le lieu de faire connaître, en détail, les péripéties, très-peu instructives du reste, des combats partiels qui signalèrent la journée. Arrivons tout de suite au dénoûment.

Vers trois heures, la gauche italienne, vivement refoulée, perdait les hauteurs de Monte-Vento. L'extrême droite restait toujours immobile, et le centre, avec une partie de la droite, disputait avec acharnement aux Autrichiens les hauteurs qui avoisinent Custozza.

Jusqu'alôrs l'archiduc Albert n'avait pas cru le moment favorable pour engager ses réserves : en présence des divisions Bixio et Humbert, qui menaçaient sa gauche et ses communications, le prince résistait à l'impatience de ses troupes. Mais, voyant qu'aucun mouvement ne se dessinait à la droite de l'ennemi, le prince donna l'ordre à sa réserve d'enlever les hauteurs de Custozza.

La résistance fut énergique. Mais les forces autrichiennes, savamment ménagées, s'accroissaient à chaque instant, et la Marmora dut se résigner à la retraite. Elle commença vers six heures, protégée par les troupes de Bixio, qui exécutèrent régulièrement une belle *retraite en échelons*.

La nuit mit fin au combat.

Telle fut la bataille de Custozza, bataille *morcelée* et *décousue*, où le vainqueur perdit plus de monde que le vaincu (1). Les Italiens auraient pu le lendemain recommencer l'attaque; mais, on l'a dit souvent, et rien n'est plus vrai, « une victoire est presque toujours dans l'effet moral bien plus que dans des résultats immédiatement sensibles (2) ». La déception du soir, dans l'armée de la Marmora, était trop proportionnée à la confiance du matin pour que le 25 juin une revanche fût possible.

En résumé, dit un savant élève de Jomini (3), les

(1) La bataille de Custozza coûta 8,000 hommes aux Italiens et 9,000 aux Autrichiens.

(2) M. de Mazade, *Revue des Deux-Mondes*.

(3) Le colonel Lecomte, *Guerre de la Prusse et de l'Italie contre l'Autriche, en* 1866.

Italiens furent battus par les motifs que voici : 1° au lieu de concentrer le plus grand nombre possible de troupes sur le théâtre de l'action, et d'établir une seule ligne d'opérations, ils divisèrent leur armée en deux grandes fractions séparées l'une de l'autre; 2° ils forcèrent la Marmora à commencer son mouvement avant que la flotte et les volontaires ne fussent prêts à entrer en ligne ; 3° le jour de la bataille, ils négligèrent toutes les précautions nécessaires en présence de l'ennemi ; ils entrèrent en ligne sans ensemble, et, par l'inaction de leur réserve, ils permirent à l'archiduc Albert de frapper un grand coup à Custozza.

Dans le récit des batailles livrées plus tard sur notre territoire, nous aurons à signaler des fautes analogues, amenant toujours les mêmes résultats. C'est un devoir pour l'historien de mettre en lumière de telles leçons !

XXXIX

Tandis qu'en Italie la victoire de Custozza couvrait de gloire l'archiduc Albert et ses vaillantes troupes, en Bohême de graves événements se préparaient.

Dès le 12 mai avaient été mobilisés sept corps de l'armée impériale; mais les Prussiens, tout en accusant les Autrichiens *d'avoir commencé les armements*, sont forcés de reconnaître eux-mêmes que « si ces corps étaient complets comme troupes, *il restait beaucoup à faire à l'intendance*, » ce qui signifie que, en réalité, l'organisation des troupes impériales n'existait guère que sur le papier.

L'état-major prussien avait à sa tête un homme d'une habileté consommée et dont le plan avait été longtemps et librement discuté. Il y était dit qu'on prendrait l'offensive en Bohême, en couvrant Berlin et Breslau, tandis qu'une armée secondaire protégerait le flanc droit et contiendrait les troupes de la Confédération.

L'armée du Mein, sous les ordres du général de Falkenstein, était chargée de frapper un grand coup en Hanovre.

Quant à l'armée de Bohême, forte de 278,000 hommes, elle prit *son ordre de bataille de ressemblement* de la manière suivante :

Au centre, la première armée concentrée à Goerlitz sous les ordres du prince Fréderic-Charles;

A l'aile droite, l'armée de l'Elbe, sous le commandement du général Herwarth, à Torgau; elle avait pour mission d'attaquer les Saxons et de se réunir ensuite à la 1re armée par une marche de flanc.

A l'aile gauche, aux environs du Neisse, la deuxième armée commandée par le prince royal.

Ces préliminaires s'exécutèrent avec une rapidité, une prévoyance et une précision remarquables. Mais l'opération capitale c'était d'entrer en Bohême. Les différents corps reçurent pour instructions de traverser les défilés et de se relier le plus vite possible. Les deux colonnes, c'est-à-dire celle du prince royal d'un côté, et celle du prince Frédéric-Charles et du général Herward de l'autre, devaient ensuite opérer leur jonction à Gitshin.

Or, pendant que s'exécutaient ces divers mouve-

ments, que faisait l'armée impériale? Cette armée, récemment mobilisée, manquant d'armes et d'approvisionnements, était concentrée à Olmultz, contrairement à l'opinion des hommes de guerre les plus compétents. Le plan de campagne, examiné à huis clos, dans le cabinet de l'empereur, à Vienne, était emprunté à un mémoire du général-major Von-Krismanie, grand-maréchal des logis de Benedeck et dont la science stratégique était réputée tout à fait insuffisante, surtout en un moment où l'existence de l'Autriche était en jeu.

Voici à quel point de vue se plaçait Krismanie :

L'armée prussienne sera prête à combattre longtemps avant celle de l'Autriche, qui, en raison de l'état précaire de ses finances et de certaines considérations diplomatiques, n'a point cru devoir presser ses armements. Donc, il faut accepter SANS DISCUSSION le plan de guerre défensive *adopté librement et en connaissance de cause à Vienne.* Sans doute ce plan est loin d'être le meilleur..; il est la conséquence *d'une situation que nous déplorons.* Mais, quoi qu'il puisse advenir, nous ne pouvons échapper à cette situation : C'EST UN FAIT ACCOMPLI !

Ainsi, *quoi qu'il pût advenir,* Benedeck devait accepter *sans discussion* le plan de campagne arrêté dans le cabinet du souverain, sous la pression de telle ou telle nécessité financière et diplomatique! C'était donc, au point de vue militaire comme au point de vue politique, la plus détestable des situations.

Cependant le général Benedeck avait enfin mis

en mouvement son armée forte de 271,000 hommes. Il la dirigea vers le point qui formait l'intervalle des deux colonnes ennemies.

Clam Gallas et les Saxons se trouvaient le 27 juin à Munchengrætz, faisant front à l'armée du prince Frédéric-Charles. Le reste de l'armée impériale s'étendait entre Josephstadt et Geiersberg, en face du prince royal, dont les troupes éprouvaient de grandes difficultés à sortir des montagnes.

Les efforts tentés par le général en chef autrichien pour rejeter la deuxième armée prussienne dans les défilés et pour arrêter la marche de la première armée donnèrent lieu à une série de combats dont le succès fut balancé.

Placé entre ses deux adversaires, Benedeck, lorsque ces derniers étaient séparés par des distances considérables, aurait eu des chances sérieuses de succès. Mais si la position centrale est bonne en stratégie, elle est on ne peut plus dangereuse en tactique, c'est-à-dire lorsque le théâtre des opérations est, en quelque sorte, réduit au terrain qui doit servir de champ de bataille. Or, dès le 25 juin toute chance de vaincre séparément ses adversaires n'existait plus pour le général autrichien, puisque les corps d'armée commandés par les deux princes de Prusse étaient sur le point d'opérer leur jonction, qui s'effectua à la suite du combat de Gitschin.

Deux alternatives restaient aux Impériaux : livrer bataille ou se retirer en bon ordre.

Le 3 juillet Benedeck prenait position derrière la Bistritz, sur une série de collines boisées qui bor-

dent la rive gauche et dominent la rive droite de la rivière.

A huit kilomètres en arrière, et parallèlement au front de l'armée autrichienne, coulait l'Elbe, qui, en cas de retraite, ne pouvait manquer d'être fatal au vaincu.

Sur le fleuve, à la hauteur du centre, s'élève, comme on sait, la forteresse de Kœniggrætz.

L'ordre de bataille adopté par Benedeck n'avait pas été, paraît-il, arrêté d'après une connaissance assez exacte du terrain, car il fallut le modifier *au moment même de la bataille*, chose toujours grave. Toutefois, la position était forte en elle-même, bien que ses flancs ne fussent point appuyés par des obstacles naturels.

« D'après les pertes considérables éprouvées par notre première armée, dit M. de Moltke, on peut se rendre compte de la difficulté qu'il y aurait eu à emporter de front la position des Autrichiens. »

Aussi le chef d'état-major prussien s'était-il prononcé pour une double attaque de flanc.

Ce plan arrêté, le prince Frédéric-Charles reçut l'ordre d'attaquer de front, et l'armée de l'Elbe de tourner l'aile gauche de l'ennemi, tandis que le prince royal tomberait sur l'aile droite.

Cette attaque avait le tort d'étendre beaucoup trop la ligne des Prussiens et de compromettre leur centre qui, plusieurs fois, en effet, plia devant les Autrichiens, malgré l'héroïque résistance du prince Frédéric-Charles à Sadowa.

Il est à noter ici que l'attaque du prince royal,

dont le succès décida du sort de la journée, aurait pu parfaitement échouer. En effet, les troupes qu'il commandait avaient à parcourir quinze kilomètres sur un terrain difficile, marécageux et qu'on n'avait pas eu le temps de reconnaître.

L'ordre d'agir parvint au prince royal avec une incroyable célérité. Dès huit heures du matin, un certain nombre de ses régiments exécutaient le mouvement auquel le général en chef attachait une si grande importance.

Chez les Autrichiens, au contraire, tout se faisait avec la lenteur accoutumée. Les derniers ordres de Benedeck *ne partirent du quartier général qu'à sept heures et demie!*

Dès sept heures cependant le canon des Prussiens s'était fait entendre. Grâce à la rapidité de leurs mouvements et à la supériorité de leur fusillade ils obtinrent les premiers avantages; mais un peu plus tard la défense prit le dessus.

« L'artillerie autrichienne, dit M. de Moltke, tirait dans les conditions les plus favorables qu'il soit possible d'imaginer, tandis que la nôtre n'avait point de positions dominantes,... au point que 80 pièces furent un instant inoccupées. »

Vers onze heures, le centre de l'armée prussienne, son chef le reconnaît, « se trouvait dans une situation périlleuse ». La septième division était presque anéantie. L'armée de l'Elbe faisait, il est vrai, des progrès à l'aile droite, mais elle était très-exposée par suite de l'extension donnée à son front.

La deuxième armée venait seulement de se mon-

trer à l'aile gauche, s'arrêtant à chaque instant sur un terrain dont la pente s'abaissait toujours, de sorte qu'aucun de ses bataillons ne pouvait se dissimuler à l'ennemi.

Les hauteurs de Horenowes, vers lesquelles marchait le prince royal, sont escarpées au nord, et couvertes en avant par des marécages. « Vues à distance, rapporte la relation prussienne, ces hauteurs *faisaient l'effet d'un rempart qui barrait la route.* »

C'était une position tellement forte qu'on n'aurait pu l'enlever qu'en faisant agir simultanément des forces très-considérables. Défendue à outrance, comme le Santon à Austerlitz, elle aurait peut-être brisé l'effort des Prussiens, c'était l'opinion de plusieurs officiers généraux autrichiens. Mais le feldzugmeister, fidèle à son déplorable système, envoya l'ordre d'abandonner *ce rempart, qui fermait la route,* en même temps qu'il repoussait la demande du général Mollinary, qui suppliait qu'on lui permît de marcher en avant avec son 4e corps. Mollinary, voyant l'épuisement du centre ennemi, croyait fermement être en mesure de l'enfoncer. Plein de cette pensée, il envoya trois fois demander au général en chef l'autorisation d'attaquer; mais trois fois l'ordre lui fut signifié de battre en retraite !

Cependant, le prince royal entrait en ligne devant le formidable *rempart* d'Horenowes. « Vers deux heures (dit la relation prussienne) (3), le major

(1) *Relation de l'état major prussien*, p. 291.
(2) Ibid., p. 262.
(3) Ibid., p. 287.

de Burg accourait au galop, apportant la nouvelle de l'approche de la deuxième armée. *Le prince royal arrive!* Ce cri, parcourant comme l'éclair les rangs de l'armée, ranima les forces des troupes exténuées. Mais, ajoute le même ouvrage (1), » il est un point qui restera toujours obscur : *Benedeck s'est-il rendu compte du danger qui menaçait sa droite?* » Nous ne le pensons pas.

Et en effet, malgré la résistance des Saxons, malgré les succès obtenus par son centre, le général en chef autrichien ne fit rien, pendant toute la bataille, *pour parer au danger qui menaçait sa droite.*

Les deux ailes débordées de son armée avaient dû se former en arrière, en *potence.*

Pendant ce temps, Benedeck, les yeux fixés sur le centre de sa ligne, restait immobile à son poste, en avant de Chlum.

Tout à coup, vers deux heures trois quarts, il apprit avec surprise que les Prussiens étaient maîtres de Chlum, sur ses derrières. Le feldzeugmeister se dirigea au galop vers ce village, *car il doutait encore.* Mais il essuya une fusillade qui fit des vides dans son escorte, et il se rejeta d'un autre côté pour rejoindre ses réserves, jusque-là inactives!

Il fallut alors se décider à battre en retraite. Elle s'opéra sous la protection de l'artillerie, mais les ponts étaient peu nombreux sur l'Elbe et le désordre fut à son comble lorsque le commandant de place de Kœniggrætz ferma les portes de la forteresse.

(1) *Relation prussienne*, p. 263.

Dans cette terrible journée les Prussiens eurent 9,000 des leurs tués ou blessés, les Autrichiens 18,000. Mais ces derniers laissèrent entre les mains du vainqueur 20,000 prisonniers et un matériel immense.

Après une telle défaite, la campagne de 1866 était finie moralement.

La victoire des Prussiens eut dans toute l'Europe un immense retentissement et M. de Moltke fut proclamé un grand homme de guerre. Il s'en faut, cependant, que sa campagne de 1866 puisse être placée sur la même ligne que celles du grand Frederic, de Napoléon, de l'archiduc Charles, de Wellington et de bien d'autres.

Un savant élève de Jomini, le colonel Lecomte, de la Confédération helvétique, a parfaitement apprécié la part que peut revendiquer la tactique prussienne dans la grande journée de Sadowa. « Nous reconnaissons, dit le consciencieux écrivain militaire, que le succès final des Prussiens a été si complet que des opérations *plus rationnelles* l'eussent à peine augmenté... Cependant, on peut dire que pendant huit jours (du 22 au 30 juin) la Prusse *marcha sur le bord d'un abîme sans fond*. Un seul coup de son adversaire *aurait suffi à l'y précipiter*. Mais ce coup ne fut pas donné. *Un vrai miracle* épargna seul à la Prusse un échec qui, dans les conditions où elle s'était volontairement placée, *n'aurait pu être qu'une effroyable catastrophe*... Quant au miracle pour lequel la Prusse doit brûler tant de cierges, ce fut *l'inertie inconcevable, inexplicable*, du grand état-major autrichien, alors qu'il lui suffisait

d'agir résolument, pendant deux jours, *dans quelque direction que ce fût*, pour être victorieux. Les Prussiens, en effet, pénétrèrent en Bohême en adoptant une triple ligne d'opérations, qui ne fut plus que double quelque temps après... Chacune de ces lignes se subdivisait encore en deux ou trois autres lignes secondaires... et les trois principales avaient leur point de jonction dans le pays hostile et occupé; elles étaient non-seulement séparées entre elles par un ennemi supérieur en forces, appuyé sur des forteresses, servi par des voies ferrées, mais encore par des montagnes, par de larges cours d'eau et d'autres obstacles naturels. Entre la première armée et celle de l'Elbe il y avait trois journées de marche... entre la colonne de gauche et celle de droite deux journées de marche. Le tout formait un arc de cercle d'environ trente mille allemands (plus de 200 kilomètres!)... c'est-à-dire, en somme, que depuis qu'on fait la guerre *on avait rarement placé de telles masses dans des conditions plus pitoyables*. La célèbre bévue des généraux autrichiens s'avançant, en 1796, au secours de Mantoue, en trois colonnes séparées, bévue si bien châtiée par Bonaparte,... était *un chef-d'œuvre de stratégie à côté du plan prussien de 1866!* »

Ailleurs, le colonel fédéral résume, avec encore plus de netteté, son opinion sur le mérite des généraux victorieux à Sadowa : « La bataille de Kœniggraetz, dit-il, malgré ses résultats considérables, ne fut signalée par aucune *inspiration de grande tactique*.... Les trois colonnes prussiennes formées d'a-

vance et devant se rallier, *au petit bonheur*, sur *le ventre de l'ennemi*, fut la seule combinaison, et elle fut admirablement servie par l'intelligence des chefs, l'entrain des troupes et l'héroïsme de la garde royale. Le mérite des manœuvres de l'armée prussienne se réduit donc à peu de chose : il réside essentiellement dans le fait que les dispositions du camp opposé *furent encore inférieures*. »

Le colonel Lecomte s'indigne de la comparaison qu'on a faite entre Sadowa et Waterloo :

« Waterloo, au point de vue de l'art militaire, est un chef-d'œuvre de stratégie à l'égal des campagnes de 1796.

« Chez Benedeck, au contraire, rien! Un souffle de l'esprit napoléonien sur son état-major, le 3 juillet au matin, lui eût fait dix fois gagner la bataille de Sadowa ! »

Ce jugement est celui de tous les militaires instruits, les Prussiens exceptés, bien entendu, et la postérité le ratifiera.

Mais si la science stratégique des vainqueurs de Sadowa n'est pas ce *qu'un vain peuple pense*, il faut reconnaître qu'en *prenant partout*, comme les anciens Romains, *tout ce qu'ils trouvaient de bon et de bien*, nos voisins ont préparé, de longue main, le succès de leurs armes. Tandis que chez la plupart des peuples de l'Europe l'instruction, la discipline, l'organisation des troupes, laissaient immensément à désirer, en Prusse, au contraire, les ministres de la guerre, ennemis de la routine, attentifs aux progrès accomplis autour d'eux, se vouaient, on le peut dire, au perfection-

nement de l'armée nationale. Par sa prodigieuse activité, par la simplification apportée dans tous les rouages de l'administration militaire, par l'ordre admirable dans tous les services, par la responsabilité sérieuse, effective, imposée aux fonctionnaires, du premier au dernier échelon de la hiérarchie, M. de Roon, il le faut reconnaître, *a plus fait que M. de Moltke lui-même* pour la grandeur militaire de la Prusse. Chose curieuse, dans ce pays où domine, dit-on, l'esprit d'aristocratie et de privilége, il est admis, en manière d'axiome, que *l'officier ne doit jamais être tout à fait médiocre devant sa troupe!*

Les officiers prussiens, et tout spécialement ceux du corps de l'état-major, sont l'objet de soins les plus vigilants de la part du gouvernement. Les hommes intelligents et studieux arrivent seuls, après de sérieuses épreuves, aux grades supérieurs. L'engouement qu'on professe en France pour l'instruction littéraire du soldat prussien dépasse la mesure (1).

(1) On ne cesse de répéter un mot qu'on place dans la bouche de je ne sais quel général prussien : « C'est surtout au maître d'école que nous devons nos succès. » C'est une ridicule exagération.

« L'instruction littéraire, dit le colonel Lecomte, cette instruction (chez le soldat, bien entendu, car elle est indispensable chez l'officier) a-t-elle l'importance que lui attribuent certains publicistes? Telle n'est pas l'opinion d'un homme compétent, du général Jomini. A un officier allemand qui, pour prouver la supériorité du soldat prussien sur le français citait ce fait que le premier *avait dans son sac des cartes topographiques*, Jomini répondit : « L'instruction sans doute ne diminue en rien le mérite du soldat; mais je suis d'avis qu'un régiment où le quart des hommes ne saurait pas lire en vaudrait bien un autre; et si j'étais d'âge à commander un corps d'armée, je prierais Dieu de ne pas m'envoyer trop de soldats *lettrés* et de *topographes*. Jusqu'à nouvel ordre, j'aimerai toujours mieux les soldats de César que ceux de Pompée. »

Mais ce qu'on a dit des connaissances acquises, des habitudes laborieuses de l'officier, n'est point inexact. On n'a point le génie inventif, de l'autre côté du Rhin; mais on s'y tient au courant de tous les progrès de la science, et l'on emprunte largement aux voisins. Le fusil à aiguille, dédaigné si longtemps par nos officiers d'artillerie, est un *produit* prussien. Toutefois, quant à l'emploi des canons monstres, à très-longue portée, quant à l'application à l'art de la guerre des grandes inventions modernes, vapeur, électricité, photographie, etc., l'Allemand n'a guère fait qu'imiter l'Américain. Enrichi de nos dépouilles, il se tiendra certainement de plus en plus au courant. Notre devoir sera d'agir de même, et de ne pas *rester en arrière* comme nous le faisons depuis vingt-cinq ans.

XL

Nous avons dit plus haut qu'après le coup de foudre de Sadowa, la campagne des Prussiens en Autriche pouvait être considérée comme terminée. Cependant, l'empereur François-Joseph ne considéra pas sa cause comme désespérée. Le 4 juillet, M. de Metternich se rendait auprès de Napoléon III et obtenait de lui qu'il acceptât la cession de la Vénétie. Après cet acte, l'on se flattait, à Vienne, que l'empereur des Français exigerait du cabinet de Florence la garantie d'un armistice et ferait immédiatement occuper Venise, de manière à rendre impossible tout retour offensif de l'armée italienne. Ce point obtenu, l'Autriche, en moins de huit jours, aurait pu

faire revenir les 130,000 soldats aguerris qui venaient de vaincre à Custozza, et, grâce à ce renfort, opposer 300,000 soldats commandés par l'archiduc Albert aux 200,000 hommes dont pouvait encore disposer la Prusse. M. de Metternich, M. de Beust, chargé d'une mission spéciale du roi de Saxe à Paris, et enfin M. Drouyn de Lhuys, qui se faisait peu d'illusion sur les terribles conséquences de Sadowa, s'efforcèrent, autant qu'il était en eux, de persuader Napoléon III. Mais l'empereur, en ce moment-là, ne prêtait l'oreille qu'à la diplomatie de M. de Goltz et du prince de Reuss. Le 16 juillet, aux Tuileries, il était décidé, en conseil des ministres, que la politique d'assistance, dont on réservait, paraît-il, le monopole aux Italiens, serait complétement abandonnée!

Pendant ce temps, les Prussiens, arrivés sur la Theiss, avaient fait proposer aux Autrichiens une trève de trois jours, à condition que le mouvement des troupes attendues de Vénétie serait suspendu pendant l'intervalle. Le premier secrétaire de l'ambassade de France à Berlin avait été autorisé à présenter au cabinet de Vienne l'insolente proposition qui fut naturellement rejetée. L'archiduc Albert indigné soumit à l'empereur François-Joseph un plan de campagne qui consistait à s'appuyer sur Presbourg et à se masser le long des frontières de la Hongrie, en abandonnant la ville de Vienne. Mais la population de cette capitale, l'une des plus corrompues de l'Europe, fit preuve d'une pusillanimité qui gagna de proche en proche. Parmi les chefs de l'armée un certain nombre, hommes de cour encore plus qu'hommes

de guerre, restèrent froids devant les efforts surhumains du vainqueur de Custozza pour réorganiser la défense nationale. Dans la haute et dans la basse Autriche, dans la Carinthie, la Styrie, l'Illyrie et l'Istrie le sentiment patriotique ne se montra pas davantage. Les Hongrois, si prompts à courir aux armes, à une autre époque, pour venger les défaites de l'empire, demeurèrent sourds à tous les appels. « Pour rendre la vie à la nation madgyare, disait M. Deak, dans le *Pisti-Naplo*, il faut une chose, une seule, le gouvernement parlementaire. La Hongrie ne sera capable de faire quelque chose pour la monarchie, que si l'on consent à lui rendre sa liberté et un gouvernement conforme à la volonté nationale ».

Les braves paysans du Tyrol furent les seuls qui se levèrent à la voix de leur souverain !

Cependant, au milieu de toutes les faiblesses et de tous les abaissements, la victoire de Lissa vint un peu relever les âmes. Avant de quitter Pola, l'amiral Tegethoff avait demandé des ordres à l'empereur, qui lui répondit par le télégramme suivant : « La flotte italienne étant bien supérieure à mon escadre, la plus grande prudence est nécessaire. Vous agirez selon les circonstances. »

En homme de tête et de cœur, Tegethoff ne fit attention qu'à la dernière phrase de la dépêche. Le 27 juin, comme pour narguer la flotte italienne, qui ne sortait pas du port, il vint la canonner pendant plus de trois heures, puis il se retira fièrement, laissant Persano stupéfait d'un pareil acte.

Cette audacieuse canonnade de la petite flotte au-

trichienne fut considérée, dans toute l'Italie, comme un affront national. L'opinion publique s'en montra tellement exaspérée que le gouvernement crut devoir inviter Persano à *sortir de sa torpeur*. « Que si, lui mandait le ministre de la marine, vous persistiez à rester dans l'inaction, je vous préviens que je me verrais dans la dure nécessité de vous retirer votre commandement. »

Ce n'est pas tout : on prescrivit à l'amiral la plus difficile des missions, celle de se rendre devant Lissa, île de la côte Dalmate, et d'attaquer immédiatement cette place, réputée le *Gibraltar de l'Adriatique*.

Persano, après avoir reconnu, pendant quelques jours, les abords de Lissa commençait à y débarquer des troupes de siége, lorsque la flotte ennemie fut signalée.

Tegethoff arrivait en effet, ses vaisseaux disposés en forme de coin sur trois lignes, et les sept cuirassés en tête. L'amiral montait le *Max*, qui marchait à l'avant-garde, et dès sept heures du matin son *éclaireur* lui signalait dix bâtiments en vue, au sud-est.

Le vœu le plus ardent de Tegethoff était donc accompli !

Toute la flotte italienne était devant lui, se préparant au combat. Sans perdre un instant, l'amiral fit régler les distances, doubler la vitesse, sonner le branle-bas, et signaler à la division cuirassée : *Courir sur l'ennemi et le couler !*

La situation de Persano était des plus critiques : ses vaisseaux de bois étaient empêtrés à Lissa, dans le pêle-mêle d'un débarquement interrompu.

A la vérité, les cuirassés étaient prêts *à recevoir le choc de l'ennemi.*

Mais deux d'entre eux, et les meilleurs, lui faisaient défaut : l'un, *le Formidable*, désemparé par le feu des forts, rentrait à Ancône, par *suite d'un ordre mal transmis;* l'autre, *le Terrible*, se trouvait hors de portée, à l'autre extrémité de l'île.

Le combat commença vers dix heures.

La ligne italienne fit feu la première, et reçut celui de l'ennemi à 300 mètres seulement.

Cette première canonnade fut à peu près inoffensive de part et d'autre.

Arrivé du haut de l'Adriatique, en formation de combat, pour couler l'ennemi, Tegethoff donna, pour ainsi dire, un coup de massue dans l'eau. La puissante artillerie de l'escadre italienne, de son côté, ne fit aucun mal à la petite flotte autrichienne.

Telle fut la première passe du célèbre combat par lequel s'ouvrit, en Europe, le premier tournoi de navires cuirassés.

Le *Re d'Italia* fut immédiatement pris à partie par le *Max*, que montait Tegethoff et dont le choc, à toute vapeur, ouvrit le flanc de son adversaire sur une surface d'une centaine de pieds carrés. L'eau qui s'engouffrait par la déchirure du navire le fit enfoncer rapidement, et la mer engloutit 400 hommes, dont plusieurs moururent héroïquement aux cris de : *Viva il Re! viva l'Italia!*

Le *Palestro*, autre cuirassé italien, ne fut pas mieux traité.

Alors s'engagea une sorte de duel entre le *Re di*

Portogallo et le navire en bois le *Kaïser*, qui, criblé de boulets, couvert des débris de sa mature, n'en continuait pas moins à faire feu de ses 90 canons. On croyait ce navire irrémissiblement perdu. Mais son capitaine, homme non moins intelligent que brave, devait se signaler par de nouvelles prouesses.

Pris pour objectif par l'*Affondatore*, le lourd *Kaïser*, dont un projectile venait de ravager le pont d'arrière et d'enlever six hommes, avec la boussole, se rapprocha de son adversaire et lui envoya de si terribles bordées plongeantes que le formidable cuirassé, criblé de boulets, percé en plusieurs endroits, à demi désemparé, dut quitter le champ de bataille pour rentrer dans le port où il coulait bas le lendemain.

Pendant ce temps, le *Palestro*, à bord duquel un obus avait mis le feu dès le commencement de l'action, sautait, avec tout son équipage, aux cris de : *Viva l'Italia!*

Ce tragique événement termina la bataille, vers midi et demi.

Persano, désespéré, rassembla à grand'peine ses vaisseaux, et mit le cap sur Ancône, où la population l'accueillit d'abord avec enthousiasme, le croyant victorieux. Mais lorsque la vérité fut connue, une sorte d'émeute éclata dans la ville, et pour l'apaiser le gouvernement dut s'engager à mettre en jugement le vainqueur, naguère encore si populaire, de la forteresse de Gaète !

XLI

racontant plus haut la guerre des Austro-Prus- contre les Danois, puis, après la victoire com-, la lutte des deux grandes puissances allemandes contre l'autre, nous avons fait connaître, en e temps, les principaux événements de l'histoire yaume de Prusse en 1865 et 1866. Toutefois, il rte que, revenant un peu sur nos pas, nous je- un rapide coup d'œil sur les faits intérieurs nplis, à la même époque, dans cette partie de magne.

Prusse, au commencement de 1866 était agitée les débats parlementaires dont la vivacité sem- s'accroître chaque jour. La seconde chambre yaume avait manifesté l'intention de rejeter les ts demandés pour la réorganisation de l'armée, s'inquiéter du conflit qu'un tel rejet pouvait ver. D'un autre côté, le gouvernement, qui ne nçait pas à poursuivre ses projets ambitieux, nçait catégoriquement la résolution de maintenir rojets militaires et d'administrer le pays d'après is de finances précédemment votées.

15 janvier 1866, M. de Bismarck donnait lec- du discours du Roi qui, laissant de côté les ions débattues, sollicitait le concours du parle- pour achever l'œuvre très-importante à peu accomplie dans les duchés de l'Elbe et notifiait union à la couronne du duché de Lauenburg, par la convention de Gastein.

Ce discours n'était point fait pour calmer les passions excitées; et en effet M. de Grabow, réélu président de la chambre des députés se livra contre le cabinet à d'assez vives récriminations. Le pays, d'après l'orateur, était peu satisfait des actes du gouvernement à l'intérieur, et de sa politique à l'extérieur. Le 19 janvier, le député Virchow déposait une motion tendant à déclarer que la réunion du Lauenbourg à la couronne était contraire à la constitution et devait être considérée comme nulle tant qu'elle n'aurait pas obtenu la sanction du parlement. La motion était adoptée par 251 voix contre 44. La lutte contre le cabinet s'envenimait de jour en jour.

Elle fut plus vive encore dans le débat relatif à l'affaire des députés Twesten et Frentzel, poursuivis par la chambre des seigneurs pour avoir, en plein parlement, diffamé l'ordre judiciaire. Le tribunal correctionnel avait écarté la poursuite, et la cour d'appel s'était prononcée dans le même sens; mais, la cour suprême ayant déclaré les poursuites légales, la seconde chambre intervint et l'un de ses membres présenta une motion déclarant l'arrêt inconstitutionnel. De là une discussion des plus violentes. Le ministre de la justice défendit le jugement des magistrats, et le comte de Bismarck crut devoir protester contre la licence parlementaire et contre l'esprit d'envahissement des chambres. La motion n'en fut pas moins adoptée par 263 voix contre 35. En vain les ministres essayèrent de calmer l'agitation, elle ne fit que s'accroître et passa du parlement dans la rue. Un meeting de 3,000 personnes, réuni à Berlin, dût être dispersé

par la force armée. Dans de telles conjonctures, le cabinet prononça la prorogation immédiate de l'assemblée. Aucune loi n'avait été votée; le budget était encore en discussion; mais la dissolution laissait le champ libre à M. de Bismarck, et cela lui suffisait.

Cependant la presse répandait les plus sinistres rumeurs. Les affaires étaient suspendues, les valeurs se dépréciaient, les grands établissements industriels se fermaient les uns après les autres. Une sorte de stupeur régnait à Berlin. Les habitants considéraient la mobilisation comme un désastre; les gares de chemins de fer étaient encombrées de familles éplorées de *Landwehr leute*, abandonnées sans ressources sur le pavé de la capitale. Le roi, très-inquiet, crut devoir abolir par un simple décret la loi sur l'usure, et l'on prit des dispositions pour nourrir les femmes, les enfants, les malades, les infirmes.

La situation n'était donc pas, tant s'en faut, rassurante. Mais M. de Bismarck, par une invention machiavélique, réussit à détourner le flot des colères populaires. Il accusa l'Autriche, qui ne voulait que la paix, de préparer sourdement la guerre contre la Prusse, dont elle se proposait, prétendait-il, de détruire non-seulement la nationalité, mais encore la religion. Le peuple des villes et des campagnes se laissa prendre au piége. Résolues à subir les plus dures épreuves, les classes populaires en accueillirent avec d'autant plus d'enthousiasme la nouvelle des prodigieux succès obtenus sur les Autrichiens. Les élections pour la seconde chambre, faites

sous de telles influences, donnèrent naturellement la majorité au parti conservateur, qui avait voté toutes les mesures favorables à l'armée. M. de Bismarck triomphait donc aussi bien dans la cité que sur le champ de bataille.

Le 4 août le roi Guillaume revenait à Berlin, et, dans son discours d'ouverture du parlement, il exprimait tout d'abord le regret que pendant les dernières années le budget n'eût pas été fixé d'accord avec la représentation nationale. Après quoi il fit entendre ces paroles caractéristiques : « Les dépenses publiques faites depuis quelques années manquent de base légale, et en vertu de l'article 99 de la constitution cette base ne saurait exister, je le reconnais, qu'au moyen d'une loi annuellement concertée entre mon gouvernement et les membres des deux chambres du parlement.

« Si mes ministres ont géré les affaires de l'État sans cette base légale, c'est que dans leur conviction il y avait là une question d'existence pour la monarchie et une nécessité absolue. . . . . .

« J'ai la confiance que les derniers événements amèneront une entente ; mais pour cela il faut qu'un bill d'indemnité soit accordé par la représentation du pays à l'administration qui a dépensé le budget avant qu'il n'eût été voté. De la sorte, le conflit sera vidé pour toujours. »

Ce discours, s'il faut en croire les journaux de Berlin, ramena le calme dans les rangs de l'opposition. Celle-ci avant la guerre, avait énergiquement combattu tous les plans de réorganisation militaire ; mais les événements ayant donné raison au gouvernement, on

rendit hommage à son habileté, et l'on s'inclina devant les prodigieux succès de l'armée nationale.

Parmi les questions soumises à la discussion des chambres prussiennes, deux furent seulement l'objet de sérieux débats : 1° *le bill d'indemnité,* c'est-à-dire la loi qui accordait au gouvernement, à titre provisoire, décharge des dépenses faites depuis 1862 sans budget régulier; 2° le projet de loi relatif à l'annexion à la couronne des territoires du Hanovre, de la Hesse, etc.

La discussion ne dura que peu de jours; mais à l'ouverture des débats le bon accord qui régnait entre le roi et les députés parut un instant compromis. Dans sa réponse à l'adresse, Guillaume avait prononcé ces paroles assez malsonnantes dans la bouche d'un roi constitutionnel : « Il était de mon devoir d'agir comme je l'ai fait,.... et j'agirais de même si les circonstances se renouvelaient. » Ce langage froissa l'opposition, qui exigea deux choses : pour l'avenir, la promesse que la responsabilité ministérielle ne serait plus éludée, et pour le présent, le rétablissement du budget normal. Cet incident n'eut pas de suites : les conservateurs s'empressèrent de proclamer qu'il n'y avait plus lieu de discuter sur l'organisation d'une armée qui venait de fonder la grandeur de l'Allemagne.

M. de Bismarck, on le comprend, approuva vivement cette façon d'argumenter. « On a souvent prétendu, dit-il, que ce que l'épée gagne est souvent perdu par la plume; j'ai la confiance, moi, que nous n'entendrons pas dire que ce que l'épée a conquis naguère on l'a détruit du haut de la tribune! »

Et en effet le bill d'indemnité fut voté par 230 voix contre 75.

M. de Bismarck était donc au comble de ses vœux; l'ancienne opposition était dissoute!

Après cela s'ouvrit la discussion du projet de loi par lequel devait être sanctionnée la réunion à la couronne du royaume de Hanovre, de l'électorat de Hesse, du duché de Nassau et de la ville libre de Francfort. Le projet d'annexion était précédé des hypocrites considérations que voici :

« Ces pays ont décliné *l'alliance* et la neutralité; ils ont fait appel à la décision par les armes, qui a tourné contre eux. Comme, par leur situation géographique, ils pourraient préparer à la Prusse des difficultés sérieuses, c'est le devoir de cette puissance d'y parer, et c'est cette considération, et non l'envie d'acquérir de nouveaux territoires, qui impose la nécessité de réunir ces pays à la monarchie.

« Nous savons que toute la population n'a pas le sentiment de ces nécessités; nous honorons la fidélité, mais nous comptons, pour amener l'union, sur une participation plus grande au développement national et sur les ménagements avec lesquels seront traités les intérêts particuliers légitimes. »

Nous n'aurons que trop d'occasions, dans les volumes qui suivront, de faire connaître par des faits avec quels ménagements les Prussiens traitent « les intérêts particuliers légitimes ».

Dès le 20 septembre l'armée prussienne avait fait son entrée à Berlin, au milieu des manifestations enthousiastes de la population. Ce jour-là, paraît-il,

M. de Bismarck et son maître s'abandonnèrent à tout l'enivrement de leur triomphe. Ce triomphe, les fautes sans nombre de l'Autriche, la politique insensée de la France l'avaient certainement préparé (1); mais la part de clairvoyance, d'habileté, de décision, qui revient au grand chancelier de Prusse, lui doit assurer une place éminente dans l'histoire.

XLII

Après le récit des hauts faits accomplis par les armées de Guillaume Ier, il nous faut dire deux mots de leurs conquêtes et du sort réservé aux vaincus dépossédés.

(1) Les aberrations de la politique française à cette époque ont été signalées presque dans les mêmes termes par la plupart des publicistes européens. Le point de départ de cette politique, c'est-à-dire la revanche de Waterloo et la reprise des frontières de 92, perdues sous Napoléon Ier, devaient fatalement conduire Napoléon III aux abimes.

« Avec leurs trames et leurs complots avortés, qu'ils essayent en vain de pallier par le mensonge », dit un écrivain très-distingué, « les ministres de Napoléon III, agents naïfs d'une politique à la fois perfide et inepte, ont été joués par M. de Cavour et par M. de Bismarck, qui, eux, se sont mis hardiment à la tête du mouvement militaire de leurs pays..... Nous ne savons de quelles vagues espérances M. de Bismarck a amusé Napoléon III; mais il fallait être aveugle pour s'y laisser prendre..... La Prusse n'aurait jamais cédé, sans y être obligée par la force, ni le Palatinat, ni la Belgique, ni même la Saar. Le roi Guillaume ne pouvait accorder, volontairement du moins, un pouce du territoire allemand, sans abdiquer toute chance à l'hégémonie.

« Céder les provinces belges, c'était du même coup livrer Cologne, devenue intenable, et la route de Berlin, en arrière des forteresses du Rhin, Mayence et Coblence......

« Attendre de la bienveillance de M. de Bismarck la concession dont M. Benedetti traçait naïvement le plan, c'était en vérité un aveuglement dont l'histoire diplomatique offre peu d'exemples. »

Le 3 octobre 1866 les habitants du Hanovre apprenaient, par une proclamation, qu'ils avaient l'honneur d'être incorporés à la monarchie prussienne. Selon leur coutume, les ministres du roi piétiste s'efforcèrent de démontrer que d'impérieuses nécessités avaient seules décidé leur maître à consentir à l'*annexion*. Sans aucun doute l'ancienne dynastie hanovrienne avait dignement porté le sceptre, et rien n'était plus légitime que les regrets de leurs sujets; mais la grandeur de l'Allemagne, que Guillaume Ier avait mission de sauvegarder, mais la communauté de race, de langage, d'intérêts, devait faire taire tous les sentiments particuliers. « Mon frère, qui repose en Dieu », ajoutait pieusement le roi, « mon frère a déclaré que tout ce qu'acquiert la Prusse est un gain pour l'Allemagne ».

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner, d'après cela, qu'oubliant les principes déposés dans son âme par une mère chrétienne, le descendant du grand Frédéric ait fait à la grandeur de la Prusse le double sacrifice de ses croyances religieuses et de son respect pour le droit d'hérédité monarchique!

On sait que le roi de Hanovre, vieux et aveugle, a dû se retirer en Autriche, à Hietzung, où il vit en simple particulier. Par suite d'un arrangement provisoire, le prince hanovrien peut disposer d'une partie de ses biens; mais, en matière d'argent, on sait s'il est dur d'être à la discrétion de la Prusse!

Le prince de Nassau dut faire, à son tour, le sacrifice de ses États, moyennant un capital de 15,000,000 de florins (8,892,110 thalers).

Francfort, l'antique ville libre du moyen âge, subit aussi le joug prussien. Elle avait été frappée naguère par le général de Falkenstein d'une contribution de 5,700,000 florins, sans compter 300,000 florins de contributions en nature.

Quelques jours après, arrive Manteuffel, qui condamne Francfort à lui payer la somme énorme de 25,000,000 de florins. La ville refusa tout net, objectant qu'elle venait de contracter un emprunt de 6,000,000 de florins pour satisfaire aux réquisitions de Falkenstein. L'affaire fut déférée à Berlin, où l'on déclara que les pays annexés devaient être exempts de toute contribution de guerre. A cette nouvelle, Francfort s'empressa de demander la restitution des 6,000,000 de florins indûment versés; mais on lui répondit que la somme figurait à titre d'indemnité de guerre parmi les crédits votés en septembre 1866, et que c'était déjà beaucoup de n'avoir point à payer les 25,000,000 de florins imposés par Manteuffel!

Les riches banquiers de Francfort, naguère si méprisants pour les hobereaux prussiens, furent obligés de courber humblement la tête devant ces victorieux, dont la rapacité surpassait encore l'insolence!

XLIII

La situation de la Russie n'a point d'analogue en Europe. Étrange pays où la classe éclairée, civilisée, ne s'élève guère au-dessus d'un million d'individus, tandis que le reste de la population, le peuple proprement dit, forme une masse de plus de

70,000,000 d'hommes! En haut tous les raffinements de l'intelligence, en bas l'ignorance presque absolue. Il n'y a point, à vrai dire, d'opinion publique chez les Russes. Leurs idées varient comme leurs modes. Aujourd'hui les hommes instruits et bien élevés affichent les principes les plus libéraux, professent des doctrines presque révolutionnaires. Laissez quelques jours s'écouler, et tout ce monde se sera précipité dans la réaction! Pendant longtemps M. Hertzen, avec sa *Cloche*, a tenu tous les esprits en haleine. Puis est venu M. Katkof, l'énergique rédacteur de la *Gazette de Moscou*, le créateur du parti ultra-national, le véritable *leader* de l'empire russe.

M. Michel Nicolas Nikiforovitch, issu d'une famille de petite noblesse moscovite, a fait son éducation dans les universités allemandes de Kœnisberg et de Berlin. Élève de Schelling, il a puisé dans cette école, avec des connaissances classiques suffisamment étendues, l'amour des systèmes philosophiques. Ses travaux dans la presse furent consacrés à l'étude de la constitution anglaise. Libéral sincère, et, partant, adversaire des dictatures révolutionnaires, Katkof s'attaqua corps à corps à Hertzen, et bientôt le rude jouteur, le vigoureux dialecticien, devenu rédacteur en chef de la *Gazette de Moscou*, enrôla sous son drapeau la plupart des conservateurs de l'empire. Ennemi implacable des Polonais, M. Katkof prêcha contre eux une sorte de guerre d'extermination. C'est lui qui fit de Mouraviev, l'ancien ministre décrié, un héros, un grand homme, presque un saint. C'est lui qui chaque

matin indiquait au gouvernement, dans les colonnes de son journal, les mesures *énergiques* et *pacificatrices* qui devaient mettre fin, disait-il, à l'intervention diplomatique de l'Angleterre, de la France et de l'Autriche.

Les violences et les emportements du publiciste exercèrent une immense influence non-seulement sur ses lecteurs, mais sur le gouvernement lui-même. Dans les affaires de Pologne il entraîna les plus modérés. C'était à qui, parmi ses compatriotes, glorifierait le *grand citoyen*. « M. Katkof, disait l'un des membres de l'assemblée des nobles à Moscou, M. Katkof a rendu deux services qui resteront toujours dans notre mémoire : il a écrasé le serpent qui empoisonnait le cœur de notre jeunesse, il a brisé l'autorité d'Hertzen, et vous savez que c'est là un service inappréciable pour nous et surtout pour nos plus jeunes camarades, qui ne s'occupaient que des publications de Londres. Le second service que M. Katkof a rendu et continue de rendre ce sont ses efforts pour fonder l'unité de la Russie. La mémoire de cet homme doit rester impérissable. »

On ne s'étonnera pas, d'après cela, que le grand journaliste se soit cru assez fort pour attaquer le grand-duc Constantin, qu'il accusait de tendances polonaises, et même l'empereur Alexandre II, qui, dans une allocution à des députés polonais, avait *paru* ne point accepter absolument les idées du publiciste sur l'assimilation complète de la Pologne.

M. Katkof, comme tous les hommes à idées absolues et violentes, s'est tellement *grisé* de ses systèmes,

qu'il en est venu à les considérer comme des dogmes. Hors de là point de salut. Il n'y a au monde qu'une religion, la grecque ; qu'une civilisation, la russe ; qu'une politique, celle des Mouraviev ! Point d'autonomie pour aucune des provinces de l'empire : cet empire doit être régi par les mêmes formes administratives, par les mêmes lois. L'enseignement doit être *un,* la religion *une,* la langue *une.* L'idiome russe doit seul se faire entendre dans les écoles, dans les tribunaux et *jusque dans les livres de prières catholiques* !

Comme il arrive d'ordinaire, M. Katkof, qui, dans ses attaques, ne respecte personne, n'a jamais pu tolérer la moindre critique contre ses opinions. Sous le le nom de Thedo Ferroti, le baron Von Firks, sujet russe et représentant du ministre des finances de Russie à Bruxelles, avait publié dans cette ville une brochure intitulée : *Que fera-t-on de la Pologne?* Après avoir lu l'opuscule, Katkof poussa de véritables cris de fureur contre cette brochure « signée, disait-il, par un Italien, mais écrite par un Allemand ». Furieux de l'appui que certains membres du cabinet accordaient à l'œuvre du baron Von Firks, le journaliste cribla de ses traits M. Golounine et quelques autres. La censure, effrayée de tant d'audace, crut devoir biffer certains passages de la *Gazette de Moscou.* Mais ces passages étaient rétablis le lendemain par l'irascible rédacteur en chef. Le journal fut accablé d'amendes. A la fin Katkof, exaspéré, déclara qu'il quitterait son poste si l'on ne l'exemptait de la censure. Le dossier de l'affaire fut envoyé à Saint-Pétersbourg. M. Valousif, ministre de l'intérieur, parla

pour l'administration. Mais le général Milutine, ministre de la guerre, et le prince Gortschakof protestèrent contre les *tracasseries* qu'on suscitait à leur publiciste, et l'écrivain s'en revint à Moscou plus fort et plus orgueilleux que jamais!

Au milieu de ces violences du parti ultra-russe, les matérialistes jugèrent le moment favorable pour répandre dans le pays, sous le nom de *nihilisme,* les doctrines de l'athéisme le plus grossier (1). Les doctrines socialistes de M. Hertzen ayant été dépassées par celles de certains adeptes de Büchner, de Carl Vogt et de Max Stirner, l'administration a été amenée à fulminer plusieurs *avertissements* contre deux des recueils les plus répandus en Russie, *le Contemporain* et *la Parole russe*. Voici, comme indice de l'esprit auquel obéissent les *nihilistes russes*, le considérant d'un des *avertissements* dont nous venons de parler : « Considérant que *la Parole russe*, dans l'article intitulé *un nouveau type*, combat l'idée du mariage, défend la théorie du communisme, et, dans l'article sur *le capital*, oppose d'une manière hostile la classe des propriétaires à celle des prolétaires et des travailleurs..... etc. » Peu de temps après, *la Parole russe* était suspendue, pour cinq mois, à l'occasion d'un autre article intitulé *les Voleurs honnêtes*, et dans lequel le vol est apprécié « comme une des conséquences *inévitables* des conditions ac-

(1) Il est remarquable qu'en France aussi le déchaînement des doctrines antichrétiennes et matérialistes ait eu lieu en pleine compression politique sous le régime du 2 décembre. C'est alors, en effet, que M. Renan, en pleine chaire du Collége de France, a nié ouvertement la divinité de Jésus-Christ.

tuelles de la vie sociale ». Ces doctrines se ne sont pas assurément répandues parmi les masses en Russie; mais il est certain que dans certaines régions de la société un brutal athéisme a fait invasion, et que mœurs, croyances, notions morales y ont été traitées d'inventions antiques, de raffinements de civilisations décrépites, etc. Tristes pronostics pour l'avenir de *sainte* Russie!

Comme il arrive d'ordinaire, les excès de la presse antisociale poussèrent au crime quelques individus à cerveau malade. Deux attentats contre la vie de l'empereur Alexandre II furent commis, l'un à Saint-Pétersbourg par un Russe (1), le 16 avril 1866, l'autre à Paris, le 6 juin 1867, par un Polonais.

Le 16 avril, l'empereur Alexandre se promenait au jardin d'été, lorsqu'un inconnu, se rapprochant violemment du souverain, dirigea contre lui son pistolet, qui fut brusquement détourné par un jeune homme placé à côté de l'assassin. Le coup, portant trop haut, ne blessa personne, mais l'émotion n'en fut pas moins immense. De même qu'en 1863, durant la guerre de Pologne, de grandes manifestations s'organisèrent dans toutes les villes importantes de l'empire, manifestations toutes populaires, nationales et religieuses. A Saint-Pétersbourg et à Moscou l'on se prosternait, dans les rues, devant les images du tzar comme devant celles de la sainte Vierge et des saints. L'entraînement était universel. Non-seulement on acclamait le souverain, avec une sorte de frénésie, mais le jeune

(1) Voir aux Pièces justificatives.

homme dont le bras avait fait dévier l'arme de Dimitri Karakosof devenait lui-même l'objet d'ovations enthousiastes. Ce jeune homme, nommé Komissarof, était un pauvre serf récemment émancipé, et qui ne s'attendait guère à l'éclatante destinée que lui réservait la Providence. Anobli dès le lendemain de l'attentat, Komissarof devint l'idole des hautes classes à Saint-Pétersbourg. Pas une réunion, pas une fête dont il ne fût le héros : à table, on portait sa santé après celle de l'empereur. Affublé de l'uniforme de la noblesse (car les nobles ont un uniforme en Russie), l'ancien serf ne pouvait se montrer sans qu'une foule immense se précipitât sur ses pas. L'on se pressait tellement pour le voir, pour l'embrasser, qu'il étouffait dans son nouvel habit, et déclarait qu'il mourrait si de telles manifestations se prolongeaient. Ce qu'il y a de plus de curieux, c'est que le jeune *sauveur de la Russie* avait pour père un exilé de Sibérie, auquel, bien entendu, l'on s'empressa de faire grâce « après l'acte sublime accompli par son illustre fils ».

Quant à Dimitri Karakosof, l'assassin du 16 avril, c'était un adepte des sociétés secrètes, un fanatique de l'école des *nihilistes*. Il avait passé successivement par le gymnase de Penza, par l'université de Kasan et par celle de Moscou. Là, ses maîtres, ses oracles, les radicaux-matérialistes-athées de l'Allemagne, lui avaient comme insufflé une sorte de frénésie antisociale. Une énergie sauvage l'animait. Au moment de son arrestation, il disait à la foule, avec un calme apparent : « Pourquoi vous je-

tez vous sur moi? J'ai voulu vous venger de celui qui vous a trompés et qui vous opprime. » A l'empereur lui-même, qui lui demandait le mobile de son action, il répondait avec un sang-froid farouche : « Vous avez trompé le peuple en ne lui donnant qu'une liberté illusoire et qu'une émancipation *sans terre!* »

A ceux qui voudraient connaître à fond les origines, l'histoire et les caractères du *nihilisme* en Russie, nous ne saurions mieux faire que d'indiquer le livre composé sur la matière par l'honorable M. Von Firks, cette *bête-noire* de M. Katkof. Quant à nos lecteurs, il leur suffira de connaître sommairement la marche et les progrès de la secte sociale.

Le *nihilisme* existait, à l'état secret, sous le règne de l'empereur Nicolas. Mais la doctrine à cette époque ne se composait guère que de vagues rêveries, d'aspirations au renversement de l'ancien ordre social, que devait remplacer on ne sait quelle démagogie communiste et athée. Depuis lors la secte a débordé, pour ainsi dire, sur l'empire. Il y a peu d'années (nous empruntons ces détails aux sources les plus sûres), une notable partie de la jeunesse des universités russes, par esprit d'opposition, par caprice, par révolte contre tout frein chrétien, affectait de professer le *nihilisme*. Les membres de la secte, comme nos saints-simoniens de Ménilmontant, se distinguaient par un costume. Les femmes affiliées se faisaient remarquer par leurs cheveux courts, par un chapeau rond, par des lunettes bleues et par l'absence de toute crinoline.

Dans leur haine furieuse contre un passé qu'ils ne connaissent nullement, car leur ignorance est pro-

fonde, les *nihilistes*, plagiaires des positivistes-athées et des matérialistes de l'Occident, repoussent systématiquement toutes les croyances, toutes les institutions antiques. Christianisme, philosophie, famille, mariage, propriété, art, poésie, tout a été nié, conspué, rejeté par les sectaires. Au fond, leur idéal c'est le nivellement universel, le règne des jouissances bestiales, tempéré par je ne sais quelle dictature terroriste!

La politique du gouvernement russe à l'égard des *nihilistes* a été celle du despotisme dans tous les pays et dans tous les temps. On s'est servi des sectaires pour achever de ruiner la Pologne, pour venir à bout d'une noblesse plus ou moins libérale et indépendante. On a toléré, comme on l'a fait en France, beaucoup d'attaques contre Dieu, contre le mariage, contre la propriété, *tant que l'État* n'a pas été directement menacé. Mais le jour où le *nihilisme* s'est montré sous la figure de Karakosof tournant son pistolet contre le *père de la sainte Russie*, ce jour-là le gouvernement s'est effrayé du danger, et M. Katkof a jeté le cri d'alarme. Le danger des machinations nihilistes ne fut alors contesté par personne. Les sectaires n'avaient point hésité à revêtir l'uniforme du *tchinovnik* pour pouvoir répandre leurs doctrines en Pologne. Devenus populaires, en simulant la passion nationale, ils réussirent bientôt à se glisser dans les administrations où, sous l'égide de la politique officielle, ils propagèrent activement leurs idées. Mais l'attentat du 16 avril les ayant mis en suspicion, les gouverneurs de provinces reçurent l'ordre d'exercer contre eux une sévère surveillance. Quiconque se montrait avec le

costume de la secte était immédiatement emprisonné. Les lunettes bleues, le petit chapeau rond, les cheveux courts, étaient interdits dans les rues de Moscou. Un rescrit impérial, sorti, assurait-on, de la plume du prince Gagarin, fut publié pour dénoncer à l'indignation publique « les détestables écrits et prédications qui sapaient tous les fondements de la foi religieuse, de la famille et de la propriété ».

Rien de mieux sans doute que de rappeler aux populations les lois souveraines de l'ordre social. Mais n'eût-il pas mieux valu, préalablement, les faire respecter en Pologne, où la religion nationale était violemment attaquée, le droit de propriété presque aboli?

Quinze mois après le coup de pistolet tiré par Dimitri Karakosof, un jeune fanatique polonais attentait à la vie du tzar, au bois de Boulogne, à Paris. Ce second assassinat produisit sur Alexandre II la plus vive impression, et, tout en déclarant « qu'il ne considérait pas les Polonais comme responsables du crime d'un seul homme », sa haine contre la malheureuse nation ne fit que s'accroître.

XLIV

La politique de l'empire turc, dirigée par le grand vizir Fuad-Pacha et par Aali-Pacha, ministre des affaires étrangères, ne subit durant les années 1864-1865 aucune modification notable.

Parmi les projets de réforme financière dont s'est occupé le cabinet ottoman, le plus important avait trait au changement de régime des biens des mos-

quées appelés *vakoufs* par les Turcs; mais ce projet de réforme n'aboutit pas. Il en fut autrement d'une autre combinaison qui assurait l'*unification* et l'*organisation* de la dette publique. Toutefois, au moment où l'on se flattait que le gouvernement turc était entré dans une nouvelle voie, par suite de la conversion et du retrait du caïmé, on apprit avec étonnement que, pour payer le semestre de la dette récemment inscrite au grand-livre, la Turquie émettait, par l'entremise de la banque impériale ottomane et du crédit mobilier de Paris, un emprunt de 150,000,000 de francs, avec revenu effectif, pour les souscripteurs, d'environ 11 fr. 77 cent. pour 100. Cet emprunt ne réussit pas, et ce fut un grave échec pour Fuad-Pacha et pour le crédit de la Turquie.

Le gouvernement ne se découragea pas, cependant. Un conseil des travaux publics fut créé, lequel, sous l'impulsion d'Ethem-Pacha, et avec l'aide d'ingénieurs français, fit preuve de beaucoup d'intelligence et d'activité. Quatre millions de piastres avaient été votés pour la construction d'une route entre Erzeroum et Trébizonde. Ce travail fut mené d'autant plus rapidement qu'on savait que les Russes, depuis quelques années, s'appliquaient à détourner vers les provinces du Caucase le transit des marchandises destinées à la Perse. La construction du chemin de fer de Routschouk à Varna fut concédée à une compagnie, et les travaux sur cette ligne étaient assez avancés au commencement de 1866; malheureusement il fallait souvent les suspendre à cause de la pénurie du trésor.

Une seule entreprise a été menée à bonne fin, c'est celle de l'amélioration des bouches du Danube.

Une autre mesure, d'une importance considérable, avait été prise vers la fin de 1864 : nous voulons parler de la création des *vilayets* ou grands gouvernements, dont l'administration repose sur des principes de décentralisation assez larges. Un conseil général y est constitué, dont les membres sont nommés à l'élection et rééligibles tous les ans. Ce conseil a l'initiative de toutes les lois concernant le *vilayet ;* c'est lui, par exemple, qui a mission de faire entretenir les grandes routes et les chemins vicinaux. Pour les étrangers il existe une sorte de chancellerie diplomatique auprès du gouverneur général.

Pour ce qui concerne les populations chrétiennes, les Grecs orthodoxes, depuis un certain nombre d'années, traversent une période de crise. Le laïcisme, à la suite de nombreuses réglementations administratives, a fini par confisquer, pour ainsi dire, le gouvernement ecclésiastique. Puis sont venues les questions financières, qui ont achevé de mettre le patriarchat à la merci d'un petit nombre de simples laïques fort habiles, mais parfaitement indifférents en matières de foi.

En troisième lieu, la *question bulgare* a fait explosion. Les Bulgares sont divisés en deux camps : les uns, et ils formeraient, dit-on, la majorité, voudraient fonder une Église indépendante tout à la fois de Constantinople et de Rome ; les autres, les plus actifs, les plus énergiques, ont accepté l'union avec l'Église romaine dans les mêmes conditions que les

Maronites, les Arméniens-unis, etc. Ils ont été reconnus comme *une nation* par la Porte, et en novembre 1865 un prélat ruthénien de la Galicie, choisi par Rome, est venu sacrer comme évêque de la nouvelle communauté chrétienne le pope Raphaël qu'entouraient ce jour-là les ambassadeurs de France, d'Autriche, et les représentants de presque toutes les communions catholiques de l'Orient. Grâce au concours plein de dévouement de trois congrégations religieuses (les lazaristes à Constantinople, à Salonique, à Monastier; les résurrectionistes polonais à Constantinople, les Pères français de l'Assomption, à Philippolis), la petite Église des Bulgares-unis a fait de nombreuses et précieuses conquêtes. Beaucoup d'écoles ont été fondées par les membres de ces diverses congrégations, et pour peu que l'état des choses ne change point, le clergé bulgare-uni deviendra l'un des plus instruits de l'Orient. Naturellement, les Anglais, les Russes et les Grecs se sont empressés de se coaliser pour combattre les progrès du catholicisme, c'est-à-dire de la France, dans le Levant. Le protestantisme s'est mis à l'œuvre avec beaucoup d'ardeur, et ses efforts n'ont pas été stériles. Dans la dernière moitié de l'année 1864, on apprenait avec surprise à Constantinople que sur divers points de l'empire des membres de la société biblique d'Angleterre et d'Amérique exerçaient dans quelques cantons une certaine action sur les indigènes mahométans. D'un autre côté, il y avait à Koniah des musulmans qui prêchaient une sorte de réforme peu différente de celle des Waha-

bites (1), et à Scutari d'Asie un certain Omer-Effendi demandait ouvertement qu'on abolît la polygamie, qu'on permît l'usage du vin et qu'on pratiquât la charité des chrétiens. Ce n'est pas tout : un ancien mollah de Salonique nommé Selim, qui avait embrassé le calvinisme, s'était fait nommer ministre par l'évêque anglican de Gibraltar. Or, comme les prédications publiques de ce mahométan converti attiraient un nombre assez considérable d'officiers de l'armée et d'employés du gouvernement, Selim et un certain nombre de ses disciples furent un jour arrêtés, le lieu de leurs réunions fermé, et les scellés apposés sur les boutiques où se vendaient les Bibles traduites en langue turque. Toutefois, ces mesures de rigueur durèrent peu. Selim et ses disciples recouvrèrent leur liberté, on autorisa le débit des Bibles et il fut déclaré, selon le texte du *hast-humayoun*, que les sujets de Sa Hautesse ne seraient point inquiétés s'ils changeaient de religion.

Maintenir la Turquie, en obtenant d'elle de sérieuses réformes intérieures, tel a été pendant nombre d'années le résultat poursuivi par tous les cabinets; mais les opinions ont toujours différé sur les moyens à employer.

M. le marquis de Moustier, l'un des derniers ambassadeurs de Napoléon III à Constantinople, croyait que la base essentielle de toutes les réformes dans l'empire ottoman était « l'avénement définitif de tous les sujets du sultan à une égalité réelle ainsi que

(1) *Revue des Deux-Mondes*, novembre 1864.

leur émancipation par la bonne organisation de la justice, de l'administration, de l'enseignement ». Aussi, dans l'*Exposé de la situation de la France*, publié dans les derniers mois de 1867, la fusion, sans distinction de race ni de religion, des divers éléments dont se compose l'empire ottoman est-elle vivement recommandée. Fidèle à des traditions séculaires, le gouvernement français n'a point pensé que sa sollicitude dût se borner à provoquer une amélioration du sort des chrétiens; loin de là : il a dit, il a répété que ce qu'on ferait pour tous serait ce qui profiterait le plus à chacun, et il a particulièrement insisté pour que le gouvernement ne négligeât rien de ce qui pouvait développer la prospérité des populations musulmanes et les faire participer au progrès rapide que les races chrétiennes sont appelées à réaliser sous le régime nouveau.

La Russie, au contraire, s'est renfermée dans le principe de l'autonomie communale et confessionnelle : elle a toujours nié l'efficacité du *hast-humayoun* de 1856, et elle n'a cessé de réclamer la séparation absolue des races et des religions.

L'action de l'Angleterre s'est exercée dans le même sens que la nôtre ; mais lord Redcliffe a plus d'une fois, par son mauvais vouloir, affaibli l'influence de la diplomatie française.

L'Autriche, après avoir longtemps soutenu la Turquie, sans lui rien demander ni pour les chrétiens ni pour les musulmans, s'est enfin décidée, sous le ministère de M. de Beust, à suivre une autre voie. « Le gouvernement impérial, » mandait à M. de Met-

ternich le ministre des affaires étrangères, en novembre 1866, « ne saurait refuser ses sympathies et son appui, dans certaine mesure, aux populations chrétiennes de la Turquie, qui ont parfois de justes réclamations à élever, et qui sont rattachées à quelques-uns des peuples de l'empire d'Autriche par des liens étroits de race et de religion. »

Étonné naturellement d'un langage si nouveau, le marquis de Moustier invita le cabinet de Vienne « à une sorte de consultation de médecins » au lit du *malade* dont on a, tant de fois, annoncé la fin prochaine.

M. de Beust accueillit l'invitation avec le plus grand empressement, et tout d'abord il proposa de supprimer la neutralisation de la mer Noire, suppression humiliante pour la Russie, et qui, disait-il, empêcherait cette puissance d'apporter son concours à l'œuvre commune qu'on voulait accomplir en Orient. La pensée du ministre autrichien n'obtint faveur ni à Londres ni à Paris. Cependant M. de Beust, — on en a eu depuis la preuve, — avait raison de soutenir que le traité de Paris (1856), et par suite de nombreux changements survenus en Europe et par le vague de certaines stipulations, laisserait subsister plus d'une cause de mécontentement entre les chrétiens et les Turcs. En communiquant ses idées à l'internonce autrichien à Constantinople, M. de Beust leur imprimait un caractère encore plus énergique. « Dotées, disait-il, par le soin des cours garantes, d'institutions autonomes, suivant la diversité de religion et de race, les populations chrétiennes sou-

mises à la Porte deviendraient les obligées de l'Europe entière. »

La Russie applaudit cordialement aux propositions autrichiennes : « M. de Beust, écrivait le prince Gortschakof à son ambassadeur à Londres, M. de Beust inaugure une ère nouvelle dans la politique de l'Autriche, une ère à vues larges et élevées. C'est le premier homme d'État de ce pays et de notre époque qui ait fait courageusement l'essai de quitter le terrain des rivalités mesquines dans cette question importante. »

L'éloge était complet; mais le 14 mars de la même année un contre-mémoire de M. de Prothesch, en réponse à la note de M. de Beust, faisait changer brusquement d'avis au cabinet de Vienne, qui, sans vergogne, selon ses us et coutumes, passait brusquement du camp des Russes dans celui des Français.

Maintenant, quelle était en Turquie l'opinion du grand nombre sur les réformes sollicitées? Il faut bien l'avouer, rien de plus impopulaire dans ce pays que le projet de traiter chrétiens et musulmans sur un pied d'égalité. Jamais un vrai Turc, respectant la loi du prophète, n'admettra qu'un chrétien, un infidèle, puisse devenir l'égal d'un musulman, d'un *vrai croyant*. Sans doute certains hommes d'État ottomans, sous la pression de l'Europe, ont tenté parfois de faire profiter leurs coreligionnaires des progrès de la civilisation et d'améliorer la condition des chrétiens soumis à l'empire; mais au fond les hommes les plus avancés de la jeune Turquie ne diffèrent des centralisateurs de l'école des Fuad et des Aali-

l'action, en ce sens que ceux-ci centralisent à la façon des anciens, et ceux-là constitutionnellement, comme le faisait en Autriche l'honorable M. de Schmerling.

En fin de compte, la Porte, malgré d'assez longues résistances, a fini par céder aux conseils des grandes puissances. Par exemple, le droit, si longtemps refusé aux étrangers, de posséder des immeubles en Turquie, leur a été concédé le 8 juin 1867, sur les instances de la diplomatie française. Les étrangers propriétaires d'immeubles ont été assimilés aux sujets du sultan en tout ce qui concerne la propriété.

Une seconde réforme a été plus tard accomplie par le sultan, en ce qui concerne certains biens dits *vakoufs*. On appelle ainsi en Turquie des terres soustraites au droit fictif de nue-propriété de l'État par une donation également fictive à une mosquée. Le donateur garde la possession du sol moyennant la remise d'une somme d'argent au moment de la constitution du *vakouf*, et il paye une redevance annuelle devenue à peu près insignifiante. Les enfants sont seuls appelés à hériter de ces biens qui retournent au fonds commun des mosquées, quand le possesseur ne laisse pas d'enfants. Une partie notable du sol est soumise à ce régime. Les biens transmis, sans restriction, dans les familles, sont rangés sous le titre de *mulk*.

Le 18 juin 1867, une loi, longtemps sollicitée en vain, est venue modifier profondément le régime des *vakoufs* : le droit d'hérédité a été étendu aux collatéraux et à l'époux survivant. Encore quelques pas,

et l'antique distinction entre les biens *vakoufs* et les biens *mulk* aura cessé d'exister.

XLV

D'après le protocole du 9 juin 1861, les représentants des cinq grandes puissances se réunirent, au mois de juin 1864, afin de renouveler pour cinq ans les pouvoirs expirés de Davoud Pacha, sous le gouvernement duquel étaient placés les Maronites. L'ambassadeur de France ne manqua pas de rappeler le droit du Liban à une administration indigène. L'on s'entendit assez facilement sur les modification à introduire dans le mode de représentation aux *Medjlis*. D'après le règlement de 1861, chaque nationalité religieuse devait nommer deux représentants, d'où il résultait que les *Mutualis*, dont le nombre ne dépasse pas quelques milliers, avaient autant de voix dans le conseil que les 200,000 Maronites, qui forment l'immense majorité de la population. M. le marquis de Moustier aurait voulu qu'on prît pour base les circonscriptions et la population, sans tenir compte des différences religieuses qui règnent dans le Liban. Mais la Russie et l'Angleterre, qui craignaient la prépondérance des catholiques au détriment des Druses et des Grecs non unis, proposèrent une transaction qui fut acceptée. Les catholiques se plaignirent, et non sans raison, que dans le nouveau *Medjlis* on admit un seul Grec uni contre deux non-unis. Néanmoins, il faut bien reconnaître que le protocole du 6 septembre 1864 était beaucoup plus équitable que celui du 9 juin 1861.

On se rappelle qu'en 1861 avait éclaté entre Davoud-Pacha et Joseph Caram un conflit à la suite duquel ce dernier s'était vu forcé de s'éloigner du Liban. Des journalistes parisiens prétendirent alors que la popularité de Caram dans la montagne était toute factice, et que le clergé maronite l'avait *inventée* pour reconquérir par là dans les affaires politiques une influence singulièrement amoindrie sous l'administration d'un pacha turc.

Il était difficile, il le faut dire hautement, de contester avec une plus injuste partialité les droits qu'avait le jeune chef national à la reconnaissance et au respect de ses compatriotes. Mais dans les officines anticatholiques, et très-peu libérales, de la presse parisienne, la haine contre le prêtre orthodoxe impose presque toujours silence aux sentiments de justice et d'équité. Joseph Caram était resté fidèle à la foi de ses pères : on ne lui tenait donc aucun compte de son amour traditionnel pour la France.

Cependant le 17 novembre 1864, à huit heures du soir, dans un petit village du Liban septentrional, un homme au teint brun venait demander au curé les clefs de l'église, puis il allait s'agenouiller sur le tombeau de sa mère, morte pendant son exil. Cet homme c'était Caram, et l'annonce de son retour était à peine répandue que de tous côtés ses compatriotes accoururent. Les cloches furent mises en branle; la foule, qui grossissait d'instant en instant, entoura son héros. C'était à qui lui serrerait la main et toucherait ses vêtements : on le porta en triomphe, au milieu des hourrahs et du bruit des coups

de fusil. Quels étaient les projets de Caram? Il protestait de ses intentions pacifiques; et en effet pas une parole d'excitation ne sortait de ses lèvres. Exilé pour trois ans et sans jugement, il venait, disait-il, après ce laps de temps, demander quel délit il avait pu commettre et prier l'autorité de lui donner des juges.

Daoud-Pacha, feignant de craindre quelques mouvements dans le nord du Liban, fit immédiatement occuper par des troupes certains points de la montagne. Comme le bruit s'était répandu que le gouvernement français favorisait les prétentions de Caram, le consul général de Beyrouth se crut obligé de démentir l'assertion, dans une circulaire adressée aux évêques de la montagne : « Le gouvernement français, y était-il dit, éprouve de l'horreur pour ceux qui cherchent à égarer l'opinion publique par des actes portant atteinte à l'autorité légale du Liban..... Il faut que les Libanais sachent..... qu'ils ne doivent attendre aucune protection de la part de la France. »

On a prétendu que, désirant s'ingérer illégalement dans l'administration intérieure du Liban, le gouvernement turc avait secrètement favorisé la rentrée du prince maronite. Quoi qu'il en puisse être, Daoud-Pacha reçut de Constantinople l'ordre de convoquer les évêques, les notables de la montagne, et de leur signifier qu'on les tiendrait pour responsables de tout acte d'insoumission que pourrait commettre Joseph Caram. Celui-ci protestant de nouveau de ses intentions pacifiques, il lui fut permis d'habiter ses domaines sans remplir aucune charge publique. Mais l'espèce d'arrangement qu'il avait conclu avec Daoud-Pacha

dura peu. Ce dernier ayant fait arrêter le beau-frère du cheik à Gazyr, Caram marcha contre les Turcs à la tête de 2,000 hommes fournis, en grande partie, par le chef mutualis Soliman Harfouch, que la centralisation ottomane avait dépouillé de ses priviléges héréditaires. Après un vif engagement devant Gazyr, le chef maronite alla se retrancher dans Benachi. Là, les Turcs, commandés par Enim-Pacha, livrèrent trois assauts; mais trois fois ils furent repoussés et culbutés par les chrétiens, entre les mains desquels restèrent des prisonniers, des munitions, des approvisionnements. Après cet échec, Daoud-Pacha s'empressa de justifier, dans une habile proclamation, l'occupation de la montagne par ses troupes. Le même jour, il écrivait à Joseph Caram : « Hâtez-vous de faire acte de soumission directe à la Porte; engagez ceux qui combattent sous vos ordres à rentrer dans leurs villages et de la sorte vous éviterez le châtiment sévère qui vous attend. Le gouvernement vous accordera de pleines garanties pour votre honneur, votre personne et vos biens. »

Pendant ce temps un corps de 9,000 Turcs s'était concentré à Tripoli. Les 1 et 2 mars, une forte colonne d'attaque fut dirigée contre Benachi. Les Ottomans, plusieurs fois repoussés, finirent par s'emparer de la place. Hadit, Djouni, Djebaïl, Batroun furent occupés les jours suivants. Joseph Caram, suivi de Soliman Harfouch, réussit à gagner le désert de Syrie. On le croyait hors du pays, lorsque, le 15 juin, il se montra tout à coup et attaqua les Turcs près d'Hadit. Daoud se hâta de demander des ren-

forts, et pendant le mois de juillet les deux partis en vinrent plusieurs fois aux mains. Le patriarche latin intervint auprès de Caram, auquel il fit savoir que Rome désapprouvait le concours que lui prêtait le clergé maronite; mais le cheik n'en continua pas moins la lutte. Cerné par 4,000 Turcs, dans le défilé d'Eden, le 21 août, Caram, à la tête d'un petit bataillon sacré de parents et d'amis, perça les lignes ennemies, après un combat à l'arme blanche, et se réfugia dans les hautes cimes de la montagne. Mais la neige l'ayant forcé plus tard à descendre dans la plaine, du côté d'Eden, il fut attaqué par les gens de Bécherri, qu'il mit en pleine déroute. Daoud-Pacha, furieux, lança toutes ses troupes de ce côté. Un conflit décisif se préparait, lorsque l'intervention de notre ancien consul général en Syrie, maintenant ambassadeur de France à Constantinople, vint faire déposer les armes aux deux partis. Caram avait écrit à M. Bourée : « Désignez-moi n'importe quel lieu, hors du Liban, pour y demeurer ! » L'ambassadeur fit offrir au jeune chef un refuge en Algérie, s'engageant à lui faire restituer tous ses biens. Caram partit immédiatement pour Beyrouth, accompagné par le consul général de France, et les acclamations qui l'accompagnèrent, depuis la rivière du Chien jusqu'au lieu d'embarquement, attestèrent hautement que sa brillante renommée reposait sur autre chose que sur des panégyriques cléricaux.

XLVI

Nous avons fait connaître ailleurs les diverses phases qu'avait suivies la question de l'isthme de Suez jusqu'au jugement arbitral et en dernier ressort prononcé par l'empereur des Français. Cette sentence, qui porte la date du 6 juillet 1864, établit les points suivants : 1° le règlement du 20 juillet 1856, par lequel le gouvernement du vice-roi s'engage à fournir à la compagnie les quatre cinquièmes des ouvriers, a le caractère d'un contrat : les engagements qu'il stipule sont obligatoires pour les deux parties ; 2° une indemnité de 38,000,000 de francs est due à la compagnie pour la renonciation aux avantages de ce règlement, dont la Porte demandait la suppression comme impliquant l'exercice de la corvée ; 3° pour répondre à une autre exigence de la Turquie, la compagnie rétrocède au vice-roi la partie du canal d'eau douce, qui lui restait après la cession du 18 mars 1863, mais elle en garde la jouissance exclusive pendant toute la durée de la concession, avec obligation d'achever elle-même les travaux. En conséquence le gouvernement doit payer à la compagnie une somme de 10,000,000 de francs pour les frais d'exécution : 4° le périmètre des terrains concédés à la compagnie, comme nécessaires à l'établissement, pour l'exploitation et la conservation des canaux, est réduit, pour le canal maritime, à 10,264 hectares, et pour le canal d'eau douce à 9,600 hectares; 5° par suite de cet arrangement, la compagnie, qui

avait droit sur tous les terrains susceptibles d'être irrigués, se trouve rétrocéder environ 60,000 tares pour lesquels elle doit recevoir une indemnité de 30,000,000 de francs. Le total des sommes à payer par le vice-roi sera de 84,000,000 de francs échelonnés en seize payements, dont le dernier devra se faire le 1[er] novembre 1879.

Le vice-roi remplit avec la plus grande fidélité toutes ses obligations. Par ses ordres, 70,000 fellahs furent employés, dans le cours de l'année 1865, à la construction du canal, entre le domaine d'Ouad et le Caire. Or, comme ces ouvriers étaient réunis par la corvée, on peut juger de l'importance qu'attachait le gouvernement égyptien à son abolition!

Le gouvernement turc reconnut loyalement que, par la sentence du 6 juillet, toutes les conditions qu'il avait mises à son acquiescement se trouvaient scrupuleusement remplies. On pouvait donc espérer que le contrat général serait prochainement rédigé puis sanctionné par le sultan; mais le mauvais vouloir de l'Angleterre subsistait toujours. L'ambassadeur britannique à Constantinople poussa le sultan à écrire à Napoléon III pour le prier de consentir à ce qu'une commission mixte fût envoyée en Égypte, où elle déterminerait la quantité de terrains nécessaire à la compagnie. C'était tout remettre en question. Le gouvernement français et la compagnie eurent la sagesse de *laisser faire*, et le 6 janvier 1866, au moment où les délégués allaient commencer leurs travaux, un traité fut conclu, entre la compagnie et le gouvernement égyptien, qui mit fin à toutes les difficultés

pendantes. Voilà comment se termina, après dix ans de négociations, la phase diplomatique de la grande affaire de l'isthme de Suez. Elle fut signalée par une dernière et violente intervention du consul général d'Angleterre, au sujet de terrains situés aux abords mêmes de Suez.

XLVII

Les provinces moldo-valaques ont été pendant quelques années le théâtre de révolutions successives, révolutions constitutionnelle, sociale, religieuse, dynastique.

Le prince Couza se proposait, depuis longtemps, de réformer la constitution et la loi électorale des provinces-unies. Le caractère viager de l'union de la Moldavie à la Valachie lui semblait présenter de grands dangers. Fortifié dans ses résolutions par la France, il se préparait à sortir, par quelque acte de vigueur, de la situation difficile où il se trouvait. Le prince, en présence d'une chambre hostile, dont il ne pouvait espérer de modifier l'esprit par de nouvelles élections, n'attendait qu'une occasion de prendre des mesures contre elle. Cette occasion se présenta bientôt. Au mois d'avril 1864, le ministère de M. Kogalnitchano avait soumis à l'assemblée un projet de loi rurale, qui fut rejeté par un vote de blâme contre le cabinet tout entier. Les ministres voulurent se retirer; mais le prince Couza, refusant leur démission, fit présenter un projet de modification à la loi électorale. L'assemblée réunie protesta;

un député nommé Basile Boeresco lut un projet de résolution, d'après lequel une commission de cinq membres devait être nommée pour préparer une réponse au message du prince. Le projet fut en effet voté par la plupart des députés présents, mais le gouvernement les fit expulser de la chambre par un détachement de soldats. C'était un véritable coup d'État; mais on avait la ressource d'en appeler à un plébiscite auquel on eut recours et dont les résultats furent ceux-ci : *pour*, 713,000 voix; *contre*, 57,000.

Les cabinets étrangers, signataires des actes de 1856 et 1858, eurent l'air d'approuver les procédés napoléoniens du prince Couza; mais la Turquie protesta par une note de son ministre des affaires étrangères : « La Sublime-Porte, y était-il dit, s'empresse de déclarer qu'elle ne peut reconnaître au prince le droit de modifier les lois fondamentales du pays, établies en vertu du traité signé par le sultan. En conséquence, le gouvernement de Sa Hautesse considère tout ce qui s'est passé comme non avenu, et garde toute sa liberté d'action. » C'était ferme et net. Le prince Couza partit immédiatement pour Constantinople, où, grâce à l'appui de l'ambassadeur de France, défenseur naturel des faiseurs de coups d'État, il fit accepter et consacrer tous ses actes.

Le 16 juillet 1864 le prince promulguait, à Bucharest, un nouveau statut, avec les additions et changements arrêtés entre le sultan et lui. On remarquera que ce statut se rapproche beaucoup de la constitution française de 1852. La Moldo-Valachie y est gratifiée d'un conseil d'État et d'un sénat.

Un décret du 26 août 1864, ayant force de loi, vint modifier profondément le régime de la propriété dans la Moldo-Valachie. Les paysans corvéables furent déclarés pleinement propriétaires, moyennant certaines conditions, des lieux qu'ils occupaient. En échange de la corvée et d'autres droits supprimés, les propriétaires devaient recevoir une indemnité une fois payée. En retour, les paysans étaient tenus de solder pendant quinze ans une certaine somme fixée par la loi et comprenant les intérêts avec l'amortissement. D'après une autre loi votée par la chambre moldo-valaque, la sécularisation des biens de tous les monastères était prononcée. Grâce à l'intervention de la France, on convint qu'on ne reviendrait pas sur le fait accompli, mais qu'une indemnité pécuniaire serait accordée aux moines grecs dont les droits auraient été constatés.

Le prince Couza, d'accord avec Aali-Pacha, sir H. Bulwer et M. le marquis de Moustier, déclara qu'il consacrerait à cette *indemnisation* la somme de 150,000,000 de piastres.

Cependant, au mois d'août 1865, en l'absence du prince qui prenait les eaux en Allemagne, une violente émeute, excitée par une mesure de police relative à la vente des fruits en temps de choléra, amena une sorte de révolution à Bucharest. La répression fut prompte, mais des plus brutales; et, chose curieuse, elle suscita d'assez vives observations de la part de l'ambassadeur de Russie, le général Ignatieff, qui, dans sa lettre, déclarait au gouvernement moldo-valaque que « ni son maître, ni le sultan, ni ses augustes

alliés ne verraient avec indifférence *que la force matérielle devînt le seul moyen d'apaisement.* » C'était parler d'or, et il eût été à désirer que le gouvernement russe mît toujours en pratique de telles maximes !

Depuis 1862 il s'était formé dans la Moldo-Valachie une coalition contre le pouvoir personnel du prince Couza. Comme celui-ci, par son coup d'État de 1864, avait détruit tous moyens de résistance parlementaire, un complot s'organisa, auquel prirent part les principaux chefs de la droite et de la gauche.

Pendant la nuit du 22 au 23 février 1866, plusieurs régiments, dont les chefs avaient été gagnés, entourèrent le palais; quelques officiers montèrent à l'appartement du prince, qu'ils surprirent dans une situation assez ridicule. Les conjurés exécutèrent de point en point, et sans le moindre obstacle, leur programme : un gouvernement provisoire, composé de deux Valaques et d'un Moldave, fut immédiatement organisé. Les sept ministres choisis appartenaient aussi à l'une et l'autre nationalité (1).

Le lendemain, le président du conseil donna lecture devant les deux chambres réunies de l'acte d'abdication signé, pendant la nuit, par le prince Couza, et l'on procéda séance tenante à l'élection d'un nouveau souverain. Le comte de Flandre, frère du roi des Belges, obtint l'unanimité des suffrages;

(1) Président du conseil ministre des affaires étrangères, M. John Ghika; intérieur, M. Démétrius Ghika; justice, M. Jean Cantacuzène; finances, M. Pierre Mavrojeni; instruction publique et cultes, M. Constantin Rosath; guerre, le major Lecca; travaux publics, M. Démétrius Stoudza.

mais, peu satisfait de l'accueil fait à sa nomination par les grandes puissances, le prince refusa la couronne. Un M. Bratiano, chef du parti libéral à Bucharest, et qui se trouvait alors à Paris, s'assura le consentement du second fils du prince de Hohenzollern, pour lequel se prononcèrent 685,969 voix contre 224, bien que la Russie et la Turquie eussent protesté tout à la fois et contre le maintien de l'union des deux États et contre le choix d'un prince étranger.

Le 10 mars 1866, une conférence provoquée par M. Drouyn de Lhuys se tint à Paris, et il y fut décidé que le soin de décider du maintien de l'union serait laissé à l'assemblée qui devait se tenir prochainement en Roumanie, et que l'élection hospodorale n'y pourrait tomber que sur un indigène.

L'ouverture de cette grande réunion n'eut lieu que le 10 mai. L'union de la Moldo-Valachie, sous la souveraineté héréditaire du prince Charles de Hohenzollern, fut votée à la presque unanimité par les députés, qui ne manquèrent pas d'acclamer le sultan et les grandes puissances garantes.

Pendant quelque temps l'incertitude régna sur l'acceptation du prince Charles; mais, le 20 mai, M. Jean Bratiano fit connaître qu'un paquebot de la compagnie autrichienne venait de débarquer, à Turnu-Séverin, l'élu de la nation. Et en effet, le 22 mai, le nouveau souverain faisait son entrée à Bucharest au milieu d'acclamations enthousiastes.

Les commencements du règne furent difficiles : à l'intérieur la situation était loin d'être florissante; le prince Couza avait laissé les finances dans un

état déplorable, et comme les récoltes avaient manqué trois fois de suite, l'impôt rentrait avec beaucoup de difficulté. Un grand mécontentement régnait parmi les populations. A Bucharest même, le 30 juin, un attroupement assez considérable s'était porté vers l'assemblée.

A l'extérieur, les motifs d'anxiété ne manquaient pas non plus : l'attitude de la Turquie sur la rive droite du Danube était menaçante; plusieurs gouvernements n'avaient pas reconnu le prince Charles de Hohenzollern.

Dès l'arrivée du nouveau souverain en Roumanie, le plénipotentiaire turc avait remis à la conférence de Paris une protestation dans laquelle il déclarait que l'occupation militaire lui paraissait indispensable. La Russie pensait de même, et le prince Gortschakof, dans une dépêche à M. de Budberg, enjoignait à ce diplomate de réclamer ou l'emploi des moyens coercitifs ou la dissolution de la conférence. Celle-ci, en effet, se sépara le 4 juin, et les principautés se trouvèrent en présence de la Turquie toute seule. Le sultan semblait avoir pris la résolution d'entrer de vive force dans les principautés; des troupes turques avaient été concentrées à Routschouk, sous le commandement d'Omer-Pacha. Mais les deux ambassadeurs de France et de la Grande Bretagne détournèrent la Porte d'une agression où le concours de l'Autriche, presque réduite à l'impuissance depuis Sadowa, devait lui faire complétement défaut. Après de longs pourparlers, on tomba d'accord sur n échange de lettres dont on arrêta que la substance

serait insérée dans un firman d'investiture, que le prince alla chercher lui-même à Constantinople. Les grandes puissances signataires du traité de Paris donnèrent leur adhésion aux clauses arrêtées entre les intéressés.

XLVIII

« Je me hasarderai à prédire, — disait lord Palmerston, le 16 février 1830, — que si la Crète n'est pas réunie à la Grèce nous serons en guerre, avant peu d'années, par rapport à cette île. »

La prédiction faite par lord Palmerston, il y a quarante-deux ans, ne s'est point accomplie : l'Europe n'a pas pris les armes « par rapport à l'île de Crète »; mais les dernières insurrections qui ont éclaté dans cette île n'ont pas laissé d'avoir une certaine gravité.

On sait que la Crète compte une population qui dépasse 150,000 habitants, dont les deux tiers sont Grecs et le reste Turcs, Albanais, nègres esclaves.

La France, l'Angleterre et la Russie, tout en reconnaissant, il y a quarante-deux ans, que « les îles de Samos et de Crète doivent demeurer sous la domination de la Porte et rester indépendantes de la nouvelle puissance qu'il a été convenu d'établir en Grèce, » avaient revendiqué, pour les habitants des deux îles, des règlements précis, « rappelant les anciens priviléges et leur accordant ceux que l'expérience aurait démontré leur être nécessaires. » (1)

(1) Note collective des trois grandes puissances, 8 avril 1830.

La Porte adhéra, sans restriction, à cette note collective des trois grandes puissances, et Samos depuis lors est restée paisible sous l'administration d'un prince chrétien, nommé par le sultan. Mais les choses se passèrent autrement dans l'île de Crète, qui, mécontente de la décision prise à son égard, ne consentit qu'en 1831 à remettre le fort de Grabah aux amiraux des flottes alliées de France, d'Angleterre et de Russie. Cédée, vers le même temps, à Mehemet-Ali, l'île a été gouvernée par ce prince jusqu'en 1841, époque où elle voulut secouer le joug des Turcs. La révolte fut promptement comprimée, et les Crétois, administrés par des gouverneurs envoyés de Constantinople, ne bougèrent pas jusqu'en 1852. Mais à cette époque une insurrection sérieuse éclata dans l'île, et la Porte pour l'apaiser dut faire les concessions nécessaires. Toutefois, les relations des chrétiens avec les autorités turques et avec les musulmans de l'île n'en devinrent pas meilleures. « De graves symptômes de mécontentement, écrivait le consul anglais à son gouvernement, en avril 1866, se manifestent dans diverses parties de l'île; et les plaintes émanent non-seulement des populations grecques des campagnes, qui constituent la grande majorité des habitants, mais encore des agriculteurs musulmans, qui n'ont pas coutume de désapprouver les mesures du gouvernement. »

Une pétition signée par 3,000 chrétiens fut adressée au sultan. Les griefs étaient au nombre de neuf : 1° les impôts ont été augmentés contrairement aux promesses faites en 1858; 2° il n'existe dans l'île ni routes ni ponts; 3° il n'est tenu aucun compte

des droits municipaux et provinciaux, reconnus en 1858; 4° au mépris de *l'article* 29 *du hatt-humayoun*, aucune banque agricole n'a été fondée; 5° l'organisation des tribunaux est lamentable; les jugements sont rendus, non pas d'après les règles du droit, mais arbitrairement, selon que les justiciables professent telle ou telle religion; les témoignages des chrétiens ne sont pas reçus devant les tribunaux de première instance; 6° la liberté individuelle n'est point respectée; 7° les écoles sont très-rares, et la liberté d'enseignement est loin d'exister; 8° trois ports seulement sont ouverts au commerce : les habitants n'ont pas la faculté d'importer et d'exporter librement par tous ces ports; 9° la liberté de conscience n'est qu'un vain mot : tout chrétien qui se fait musulman peut rester dans l'île, mais tout musulman qui se fait chrétien est expulsé et perd tout droit successoral. »

Une dépêche du 1er juin 1866 semble attester que la plupart de ces griefs étaient fondés.

Après une longue attente, les Crétois reçurent enfin une réponse de Constantinople. Le grand vizir leur notifiait qu'ils n'avaient aucune raison de se plaindre, et, à l'appui de cette déclaration, des troupes étaient envoyées dans l'île. C'était une sorte de déclaration de guerre et les chrétiens s'y préparèrent.

Le 1er août 1866, les représentants de la Crète, réunis en assemblée générale, adressaient aux consuls étrangers la communication suivante :

« Après nous avoir laissé dans l'attente pendant trois mois, le gouverneur général vient de recevoir de la Porte une réponse négative et menaçante, et il se

présente devant nous en armes pour opposer la force au droit. Nous prenons donc à témoin messieurs les consuls des puissances chrétiennes que nous nous armons uniquement en vue de nous défendre, et que c'est sur le gouvernement que devra peser toute la responsabilité de cet acte. »

Les Grecs ne comptaient sous les armes que 10,000 hommes, tandis que l'armée du sultan pouvait leur opposer 22,000 Turcs et 6,000 Égyptiens fournis par le vice-roi. Le 22 novembre 1866, Moustafa-Pacha, à la tête d'une douzaine de mille hommes et d'une nombreuse artillerie, attaquait le monastère grec d'Arcadion. Les canons ayant ouvert une brèche suffisante, les musulmans se précipitèrent vers l'enceinte du couvent. Déjà, malgré l'énergique résistance des chrétiens, les assaillants avaient franchi les portes de l'édifice, lorsque l'explosion d'une poudrière fit sauter une partie des bâtiments. La lutte se prolongea jusqu'à la fin du jour. L'héroïque défense d'Arcadion fut célébrée dans toutes les poésies populaires du pays comme un exploit digne de la Grèce antique. En même temps, une adresse du peuple crétois aux nations civilisées était répandue dans toute la Grèce. « Si l'Europe, y est-il dit, a été sauvée de l'invasion turque, depuis le quinzième siècle, c'est qu'alors les Grecs n'ont pas voulu mettre leur intelligence au service de la force brutale du conquérant. Aujourd'hui, ils savent que leurs ennemis veulent établir en Crète une principauté chrétienne, sous la protection du sultan; mais jamais ils n'accepteront un pareil arrangement. Indépendance

complète, union avec leurs frères de la Grèce libre, voilà ce que demandent les Crétois. C'est le droit, c'est la justice, c'est l'intérêt du monde entier. »

Cependant, comme la guerre continuait dans l'île, avec des succès partagés, malgré les efforts du célèbre Omer-Pacha, les trois grandes puissances protectrices de la Grèce crurent devoir intervenir diplomatiquement. Dès le 20 août le prince Gortschakof avait exposé aux représentants de la Russie à Paris et à Londres que dans l'état d'effervescence où se trouvaient les populations chrétiennes en Turquie une étincelle pouvait y allumer une conflagration générale. M. Drouyn de Lhuys, de son côté, se référant aux obligations contractées en 1830 par les trois puissances, avait invité l'ambassadeur de France à provoquer, d'accord avec ses collègues d'Angleterre et de Russie, l'envoi en Crète d'un « commissaire investi de l'autorité nécessaire pour s'enquérir du véritable état des choses et faire prendre les mesures que la situation pourrait réclamer. » Mais le gouvernement britannique rendit toute solution impossible en écartant les diverses ouvertures de la Russie. « Il ne me semble pas raisonnable, disait lord Stanley au baron de Brunow, de refuser à la Porte le droit que tout État possède *de réprimer l'insurrection par la force armée*, pourvu que l'usage de cette force ne dégénère pas en pure cruauté et que les usages reconnus de la guerre soient observés. Il faudra donc agir, ajoutait le chef du *Foreign office*, avec une grande prudence, sous peine de nous attirer de nouveau sur les bras toute la question d'Orient. »

Cependant, comme l'insurrection se prolongeait indéfiniment, lord Stanley invita la Porte à nommer en Crète « un gouverneur chrétien, sous l'autorité du sultan, avec un conseil où chrétiens et musulmans auraient voix égales ».

M. le marquis de Moustier dessina plus nettement la politique de son gouvernement. Après avoir constaté, dans une lettre à l'ambassadeur de France à Constantinople, l'impuissance où se trouvait la Porte d'empêcher les débarquements d'hommes et de munitions en Crète, le ministre disait : « Le gouvernement doit se bien persuader du danger de laisser s'aggraver le mal en Orient, jusqu'au point où la situation de l'empire turc finirait par exiger l'emploi de remèdes héroïques. »

Enfin, le 8 mars 1867, M. de Moustier mandait à M. Bourée que « la Porte ferait un acte de haute sagesse si elle consultait la population crétoise, non *pour la forme,* mais d'une manière vraiment sérieuse, en la mettant à même de se prononcer sur la cause de ses maux et sur les remèdes à y appliquer ».

Ces paroles, communiquées à Fuad-Pacha, lui inspirèrent une réponse pleine de logique et de dignité :

« Il ne m'appartient pas, y disait-il, de discuter le mérite du suffrage universel pour connaître les vœux des populations ; mais le droit de souveraineté repose dans l'empire ottoman sur d'autres principes légaux.... Il est de toute impossibilité pour le gouvernement de Sa Majesté le sultan de se dépouiller de ses droits en permettant en Crète l'application d'un

plébiscite qui demain *pourrait être étendu à tout l'empire*. La Porte en faisant cette concession s'exposerait à voir les populations la revendiquer aux portes mêmes de la capitale. »

La Russie et la France continuèrent à défendre énergiquement à Constantinople la cause des Crétois. Mais, comme on devait s'y attendre, le cabinet de Paris n'ayant pas voulu *suivre jusqu'au bout* celui de Saint-Pétersbourg, ce dernier manifesta hautement son mécontentement, dont l'un des journaux les plus accrédités du pays, le *Goloss*, se fit l'écho dans les termes caractéristiques que voici : « Si la France veut que nous l'aidions à sortir de ses embarras actuels, qu'elle s'engage donc, *d'une manière solennelle*, à être avec nous dans la question d'Orient; sinon, non! »

XLIX

L'attitude des trois puissances protectrices de la Grèce en 1864-1865 mérite d'être examinée avec quelque attention. On a dit, avec raison peut-être, que la Grande-Bretagne ne considérait pas sans un certain plaisir les dissenssions intérieures du royaume hellénique, dont elle a toujours su tirer parti au profit de sa politique en Orient. La Russie, après avoir affecté longtemps une sorte d'indifférence à Athènes, a paru tout à coup y vouloir suivre d'autres errements. M. de Novikof, le nouveau représentant du tzar auprès du roi Georges, s'est efforcé de donner à la politique qu'il avait mission de faire prévaloir un caractère particulièrement religieux : il a très-

habilement présenté à ses coreligionnaires *l'unité de foi* comme un véritable *lien de parenté*.

C'est sur ce terrain que le cabinet de Saint-Pétersbourg appelait les Grecs à former un grand parti national, auquel il promettait à l'avance tout son appui.

Quant au gouvernement français, il tenait, lui, à ne point s'écarter de la politique assez effacée, mais prudente, qu'il suivait en Grèce depuis longtemps. Étranger à toutes les intrigues qui ont amené la chute de la dynastie bavaroise, l'envoyé de France n'a cessé de prêter au nouveau roi l'appui le plus désintéressé. Cet appui, malheureusement, n'a pas produit les effets qu'on en attendait : de stériles agitations ont remplacé les crises révolutionnaires, et l'avenir n'est pas devenu plus rassurant.

Les révoltes de l'île de Crète, en 1865 et 1866, sont les seuls événements de quelque importance qui doivent être consignés dans l'histoire de la Grèce.

Avant l'insurrection crétoise, un jeune fou nommé Léonidas Boulgaris avait vainement tenté de soulever la Macédoine. A cette époque, paraît-il, des comités révolutionnaires s'étaient formés à Athènes, à Scyra et dans d'autres villes, afin de pouvoir fournir, à l'occasion, des secours aux chrétiens opprimés. Dès que la Crète se fut soulevée, de nombreux *meetings* se tinrent dans toute la Grèce pour venir en aide aux insurgés.

Le gouvernement hellénique, dont l'embarras était extrême, crut devoir adresser aux grandes puissances un *memorandum* où les maux des Crétois étaient retracés avec beaucoup d'énergie. Les puissances

protectrices étaient suppliées « d'employer tous les moyens pour rendre aux Crétois une existence plus appropriée à leur histoire et aux exigences de la civilisation moderne. » Mais en même temps le cabinet d'Athènes invitait les autorités civiles et militaires « à ne rien négliger pour empêcher des bandes de citoyens armés de se rendre à l'étranger ». C'était une imitation de la comédie antérieurement jouée par M. de Cavour et par ses collègues dans le royaume de Naples et en Sicile. Le nombre des volontaires qui s'embarquaient devenant chaque jour plus considérable, la Porte lança, le 8 décembre 1866, une note qui dénonçait aux puissances protectrices non-seulement les menées révolutionnaires que la Grèce entretenait dans l'île de Crète, mais encore celles qu'elle fomentait en Épire et en Thessalie. Là, en effet, malgré les représentations réitérées de Fuad-Pacha, les agitateurs continuaient leur œuvre, désavoués quelquefois, mais toujours protégés, en réalité, par le ministre Koumondouros, le prédécesseur de M. Boulgaris, auquel on ne pardonnait pas de vouloir faire observer fidèlement les devoirs de neutralité imposés à la Grèce.

Le mariage du jeune roi des Hellènes avec la princesse Olga, la fille du grand-duc Constantin de Russie, vint naturellement encourager les armements en faveur des Crétois. Une somme de 200,000 francs, sur l'annuité de l'emprunt, était abandonnée par le tzar, pour venir en aide aux habitants de Crète chassés de leur pays. La Russie jouait son jeu. Quant aux Grecs, qui rêvaient l'annexion de l'île à leur territoire,

c'est-à-dire le démembrement immédiat de l'empire ottoman, ils ne se souvenaient plus apparemment que l'empereur Nicolas avait offert ce territoire à l'Angleterre, en déclarant « qu'il ne permettrait jamais la renaissance d'un empire bysantin ni aucune extension qui ferait de la Grèce un puissant État (1) ».

L

Dans un précédent volume, où commence le récit de la guerre civile des États-Unis, nous avons raconté la subite destitution de Mac-Clellan à la suite de la bataille peu décisive d'Antietam. Cet acte présidentiel, très-sévèrement apprécié par les admirateurs du jeune « stratégiste temporisateur, » était une concession faite au parti populaire, qui demandait, avec instance, que les généraux fédéraux prissent « l'offensive à outrance ». Les opérations militaires ne furent pas interrompues, malgré les rigueurs de la saison. Burnside avait reçu l'ordre d'attaquer sans retard les sudistes. Mais le nouveau général perdit tout un mois à attendre le matériel indispensable. Dès qu'il l'eut reçu il fit jeter cinq ponts de bateaux sur le Rappahannock, et ses troupes, que protégeaient cent cinquante pièces de canon, placées en face de Frédéricksbourg, franchirent la rivière et coururent déloger les tirailleurs confédérés des positions qu'ils occupaient. Lee, établi sur la rive méridionale, avait eu tout le temps de concentrer ses forces et de fortifier les hauteurs qui s'étendent, en demi-cercle, au

(1) Sir G. H. Seymour à lord John Russel, les 21 et 22 février 1853.

sud de Frédéricksbourg. Les fédéraux s'épuisèrent donc en vains efforts pour s'emparer des lignes formidables de l'armée confédérée. Celle-ci ne céda que sur un seul point, à l'aile gauche, où Jackson recula de plus d'un kilomètre devant Franklin. La perte des fédéraux fut triple de celle de leurs adversaires ; mais, Lee n'osant point quitter ses retranchements pour poursuivre le vaincu, Burnside put à loisir évacuer Frédéricksbourg et faire passer ses troupes et son matériel sur l'autre rive du Rapahannock.

La nouvelle de cette retraite déchaina des tempêtes à Washington et dans toutes les grandes villes du nord. Mac-Clellan, si maltraité peu de jours auparavant, redevint « un petit Napoléon ». Et comme il faut toujours quelque *bouc émissaire* au populaire, après les catastrophes qu'il a lui-même provoquées, la majorité du sénat crut devoir voter, le 17 décembre, un *blâme spécial* contre la politique de M. Seward, le sous-secrétaire d'État. Dans la pensée de ces honorables législateurs, « une réorganisation partielle du cabinet était nécessaire afin d'augmenter la confiance de la nation ». M. Seward s'empressa de donner sa démission ; mais le président Lincoln, juste et ferme tout à la fois, refusa de se séparer d'aucun des membres du cabinet.

Le général Burnside revendiqua avec la plus noble générosité la responsabilité de toutes les fautes commises. « L'insuccès de l'attaque, écrivait-il au général Hulbeck, doit m'être exclusivement attribué, car j'ai choisi cette ligne d'opération contrairement à vos prescriptions... La bravoure et la persévérance des

soldats n'ont jamais été surpassées, et certainement ils auraient emporté la position si la chose eût été possible. »

C'était reconnaître que l'armée du Potomac devait être commandée par un chef plus habile. Le gouvernement pensa de même, et le général Hocker, l'un des plus vaillants lieutenants de Burnside, lui fut donné pour successeur.

LI

Sur les bords du Mississipi d'autres échecs attendaient les fédéraux. La petite ville de Vicksburg, dans l'État qui porte le nom du grand fleuve, en aval de l'embouchure du Yazoo, était restée entre les mains des confédérés, après la conquête de la Nouvelle-Orléans et de Memphis par les amiraux Farragut et Davis. Les confédérés s'y étaient fortement retranchés et ils avaient transformé des falaises voisines en redoutables citadelles. Le général Sherman reçut la mission d'enlever ces positions, tandis que Grant, pour isoler la place, couperait les lignes de chemins de fer dans la région du Nord. Le 27 décembre, 40,000 hommes, débarqués à 10 kilomètres des ouvrages ennemis, en commencèrent l'attaque. Les deux premières lignes de retranchement furent enlevées, sans trop de difficulté, malgré l'énergique résistance des séparatistes; mais ces derniers, ayant reçu, le 29, des renforts importants, revinrent à la charge et réussirent à refouler les assaillants dans la vallée du Yazoo.

Sherman dut battre en retraite, et le 1er janvier 1863

il était remplacé dans son commandement par le général Mac-Clernand. Celui-ci, renonçant à toute tentative nouvelle contre Vicksburg, remonta l'Arkansas et vint assiéger, à l'improviste, Arkansas-Post, ville solidement fortifiée par les Texiens, sur l'emplacement d'un village bâti, en 1685, par les Français, et qui barrait le chemin de Little-Rock, la capitale de l'État. Grâce au concours de l'amiral Porte, Mac-Clernand parvint à investir complétement le fort ; et, à la suite d'un bombardement de plusieurs heures, il en ordonna l'assaut. La garnison, forte d'environ 5,000 hommes, arbora le drapeau blanc et se rendit prisonnière.

Pendant ce temps, dans le Tennessee, le général Rosencranz livrait bataille aux confédérés, sur les bords de la rivière Stone, au nord de la ville de Murfreesborough, et remportait un brillant succès qui relevait le moral des troupes fédérales.

Après cette rencontre, où les sudistes perdirent plus de 12,000 hommes, une sorte de suspension d'armes tacite régna sur l'immense territoire qui s'étend des bords du Potomac à ceux de la Rivière-Rouge. Les rigueurs de l'hiver et la nécessité, comprise par les deux partis, de réorganiser leur armée firent renvoyer au printemps la reprise des grandes opérations militaires.

Pendant cet intervalle de repos parut à Washington (le 1er janvier 1863) le décret d'émancipation promis, trois mois auparavant, aux nègres esclaves. Le président Lincoln, *en vertu des pouvoirs délégués par la nation,* y déclarait « libres à toujours » les esclaves

de l'Arkansas, du Texas, de la Louisiane, du Mississipi, de l'Alabama, de la Floride, de la Géorgie, de la Caroline du Sud, de la Caroline du Nord et de la Virginie.

L'honnête Lincoln, si calomnieusement accusé de pousser à l'insurrection servile, enjoignait « aux populations déclarées libres de s'abstenir de tout acte de violence, si ce n'est dans le cas de légitime défense, et d'accepter tout travail qui leur serait offert moyennant des salaires raisonnables ». Le président annonçait, en outre, dans la même proclamation, que les anciens esclaves seraient enrôlés dans les armées de terre et de mer de la république, et il terminait en invoquant sur la mesure émanée de son initiative « le jugement calme du genre humain et la gracieuse faveur du Dieu tout-puissant! »

LII

Ce fut seulement vers la fin d'avril que le général Hocker, le successeur de Sherman, prit enfin, après avoir longtemps hésité, le parti d'aller chasser les rebelles de leurs positions. Enfoncer les lignes de Lee avec le centre et l'aile droite de l'armée fédérale, qui traverseraient le Rapidan et le Rappahannock par les gués supérieurs, tandis que l'aile gauche, franchissant les deux rivières à Port-Royal et à Frédéricksbourg, irait assaillir le flanc droit des confédérés, tel était le plan du nouveau général en chef. Et en effet, se mettant en marche, le 29 avril, à la tête de 80,000 hommes, Hocker vint établir son

quartier général à Chancelorsville. Ses troupes, qui occupaient tout le terrain montueux compris entre le Rappahannock, au nord, et la petite vallée du Massaponax, au sud, menaçaient à la fois les flancs de l'armée confédérée et ses communications avec Richmond. Lee était loin de s'attendre à ce double mouvement des fédéraux; mais il ne s'en effraya point. Prenant immédiatement l'offensive, il manœuvra de manière à tourner l'ennemi, comme il l'avait fait à la seconde bataille de Bull-Run. Et en effet, vers la fin du jour, Jackson (*le Stone-wall*), avec 50,000 hommes, tombait comme la foudre sur les derrières de l'armée fédérale, dont l'un des corps (le 2e), composé d'Allemands nouvellement enrôlés, lâcha pied et se replia en désordre vers la rivière, en abandonnant son artillerie. Une vigoureuse charge du 12e corps, conduit au feu par le général Sickles, arrêta les progrès des confédérés. Le lendemain, 3 mai, la bataille recommença dès la pointe du jour. Jackson, soutenu par Longstreet, revint à la charge avec furie; mais les fédéraux, concentrés sur les divers points menacés et disposant d'une formidable artillerie, repoussèrent toutes les attaques. A l'extrême gauche, les *séparatistes* ne furent pas plus heureux : Legwick, à la tête de 22,000 hommes, força le passage du Rappahannock et enleva d'assaut les fortes positions contre lesquelles avaient échoué précédemment toutes les attaques de Burnside. Hocker aurait dû profiter de ce brillant succès pour frapper un coup décisif; mais, n'ayant point l'habitude du commandement en chef, il hésita, il attendit, et Lee sut

tirer parti de ce retard. Dirigeant la majeure partie de ses forces contre le corps d'armée du général Legwick, il tomba sur ce dernier et le rejeta au delà du Rappahannock. Puis, par un rapide changement de front, le général confédéré porta ses troupes vers Chancellorsville, où il se proposait de rejoindre Jackson. Menacé de la sorte, et craignant que les rivières, débordées en ce moment, n'emportassent les ponts, ce qui l'aurait privé de tous moyens d'approvisionnement, Hocker, après avoir pris l'avis de ses lieutenants, se décida, dans la nuit du 6 mai, à repasser la rivière. Le général n'avait point perdu une pièce de canon; il amenait avec lui plusieurs milliers de prisonniers. Mais sa retraite n'en fut pas moins considérée comme un échec.

Le triomphe plus ou moins réel des confédérés fut, du reste, chèrement acheté. L'un des héros de la journée, Jackson, le *Stone-wal* (Mur de pierre), périt sous la balle d'un des siens, qui l'avait pris pour un *yankee*. Jackson, ancien professeur de tactique militaire, mettait en pratique sur le champ de bataille, avec une rare intelligence, les principes qu'il avait enseignés à ses élèves. Original comme Souwaroff, il exerçait le même empire sur ses soldats. Il faisait exécuter à son infanterie des marches si rapides qu'elle avait reçu le nom de *cavalerie pédestre*. Puritain austère, aussi calme d'extérieur qu'il était fanatique au fond de l'âme, le *Stone-wall* a joué dans la guerre civile de son pays un rôle tout à fait exceptionnel.

LIII

Le double échec de Hocker à Chancellorsville excita dans le nord une colère d'autant plus vive, qu'on croyait le succès à peu près certain. Il y eut dans la presse une sorte d'explosion de rage et d'insultes contre le général vaincu, contre Hulbeck le directeur des opérations militaires, contre le secrétaire de la guerre et contre le président Lincoln lui-même. Mais ce dernier ne se laissa point décourager. Pour assurer le recrutement de l'armée, il annonça, dans une énergique proclamation, qu'il mettrait prochainement à exécution la loi de conscription votée par le congrès. L'incertitude la plus absolue régnait à Washington sur les projets du général Lee. Pour la seconde fois ferait-il une pointe dans le Maryland et en Pensylvanie? Halleck, dans l'espoir de se renseigner, ordonna de nombreuses reconnaissances sur tous les points qu'il supposait menacés. Mais Lee poussait au suprême degré l'art de dissimuler ses opérations militaires. Ce fut avec stupeur que le 13 juin, le général Milroy, qui occupait avec un petit corps de 7,000 hommes la ville de Winchester, dans la vallée de Shenandoah, apprit tout à coup qu'il était cerné par 50,000 hommes commandés par Longstreet et Ewill. Les fédéraux essayèrent de résister, mais, accablés par le nombre, ils durent battre en retraite.

Cependant, retardé par la courte résistance de Winchester, privé de sa cavalerie par une faute du général Stuart, qui s'était laissé battre et séparer de

sa ligne de communication avec l'armée confédérée, Lee se voyait forcé d'obliquer vers le nord, au lieu de marcher sur Harper's Fery, dont il comptait bien s'emparer. Ce fut un retard de plusieurs jours, retard d'autant plus regrettable que le 24 juin, le jour même où les séparatistes traversaient le Potomac, la plus grande partie des forces fédérales passait le fleuve à Poolisville, et allait se masser à Frédérick, dans le Maryland, non loin de la base orientale de South-Mountain. Convaincu qu'une grande bataille allait se livrer, Hocker, qui depuis son échec de Chancellorsville se défiait de sa capacité militaire, se démit du commandement en chef, dont le général Meade fut immédiatement investi. Celui-ci, bien qu'il n'eût que 80,000 combattants à opposer aux 100,000 hommes de Lee, et malgré l'immense responsabilité qui pesait sur lui, fit preuve d'une grande résolution en prenant l'offensive. La veille de la bataille (30 juin), il faisait connaître à ses soldats, dans un ordre du jour remarquable, l'immense importance du combat qui allait se livrer. Le salut de la patrie dépendait de la victoire. Aussi chaque commandant était-il autorisé à punir immédiatement de mort quiconque, à l'heure du péril, faillirait à son devoir.

Le 1er juillet, le corps de Longstreet fut attaqué, à un mille à l'est de Gettysbury, par le corps du général Reynold, qui fut frappé à mort par une balle. Les unionistes, après avoir résisté, pendant cinq heures, aux attaques sans cesse renouvelées des confédérés, furent obligés de se retirer vers les hauteurs situées au sud de Gettysbury. Le succès ce jour-là

semblait appartenir aux troupes de Lee; mais le lendemain les fédéraux se concentrèrent dans le triangle de collines qui dominent Gettysbury. Là, derrière des ouvrages en terre élevés pendant la nuit, et dont l'artillerie balayait les routes convergentes de Baltimore, Harrisbury, Chambersbury, Emmetsbury, ils attendirent les colonnes d'assaut qui devaient les assaillir. L'une de ces colonnes, dans la journée du 2, vers trois heures et demie, exécuta une attaque furieuse contre le flanc gauche des fédéraux, qui furent ramenés en désordre. Il y eut un moment où la victoire parut se déclarer pour les assaillants; mais la situation du terrain permit à Meade de boucher presque immédiatement la trouée faite à son aile gauche, en y envoyant des troupes empruntées à sa réserve et à son aile droite. La nuit se passa au milieu d'un calme profond. Au point du jour, les confédérés, formés en masses profondes, à l'aile gauche des fédéraux, assaillirent de nouveau la droite ennemie, dans le but de masquer d'autres attaques projetées. Vers une heure en effet les séparatistes ouvraient un feu terrible d'artillerie contre les retranchements du centre et contre la gauche de l'armée du Nord. La division de Longstreet, cachée jusqu'alors dans des bois épais, gravit avec un admirable élan le penchant oriental de la colline. Les premières lignes de défense furent dépassées, les artilleurs tués sur leurs pièces. Mais des corps de réserve, habilement dirigés par Meade, arrivaient à chaque instant au pas de course, et, culbutant les assaillants par dessus les lignes des batteries, les for-

çaient, après un horrible carnage, à redescendre dans la plaine. Trois fois les colonnes d'attaque revinrent à la charge sur plusieurs points, au centre et à la gauche; trois fois elles furent ramenées, l'épée dans les reins. Il fallut se décider à battre en retraite : la bataille était perdue.

Les pertes furent énormes de part et d'autre. L'armée du Nord perdit environ 25,000 hommes; celle du Sud plus de 30,000. Quarante et un drapeaux et 14,000 prisonniers restèrent entre les mains du général Meade. Ce dernier aurait dû poursuivre les vaincus à outrance; mais il laissa Lee se diriger tranquillement vers le Potomac, qu'il réussit à traverser, le 14, sur un pont construit avec de vieux bateaux et des madriers enlevés dans les villages voisins.

Après avoir passé le fleuve, Lee se porta, à marches forcées, vers Orange Court-House, sur le Rapidan. Meade fit mine de le poursuivre; mais ses troupes ayant occupé Falmouth, sur le Rappahannock, y restèrent l'arme au pied jusqu'au mois d'octobre, époque où Lee, toujours actif, se porta sur leur flanc droit, et les força de battre en retraite jusqu'à Centreville. Après avoir détruit le railway d'Alexandria à Culpepper, les confédérés se retirèrent en évitant toute bataille générale.

On était à la fin de 1863, et, malgré l'immense supériorité des forces du Nord, la capitale du Sud continuait à se défendre. Meade, victorieux à Gettysbury, n'était guère plus avancé que Mac-Clellan et Burnside après Antietam. Mais un autre général, sinon plus habile, du moins plus heureux que

ses prédécesseurs, allait se montrer sur la scène et réparer les désastres de la patrie.

LIV

Au mois de janvier 1863, après l'insuccès de Sherman devant Vicksburg, le général Grant, appelé à faire le siége de cette place, était débarqué, avec son armée, dans la péninsule de Soto, qu'entourent les eaux du Mississipi. La position de Vicksburg n'offrait pas, par elle-même, une grande importance au point de vue stratégique; mais, à quelque distance au-dessus de la forteresse, les confédérés en avaient élevé une autre. La première était destinée à barrer le passage à la flotte de l'amiral Porter et à l'armée du général Grant, tandis que l'escadrille de l'amiral Farragut serait arrêtée par le canon de la seconde (Port-Hudson). Les confédérés, on le conçoit, attachaient beaucoup d'importance à rester les maîtres d'une section du grand fleuve, assez étendue pour ne laisser aux fédéraux d'autre chemin vers la Nouvelle-Orléans que celui de la mer. De son côté, le cabinet de Washington, comprenant qu'interdire aux sudistes la navigation du Mississipi, c'était les réduire aux abois, n'avait point hésité à charger Grant et Porter d'accomplir cette mission avec la meilleure armée et la plus forte escadre de vapeurs blindés des États du Nord. Isoler Vicksburg et Port-Hudson, en s'emparant de la partie du fleuve comprise entre les deux forteresses, tel était le résultat que devaient tout d'abord obtenir les

fédéraux ; mais toutes leurs tentatives pour tourner Vicksburg, soit par des travaux de canalisation, soit par les voies indirectes des bayous, furent inutiles. Alors le colonel Ellet, avec un bateau à vapeur monté par cent volontaires d'élite, reçut l'ordre de forcer le passage et d'aller jeter l'ancre sur la rive droite du Mississipi, hors de portée du canon de la place. Ellet exécuta ce brillant coup de main avec un plein succès; se dirigeant vers Port-Hudson, il brùla, sur sa route, la plupart des petits navires ennemis, et alla bloquer l'entrée de la Rivière-Rouge. C'était un grand pas de fait; mais, ayant imprudemment accordé sa confiance à un pilote louisianien, le colonel fut conduit par ce traître sous le canon du fort de Russey, où la chaudière de son bateau à vapeur, traversée par un boulet, fit explosion. Les hommes de l'équipage durent gagner la terre, avec leur chef, sur des balles de coton. Désormais, l'éveil étant donné, le passage des canonnières sous le feu des batteries de la forteresse ne pouvait plus être tenté.

L'amiral Farragut fut plus heureux devant Port-Hudson. Arrivant, pendant la nuit du 13 au 14 mars, avec 15 navires, au pied de la première falaise, il engagea le feu contre les redoutes ennemies. La flottille fédérale fut criblée de boulets, plusieurs bâtiments furent mis hors de combat; mais deux vapeurs, le vaisseau-amiral et la canonnière *l'Albatros*, réussirent à franchir le passage sans subir de trop fortes avaries. Trois jours après, Farragut s'emparait de la ville de Natchez, et le 21 il venait se poster en aval des batteries de Vicksburg.

Ces coups d'audace excitèrent l'émulation de l'Amiral Porter : il donna l'ordre à deux nouvelles canonnières de passer sous le feu de Vicksburg : l'une d'elles sombra, l'autre eut sa machine transpercée d'un boulet ; mais, grâce au courant du Mississipi, elle put rallier les deux vapeurs de l'amiral Farragut, qui, avec sa petite flottille, réussit à se rendre maître de tout le cours du fleuve, détruisant les transports du Sud, bombardant les redoutes, enlevant le coton des plantations, bloquant complétement l'embouchure de la Rivière-Rouge.

Le 15 avril suivant, huit autres canonnières, sous les ordres de l'amiral Porter, forçaient les blocus de Vicksburg, et peu de jours plus tard une autre petite flottille dépassait, avec le même succès, les batteries de la forteresse. A la suite de ces audacieux coups de main, les fédéraux purent se glorifier d'avoir reconquis le Mississipi et définitivement isolé l'une de l'autre les deux places de Vicksburg et de Port-Hudson.

LV

Cependant, tandis que les flottes de Porter et de Farragut se concentraient sous les murs des deux forteresses qui commandaient le cours du Mississipi, l'amiral Dupont opérait sur les côtes de l'Atlantique aux abords de Savannah et de Charleston. Après une attaque sans résultat contre le fort de Mac-Alesler, qui défend l'embouchure de la rivière Oguchu et la ville de Savannah, Dupont n'hésite point à franchir

la barre de Charleston avec la frégate cuirassée le *New-Iron-Sides* et sept monitors à coupole tournante, dont les canons lançaient des boulets de 150 et 200 kilogrammes. Le but de l'amiral était, non pas de s'emparer de Charleston, défendu par une formidable artillerie et par un corps d'armée de 30,000 hommes, mais de concentrer toute la puissance de ses navires sur le célèbre fort Sumter, que défendaient trois étages de batteries. Malheureusement, pour y arriver il fallait traverser une avant-baie demi-circulaire, bordée d'une ceinture de fortins. Il était midi quand les navires fédéraux pénétrèrent dans l'avant-baie. Les confédérés laissèrent leurs adversaires s'avancer, sans tirer un coup de canon; mais tout à coup la flotte se heurta contre un obstacle insurmontable : c'était une chaîne tendue du fort Sumter à l'île Sullivan et garnie, dans toute sa longueur, de machines infernales. Dans ce même moment le vaisseau-amiral, pris en travers par le courant, n'obéissait plus à son gouvernail. Ce fut l'instant choisi par les confédérés pour répondre à l'attaque de l'ennemi. Toutes les batteries des forts petits et grands tonnèrent à la fois. En moins d'une heure, près de 4,000 projectiles furent lancés contre les vaisseaux, grièvement atteints au-dessus et au-dessous de la ligne de flottaison. L'amiral Dupont, voyant cinq de ses monitors hors de service, fut obligé de donner le signal de la retraite, et d'aller chercher un refuge hors de la barre.

Il était donc avéré, malgré plus d'une assertion contraire, que les monitors et autres navires de

forme analogue n'étaient point capables de soutenir le feu croisé de fortifications en terre lançant de gros projectiles à petite distance.

On se rappelle qu'après avoir vainement tenté d'enlever Vicksburg de vive force, le général Grant avait pris le parti de commencer les opérations lentes mais certaines d'un siége régulier.

Jusqu'alors les assiégés avaient eu l'espoir d'être secourus. Mais le général Johnston, qui commandait en chef les forces des États du Sud-Ouest, ne pouvant disposer d'une armée assez forte pour livrer bataille à celle de Grant, envoya l'ordre au général Pemberton d'évacuer Vicksburg avec toute sa garnison et de se frayer passage à travers les lignes fédérales.

C'était le seul parti raisonnable : mais Pemberton refusa d'obéir, déclarant qu'il se défendrait jusqu'à la dernière extrémité.

Un célèbre chef de partisans du Texas, Mac-Culloch, fit plusieurs tentatives hardies pour ravitailler la place. Le 4 juin il reprenait le camp de Milliken's-bend, au nord de Vicksburg, sur le Mississipi; mais après un sanglant combat il dut se retirer devant les régiments nègres, qui gardaient la position.

Après cet échec, la majeure partie des troupes séparatistes des États transmississipiens se réunit sous les ordres des généraux Price, Holmes et Marmadeke, pour faire une pointe sur la ville d'Helena, située sur la rive droite du fleuve, au nord de Vicksburg; mais cette nouvelle attaque n'obtint pas plus de succès que celle de Milliken's-bend.

Pemberton, dont l'énergie n'avait jamais fléchi, comprit enfin que la résistance n'était plus possible : il demanda une conférence au général Grant, son ancien compagnon d'armes au Mexique, et tous deux arrêtèrent ensemble les termes d'une honorable capitulation. Les journaux américains racontèrent, à cette époque, que, pour rendre hommage à l'héroïque défense de la place, les fédéraux y firent leur entrée en jouant *Dixie*, l'air national des États du Sud. Chose remarquable, pas un hurrah ne s'éleva dans les rangs des vainqueurs lorsqu'ils virent le drapeau étoilé s'élever sur les remparts de la forteresse : il n'y eut d'acclamations qu'après le départ des vaincus !

La chute de Port-Hudson suivit de peu de jours celle de Vicksburg.

Par la prise de ces deux villes, les fédéraux entraient en possession du Mississipi. La confédération des États du Sud se trouvait coupée en deux par les bateaux cuirassés qui sillonnaient le grand fleuve et par les garnisons de ses forteresses riveraines : les armées et les flottes fédérales formaient un cordon militaire infranchissable autour des territoires où les confédérés persistaient encore à se défendre.

LVI

Peu de jours après la chute des deux grandes forteresses méridionales du Mississipi, New-York était le théâtre d'une effroyable émeute excitée par le parti des *copper-head*. La conscription, dont les opé-

forme analogue n'étaient p... er, fut la cause plus ou
le feu croisé de fortific... nt.
projectiles à petit... américains, même les membres

On se rapp... devaient être soumis aux chances du
d'enlever V... laissant aux conscrits la faculté de
avait pr... la loi faisait peser l'impôt du sang pres-
tes n... exclusivement sur la classe des indigents. De là dans les quartiers pauvres de la ville, peuplés en grande partie d'Irlandais, le plus vif mécontentement. Les émeutiers, encouragés par l'apathie des autorités locales, exécutèrent de point en point un programme arrêté d'avance : les bureaux de recrutement, gardés par un petit nombre d'agents de police, furent d'abord incendiés, puis se fit dans les rues la chasse des hommes de couleur, qu'on pendait aux réverbères dès qu'on parvenait à les saisir.

On mit le feu au magnifique hospice des orphelins de couleur et aux divers quartiers habités par les nègres. Les maisons où demeuraient les abolitionistes les plus connus eurent à subir un siége en règle. Des mégères s'emparèrent du colonel O'Brien et le mirent en pièces.

Pendant plusieurs jours la ville fut menacée d'une ruine complète.

Mais, après le premier moment de stupeur, les bons citoyens s'organisèrent en patrouilles de police volontaire, pour défendre les établissements publics, les banques, les maisons particulières. Quelques troupes campées aux environs furent aussi convoquées, et il fut alors possible d'arrêter les meneurs et rétablir l'autorité de la loi.

es tentatives d'émeutes, promptement réprimées, t lieu presque en même temps à Portland, à , à Boston, à Baltimore et dans plusieurs villes tats de l'Ouest. Des journaux hostiles au parti unioniste affirment que, d'après un plan tracé depuis longtemps, la levée de boucliers des *copper-head* du Nord devait coïncider avec la marche sur Washington de Lee victorieux. D'autres ont même prétendu qu'en Europe aussi bien que dans les États du Nord des rôles avaient été distribués à tous les hommes considérables dévoués à la cause des États esclavagistes. En Angleterre, par exemple, M. Roebuck aurait été choisi pour l'un des soutiens du parti de la sécession. Mais les succès obtenus par les fédéraux vinrent bientôt jeter le découragement dans les rangs de leurs adversaires.

Pour ces derniers en effet les mauvaises nouvelles se succédaient avec une rapidité et une persistance effrayantes : en quelques jours ils apprenaient que Gettysbury et le Maryland, Port-Hudson, Vicksbourg et les bords du Mississipi étaient perdus, que Morgan, dont la bande venait d'envahir l'État libre de l'Ohio, avait été fait prisonnier avec elle, que les *copper-head* de New-York et de l'Ouest étaient réduits à l'impuissance, et qu'au parlement britannique la motion de M. Roebuck avait été repoussée. Cependant, les chefs du parti sudiste ne se laissaient point aller au découragement : après avoir perdu 200,000 soldats et dépensé plus de trois milliards, la *ligue des planteurs* n'en était pas moins décidée à continuer la lutte avec la même énergie que par le passé!

LVII

Après leurs succès sur les rives du Mississipi, les fédéraux résolurent de renouveler contre Charleston, le berceau de la sécession, l'attaque assez mal engagée, en avril 1863, par l'amiral Dupont contre les abords de la place. Cette mission fut confiée au général Gillmore, ingénieur d'une science reconnue et d'un courage éprouvé.

La principale défense de la ville sainte des esclavagistes était le fort Sumter, situé sur un îlot artificiel, entre les îles Morris et Sullivan. Les fédéraux, éclairés à leurs dépens sur le danger de s'exposer directement aux formidables batteries de la forteresse, résolurent d'en avoir raison par un bombardement. Pour cela il fallait avant tout s'emparer de l'île Morris, que les confédérés avaient hérissée de canons. Le débarquement s'opéra le 10 juillet, et aussitôt commença l'attaque du fort Wagner et des redoutes qui l'entouraient. Situé à 5 kilomètres au nord du détroit, le fort Wagner n'était en ce moment qu'un simple ouvrage en terre, défendu par une douzaine de pièces de gros calibre. Mais les artilleurs sudistes étaient habiles, la garnison bien commandée, et deux assauts tentés avec vigueur furent successivement repoussés. Beauregard se hâta de faire agrandir et de garnir de canons la petite forteresse, dont les abords furent en outre parsemés de machines infernales. Les terrains sablonneux de l'île Morris reçurent de puissantes batteries qui devaient

prendre à revers la position des unionistes. Ceux-ci, leurs travaux de tranchée terminés le 16 août, ouvrirent le feu contre le fort Sumter avec des canons de 200 (1). C'était la première fois, depuis l'invention de l'artillerie, qu'on battait en brèche un ouvrage situé à deux milles et demi de distance, derrière d'autres fortifications presque aussi redoutables. Pendant huit jours les batteries de terre des fédéraux tonnèrent contre le fort Sumter, tandis que l'amiral Dallgen faisait taire le canon du fort Wagner et foudroyait les batteries de Gregg et de Sullivan, situées au nord de rade. Ce double bombardement, prolongé pendant huit jours, produisit des effets terribles. Les forts et redoutes ennemis n'étaient plus que des monceaux de ruines. Dès le 21 août Gillmore avait fait sommer Beauregard de lui livrer Sumter et les ouvrages de l'île Morris. Mais le général confédéré répondit à la sommation par un refus formel. Les fédéraux continuèrent donc leurs travaux vers la partie de l'île où l'ennemi s'était réfugié. Bientôt cette position devint intenable, et les troupes sudistes pour échapper à une capture certaine durent s'enfuir, le 6 septembre, à la faveur d'une nuit très-sombre, laissant derrière eux trente-six pièces de canon.

Maîtres de la partie supérieure de l'île Morris, les fédéraux fermèrent entièrement le port de Charleston, et se flattèrent de s'en emparer. Après les sommations d'usage, auxquelles Beauregard répondit par un refus catégorique, le bombardement de la ville

(1) Canons Parrott.

commença. Mais il n'eut d'autre résultat que la destruction d'un certain nombre de maisons dans les bas quartiers, et ce ne fut qu'en 1865, pendant la campagne de Sherman dans les deux Carolines, que Charleston, dont la rade avait un pourtour de 20 kilomètres et dont les abords étaient hérissés de forts et de batteries (1), put être enlevé à la Confédération du Sud.

L'attaque de l'île Morris et des forts environnants marquera dans les fastes de la guerre. Les confédérés y firent usage de canons de Whitworth, pièces énormes, fondues dans l'usine de Tredegor près Richmond, et les fédéraux, de leur côté, mirent en batterie les canons rayés de Parrott, qui lançaient des boulets de 150 et 200 kilogrammes, lesquels, disait l'amiral Dahlgen dans son rapport, « produisent des avaries sans précédent dans les annales des batailles (2) ».

On verra plus tard les Prussiens, copistes serviles des Américains, s'approprier tous leurs procédés de guerre, comme s'ils en étaient les véritables inventeurs.

(1) La rade de Charleston était défendue par la forteresse Johnston, la batterie Bee, la batterie Simkins, la batterie royale, la batterie Beauregard, le fort Moultrie, etc.

(2) On a calculé que les 34 canons qui formaient, en 1863, l'effectif moyen de l'artillerie navale employée contre Charleston par les fédéraux lançaient à la fois 4,000 kilogrammes de fer sur un seul point des fortifications de Sumter. A ce taux, un bombardement de dix heures consomme plus de 250 tonnes de boulets et plus de 25 tonnes de poudre. Pendant cette guerre de la sécession trois boulets de 200 kilogrammes, lancés sur la frégate cuirassée l'*Atlanta* par le petit monitor le *Weehawken*, suffirent pour mettre hors de combat la frégate traversée de part en part.

Tandis que le général Gillmore s'illustrait devant Charleston, dans le Tennessee l'armée du général Rosencranz, très-longtemps inactive, prenait enfin l'offensive et se dirigeait à marches forcées vers la rivière Duck, derrière laquelle étaient campés les confédérés. Rosencranz, par un habile mouvement de flanc, tourna l'aile droite de Bragg, et le força de battre en retraite précipitamment, pour aller se retrancher sous les murs de Chattanooga. Mais Longstreet ayant rejoint son collègue avec des renforts importants, Bragg opéra un mouvement pour tourner l'aile gauche de Rosencranz qui se trouvait à plusieurs centaines de milles de sa base d'approvisionnements à Chickamanga. Cette position fut attaquée, le 19 septembre, par les confédérés qui tentèrent d'écraser le corps du général Thomas. Celui-ci se défendit héroïquement; mais une fausse manœuvre d'un de ses inférieurs permit à la division de Longstreet de pénétrer entre le centre et l'aile gauche des fédéraux, dont une division lâcha pied et se débanda. Rosencranz fut entraîné dans cette déroute, qui aurait pu se changer en désastre complet si Thomas, soutenu par le général Granger, n'avait héroïquement maintenu sa position. Les pertes des deux armées furent très-considérables : l'une, celle de Rosencranz, eut 16,000 hommes hors de combat; l'autre ne fut guère mieux traitée, mais elle eut l'honneur d'enlever trente-six pièces d'artillerie.

Le 19 octobre, le général Rosencranz fut remplacé par le général Grant, qui se hâta de diriger presque toutes ses forces contre Bragg. Les deux armées se

commen[...] novembre, devant Chattanooga.
truction [...] deux jours entiers, et les confédérés,
bas q[...] de toutes leurs positions, s'enfuirent dans la
camp[...] direction de Dalton (Géorgie). Six mille prisonniers,
Cha[...] pièces de canons furent le prix de cette glorieuse
kil[...] militaire. Pour la première fois, depuis le commence-
e[...]ment de la guerre civile, les fédéraux avaient opéré
d'après un plan d'ensemble et en vivant des ressources du pays.

LVIII

Pour célébrer les victoires remportées pendant l'année 1863, M. Lincoln fit une proclamation dans laquelle il invitait le peuple à rendre des actions de grâces à Dieu.

« L'année qui finit, disait l'honorable président, a été signalée par d'abondantes moissons..... Au milieu d'une guerre civile gigantesque et terrible, qui a paru quelquefois donner aux puissances étrangères l'occasion de nous attaquer, nous sommes restés en paix avec toutes les nations, l'ordre a été maintenu, les lois observées, l'harmonie a régné partout excepté sur le théâtre de la lutte avec les rebelles, et ce théâtre même a été resserré dans d'étroites limites par les armées et les flottes triomphantes de l'Union.....

« Il m'a semblé convenable et juste que la reconnaissance pour ces bienfaits fût témoignée solennellement, comme d'un seul cœur et d'une seule voix, par tout le peuple américain. C'est pourquoi j'invite tous mes concitoyens de toutes les parties des États-Unis,

ainsi que ceux qui sont en mer et résident dans les pays étrangers, à considérer le dernier jeudi de novembre prochain comme un jour d'actions de grâces et de prières à notre Père bienfaisant, qui habite dans les cieux. Et quand ils le remercieront, comme ils le doivent, pour les maux dont il les a délivrés et pour les biens dont il les a comblés, je leur recommande de faire aussi pénitence pour notre perversité et nos fautes nationales, d'appeler les tendres soins du Tout-Puissant sur les veuves, les orphelins et tous ceux qui souffrent par suite de la déplorable guerre civile dans laquelle nous avons été fatalement entraînés, et de solliciter avec ferveur l'intervention de sa main divine, qui peut seule guérir les blessures de la nation et lui rendre la paix, l'harmonie, la tranquillité et l'union. »

Paroles admirables, et qui peignent au vif l'homme plein de foi et de grandeur d'âme qu'un assassin devait bientôt ravir à son pays !

LIX

Cependant, au mois de décembre 1863, le congrès s'était rassemblé. Le message annuel de M. Lincoln fut accompagné d'une proclamation où il offrait aux rebelles une amnistie presque générale et s'engageait à présenter en faveur des États du Sud un plan de réorganisation complète. « Je jure solennellement devant le Seigneur tout-puissant, disait le président, que désormais je soutiendrai, protégerai et défendrai fidèlement la constitution des États-Unis et l'union

des États sous cette constitution ; que je reconnaîtrai et soutiendrai aussi fidèlement les lois faites par le congrès durant la rébellion actuelle, et qui sont relatives aux esclaves, tant qu'elles ne seront pas abrogées, modifiées ou déclarées nulles par le congrès ou par une décision de la cour suprême, et que je reconnaîtrai et soutiendrai semblablement toutes les proclamations faites par le président pendant la rébellion actuelle et qui sont relatives aux esclaves, tant qu'elles ne seront pas modifiées (par le congrès) ou déclarées nulles par une décision de la cour suprême. »

Étaient exceptées de l'amnistie les personnes ayant rempli des fonctions civiles ou diplomatiques sous le *soi-disant* gouvernement confédéré ; les officiers de l'armée et de la marine, au-dessus du grade de colonel et de lieutenant de vaisseau; les membres du congrès des États-Unis qui avaient abandonné leurs fonctions pour soutenir la rébellion ; enfin tous les fonctionnaires, civils ou militaires, qui avaient traité ou fait traiter autrement que comme des prisonniers de guerre les soldats et marins de couleur enrôlés dans les États du Nord.

On a blâmé, et non sans raison, comme impolitiques, les trop nombreuses exceptions introduites par Lincoln dans l'amnistie. Il faut reconnaître, toutefois, qu'il eût été assez dangereux de rendre immédiatement les droits politiques à des hommes encore armés et sur lesquels l'aristocratie du sud exerçait un si grand empire. D'ailleurs M. Lincoln, après avoir arrêté les exceptions commandées par la prudence, ne s'était-il

pas empressé de déclarer, dans une seconde proclamation, que toute personne exclue du bénéfice de l'amnistie pourrait obtenir son pardon *en le demandant comme les autres coupables?*

Pendant ce temps les relations du cabinet de Washington avec quelques gouvernements européens devenaient de plus en plus difficiles; *l'Alabama* et d'autres corsaires confédérés continuaient leurs attaques contre les navires de l'Union. La perte de *la Florida*, brûlée en pleine mer par un corsaire du Sud, *le Jacob-Bell*, souleva dans les ports du Nord la plus vive indignation contre la Grande-Bretagne dont les chambres de commerce américaines dénonçaient la connivence avec les spoliateurs du Sud. « Nos prétendus amis les Anglais, disaient, de leur côté, les orateurs de *meetings*, arment des navires qui viennent capturer nos vaisseaux, brûler nos marchandises, détruire notre commerce. Devons-nous considérer comme des alliés ceux qui nous pillent et nous ruinent? Pourquoi, tout en restant, nous aussi, les *chers amis* de l'Angleterre, ne laisserions-nous pas construire, comme par hasard, des centaines de corsaires sur nos chantiers de Portland, de New-York, de Philadelphie? Pourquoi ne fermerions-nous pas les yeux si toute la flotte commerciale britannique était, comme à notre insu, balayée des mers? »

M. Adams, ministre américain en Angleterre, ayant acquis la preuve que de formidables béliers s'y construisaient pour le service des confédérés, dénonça le fait à lord John Russell, qui lui déclara que le gouvernement britannique n'avait pas à s'occuper de

telles affaires. C'était proclamer, jusqu'à un certain point, que liberté entière serait laissée aux sudistes de préparer dans la Grande-Bretagne tous les moyens d'attaquer et de détruire les ports des États-Unis. M. Adams dut protester. « Quelle que soit, disait-il, la théorie de neutralité qu'on professe, lorsqu'on laisse faire sur son territoire ce que je viens de rapporter, au profit d'une nation et contre une autre avec laquelle on est en paix, en fait et en droit on cesse d'être neutre à l'égard de cette dernière. Tout gouvernement qui tolère de telles infractions manque aux devoirs de bonne amitié internationale. A mon avis, aucune nation, ayant quelque respect d'elle-même, ne saurait permettre qu'un peuple allié oublie de la sorte, à son égard, les devoirs de la réciprocité. Je ne pense pas que la Grande-Bretagne consentît à tolérer, un seul moment, un pareil état de choses. »

Ces énergiques remontrances amenèrent lord John Russell à modifier sa première déclaration. Il notifia à M. Adams qu'il avait donné des ordres pour empêcher de laisser sortir de Liverpool les deux béliers cuirassés construits pour les confédérés. Cette concession, faite sous le coup d'une menace indirecte de guerre, fut reprochée en plein parlement au chef du *Foreign-office;* mais il s'empressa de répondre que la décision avait été prise avant l'envoi de la note américaine.

Une discussion d'une autre nature devait s'élever entre le gouvernement français et celui de l'Union. Dès le 30 octobre 1862 M. Drouyn de Lhuys, récemment nommé ministre des affaires étrangères, avait

proposé aux cabinets de Saint-James et de Saint-Pétersbourg de s'unir à celui des Tuileries pour amener une suspension d'armes de six mois entre les belligérants du nord et du sud des États-Unis. Cette proposition, paraît-il, avait excité dans les cercles politiques de l'Amérique du Nord un vif mécontentement. Un si long armistice, y disait-on, constituerait une sorte d'intervention directe de l'Europe dans les affaires intérieures de la république américaine, car il semblerait avoir pour but de fortifier la Confédération du Sud, en lui permettant de renouveler ses munitions de guerre et ses approvisionnements. L'Angleterre et la Russie, en cette occurrence, refusèrent habilement d'accorder leur concours à la France, la première parce qu'elle avait quelque intérêt à voir les États-Unis grandir en force et faire, jusqu'à un certain point, contre-poids dans la balance politique des nations de l'Europe; la seconde parce qu'elle ne voulait point blesser le patriotisme américain sans profit pour elle-même.

L'envoi d'une petite armée française au Mexique vint ajouter aux défiances que le gouvernement impérial avait déjà fait naître aux États-Unis. Le mécontentement y fit explosion lorsqu'on apprit, à n'en pouvoir douter, qu'un archiduc d'Autriche allait remplacer à Mexico le président Juarès. Il est à noter cependant qu'avant de faire embarquer leurs troupes pour le Mexique la France, l'Angleterre et l'Espagne, qui devaient alors agir de concert, avaient offert au gouvernement de Washington de prendre part, lui aussi, à l'expédition. Mais cette proposition arrivait

en pleine guerre civile, et d'ailleurs en aucun cas l'intervention de puissances européennes et monarchiques dans les affaires américaines n'aurait été agréée par un gouvernement républicain. Le cabinet français s'empressa de renouveler au cabinet de Washington l'assurance que l'occupation du Mexique par les Français cesserait dès qu'il aurait été fait droit à leurs justes réclamations. « Dans l'abandon d'une conversation familière, mandait M. Dayton à M. Seward, j'ai demandé à M. Drouyn de Lhuys si la France, en quittant le Mexique, ne laisserait pas quelque marionnette derrière elle. — Non, m'a répondu le ministre, *il faudrait une trop longue ficelle pour la faire mouvoir !* » — Paroles pleines de justesse, mais qu'il aurait fallu mettre en pratique dès le début de cette fatale campagne !

Le 26 septembre 1863, M. Seward exposait en ces termes la pensée de son gouvernement sur l'occupation prolongée du Mexique par une armée française :

« Les États-Unis professent à l'égard du Mexique les mêmes principes qu'à l'égard de toutes les autres nations. Ils n'ont ni le droit ni le désir d'intervenir par la force dans les affaires intérieures de ce pays..... Au contraire, ils mettent en pratique, à l'égard du Mexique, dans toutes les phases de la guerre actuelle, le système de non-intervention qu'ils demandent à toutes les puissances étrangères d'observer à leur égard. Mais, malgré la réserve qu'il s'impose, le gouvernement fédéral sait très-bien que l'opinion normale du Mexique se prononce en faveur

d'un gouvernement républicain par la forme et autonome dans sa composition, et repousse des institutions monarchiques imposées par une puissance étrangère. Le gouvernement fédéral sait aussi que cette opinion normale du peuple mexicain est en grande partie le produit d'une tradition populaire de notre pays, et qu'elle en reçoit continuellement une nouvelle force. Le président croit en outre que cette tradition en vigueur aux États-Unis est juste en elle-même et souverainement nécessaire au progrès de la civilisation sur le continent américain..... Le gouvernement fédéral pense donc que l'intervention de l'étranger et les tentatives faites pour dominer la civilisation de notre pays échoueront devant l'activité toujours croissante des forces matérielles, morales et politiques qui lui appartiennent en propre. Dans l'opinion des États-Unis, leur sûreté et l'accomplissement de leur destinée sont intimement liés au maintien des institutions libres et républicaines dans toute l'Amérique. Ils *ont présenté ces idées à l'empereur des Français, en temps opportun*, comme dignes de sa considération sérieuse;..... il est inutile de déguiser le fait que si la France, après mûre réflexion, adopte dans ses rapports avec le Mexique une ligne de conduite contraire à l'opinion et aux sentiments du peuple américain, tels que je viens de les caractériser, une telle résolution répandra probablement des semences de jalousie qui pourront produire un conflit entre la France, les États-Unis et les autres républiques américaines. »

La chambre des représentants de Washington,

n'ayant pas trouvé que M. Seward exprimât en termes assez nets, au cabinet des Tuileries, la pensée du peuple américain, crut devoir adopter, le 4 avril 1864, sur la motion de M. Winter Davis, la résolution suivante :

« Le congrès des États-Unis ne veut pas, par son silence, laisser croire aux nations du monde qu'il reste spectateur indifférent des événements déplorables qui s'accomplissent maintenant dans la république du Mexique; c'est pourquoi il juge à propos de déclarer que le peuple des États-Unis n'est pas disposé à reconnaître un gouvernement monarchique érigé en Amérique, sur les ruines d'un gouvernement républicain et sous les auspices d'un pouvoir européen. »

LX

Cependant, après un grand nombre d'opérations secondaires, exécutées par les généraux Gillmore, Kilpatrick, Banks et Sherman, le congrès avait fini par comprendre que les forces de l'Union manquaient d'une direction suprême, et la fonction de général en chef des armées fédérales venait d'être confiée à Grant qui, sous l'apparence la plus modeste, cachait certains talents militaires et surtout une puissance de volonté peu commune.

Le nouveau généralissime s'empressa de confier au général Sherman le commandement des troupes du Mississipi, tandis qu'il se disposait lui-même à conduire une armée en Virginie. Sans aucune illusion

sur les difficultés qu'offrait sa tâche, en face d'un homme de guerre aussi habile que Lee, Grant donna l'ordre aux forces fédérales de se concentrer sur divers points désignés. Burnside réunit à Annapolis un corps considérable de troupes noires, pour servir de réserve à l'armée du Potomac ; un autre corps, sous les ordres de Butler, s'organisa à Monroë et à Yorktown : enfin, Sigel se mit à la tête d'une forte division à Winchester.

Peu de jours avant l'ouverture de la campagne, Grant recevait du président Lincoln une lettre où se lisaient les passages que voici : .... « Je ne connais pas et je ne cherche pas à connaître les détails de vos plans : vous êtes vigilant et vous avez confiance en vous-même. Content de cela, je ne veux ni vous restreindre dans l'exécution de vos plans, ni vous en imposer aucun. Tout en désirant éviter de grands désastres et des pertes considérables d'hommes, je sais que ces points échapperont moins facilement à votre attention qu'à la mienne. S'il est des choses qui vous soient nécessaires..., n'hésitez pas à m'en donner avis. Et maintenant puisse Dieu protéger vos braves compagnons et la juste cause que vous défendez ! »

Ce fut le 2 mai que commença le mouvement de l'armée du Potomac. La première rencontre des fédéraux avec les sudistes eut lieu le 5. Lee tenta vainement de percer les lignes de son adversaire, entre le centre et l'aile gauche. Après un combat sanglant, chacun conserva sa position. Le lendemain, la lutte recommença, plus terrible, plus acharnée que la

veille. Les confédérés écrasèrent la brigade du général Seymour et mirent en déroute celle du général Shaler; mais les fédéraux revinrent bravement à la charge, et reprirent leurs positions perdues.

Le 7, au point du jour, Lee prit le parti de battre en retraite dans la direction de Jottsylvanie Court-House, suivi par l'avant-garde de l'armée fédérale.

Pendant ce temps une expédition assez importante avait lieu sur le James. Le général Butler, sorti de la forteresse Monroë avec une flottille de transports chargés de troupes, remontait le fleuve et s'emparait des deux villes de City-Point et de Bermuda-Hundred, au confluent de l'Appomatto. Cette manœuvre de Butler rendait très-difficile la jonction des forces confédérées, établies au sud de Richmond, avec l'armée de Lee. Mais quelques jours plus tard le même Butler subissait un échec qui le forçait à se retirer dans ses retranchements de Bermuda-Hundred.

Pendant ce temps le bouillant Sheridan, à la tête d'un corps de 10,000 cavaliers, se montrait devant Richmond, puis, après avoir fait autour des défenses extérieures de la ville une audacieuse reconnaissance, il regagnait sans encombre la forteresse de Monroë.

Le 1er juin s'engageait entre l'armée de Grant et celle de Lee un combat acharné. Grant, renforcé par la division du général Smith détaché de l'armée de Butler, fit attaquer de front par cette troupe les retranchements de Lee sur la gauche. Les assaillants enlevèrent quelques positions;

mais, vers le soir, les confédérés firent à leur tour contre les lignes fédérales une charge vigoureuse, qui arrêta le mouvement de Grant. Cependant ce général, dont le plan était d'emporter à tout prix les positions de Lee, pour gagner ensuite le James, ordonnait le 3 de recommencer l'attaque. Les troupes de l'Union s'y portèrent avec beaucoup d'entrain et de vaillance; mais les confédérés, couverts par leurs retranchements, se défendirent à outrance, et Grant dut prendre des dispositions pour gagner la rive droite du James, qu'il traversa le 14, à Wilcox Landing.

Les fortifications de Pétersburg, défendues par la majeure partie des troupes de Lee, furent immédiatement attaquées. Mais Butler et Smith y échouèrent l'un après l'autre. On sait que Richmond est relié aux diverses contrées du Sud par quatre voies ferrées distinctes : celle de la Virginie centrale, qui va rejoindre le réseau géorgien à Chattanooga; celle de Danville, qui se continue, vers l'extrême sud, par Columbia et Atlanta; celle de Weldon, qui traverse Petersburg pour aboutir à Babigh (Caroline du Nord); et enfin la ligne de Petersburg à Lyncburg, qui coupe la ligne de Danville à Burkesville. Les fédéraux, à la suite de diverses expéditions, avaient réussi à occuper plusieurs de ces rail-way; mais ils n'en tirèrent pas très-grand profit, et Grant dut recommencer devant Petersburg l'œuvre gigantesque qu'il avait entreprise et menée à bonne fin devant Vicksburg.

La ville de Petersburg est située sur la rive droite de l'Appomatox : les fortifications qui entourent la place embrassent les trois quarts d'une circonférence

ayant un développement de dix-huit kilomètres. De formidables retranchements y avaient été construits par les confédérés, et chaque jour Beauregard et ses lieutenants élevaient de nouveaux remparts derrière ceux qui existaient déjà.

Tel était le cercle de travaux accumulés par les confédérés et que les unionistes, de leur côté, devaient envelopper d'une ligne de tranchées, de remparts et de redoutes occupant un terrain encore plus vaste.

Lee multipliait les attaques et les assauts pour faire lâcher prise à son adversaire; mais les ouvrages construits par Grant étaient d'une solidité à toute épreuve, et ses troupes aussi tenaces que leur général.

Le siége de Pétersburg se resserrait donc de jour en jour.

Le 30 juillet toute l'armée fédérale se trouvait, au point du jour, dans les tranchées, pour livrer un assaut général. Une mine habilement préparée éclata tout à coup au pied d'un fort sudiste, en faisant sauter plusieurs centaines d'hommes, et livra passage aux colonnes d'attaque des assiégeants. Mais les assiégés revinrent promptement de leur soudaine terreur. Leur artillerie, tonnant sur toute la ligne, prit les fédéraux en enfilade, et leur causa des pertes énormes. Grant envoya de nouvelles colonnes à l'assaut; mais elles furent écrasées par la mitraille et s'enfuirent en désordre.

C'était un grave échec. Cependant le moral de l'armée unioniste n'en fut point affaibli : elle avait

foi dans les talents supérieurs et dans l'indomptable énergie de son chef.

Le 25, les confédérés livrèrent un nouveau combat aux troupes fédérales, occupées, sous les ordres de Hancock, à détruire le chemin de fer de Weldon. Mais les unionistes maintinrent leur position et repoussèrent les assaillants, qui laissèrent 5,000 morts et blessés sur le champ de bataille. Grant se hâta de relier à sa ligne circulaire de fortifications et de redoutes le point stratégique qui venait d'être si vaillammeut défendu par son lieutenant.

Ce succès relatif releva les courages autour du commandant en chef des fédéraux; mais, au loin, l'anxiété sur le résultat définitif de la guerre était portée au comble. On s'était flatté, à Washington et ailleurs, qu'après une grande victoire contre les troupes affaiblies de Lee, Grant entrerait en maître à Richmond; et voilà qu'on apprenait, par ses dépêches, qu'il avait livré plusieurs batailles restées indécises, et que depuis plusieurs mois il faisait le siége d'une place qu'il n'avait pu réussir à investir complétement!

LXI

Lorsque Sherman fut placé par Grant à la tête de la division du Mississipi, en 1864, il en était à ses débuts et ne s'était encore signalé par aucun fait d'armes éclatant. Mais dès qu'il eut pris le commandement de l'armée de Géorgie, avec Thomas, Mac-Pherson et Schofied pour lieutenants, il donna immédiatement des preuves d'intelligence et d'énergie.

Par divers mouvements, aussi bien conçus qu'habilement exécutés, il força les confédérés à se retirer à Dalton, puis à Resaca. Le plan du jeune général était de marcher vers le nord-ouest de la Géorgie et de s'emparer d'Atlanta, qui passait, comme Richmond, pour l'une des villes les plus importantes de la confédération sudiste. Au point de vue militaire, la position d'Atlanta l'emportait même sur celle de Richmond. D'Atlanta en effet partent toutes les artères qui relient entre elles les diverses contrées du Sud. Maîtres de cette place, qui leur devait servir de base nouvelle d'opération, les fédéraux seraient en bonne position pour s'emparer, sans trop de difficultés, d'une grande partie de la Géorgie, de l'Alabama et de la Caroline du Sud. Grant l'avait parfaitement compris, et de là l'ordre transmis à l'armée de l'ouest de prendre Atlanta dès que faire se pourrait. L'armée de l'ouest, dont tous les chefs possédaient la confiance du soldat, se composait de 100,000 hommes, habitués dès leur enfance aux longues marches, à la vie en plein air, aux rudes travaux de défrichements au milieu des bois et des savanes. En face d'eux se trouvait un ennemi inférieur en nombre, et dont le chef, Johnston, manquait complétement d'initiative. Dès le commencement de la campagne, ce général s'était mis à battre en retraite. Sur sa route, plus d'une position favorable s'était cependant offerte pour arrêter l'ennemi; de longues rangées de montagnes, des rivières profondes, courant perpendiculairement à sa ligne de marche, semblaient inviter les sécessionnistes à faire face aux fédéraux; mais John-

ston avait décidé, paraît-il, qu'il ne combattrait pas. « Pendant soixante-quatorze jours, dit le général Hood, dans le rapport sur les opérations de son prédécesseur, pendant soixante-quatorze jours cette noble armée, qu'aucune force militaire n'aurait pu chasser d'un champ de bataille si elle avait reçu l'ordre de combattre, abandonna pied à pied le sol de la patrie, perdant par les désertions le quart de son effectif. »

Johnston fut remplacé par Hood, tacticien médiocre, mais homme de décision et d'énergie. Le nouveau général comprenait que l'occasion était passée d'arrêter les progrès de Sherman. Cependant il attaqua sans hésiter les positions fédérales, sur la rive méridionale de la Chattahoochee. Battu le 20, Hood revint à la charge le 22, sans plus de succès. Il ne lui restait plus que 30,000 hommes au plus, et Sherman l'enveloppait de tous les côtés. Forcé de battre en retraite, Hood fit sauter ses magasins d'Atlanta, et se retira dans la direction du sud-est.

Les Américains, avec l'exagération qui les caractérise, ont comparé la prise d'Atlanta à celle de Sébastopol. C'est ridicule, et cependant, s'il est vrai que la prise de Sébastopol n'amena point la Russie à modifier son programme politique, il ne l'est pas moins que la chute de la ville géorgienne fut un grand coup porté à la confédération du Sud.

Quant au général Sherman, dont on a tant vanté l'humanité, voici la mesure atroce qu'il n'hésita point à prendre contre les malheureux habitants d'Atlanta,

Par divers mouvements, aussi bien conçu
lement exécutés, il força les confédérés
Dalton, puis à Resaca. Le plan du je
de marcher vers le nord-ouest de
s'emparer d'Atlanta, qui passait,
pour l'une des villes les plus i
fédération sudiste. Au point
sition d'Atlanta l'emportait
mond. D'Atlanta en effet
qui relient entre elles les
tres de cette place, qui
velle d'opération, les
sition pour s'empar
grande partie de l
roline du Sud.
de là l'ordre t
Atlanta dès
dont tous
dat, se c
leur en
air,
des
e

la
de Sher-
ous dire que
parlez *dépasse en*
us les actes que nous
guerre. Au nom de Dieu et
te. Un jour, je l'espère, vous
ur, que les enfants chassés avec
urs sœurs de leurs demeures et de
ppartiennent à une nation vaillante. »
se de Sherman à cette éloquente protesta-
ppuyait une touchante pétition du maire d'At-
diquait moins la rudesse de l'homme de
que l'habileté d'un politique parfaitement mai-
ses sentiments : «.... J'ai lu avec le plus grand
la pétition en faveur des habitants d'Atlanta,
j'ajoute pleinement foi à ce qu'on raconte de leur
détresse. Mais *je ne révoquerai pas mes ordres*... Je n'ai point eu pour but *de me conformer aux lois de l'humanité, mais de me préparer pour des luttes futures....* Il nous faut conquérir la paix non-seulement à Atlanta, mais dans l'Amérique entière.... La destination d'Atlanta comme place de guerre *est inconciliable avec les mœurs d'une cité pacifique*.... Je vous déclare

militaires *me font une nécessité de*
d'Atlanta.... Vous ne pourrez
la guerre plus d'horreur que
La guerre c'est la cruauté,
doucir (1)! »
it au maire d'At-
e, dans l'un ou
complir, autant que
e et confortable ». La
s paroles suivantes, où la
politique se trahit beaucoup
que la bonté native de l'homme :
paix sera venue, vous pourrez compter
lors je partagerai avec vous mon dernier
u de pain...... *Maintenant il vous faut partir*...
menez avec vous les *vieillards* et les *invalides;* nourrissez et soignez-les; construisez pour eux, en des contrées plus faciles, des habitations convenables, afin qu'ils soient garantis des intempéries, jusqu'à ce qu'enfin les folles passions des hommes se soient calmées et permettent à l'union et à la paix de s'établir de nouveau dans vos anciennes demeures d'Atlanta. »

LXII

Peu de temps avant l'occupation d'Atlanta par les confédérés, le vieil amiral Farragut avait accompli,

(1) Les Prussiens, qui sur tant de points ont imité les Américains, avaient toujours à la bouche les paroles que nous venons de citer, lorsqu'on leur reprochait leurs abominables cruautés.

et dont il existe heureusement peu d'exemples dans les fastes des nations chrétiennes : Averti que la volonté inébranlable du vainqueur était de transformer la ville conquise en simple poste militaire et d'en expulser toute la population civile, à l'exception des nègres qui prêteraient le serment d'allégeance et s'enrôleraient dans l'armée fédérale, le général Hood, en homme de cœur qu'il était, répondit, avec toute la loyale franchise d'un soldat, à la notification de Sherman : « Permettez-moi, monsieur, de vous dire que la mesure sans précédent dont vous parlez *dépasse en cruauté ingénieuse et calculée tous les actes que nous offre la sombre histoire de la guerre*. Au nom de Dieu et de l'humanité, je proteste. Un jour, je l'espère, vous apprendrez, monsieur, que les enfants chassés avec leurs mères et leurs sœurs de leurs demeures et de leurs foyers appartiennent à une nation vaillante. »

La réponse de Sherman à cette éloquente protestation, qu'appuyait une touchante pétition du maire d'Atlanta, indiquait moins la rudesse de l'homme de guerre que l'habileté d'un politique parfaitement maître de ses sentiments : «.... J'ai lu avec le plus grand soin la pétition en faveur des habitants d'Atlanta, et j'ajoute pleinement foi à ce qu'on raconte de leur détresse. Mais *je ne révoquerai pas mes ordres*... Je n'ai point eu pour but *de me conformer aux lois de l'humanité*, *mais de me préparer pour des luttes futures*.... Il nous faut conquérir la paix non-seulement à Atlanta, mais dans l'Amérique entière.... La destination d'Atlanta comme place de guerre *est inconciliable avec les mœurs d'une cité pacifique*.... Je vous déclare

que mes plans militaires *me font une nécessité de renvoyer les habitants d'Atlanta....* Vous ne pourrez jamais témoigner pour la guerre plus d'horreur que je n'en éprouve moi-même. *La guerre c'est la cruauté, et vous ne réussirez point à l'adoucir* (1)! »

Ce posé, le général renouvelait au maire d'Atlanta ses offres de service « afin que, dans l'un ou l'autre sens, l'émigration se pût accomplir, autant que possible, *d'une manière facile et confortable* ». La lettre se terminait par les paroles suivantes, où la sensibilité étudiée du politique se trahit beaucoup plus assurément que la bonté native de l'homme :

« Quand la paix sera venue, vous pourrez compter sur moi. Alors je partagerai avec vous mon dernier morceau de pain...... *Maintenant il vous faut partir...* Emmenez avec vous les *vieillards* et les *invalides;* nourrissez et soignez-les; construisez pour eux, en des contrées plus faciles, des habitations convenables, afin qu'ils soient garantis des intempéries, jusqu'à ce qu'enfin les folles passions des hommes se soient calmées et permettent à l'union et à la paix de s'établir de nouveau dans vos anciennes demeures d'Atlanta. »

LXII

Peu de temps avant l'occupation d'Atlanta par les confédérés, le vieil amiral Farragut avait accompli,

(1) Les Prussiens, qui sur tant de points ont imité les Américains, avaient toujours à la bouche les paroles que nous venons de citer, lorsqu'on leur reprochait leurs abominables cruautés.

dans la baie de Mobile, un exploit digne des plus beaux temps héroïques. La baie, qui forme une petite mer intérieure, car elle n'a pas moins de 55 kilomètres du nord au sud, est séparée du golfe du Mexique par une longue flèche de dunes et de marécages, appelée *Mobile-Point*, par l'île du Dauphin et par quelques petits îlots. L'escadre fédérale, entrée dans le chenal, devait raser, à l'est, le fort Morgan, au pied duquel l'amiral Page avait accumulé toutes les ressources défensives que la science moderne a inventées. Un autre ouvrage, le fort Gaines, défendait la passe, du côté de l'ouest, et les canons du fort Powell barraient la route du petit chenal.

Derrière ces défenses formidables se tenait la flottille confédérée, composée de cinq à six navires, avec le bélier le *Tennessee*, que montait l'amiral Buchanan, l'ancien commandant du célèbre *monitor* le *Merrimac*.

Le 5 août, au point du jour, l'avant-garde de l'escadre fédérale, composée des quatre navires cuirassés le *Tecumseh*, le *Maahatan*, le *Vinnelago* et le *Chickasaw*, franchissait la barre extérieure, suivie par quatorze gros bâtiments amarrés deux par deux. Chaque couple se composait d'une corvette et d'un *monitor* chargé de protéger son voisin par ses énormes canons.

Dès le début de l'attaque le *Tecumseh*, heurtant contre une torpille, fit explosion et son équipage, à l'exception de dix hommes, fut englouti dans les flots. A cette vue, l'indomptable Farragut fit prendre la tête au *Hartford*, le vaisseau qu'il montait, et,

suivi par tous ses vaillants compagnons, qui croyaient marcher à une mort certaine, il se dirigea hardiment vers le milieu du chenal, franchit la barre intérieure, et réussit à gagner la rade hors de la portée des canons du fort Morgan.

Aussitôt un duel à mort s'engagea entre les deux flottes. Les petits navires confédérés furent promptement mis hors de combat. Mais le bélier *Tennessee* ne craignit pas d'affronter la lutte seul contre toute l'escadre fédérale. Jaloux de couler bas tout d'abord le vaisseau que montait l'amiral Farragut, il s'élança sur le *Hartford*, qui réussit à l'éviter. Le terrible *monitor* fut alors entouré par la plupart de ses adversaires, qui, non contents de diriger contre lui le feu de tous leurs canons, s'efforçaient de le couler, en le frappant de leur proue. Pendant près de deux heures, le *Tennessee* résista vaillamment à ces attaques multipliées; mais, ayant eu sa cuirasse de fer percée par un énorme projectile, tandis que les chaînes de son gouvernail étaient brisées et que l'héroïque amiral Buchanan tombait frappé par un boulet, le glorieux *monitor* fut obligé d'amener son pavillon.

Les écrivains américains ont justement célébré l'audacieuse entreprise de David Farragut contre les forts de Mobile; mais peut-être n'ont-ils pas rendu suffisamment hommage à l'indomptable énergie du vieux Buchanan combattant, avec un seul navire, contre une flotte entière et ne mettant bas les armes qu'après avoir eu la jambe emportée!

LXIII

Cependant, M. Lincoln venait d'être réélu président de la république des États-Unis. Cet événement fut un coup mortel pour les hommes du Sud. Ils comptaient sur l'élection de Mac-Clellan, et voilà qu'ils apprenaient tout à coup que les États du Nord avaient renouvelé le mandat de Lincoln, avec mission de poursuivre la lutte plus énergiquemeut que jamais!

Pendant ce temps, les forces de Sherman s'étaient remises en mouvement pour déjouer les projets de Hood contre le chemin de fer d'Atlanta. La première tentative des confédérés, dans cette direction, échoua complétement et leur général se vit obligé de s'éloigner rapidement et de se porter, par une marche forcée, vers la ville fortifiée de Decatur, près de laquelle il se proposait de franchir la rivière de Tennessee.

Sherman avait depuis longtemps formé le plan de s'avancer vers l'Atlantique. Dès qu'il eut acquis la certitude que son adversaire s'était trop éloigné de sa base d'opérations pour avoir le temps de lui barrer le passage, il n'hésita point à mettre à exécution un dessein qu'il mûrissait depuis si longtemps. « Hood, mandait-il au gouvernement de Washington, Hood a franchi le Tennessee; Thomas le surveillera et gardera Nashville; Schofield ne le laissera pas entrer dans Knoxville ni dans Chattanooga. La Géorgie et la Caroline du Sud sont à ma merci, et je vais agir. N'ayez aucune inquietude à mon sujet. Tout va bien. »

Le 16 novembre, l'armée fédérale tout entière se
nettait en marche, et le 10 décembre elle arrivait
evant Savannah, qui fut presque immédiatement
vacué par les 15,000 confédérés qu'il renfermait. Le
énéral Sherman se dirigea sans retard vers la rivière
avannah, en amont de la ville, coupa le chemin de
er de Charleston et toutes les routes qui rayonnent
ers l'ouest et le midi. Puis, ayant de la sorte inter-
epté toute communication de la place avec l'exté-
ieur, l'habile homme de guerre s'occupa d'assurer
es propres communications avec la mer et les États
u Nord. Le fort Mac-Alister, ouvrage formidable
ainement attaqué jusque-là, fut emporté d'assaut
ar le général Hazen, et le lendemain Sherman
e trouvait en communication avec la flotte de
'Union!

Tandis qu'en Géorgie les plans de Sherman se réa-
saient avec tant de précision, dans le Tennessee
indomptable Hood subissait de graves échecs à
'ranklin et sous les murs de Nashville.

Le 30 novembre le général Schofield avait occupé
a petite ville de Franklin, qu'il faisait fortifier à la
âte pour arrêter, ne fût-ce qu'un jour, la marche
npétueuse de son adversaire. Ce dernier, averti de
e qui se passait, se porta sur un seul point des retran-
hements extérieurs de l'ennemi, à la tête de 18 ou
0,000 hommes, dont le choc fut irrésistible. Mais
es fédéraux, culbutés, se reformèrent à quelque dis-
ance, et recommencèrent l'attaque avec des forces
upérieures. Les confédérés furent enfoncés à leur
our. Mais Hood ne se tint pas pour battu. Chose sans

exemple peut-être, ce vaillant homme, complétement vaincu la veille, ne craignit pas d'ordonner un nouvel assaut contre des fortifications régulières qu'occupaient des forces bien supérieures et que protégeaient les canons d'une flottille!

Le 15 décembre une véritable bataille fut livrée. Hood, attaqué de tous côtés, vit avec désespoir ses troupes lâcher pied. Si les soldats avaient eu l'énergie de leur général, la lutte aurait recommencé le troisième jour; mais les confédérés avaient perdu toute confiance, et leur héroïque chef dut battre en retraite pendant la nuit, à travers la neige, la boue et les chemins défoncés.

Au delà du Mississipi, le général Stirling Price ne fut pas plus heureux que ses collègues. Il s'était avancé, dans l'espoir d'une revanche, jusqu'au poste fortifié de Pilot-Knob, dans la direction de Saint-Louis. Mais, poursuivi par les troupes de Rosencrans, il fut contraint de se replier, à l'ouest, vers la frontières du Kansas. Pris, non loin de Kansas-City, entre les troupes de Blunt, de Custis et celles de Pleasanton, accourues de Saint-Louis, Stirling subit une complète défaite, et dut regagner le sud avec les débris de son armée, que poursuivit à outrance la cavalerie fédérale.

LXIV

Dans la Caroline du Nord et dans la Virginie, Grant resserrait incessamment l'investissement de Petersburg et de Richmond. Sa ligne de circonvallation,

dont le développement dépassait 10 kilomètres, était si bien fortifiée que quelques divisions suffisaient pour la défendre contre toute une armée, grâce à une triple rangée de retranchements et à un chemin de fer de ceinture.

La manœuvre adoptée par Grant, c'était de menacer directement Richmond, en attaquant les ouvrages des confédérés sur la rive septentrionale du James River. Il en résultait que Lee était continuellement obligé d'envoyer au secours de la capitale sudiste une partie de la garnison de Petersburg. Ces déplacements incessants ne laissaient point de repos, pour ainsi dire, aux troupes confédérées, et amenaient de nombreuses désertions dans leurs rangs. Néanmoins, l'énergie du général confédéré ne faiblissait pas. Vers la fin de mars, il résolut de couper les communications de Grant avec City-Point, en enlevant le fort Steadman, l'une des principales défenses du camp fédéral. La petite forteresse fut en effet emportée par surprise; mais aussitôt s'ouvrit contre elle un feu d'enfilade, partant de tous les ouvrages environnants, et Lee fut obligé d'abandonner sa conquête.

M. Abraham Lincoln se trouvait au quartier général de Grant lorsque les unionistes réussirent à déjouer ainsi l'audacieuse tentative de Lee. Un grand conseil de guerre eut lieu en présence du président de la république, lequel approuva complétement les plans de l'illustre vainqueur de Vicksburg.

Avant de commencer le récit des opérations dont le résultat devait être la chute de Petersburg et de Richmond, il n'est pas inutile de placer sous les

yeux du lecteur une sorte d'esquisse topographique de la région qui s'étend au sud de Pétersburg.

Dix routes mènent de Pétersburg à la frontière carolinienne : elles sont disposées comme les branches d'un éventail ouvert, dont le pivot serait dans cette ville. C'est en traversant diagonalement ces diverses voies que l'armée fédérale put arriver jusqu'au chemin de fer de Danville, où se devait livrer la suprême bataille.

Le 2e corps formait l'aile droite de l'armée fédérale. Parti le 29 au matin des environs de Hatcher's Run, il s'avança rapidement par les routes d'Halifax et de Vaughan, et vint se former en ligne de bataille au nord de Gravilly-Run.

Pendant ce temps, le 5e corps, qui formait le centre, quittait Ream's Station et prenait une direction parallèle à celle qu'avait suivie le 2e corps. Quant à la cavalerie de Sheridan, placée à l'aile gauche, elle avait marché vers le Southside, et, sans être un instant arrêtée par les confédérés, elle s'était hâtée d'occuper Dinwiddie Court-House.

Ces manœuvres exécutées, Grant donna l'ordre, dans la soirée du 30 mars, de renforcer sa gauche, commandée par le général Sheridan, d'un corps d'infanterie, avec lequel il devait frapper un coup décisif. Le 2e corps avait ordre de rallier Sheridan ; mais le mauvais état des chemins ne lui ayant pas permis d'arriver à temps, la mission échut au 5e corps, qui se trouvait beaucoup plus rapproché. Ces troupes, commandées par le général Warren, marchèrent droit à l'ennemi, qui les reçut vigoureusement. Les deux premières divisions fé-

dérales furent refoulées par les troupes du général Hill, dont la marche en avant ne put être arrêtée que vers le soir. Pendant ce temps, Sheridan avait dirigé sa cavalerie sur Five-Forks (les Cinq-Branches), où il avait enlevé une partie des avant-postes de Hill. Celui-ci, débarrassé de Warren, se retourna vivement contre Sheridan, auquel il fit éprouver des pertes sérieuses. La situation des fédéraux fut un instant très-compromise sur ce point; mais l'énergie de Sheridan, le bras droit de Grant, fut à la hauteur des circonstances. Au lieu de battre en retraite sur l'armée principale, comme cela se pratique trop souvent, sous le prétexte banal de la trop grande supériorité des forces ennemies, il fit mettre pied à terre à la plus grande partie de sa cavalerie et il la déploya en tirailleurs et en ligne de bataille. Armés de leurs carabines Spencer, les cavaliers fédéraux, transformés en fantassins, firent des merveilles. Hill fut arrêté, et, grâce à la nuit, Sheridan put recevoir de nombreux renforts pour la bataille du lendemain. Cette journée (1er avril) fut des plus chaudes. Les deux armées combattirent sans relâche du matin jusqu'au soir. Les confédérés défendaient le terrain pied à pied; mais le corps d'infanterie de Warren, débouchant du fond d'un bois sur la droite, les attaqua de flanc, tandis que le général Merrit, à la tête de sa cavalerie, les refoulait jusqu'aux abords des *Five-Forks*. Pris entre deux feux, les sécessionnistes lâchèrent pied, et la déroute commença.

Depuis plus de huit jours Lee avait discuté en conseil de guerre l'éventualité de l'abandon de la capitale du Sud. Il avait constaté, devant Jefferson Davis et de-

vant les membres du cabinet, l'impossibilité de garder plus longtemps, avec moins de 60,000 hommes, un front qui depuis les retranchements de Five-Forks jusqu'aux ouvrages de Mont Oliva, au nord de Richmond, n'avait pas moins de 75 milles de longueur. Après avoir discuté chacune des assertions du général en chef, le conseil de guerre confédéré reconnut, à l'unanimité, que pour prolonger la lutte il fallait de toute nécessité se retirer dans l'intérieur du pays, à Danville, par exemple, dont on pourrait peut-être faire la nouvelle citadelle de la confédération. Aussitôt, les archives du Capitole, les presses et les matricules employées à la fabrique des billets de banque, le gros matériel, les magasins furent évacués sur Danville par le chemin de fer.

Le général Ewell, dont le corps formait la garnison de Richmond, recevait l'ordre de se préparer à faire sauter les poudrières, l'arsenal et les ponts du James immédiatement après le passage de l'arrière-garde confédérée.

Jefferson Davis assistait au sermon de l'église épiscopale, pendant la bataille du dimanche, lorsqu'il reçut la dépêche qui lui annonçait pour la nuit suivante la retraite sur Danville. Le président, au milieu de la panique universelle, ne laissa percer aucune trace d'émotion sur son visage. Il sortit gravement du temple, et donna communication de la fatale nouvelle à la foule, qui se précipita, affolée de terreur, vers le canal et vers la gare. Dans la soirée, au milieu d'un *sauve-qui-peut général*, les détonations répétées des poudrières sautant en l'air, les flammes de l'in-

cendie dévorant le quartier des Allemands sur les bords du James-River, vinrent ajouter à l'horreur de la scène.

Le 3 avril, à la pointe du jour, les nègres de Weitzel firent leur entrée dans Richmond, et jetèrent l'effroi dans les rangs de ceux qui, pour un motif ou pour un autre, n'avaient pu quitter la ville.

Toutefois, ces troupes, détestées des sudistes, ne commirent aucun excès. Les habitants n'eurent à se plaindre que des nombreux *guerilleros* qui suivaient l'armée confédérée. Ces bandits pillèrent et incendièrent les maisons situées dans le voisinage des ponts, sans se soucier qu'elles appartinssent à des amis ou à des ennemis. Il arriva donc que les fédéraux furent presque reçus en libérateurs par leurs adversaires de la veille.

Pendant ce temps, Lee, poursuivi par une grande partie de l'armée de Grant, battait rapidement en retraite. Il espérait gagner son adversaire de vitesse jusqu'à la station de Burksville, où se croisent les deux chemins de fer de South-Side et du James-River à Danville. Si les débris de l'armée confédérée avaient pu devancer les fédéraux à Burksville, la situation des vaincus n'eût pas été désespérée. Lee, avec sa décision ordinaire, aurait gagné les frontières de la Virginie et de la Caroline du Nord, puis opéré sa jonction avec les 40,000 hommes de Johnston. Mais dès le 3 avril les fédéraux, stimulés par le succès, s'étaient lancés avec ardeur à la poursuite des confédérés. Cette fois Sheridan, au lieu de mettre à pied sa cavalerie, avait fait monter à cheval le plus

grand nombre de fantassins possible, et cette troupe se portait, avec une incroyable célérité, vers le chemin de fer de Danville et, plus au sud, vers Burksville.

Le 4 avril Sheridan atteignit le chemin de fer de Danville, vers Jettersville, où il apprenait que Lee, avec le gros de son armée, se trouvait encore. Trop faible pour attaquer immédiatement son habile adversaire, le général unioniste, chez lequel l'audace n'excluait jamais la prudence, résolut de s'établir solidement à Jettersville. Là, retranché derrière des ouvrages rapidement élevés, il se flattait de pouvoir sans grand danger barrer aux confédérés l'accès de Burksville. Le lendemain arrivait la division de Ord, qui prenait possession de cette dernière ville.

La position de Lee devenait désastreuse, car ses meilleures communications étaient coupées avec Danville. A la tête de troupes moins démoralisées, le général confédéré aurait peut-être tenté de franchir le triple cercle de fer qui l'étreignait. Mais que pouvait-il faire avec des soldats qui venaient de parcourir sans sarrêter, pour ainsi dire, 200 kilomètres à travers les forêts, les ravins, les marécages, et qui n'avaient plus ni chevaux, ni vivres, ni canons?

Pour éviter la cavalerie fédérale, Lee avait été obligé de rebrousser chemin et de se diriger vers le nord. Son intention était de rallier les débris de son armée sur la rive gauche de l'Appomatox et de se retirer sur Lynchburg. Mais, à High-Bridge, il n'eut pas le temps de faire détruire les ponts que venaient de traverser ses troupes, et les avant-gardes du 2e corps

fédéral purent passer sur l'autre rive, où les rejoignirent bientôt plusieurs divisions d'infanterie et de cavalerie. Les confédérés étant tout à fait acculés, Grant, toujours généreux, se hâta d'adresser à son noble adversaire la lettre que voici :

« Général, le résultat des événements de la dernière semaine doit vous convaincre de l'inutilité complète de toute résistance de la part de votre armée. Convaincu de cette vérité, je regarde comme un devoir d'éviter la responsabilité du sang qui pourrait être versé, et je viens vous demander la reddition de cette portion des troupes des États confédérés connue sous le nom d'armée du nord-ouest de la Virginie. »

Lee, dans sa réponse, n'admit pas que sa position fût aussi désespérée que le croyait son adversaire; mais, voulant, de son côté, disait-il, « éviter toute effusion inutile de sang », il priait le lieutenant général des armées unionistes de lui faire connaître quelles seraient les conditions de la capitulation proposée. La conduite de Grant fut ce qu'on devait attendre d'un tel homme en face d'un si vaillant adversaire :

« Je ne suis point autorisé, dit-il, à traiter de la paix avec le général Lee...; mais je n'hésite pas à lui déclarer que je désire ardemment la paix et que le nord tout entier est animé du même sentiment. En mettant bas les armes, le Sud hâtera un événement si désirable, qui sauvera la vie à des milliers de créatures humaines et conservera des centaines de millions de biens non encore détruits. »

Peu de jours après, une conférence proposée par Lee avait lieu à Appomatox-Court-House. En s'abordant,

les deux généraux se tendirent la main avec émotion, et les conditions de la capitulation furent immédiatement arrêtées. Les 25,000 confédérés qui avaient survécu à tant de combats, de fatigues et de misères furent traités avec une bienveillance inouïe, purent se retirer librement avec leurs épées, et les soldats, après avoir déposé leurs fusils, furent autorisés à rentrer dans leurs foyers, à la seule condition de se soumettre aux lois des États-Unis. Préalablement ces malheureux, privés de nourriture pendant trente-six heures, avaient reçu les vivres dont ils avaient tant besoin.

La nouvelle d'une capitulation si magnanime de la part des vainqueurs, si honorable pour les vaincus, se répandit avec la rapidité de l'éclair dans toutes les villes du Nord. La joie était si grande qu'on semblait avoir oublié toutes les inimitiés passées.

La majorité des citoyens demandait une réconciliation complète avec les États du Sud, une *amnistie sans condition*, même pour Jefferson Davis et pour les autres instigateurs de la rébellion. Entre tous, le président Lincoln se faisait remarquer par ses appels à la concorde et à l'oubli du passé. Comment s'en étonner? Longtemps avant le triomphe décisif de la cause de l'Union, n'avait-il pas exprimé ses sentiments de paternelle commisération pour toutes les victimes de la guerre civile, à quelque parti qu'elles appartinssent? N'avait-il pas, le 4 mars, jour de sa deuxième inauguration présidentielle, terminé son discours par ces paroles où se peint au vif la mansuétude de son cœur si profondément chrétien :

«... Dans les deux partis on lit la même Bible, on prie le même Dieu, on invoque son aide toute-puissante... Nous espérons donc, du fond du cœur, et nous demandons ardemment que ce fléau de la guerre civile s'éloigne bientôt de nous... Sans haine contre personne, pleins d'amour pour tous, fermes dans le droit tel que Dieu nous permet d'en avoir la notion, faisons tous nos efforts pour achever l'œuvre que nous avons commencée, pour panser les blessures de la nation, pour prendre soin de celui qui a porté le faix de la bataille, pour protéger la veuve et les orphelins, pour faire tout ce qui pourra fonder et rendre plus sincère une paix juste et durable parmi nous. »

Les journaux américains rapportent que le lendemain même de la prise de Richmond Abraham Lincoln s'en allait par les rues, disant aux vaincus la part qu'il prenait à leurs souffrances, exprimant à tous son ardent désir de faire disparaître au plus tôt les traces de l'horrible guerre civile. Il avait écrit le plus touchant appel à *ses frères et compatriotes du Sud ;* la proclamation allait paraître, lorsqu'une effroyable catastrophe vint enlever le grand citoyen à son pays.

Le 14 avril 1865, on devait représenter au théâtre de Ford, à Washington, une comédie spirituelle et populaire, intitulée *le Cousin américain*. Le président s'était laissé entraîner à s'y rendre avec sa femme et quelques amis. Le troisième acte venait de commencer, lorsqu'une détonation d'arme à feu se fit entendre dans la salle, à l'avant-scène de droite, où se trouvait la loge occupée par Lincoln. Au même moment, un jeune homme à physionomie enthousiaste s'élançait

sur la scène. S'approchant de la rampe, un poignard à la main, il s'écria : *Sic semper tyrannis,* disparut par une coulisse au fond du théâtre, et une fois hors de la salle, il s'élança sur un cheval qu'un complice tenait prêt. Cet individu, nommé Both, était le meurtrier d'Abraham Lincoln, auquel il venait de tirer par derrière un coup de pistolet dans la tête. Atteint d'une balle dans le cervelet, le président s'était affaisé sur lui-même, et le lendemain il expirait sans avoir repris connaissance.

Au même instant, un autre assassin, nommé Payne, sorte d'Hercule au cou de taureau, pénétrait dans la demeure de M. Seward, alité par suite d'un accident de voiture, renversait d'un coup de crosse de pistolet le jeune Frédéric Seward, blessait le major Seward et deux autres personnes, puis, s'élançant sur le malade, s'efforçait de le poignarder. L'énergique vieillard se défendit en faisant une sorte de cuirasse de ses couvertures; mais il reçut au visage plusieurs blessures, et fut laissé pour mort par l'assassin, qui, dans le trouble général, parvint à s'échapper.

Both, qui était le fils d'un ancien tragédien anglais, réussit à se réfugier en Virginie; mais, blessé en tombant de cheval, il fut pris par des soldats fédéraux, sur les bords du Rappahannock, dans une grange où quelques complices l'avaient transporté. Peu de temps après, l'on arrêtait Payne dans la maison d'une dame Surratt, qui avait trempé dans le complot.

Cinq ou six autres conspirateurs tentèrent aussi d'assassiner des membres du gouvernement ou des

chefs militaires. MM. Johnson, vice-président de la république, Stanton, secrétaire de la guerre, les généraux Grant et Halleck, M. Summer, le grand orateur abolitionniste, n'échappèrent à la mort que par suite d'heureux incidents.

De grandes fêtes avaient été préparées dans tout le Nord après la capitulation de Lee. La nouvelle de la mort de Lincoln fit remplacer par des symboles funèbres les banderoles de toutes couleurs, les guirlandes de fleurs qui ornaient déjà les édifices de Washington, de New-York, de Philadelphie, de toutes les autres grandes villes de l'Union. L'armée et tous les fonctionnaires publics prirent le deuil pour six mois. Le vice-président Johnson reçut le pouvoir au milieu de l'émotion universelle. De tous côtés, on demandait que la mort d'Abraham Lincoln fût vengée.

LXV

M. Andrew Johnson, né à Rabigh, dans la Caroline du Nord, sortait, comme Abraham Lincoln, d'une famille de pauvres artisans. Privé de son père dès l'âge de quatre ans, il avait été mis de bonne heure en apprentissage chez un tailleur de sa ville natale, et c'est seulement après son mariage dans le Tennessee qu'il apprit de sa femme à lire et à écrire. Envoyé par ses concitoyens au sénat des États-Unis, en 1857, Johnson avait été choisi, le 8 juin 1864, pour candidat à la vice-présidence, et cinq mois plus tard nommé par le peuple à cette haute fonction.

L'élévation de Johnson à la première magistrature

de son pays ne fut pas accueillie sans quelque répugnance. Antérieurement, lors de son installation à la vice-présidence, il s'était, en plein sénat, singulièrement compromis : entré dans la salle des séances, l'œil en feu, le visage empourpré, il y avait prononcé des paroles tellement incohérentes qu'on l'avait cru ivre. D'un autre côté, l'excessive violence de son langage, lorsqu'il était gouverneur militaire du Tennessee, faisait craindre aux hommes sages qu'il ne se laissât entraîner, pour venger le meurtre de Lincoln, aux terribles exécutions que réclamait l'exaspération populaire. En troisième lieu, l'on se demandait, non sans quelque inquiétude, si dans ses rapports avec les puissances étrangères le nouveau président saurait conserver le calme et la mesure nécessaires.

Les premiers actes d'Andrew Johnson dissipèrent toutes les craintes : il conserva l'ancien cabinet tout entier, se contentant de donner un remplaçant temporaire à M. Seward dont la vie était encore en danger.

Dans les questions extérieures, la modération du président ne laissa rien à désirer : il fit preuve d'un grand esprit de conciliation à l'égard de M. Bruce, le chargé d'affaires de la Grande-Bretagne, qui se préparait à demander ses passe-ports à cause des affaires du Canada.

L'armistice de Chassel-Hill, conclu entre le général Sherman et le général confédéré Johnston, fut l'une des premières difficultés qu'eut à résoudre le successeur de Lincoln. Sherman, qui n'était pas, tant s'en faut,

aussi habile politique que grand général, avait accordé à son collègue sudiste une trêve pendant laquelle devaient être débattues les conditions d'une amnistie générale pour les vaincus. C'était une faute, et il fut décidé, dans un conseil de cabinet auquel assistait le général Grant, que l'armistice accordé par le vainqueur d'Atlanta serait rejeté et que les hostilités recommenceraient immédiatement. Grant, plein de ménagement pour son ancien lieutenant, se garda bien d'intervenir : il laissa à Sherman tout l'honneur d'une capitulation que le général Johnston se hâta d'accepter dès qu'il se vit de nouveau menacé par les troupes fédérales.

LXVI

Cependant Jefferson Davis, après la destruction de la grande armée confédérée, s'était enfui dans la Caroline du Nord, à Greensbods. A ceux qui lui demandaient s'il comptait quitter le territoire de la confédération, il répondait qu'il n'en sortirait pas tant qu'un homme du Sud resterait debout à ses côtés. Mais après l'assassinat de Lincoln, l'ancien chef du gouvernement sécessionniste ayant été accusé de complicité dans le meurtre du président de États-Unis et dans la tentative d'assassinat dirigée contre M. Seward, crut devoir prendre des mesures pour échapper à la poursuite des limiers de la police, auxquels on offrait cent mille dollars pour l'arrestation du grand criminel.

En partant de Danville, Jefferson Davis était ac-

de son pays ne fut pas accueillie sa... ous les soirs
pugnance. Antérieurement, lors d... bientôt l'ancien
à la vice-présidence, il s'était, ... centaines de mille
gulièrement compromis : entr... petit nombre de fidè-
ces, l'œil en feu, le visage e... dit-on, d'une robe de
noncé des paroles tellem... un voile, Davis se flattait
vait cru ivre. D'un aut... er. Mais ses bottes à éperons
son langage, lorsqu'..., il fut arrêté dans un bois, près
Tennessee, faisait ... conduit dans la forteresse de Monroe,
ne se laissât e... la rivière James. Un grand nombre de
Lincoln, aux ... du Nord demandèrent le supplice du pri-
pération ... mais les principaux défenseurs de l'Union
dait, ... protestèrent contre une vengeance inutile. A quoi
port... faire échapper le grand défenseur de l'esclavage, main-
pr... tenant que cette cause était à jamais perdue?

Assurément si le président Johnson et M. Chase, le *chief-justice*, eussent fait juger immédiatement Jefferson Davis, comme le demandaient un grand nombre de journalistes et de démocrates exaltés, l'ancien chef du gouvernement sécessionniste aurait péri. Aussi peut-on croire que son emprisonnement prolongé n'ait eu d'autre but que de le faire échapper à la mort.

L'apaisement du Nord et du Sud s'accomplit avec une rapidité extraordinaire.

Le 29 mai, le président avait lancé deux proclamations, la première relative à l'amnistie, la seconde à la réorganisation de la Caroline du Nord.

L'amnistie était offerte à tous les *rebelles* qui prêteraient serment à la constitution et à l'Union. Mais les exceptions posées par M. Lincoln étaient maintenues,

et le président en créait même sept nouvelles exprimées dans les termes que voici :

I. Les personnes ayant quitté le pays pour prêter assistance à la rébellion.

II. Les officiers élevés à West-Point ou à l'école de marine.

III. Les soi-disant gouverneurs des États rebelles.

IV. Les personnes qui avaient leur domicile dans le Nord et qui l'avaient quitté pour faire cause commune avec les rebelles.

V. Les pirates et maraudeurs réfugiés dans les ports britanniques.

VI. Les individus dont la fortune dépassait 20,000 dollars et qui volontairement avaient participé à la rébellion.

VII. Les personnes qui avaient prêté le serment d'allégeance et qui l'avaient violé.

Quelques-unes des exceptions ajoutées par M. Andrew Johnson à celles qu'avait établies son prédécesseur furent vivement critiquées par la presse de l'opposition. Elle dénonçait particulièrement l'article V relatif aux rebelles dont la fortune dépassait 20,000 dollars. C'était, disait-on, une sorte de vengeance rétrospective contre l'aristocratie esclavagiste, qui avait partout dirigé l'insurrection.

Cependant, ces nombreuses exceptions n'atteignirent qu'un très-petit nombre d'anciens sécessionnistes. En effet, toute personne exclue du bénéfice de l'amnistie pouvant s'adresser directement au président, qui dans sa proclamation promettait de pardonner à quiconque invoquerait directement sa clé-

mence, il s'ensuivait qu'aucune supplique n'était repoussée et que presque tout le monde s'en retournait tranquillement chez soi.

Les assassins de Lincoln furent seuls traités avec la sévérité que justifiaient leurs crimes. Both, atteint dans le Maryland par un détachement fédéral, fut tué d'une balle dans la tête; Payne et trois de ses complices furent jugés, condamnés à mort et exécutés à Washington, le 7 juillet. Il fut bien établi, dans le procès, que les conspirateurs avaient résolu de tuer non-seulement M. Abraham Lincoln, mais encore M. Seward, M. Johnson, M. Chase, le général Grant et M. Stanton. Le supplice de Payne n'excita pas la moindre pitié. Mais l'opinion publique trouva trop sévère le châtiment qui frappa Harold et Atzerodt, qu'elle considérait comme deux instruments aveugles. Quant à mistress Surratt, la mère d'un des conspirateurs, qui avait réussi à gagner le Canada, son exécution fut considérée par le grand nombre comme « une tache sur la glorieuse page « de la pacification ».

A peine la guerre était-elle terminée, que le gouvernement des États-Unis, dont la situation, constatons-le, ne peut être comparée à celle d'aucun autre pays, s'empressa de licencier toutes ses armées et de mettre en vente la plus grande partie de ses vaisseaux. D'une flotte de plus de 600 navires il ne conserva que les frégates cuirassées, les vaisseaux de combat, un certain nombre de transports et les embarcations indispensables à la défense des côtes.

La facilité avec laquelle s'opéra le prodigieux dé-

sarmement de la république américaine, dans le Sud aussi bien que dans le Nord, fut un objet d'étonnement pour le vieux monde. On y avait prédit que le gouvernement de Washington, pour échapper aux périls du licenciement de plus de 500,000 hommes, se proposait de jeter une partie de ces troupes soit sur le Mexique, pour y rétablir la forme républicaine, soit sur le Canada, pour faire expier à l'Angleterre l'appui qu'elle n'avait cessé d'accorder aux sécessionnistes. Aux États-Unis même plusieurs affirmaient que le bouillant Sheridan, chargé du gouvernement militaire du Texas, travaillait pour qu'on l'envoyât, à la tête d'une armée, faire prévaloir chez les Mexicains la fameuse doctrine de Monroe; et l'on ajoutait que le sage Grant était favorable au plan de son ancien lieutenant. Mais, loin de là; le nouveau président et les membres de son conseil eurent la sagesse de penser qu'un pays grevé d'une dette dépassant quatorze milliards devait avant tout s'occuper de réduire les charges énormes qui pesaient sur le pays. Cette opinion fut acceptée avec un admirable patriotisme par les plus brillants généraux de l'Union. Au lieu de *se poser*, comme on le supposait de l'autre côté de l'Atlantique, en César, en Cromwell ou en Bonaparte, chacun se retira tranquillement dans ses foyers, et reprit ses fonctions de directeur d'usine, d'ingénieur ou d'administrateur de chemin de fer. Dans le Sud, où les mœurs sont moins démocratiques, les transformations sociales s'accomplirent avec la même rapidité. Plus d'un général victorieux dans plusieurs combats revint à la char-

rue ou se refit industriel. Robert Lee, l'homme de guerre le plus remarquable de l'ancienne confédération, accepta modestement le titre de directeur du collége de Lexington !

Les travaux de la paix succédèrent, sans transition pour ainsi dire, à ceux de la guerre. Les hommes qu'on avait chargés, pendant la lutte, de brûler les ponts, d'enlever les rails des chemins de fer, de couper les fils télégraphiques, furent employés quelques semaines après la paix à rétablir toutes les voies de communication. On a constaté que deux jours après la prise de Jefferson Davis 150 navires étaient frétés dans le seul port de New-York pour les États du Sud!

LXVII

Andrew Johnson, nous l'avons dit, sortait d'une classe infime, et son instruction comme son éducation laissaient beaucoup à désirer. Néanmoins, se faisant complétement illusion sur un mérite des plus ordinaires, il se croyait un habile homme d'État, et il prétendait remplacer par je ne sais quelle dictature capricieuse, et parfois violente, la souveraine autorité du congrès. De modéré, de conciliant qu'il était au début de sa présidence, Andrew Johnson était devenu despotique, violent, agressif. Entraîné par l'ardeur de la lutte électorale, il abandonnait presque son parti pour s'appuyer sur les hommes du Sud, dont l'assistance, espérait-il, lui permettrait d'imposer sa dictature aux députés du Nord. Très-hostile à ces derniers, il ne négligeait aucune occasion de se concilier à la fois

les bonnes grâces des anciens sécessionistes et celles des unionistes de la classe la moins élevée. La lutte commença d'abord à propos d'une question plus historique que politique : la défaite des États confédérés avait-elle mis fin à leur existence, ou les avait-elle simplement placés dans la dépendance du gouvernement fédéral? Les républicains, comme les radicaux, adoptaient la première opinion : à leur avis, le Sud vaincu devait être considéré comme pays conquis. Le président, au contraire, soutenait, avec les démocrates, que la rébellion étant un fait extralégal, les droits antérieurs des États rebelles subsistaient toujours. Dans cette conviction, Johnson avait promis aux députés du Sud de leur faire ouvrir les portes du Capitole, s'ils souscrivaient à certaines conditions. Mais le congrès, ayant trouvé ces conditions insuffisantes, repoussa formellement la mesure qu'on lui proposait. De là conflit entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif.

L'abolition de l'esclavage, après la défaite des États du Sud, y a fait naturellement surgir une série de questions sociales, politiques, économiques, de la plus haute gravité. Le travail servile ayant été supprimé dans les anciens États esclavagistes, la nature de la production y fut nécessairement modifiée et la culture dut y changer d'objet. D'une part, la plupart des grands propriétaires avaient été ruinés; d'autre part, les esclaves, subitement affranchis, se trouvaient sans travail et sans ressources. Or, convenait-il d'accorder à ces nouveaux citoyens les mêmes droits civils et politiques qu'aux blancs? Pouvait-on confier les fonc-

tions publiques à leur inexpérience? En un un mot, les noirs seraient-ils admis comme citoyens des États au même titre que les blancs, dont ils deviendraient les égaux?

Cette question du rôle que devaient jouer les affranchis offrait assurément de grandes difficultés; mais à côté s'en élevaient d'autres, presque aussi sérieuses. Quels moyens emploierait-on pour restituer aux vaincus du Sud les droits qu'ils tenaient de leur qualité de membres de la confédération? Avant d'en arriver là, n'était-il pas nécessaire, indispensable, de s'assurer si les anciens rebelles avaient sincèrement renoncé à l'espoir de renverser l'Union soit par les armes, soit par des luttes parlementaires à outrance? L'examen de ces questions remit en présence les deux partis qui divisent l'opinion aux États-Unis. Les uns, les démocrates, avec lesquels marchait le président Johnson, voulaient maintenir, sans aucune innovation, le principe de l'indépendance réciproque et de la souveraineté des États, et cela posé, ils demandaient que les récentes luttes fussent oubliées et que les États du Sud rentrassent dans l'Union aux mêmes conditions d'égalité que par le passé.

Le parti opposé, c'est-à-dire les républicains et les radicaux, pensaient autrement. En toutes circonstances ils s'efforçaient de fortifier le pouvoir central aux dépens des droits réservés aux États particuliers, et dans cette voie ils étaient toujours sûrs d'entraîner la majorité du congrès. Il est à remarquer que cette tendance des républicains de l'Amérique du Nord vers une centralisation de plus en

plus étroite, a coïncidé avec l'application faite en Europe du principe insensé de l'agglomération des populations de même race.

La résistance opposée par le président Johnson aux centralisateurs du congrès de Washington n'amena du reste d'autre résultat que de centraliser le pouvoir dans le corps législatif, en diminuant de plus en plus la part d'indépendance laissée aux petits États.

Les républicains et les radicaux des États-Unis ont prétendu que le président Johnson *avait passé du côté de l'ennemi* : il est certain du moins qu'il ressentait vivement l'humiliation infligée à ses compatriotes du Sud et qu'il travaillait sincèrement à les relever de leur déchéance. Dans sa pensée, les vaincus avaient fait les dernières concessions qu'on pût exiger d'eux, et pousser plus loin les exigences c'était préparer de nouvelles catastrophes dans l'avenir. La plus vulgaire prudence conseillait donc de grands ménagements à l'égard d'une population qui venait à peine de déposer les armes. La condamner à une incapacité politique absolue n'était-ce pas abuser odieusement de la victoire? Voilà ce qu'un habile ministre, plein de tact et de mesure, avait fait comprendre au président Johnson, et ce dernier n'avait point hésité à rompre toute alliance avec les radicaux pour tendre la main aux États du Sud. C'était assurément une idée féconde et patriotique; mais pour la mener à bonne fin il eût fallu tout à la fois plus de modération et plus de désintéressement que n'en possédait le successeur d'Abraham Lincoln.

LXVIII

Nous avons raconté, dans un autre volume, la vaillante mais infructueuse tentative des Français contre Puebla, le 5 mai 1862. Rentré à Orizaba avec sa petite armée intacte, le brave général de Lorencez l'y maintint dans une position salubre et inexpugnable, en attendant que des renforts envoyés de France lui permissent de pousser sa marche offensive jusqu'à Mexico.

Ces renforts, conduits par le général Forey, auquel avait été déféré le commandement en chef de l'expédition, abordaient à la Vera-Cruz vers la fin de septembre 1863. Le général, comme son prédécesseur, avait mission de s'emparer de Mexico dans le plus bref délai possible. Mais pour y arriver il fallait d'abord conduire et organiser à Orizaba un corps d'armée de 25,000 hommes, puis, à travers des routes à peine frayées, se porter sous les murs de Puebla, où les juaristes avaient eu tout le temps de préparer une formidable défense.

Le 18 mars le corps du général Forey, avec son matériel et ses convois, investissait la place, et un siége régulier commençait. « Il faut voir soi-même, mandait le général dans son rapport au ministre de la guerre, il faut voir soi-même les défenses accumulées par l'ennemi dans les *quadres*, pour s'en faire une idée et apprécier tout ce qu'il faut que nos soldats déploient d'audace, d'énergie, de patience, pour s'emparer de ces forteresses, bien autrement difficiles à

enlever qu'un fort régulier. On ne peut comparer à rien de ce qu'on voit en France la disposition de Puebla, commune du reste à toutes les villes du Mexique, qui comptent presque autant d'églises que de maisons et où toutes les maisons, formant terrasses, se dominent les unes les autres. Dans le *quadre* 29 il y avait une usine dans la cour de laquelle les Mexicains avaient construit une espèce de redan dont les deux faces s'appuyaient, sur deux côtés de la cour, à des maisons crénelées. Ce redan était précédé d'un grand fossé de 4 à 5 mètres de largeur avec la même profondeur. Le parapet avait plus de 4 mètres d'épaisseur, et le talus inférieur était formé d'énormes madriers en bois de chêne. Derrière ce redan toutes les constructions étaient crénelées. D'un *quadre* à l'autre on communiquait par une étroite galerie souterraine. Nos soldats n'auraient jamais pu enlever l'ouvrage si, sur l'indication d'un habitant, une brèche pratiquée dans le *quadre* n'avait donné accès dans les écuries de l'usine. Plusieurs assauts tentés par les zouaves furent vaillamment repoussés par les juaristes. Mais la défaite, sur les hauteurs de San-Lorenzo, de l'armée de secours qu'amenait Comonfort jeta le découragement parmi les assiégés. Ortéga donna l'ordre d'enclouer les canons, de briser les armes, de brûler les drapeaux, et fit annoncer au général Forey qu'il se rendait à discrétion : 26 généraux, 800 officiers, 12,000 soldats restèrent prisonniers.

La chute de Puebla entraînait celle de Mexico, et en effet dès le 29 mai Juarez rendait un décret

…ement à San-

LXVIII

la seconde quin-

Nous avons raconté, dans … créait par décret une
lante mais infructueuse te… cinq notables, laquelle
Puebla, le 5 mai 1862. … e, un triumvirat de citoyens
armée intacte, le br… ercer le pouvoir exécutif et de
tint dans une po… semblée de 215 notables. Les géné-
attendant que … et Salas, avec l'archevêque de Mexi-
permissent … plus triumvirs. L'Assemblée des nota-
Mexico. … le 7 juillet, discuta la forme de gouver-

Ces … qui convenait au Mexique : elle se prononça
avai… forme monarchique, et décida que le souve-
ti… prendrait le titre d'empereur.

Les faits ont une logique irrésistible : dès le début de l'expédition française au Mexique tout le monde avait prévu que l'établissement d'une monarchie en serait la conséquence : de là le mécontentement des États-Unis, manifesté dès l'origine. Et cependant à Mexico les vaincus eux-mêmes, fatigués du joug révolutionnaire, semblaient appeler un changement de gouvernement. Aussi l'illusion fut-elle presque générale : malgré de longues hésitations, l'archiduc Maximilien devait finir par se laisser convaincre. Le 10 juin 1864, en effet, il recevait solennellement, à Miramar, la députation chargée de lui offrir, pour la seconde fois, la couronne mexicaine, et il prenait possession en ces termes du pouvoir impérial :

« Le Mexique, suivant ses traditions et les coutumes du nouveau continent, a usé du droit de se donner un gouvernement conforme à ses désirs et à ses be-

soins. Il a mis sa confiance dans un rejeton de cette maison de Habsbourg qui fondait, il y a trois siècles, une monarchie chrétienne sur son sol. Cette confiance m'a touché, et je ne la trahirai pas. Je prends donc possession du pouvoir constituant, dont me revêt la nation qui vous a choisis pour ses organes. Je le garderai seulement le temps nécessaire pour créer au Mexique un ordre régulier, et pour y organiser des institutions libérales et conservatrices. Ainsi que je vous le disais, messieurs, dans mon discours du 3 octobre, je m'empresserai de placer la monarchie sous l'autorité des lois constitutionnelles dès que la pacification du pays sera complète. »

Créer un ordre régulier, organiser des institutions libérales et constitutionnelles, telle était bien l'œuvre que voulait accomplir le jeune et loyal empereur. Mais sa grande illusion, son erreur capitale, c'était de s'imaginer que dans un pays habité par cinq millions d'Indiens à demi sauvages, et par environ deux millions cinq cent mille descendants d'Européens sans mœurs, sans lumières, sans patriotisme, il suffisait de proclamer la monarchie pour vaincre l'anarchie, pour détruire une corruption invétérée et rétablir la paix et la prospérité. On oubliait que tout était à refaire dans le pays, à reconstituer dans l'ordre matériel aussi bien que dans l'ordre moral, et que finances, industrie, commerce, viabilité n'existaient plus, à proprement parler. Raffermir le crédit au dehors, en se montrant fidèle à tous les engagements antérieurs; créer un grand livre de la dette publique; se procurer immédiatement les ressources nécessaires pour faire face aux pre-

mières obligations, tel fut l'objet des divers arrangements financiers souscrits à Miramar par le nouveau souverain, le 10 avril, le jour même où il acceptait la couronne. Après cela, le prince et ses conseillers se mirent à tracer pour le nouvel empire le plus séduisant des programmes : création d'une armée nationale, réorganisation des impôts, réforme du clergé et de l'enseignement, explorations scientifiques, exploitations de mines, assainissement des villes, création de chemins de fer, développement de l'agriculture, rien n'y manquait. Mais, malgré les immenses ressources du pays, le nouveau gouvernement pouvait-il opérer les miracles qu'on attendait de lui?

LXIX

Dès la fin de 1865 les hommes sensés au Mexique prévoyaient de prochaines catastrophes. Et en effet, si dur qu'eût été le joug de la dictature républicaine de Juarez, les classes inférieures, profondément ignorantes et toujours prêtes à s'associer aux coups de main révolutionnaires, n'avaient aucune sympathie pour un gouvernement qui prétendait imposer à tous l'ordre, la règle, la discipline. Quant aux classes moyennes, si souvent victimes des violences de l'ancien dictateur, elles se croyaient obligées, par patriotisme, de se montrer plus ou moins hostiles à un pouvoir imposé par l'étranger. On le voit donc, le nouvel empereur, malgré sa volonté sincèrement exprimée de ne faire que le bien, ne pouvait compter que sur l'appui des troupes françaises

et sur le dévouement d'un petit nombre d'Allemands et de Belges venus d'Europe à sa suite.

Dans une telle situation, l'argent était avant tout nécessaire, et c'était surtout l'argent qui faisait défaut! Le chiffre des recettes prévues n'atteignait pas 90 millions et celui des dépenses dépassait 150 millions. Or, la France refusant de patronner un nouvel emprunt de 500 millions, que M. de César, le ministre des finances du Mexique, voulait émettre en Europe, quel moyen restait-il à Maximilien pour organiser une armée indigène? Le drapeau impérial flottait, il est vrai, du Yucatan aux frontières de la Californie; Juarez et son armée avaient dû fuir au fond des provinces du nord; mais le dictateur avait conservé son titre de président de la république du Mexique, et le gouvernement des États-Unis le reconnaissait en cette qualité!

En Amérique, un seul État, le Brésil, consentit à entretenir des relations avec Maximilien. Quant aux républiques sud-américaines, le Pérou et le Chili en tête, elles persistèrent à ne reconnaître au Mexique que le seul gouvernement de Juarez. L'empire mexicain n'avait donc réellement d'autre force que celle qu'il empruntait à l'armée française. C'était là pour le jeune empereur un fait des plus douloureux. D'un autre côté, il trouvait intolérables, et cela se conçoit, les procédés du maréchal Bazaine, qui, sans aucun contrôle, agissait en dehors de sa direction, ne l'admettant même pas aux conseils qu'il tenait avec ses lieutenants! L'arrivée au Mexique de M. Langlais, chargé par Napoléon III d'organiser les finances et l'administration

du pays, déplut naturellement à Maximilien, qui manifesta dès lors son mécontentement par une attitude de plus en plus froide. A cette occasion, des notes assez dures arrivèrent de Paris. Dans la famille des Napoléon ces formes altières sont de tradition, et si l'infortuné Maximilien n'eût point été sous l'empire d'inexplicables illusions, il aurait compris que le cabinet des Tuileries, ayant enfin conscience de l'immense danger d'un plus long séjour de l'armée française au Mexique, n'attendait qu'une occasion favorable pour rappeler cette armée, au mépris de toutes les promesses antérieures.

On se rappelle sans doute que durant la guerre de la sécession le cabinet fédéral avait plus d'une fois témoigné le mécontentement que lui causait l'intervention militaire de l'Angleterre, de la France et de l'Espagne dans les affaires intérieures d'un gouvernement américain. Naturellement, après la victoire des États du Nord, les notes du secrétaire des affaires étrangères de Washington devinrent plus pressantes. Dans une lettre adressée à M. Brigelow, ministre des États-Unis à Paris, M. Seward s'élevait contre le retard de quelques mois apporté à l'évacuation du Mexique par les Français: « Dites à M. de Moustier, mandait-il, que notre gouvernement est étonné d'apprendre que le rapatriement promis d'un détachement des troupes françaises, lequel devait s'effectuer au mois de novembre, a été différé par Napoléon III. L'embarras qui en résulte est accru considérablement par la circonstance que cette résolution de l'empereur a été prise sans qu'on en ait conféré avec les États-Unis et

même sans qu'aucun avis leur ait été donné... La décision prise par l'emperenr de laisser, quant à présent, l'armée française tout entière au Mexique, au lieu de retirer un détachement en novembre, ainsi qu'il avait été promis, nous paraît, sous tous les rapports, regrettable, et *nous ne pouvons y adhérer*... Vous direz donc au gouvernement de l'empereur que le président espère sincèrement que l'évacuation du Mexique s'accomplira en conformité de l'arrangement actuel. »

Du reste, le mécontentement du cabinet de Washington était beaucoup plus vif contre Maximilien que contre Napoléon III, et cela se conçoit : l'empereur du Mexique n'avait-il pas offert aux sécessionnistes vaincus de les installer, en masse, dans ses États? Or, cette proposition ayant été considérée comme une sorte de menace contre les États du Nord, la France devait craindre qu'un séjour trop prolongé de ses soldats en Amérique n'amenât certaines complications au delà de l'Atlantique, tandis qu'il lui faudrait faire face en Europe à de sérieux événements.

L'un des articles du traité de Miramar stipulait que sauf la légion étrangère, engagée pour dix ans au service de Maximilien, les troupes françaises devraient quitter le Mexique à mesure que l'armée indigène s'organiserait. Mais, pour l'organiser, cette armée, il eût fallu de l'argent, et l'on en manquait absolument à Mexico. Le gouvernement français, qui ne pouvait ignorer le fait, n'en continuait pas moins à presser le jeune empereur de réunir des forces pour protéger lui-même ses Etats. Le 16 janvier, le

baron Saillard quittait Paris, avec la mission d'aller notifier officiellement à l'empereur Maximilien que la France ne pouvait plus, devant l'éventualité d'un conflit avec les États-Unis, prolonger l'occupation du Mexique. Dans le discours d'ouverture des chambres, Napoléon III annonçait que l'évacuation aurait lieu prochainement. Elle devait s'opérer en trois départs successifs, de novembre 1866 à novembre 1867. C'était le comble de l'imprudence, car les troupes restées les dernières pouvaient être attaquées et refoulées vers les terres chaudes, en pleine épidémie de fièvre jaune. La mort de M. Langlais, dont les plans de réformes financières n'étaient pas encore appliqués, vint ajouter au désarroi de la situation. Son successeur, M. Lacunza, déclara qu'aucun service ne pourrait marcher si le trésor français ne consentait à lui faire une avânce mensuelle de plusieurs millions. Le maréchal Bazaine fut obligé d'autoriser la caisse de l'armée à fournir la solde des troupes mexicaines.

Le maréchal avait donné le conseil de former neuf bataillons de 400 hommes chacun. Ces *cazadores*, dont les cadres étaient entièrement français, rendirent de bons services; mais, naturellement, l'indiscipline s'introduisit dans leurs rangs lorsqu'ils cessèrent de toucher leur solde. Pendant ce temps, de fâcheux conflits éclataient entre les soldats français de la légion étrangère et les bataillons autrichiens et belges. Ceux-ci, horriblement décimés, se découragèrent et furent rapatriés, pour la plupart, dans les derniers mois de 1866.

La situation de Maximilien devenait chaque jour plus

précaire; mais, homme d'imagination, il se berçait toujours d'illusions, se flattant, malgré tout, qu'il obtiendrait de nouveaux secours de l'empereur des Français, dont les décevantes promesses l'avaient conduit à l'abime.

LXX

La nouvelle du prochain départ des Français, répandue dans toutes les provinces mexicaines, y avait ranimé les espérances du parti juariste. Des soulèvements éclataient sur divers points contre l'empire. Dans le nord et dans l'ouest des bandes nombreuses ne tardèrent pas à se signaler par d'audacieux coups de main. Après s'être emparés des entrepôts de la douane de Tampico à Tantoyuquita, les dissidents ne reculèrent pas devant les entreprises les plus hardies : ils investirent, au mois de janvier 1866, l'importante place de Mazatlan sur le Pacifique. Ce fut bien autre chose lorsque l'armée française eut commencé son mouvement de concentration : les guérillas, qui opéraient de concert avec les troupes juaristes, arrêtaient les convois sur le chemin de fer de Vera-Crux, et quelques semaines plus tard elles osaient s'attaquer à un détachement de la légion étrangère. Les échecs se succédèrent bientôt avec une effrayante rapidité. En mai Hermorillo était pris et pillé par les juaristes, en juin ils investissaient Tampico et entraient dans Matamoras; en juillet Monterey, sur le Pacifique, était évacué par les Français; enfin, au mois d'août Tampico succombait à son tour.

Le gouvernement de Napoléon III, convaincu que

le règne de Maximilien touchait à sa fin, désirait ardemment que, par une sorte d'arrangement, l'ancien régime républicain fût substitué au régime monarchique. Par ce traité l'on se flattait de pouvoir sauvegarder les intérêts français, si compromis au Mexique. On a prétendu que la mission du général Castelnau avait spécialement pour but d'obtenir l'abdication de Maximilien et de traiter ensuite avec l'un des chefs républicains, Ortéga, par exemple. Mais il paraît que, fermant les yeux à l'évidence, le jeune empereur ne voulait point admettre que sa position fût tout à fait désespérée : dans sa loyauté, il se refusait à croire qu'après tant et de si solennelles promesses Napoléon III le pût abandonner comme on l'en menaçait. Ce fut pour savoir de la bouche même de l'empereur des Français ce que pouvait encore espérer de lui son généreux et trop crédule époux, que l'impératrice Charlotte partit le 8 juillet. Le 11 août, elle était reçue à Saint-Cloud. On devine facilement les douloureuses paroles qui, dans cette entrevue, brisèrent les espérances de la vaillante jeune femme. L'empereur en fut, dit-on, profondément ému. Mais, malgré toute sa puissance, que pouvait-il faire devant les manifestations énergiques des chambres et de l'opinion publique? Comment calmer les esprits, effrayés de l'énormité des sommes déjà dévorées dans une entreprise condamnée par tout le monde et dont le résultat pouvait être d'assurer à la Prusse, en cas de guerre contre la France, le puissant concours de la marine américaine? L'impératrice Charlotte, n'attendant plus rien de celui dont les brillantes promesses avaient excité sa jeune

ambition, quitta Paris, désolée, pour se rendre à Rome, où elle espérait obtenir en faveur de son époux l'appui du vénérable Pie IX. Mais là de nouvelles douleurs attendaient la malheureuse princesse, et malgré l'énergie de son caractère sa raison y succomba. La nouvelle de ce lamentable événement se répandit rapidement dans toute l'Europe, et quelques semaines plus tard le faux bruit de la mort de l'impératrice se répandait à Mexico. Ce fut pour le jeune empereur, au milieu des soucis sans nombre qui l'accablaient, un coup d'autant plus terrible que bien des semaines devaient s'écouler avant qu'il pût être détrompé.

Cependant, le 8 décembre paraissait à Mexico une note signée du maréchal Bazaine, du général Castelnau et du ministre de France, qui déclarait qu'à leurs yeux l'abdication était commandée par les plus impérieuses circonstances. Maximilien lui-même partageait cette opinion, car il avait prié le cabinet de Tuileries de faire rapatrier, en même temps que les troupes françaises, les Autrichiens et les Belges enrôlés dans son armée. Mais les idées de l'empereur ne tardèrent pas à se modifier. Les Allemands qui l'entouraient et aussi quelques Français, moins dévoués aux intérêts du prince qu'à ceux de leur ambition, réussirent à lui persuader que déserter si tôt la lutte c'était humilier en quelque sorte le grand nom des Habsbourg. Deux généraux mexicains, Miramon et Marquez, fortifièrent le prince dans sa résolution en lui offrant de l'argent et des soldats.

Cependant, à mesure que nos troupes évacuaient le territoire mexicain, les bandes juaristes de Corona,

de Porfirio Diaz, de Canales et autres, occupaient successivement les points abandonnés et se rapprochaient de Mexico. Maximilien, vers la fin de décembre, n'avait plus pour défenseurs qu'environ 15,000 fantassins et 4,000 cavaliers mexicains, commandés par des officiers étrangers, avec douze ou quinze cents Franco-Autrichiens, infanterie et cavalerie, autorisés à servir dans l'armée impériale.

Le 5 février 1867, le maréchal Bazaine quittait Mexico. Peu de temps après, la garnison impériale de la Vera-Crux était bloquée par les juaristes.

Miramon, le premier, en vint aux mains avec les dissidents, auxquels il enleva Zacatécas. Dans cette affaire, Juarez fut sur le point d'être fait prisonnier. Mais le 27 janvier, à San-Jacinto, Escobedo mit en déroute les troupes impériales, qui se refugièrent à Queretaro, place fortifiée où l'empereur vint se renfermer, le 13 février, avec un corps de 6,000 Mexicains. Les assiégés firent plusieurs sorties heureuses; mais comme les vivres commençaient à manquer, il fut décidé que Marquez, chef d'état-major général, quitterait la ville à la tête de 1,200 hommes, pour aller chercher à Mexico des renforts, des vivres et de l'argent. Marquez franchit sans être entamé les lignes républicaines, mais il ne revint pas. Était-ce un traître? C'est possible, mais rien ne le prouve.

Au commencement d'avril, la viande manquait dans la place et la provision de légumes commençait à s'épuiser. Le 14 mai un conseil de guerre fut réuni sous la présidence de l'empereur, et il y fut décidé que le lendemain une attaque générale serait dirigée

contre les lignes assiégeantes. Mais pendant la nuit, soit par suite de la trahison des habitants, soit par la négligence de la garnison, des troupes juaristes pénétrèrent dans la ville.

Maximilien, Miramon, Mejia et plusieurs autres chefs furent faits prisonniers.

Quelques centaines de cavaliers, commandés par un officier français, parvinrent à se faire jour à travers les rangs ennemis. L'empereur aurait pu s'enfuir avec eux. Mais ce moyen de salut lui parut indigne d'un homme de son rang. Il faut ajouter que le malheureux prince, à cette époque, était encore sous le coup des rumeurs qui annonçaient la mort de l'impératrice Charlotte !

Le sort de l'empereur ne pouvait être longtemps indécis. Le cabinet des Tuileries, la cour d'Autriche, le gouvernement britannique, ceux de Russie et de Prusse demandèrent aux États-Unis d'intervenir auprès des républicains du Mexique pour que la vie du jeune empereur fût respectée. M. Seward ne refusa point d'intervenir; mais il est certain qu'il négligea de recourir à des moyens énergiques, dont l'efficacité n'était douteuse pour personne. Les chargés d'affaires d'Autriche, de Prusse et de Belgique firent, au péril de leur vie, tous les efforts imaginables pour sauver l'infortuné prisonnier. Des avocats républicains du pays, MM. Riva Palacco, Martinez de la Torre et quelques autres, entreprirent avec un zèle et un dévouement admirables la défense du souverain détrôné. Mais le conseil de guerre était composé des plus féroces séides de Juarez, et le 13 juin il prononçait contre Maximi-

lien une sentence de mort. Le 19, le cruel arrêt était exécuté. La fin de l'illustre condamné fut digne des héros de sa race, et ses deux derniers généraux, Mejia et Miramon, moururent avec non moins de courage et de résignation que leur jeune et malheureux souverain.

Après ce sinistre événement, toutes les puissances de l'Europe, à l'exception de l'Angleterre, interrompirent leurs relations avec le Mexique.

Les États-Unis, cela va sans dire, s'empressèrent d'accréditer un agent diplomatique à Mexico, sans rien réclamer de Juarez pour prix du puissant concours qu'ils lui avaient prêté. Tous les États de l'Amérique du Sud agirent de même. La chute d'un empereur étranger excitait naturellement chez eux une certaine joie.

LXXI

Nous avons fait connaître ailleurs (1) les révolutions qui se sont succédé à la Nouvelle-Grenade, où deux partis se trouvaient en présence : les conservateurs, partisans d'un gouvernement fort et centralisé, et les démocrates, défenseurs du système de fédération où chaque province s'administre elle-même.

La mort de M. Julio Arboleda, en 1862, avait donné le pouvoir au général Mosquera, sous l'influence duquel l'Assemblée de Rio-Negro votait, le 25 avril 1863, une constitution fédérative, applicable aux neuf petits États dont se composait l'ancienne république (2).

(1) Voir t. X.

(2) Ces neuf petits États formaient anciennement les provinces de la

Le pouvoir exécutif, en vertu d'un article de la constitution qui interdit la réélection du président en fonctions, passa des mains de Mosquera dans celles du docteur Manuel Murillo. Mais celui-ci dut soutenir plus d'une lutte contre son prédécesseur autour duquel se groupait le parti démocratique. Les conservateurs, ou libéraux, firent tous leurs efforts pour se débarrasser de l'ancien dictateur. On lui proposa la fonction diplomatique de ministre à Londres ou à Paris, avec un traitement annuel, énorme pour le pays, de 150,000 francs; de plus, on l'autorisait à disposer d'un emprunt de 200,000 livres, qui serait contracté en Angleterre, afin d'établir un chemin conduisant de Cauca, province qu'il gouvernait, jusqu'au port de Bienaventura sur le Pacifique. Mais il ne se laissa séduire par aucune proposition, et resta dans le pays. Une tentative d'assassinat dont il faillit être la victime ne le fit même pas changer de résolution. Cependant, en février 1865, il finit par se décider à partir pour les États-Unis, d'où il devait se rendre en France et en Angleterre, en qualité de représentant de la Colombie. Le général avait mission d'obtenir des cabinets de Paris et de Londres la garantie de la souveraineté de la Colombie sur l'isthme de Panama, en retour d'une liberté complète de transit, pour les personnes comme pour les choses, qui serait accordée aux deux nations; mais il revint à Bogota sans avoir accompli sa mission.

Le général Mosquera avait été nommé constitu-

Nouvelle-Grenade. C'étaient : Antioquia, Bolivar, Bocaya, Couca, Cundinamarca, Magdalena, Panama, Santander, Tolima.

tionnellement président de la confédération républicaine des États-Unis de Colombie, au mois de décembre 1865; mais il ne devait entrer en fonctions que le 1er avril 1865. Pendant ce temps, M. Murillo occupa paisiblement le fauteuil présidentiel. Il avait eu la sagesse de ne prendre parti ni dans le conflit hispano-péruvien, ni dans la guerre du Mexique. Néanmoins, la situation intérieure du pays était loin d'être prospère. Les finances étaient restées dans un état tout aussi déplorable que sous l'administration précédente.

Dès son arrivée d'Europe à Bogota, la 20 mai 1866, M. Mosquera entra en fonctions. Chose étrange, mais moins rare qu'on ne le suppose, le nouveau président, oubliant qu'il était l'auteur de la constitution ultra-libérale de 1863, afficha les prétentions les plus dictatoriales : il avait acheté en Angleterre, pour le compte de la confédération, des armes, des munitions; il y avait fait un emprunt de 36,000,000 en engageant comme garantie 35 pour 100 des revenus des douanes colombiennes, les salines et les réserves du chemin de Panama, et il prétendait faire sanctionner tous ces actes par le congrès, sans indiquer l'emploi qu'il voulait faire et des armes et de l'argent. Le refus des députés exaspéra M. Mosquera, qui les menaça d'en appeler au peuple et à l'armée.

Pendant le dernier semestre de 1866, le président édicta plusieurs mesures qui portaient atteinte à la souveraineté constitutionnelle des États fédéraux. Il se proposait évidemment de centraliser entre ses mains toute l'autorité, au mépris des prescriptions

formelles de la constitution. Le 19 octobre, il lançait un décret privant des droits de citoyen colombien quiconque refuserait obéissance au gouvernement fédéral, celui-ci se fût-il mis en opposition avec les gouvernements d'États. Pour se procurer de l'argent, Mosquera n'hésita point à créer, en l'absence de tout contrôle législatif, des billets de trésorerie dont la valeur dépassa bientôt celle du revenu affecté au remboursement. Toutes ces mesures jetèrent la perturbation dans les affaires. Mais le président n'en soutenait pas moins, avec une rare outrecuidance, qu'il fallait attribuer tout le mal au peu de stabilité du pouvoir. Une vigoureuse dictature, ajoutait-il, rétablirait la prospérité publique. Le congrès ne prit point au sérieux ces conseils intéresés; et, sans se laisser effrayer par un appel au peuple et par un discours du président à la garnison de Bogota, il annula tous les décrets inconstitutionnels et réclama de nouveau les comptes de finances. Mosquera répondit par quelques phrases menaçantes, insérées dans son message annuel : « Personne, disait-il en terminant, n'aura la puissance d'arracher la guirlande qui ceint mes tempes d'une couronne civique. »

Effrayé de quelques actes de violence présidentielle, le congrès cessa bientôt toute opposition, et vota sans discussion tous les projets de loi présentés. Mais la réconciliation ne fut pas de longue durée.

Au mois d'avril, un vaisseau de 40 canons, *el Rayo,* acheté par le ministre de Colombie à Washington, était entré dans le port de Sainte-Marthe, où l'on en attendait un second. Naturellement, le congrès

demanda des explications sur l'achat de ces navires de guerre. On lui répondit qu'ils étaient destinés à faire un service régulier de paquebots entre quelques ports de l'Atlantique. Les députés ayant trouvé très-singulier l'emploi de *monitors* à un usage aussi pacifique, Mosquera se fâcha et coupa court à toute nouvelle demande d'explication en prononçant, le 19 avril, la dissolution du congrès.

Ce coup d'autorité effraya tout le monde. Mais un jour le second vice-président de la république, le général Acosta, jugea le moment favorable pour jeter bas le dictateur. Dans la nuit du 22 au 23 mai, un certain nombre de jeunes gens appartenant aux premières familles du pays se dirigèrent vers le palais, dont la garde avait été gagnée à l'avance par les soins d'Acosta. Les conjurés montèrent à la chambre de Mosquera, l'arrêtèrent et le conduisirent à la prison, où ils le laissèrent stupéfait d'un complot si facilement exécuté.

Un mois après, la cour suprême instruisait le procès du prisonnier, dont le jugement, toutefois, ne fut rendu que vers la fin de novembre.

Au Mexique on n'eût pas manqué de fusiller l'ex-président. Les juges colombiens ne le condamnèrent qu'à l'exil pendant quatre ans.

LXXII

Au commencement de l'année 1866, le gouvernement de la république de l'Équateur, malgré la situation déplorable des finances du pays, s'était laissé

entraîner par les instances des cabinets de Lima et de Santiago à déclarer la guerre à l'Espagne.

L'État équatorien ne pouvait guère accorder à ses alliés qu'un concours moral. Mais comme il possédait le port militaire de Guayaquil, avec arsenal et chantiers sur le grand Océan, il fut décidé que le Chili et le Pérou fourniraient quelque argent pour faire fortifier ce point stratégique. En effet, un ingénieur péruvien y fut envoyé et un navire expédié de Callao y vint débarquer des fusils, des canons et de nombreux objets d'équipement.

En dépit de tous les apprêts de guerre, la nouvelle du bombardement de Valparaiso produisit une véritable panique à Guayaquil. Les habitants, affolés par la peur, forcèrent les résidents espagnols à s'embarquer à bord d'un navire anglais. Les notables de la ville s'enfuirent, emportant leurs meubles et ce qu'ils possédaient de plus précieux. Pas un navire ennemi ne parut de ce côté; mais toutes les transactions commerciales n'en furent pas moins suspendues.

La peur des canons espagnols ne troubla pas seule le repos des hommes d'État de l'Équateur. Ils s'étaient engagés à payer, par neuvièmes, à partir de 1866, une somme de 90,000 piastres aux États-Unis. Mais le trésor équatorien étant absolument vide, un court délai avait été sollicité du cabinet de Washington.

Pour toute réponse, le président des États-Unis, autorisé par le congrès, envoya signifier à Quito qu'on eût à solder sans retard, sous peine d'y être contraint, les 10,000 piastres qui devaient consti-

tuer le premier payement. Il fallut à tout prix se procurer immédiatement la somme à Quito.

A cette époque, un grand calme semblait régner dans tout l'État de l'Équateur. Mais dans les petites républiques du Nouveau-Monde il faut toujours s'attendre à de subites explosions révolutionnaires. Le ministre le plus influent du cabinet, M. Bustamente, était devenu très-impopulaire : on l'accusait de toutes sortes d'actes illégaux et arbitraires. Naguère, sous prétexte qu'un complot se tramait, il avait fait arrêter, sur les escaliers mêmes du palais législatif, dix habitants de Quito, puis deux sénateurs et trois députés. De là, réunion des deux chambres en permanence, et ordre donné par le pouvoir exécutif d'occuper militairement la salle des délibérations. Néanmoins, deux membres du cabinet ayant protesté contre cette dissolution par la violence, le président n'osa passer outre, et donna l'ordre aux soldats d'évacuer le palais de l'assemblée.

Peu de jours après cette scène le président était déclaré « indigne du poste élevé où l'avait porté la confiance populaire », et, quoique son mandat ne dût expirer que dix-huit mois plus tard, on lui donnait pour successeur provisoire M. Garcia Moreno, puis M. Xavier Espinosa.

De 1864 à 1867 la situation du Venezuela ne fut guère moins agitée ni moins difficile que par le passé. « La fédération, disait, en 1866, le vice-président Guzman Blunco, la fédération se trouve sans lois fiscales et sans revenus. »

Comme pour ajouter aux graves embarras du gou-

vernement, les chambres se montraient hostiles au pouvoir exécutif. Un jour, elles sommèrent les ministres de leur soumettre dans les vingt-quatre heures des rapports précis sur leurs départements respectifs. Le ministre des finances, M. Landaeta, fut le seul en mesure d'obéir à l'injonction. Son mémoire avait du moins le mérite de la franchise; il y était déclaré que la république était à la veille d'une banqueroute, et que cette catastrophe serait le résultat de la contrebande favorisée par les fonctionnaires de tous rangs.

Dans ces graves conjonctures, le maréchal Falcon, qui se reposait sur les ministres du soin de gouverner l'État, accourut à Caracas, et, dominant la situation, parvint à obtenir des chambres un vote de confiance. C'était peu de temps après le bombardement de Valparaiso : l'opinion publique se montrait très-surexcitée, et dans les chambres plusieurs étaient d'avis qu'il fallait rompre avec le cabinet de Madrid. Mais le président Falcon pria ces *boute-feu* de vouloir bien se rappeler que les côtes venezueliennes étant plus rapprochées de l'Europe, et surtout de Cuba, que celles du Chili et du Pérou, il y avait sagesse à ne point attirer l'attention de l'escadre espagnole. L'avis prévalut, et l'effervescence populaire se calma. Mais quelques semaines plus tard des désordres éclataient sur divers points du territoire, et le maréchal Falcon était obligé d'acheter la paix à prix d'argent. Les chambres, effrayées de l'anarchie qui chaque jour gagnait du terrain, se décidèrent à conférer des pouvoirs presque illimités au président de

la république; mais cette dictature n'empêcha point des insurrections d'éclater dans le district même de Caracas, en octobre 1867. Cette fois, le maréchal Falcon, après une lutte assez courte, força les rebelles à déposer les armes. Mais ce succès ne devait point assurer une longue existence à son gouvernement.

LXXIII

A la suite de la double révolution dont il a été parlé ci-dessus (1), le colonel Prado avait été au Pérou investi de la dictature, avec la mission de résister énergiquement aux exigences de l'Espagne. Dans ce but, et sans tenir le moindre compte du traité de paix avec cette puissance signé par le président Pezet, le 25 janvier 1865, le nouveau dictateur s'empressa de proposer au gouvernement chilien un traité d'alliance offensive et défensive contre l'ennemi commun; traité qui, dès le 14 janvier 1866, fut mis à exécution, et auquel adhérèrent un mois après les républiques de Bolivie et de l'Équateur.

L'escadre espagnole depuis la mort de l'amiral Pareju s'était bornée à bloquer les côtes du Chili; mais vers la fin de mars on put se convaincre qu'elle se préparait à faire usage de moyens plus énergiques. Le 31 mars, en effet, Valparaiso était bombardé, et le 14 avril le brigadier Nunez, qui avait remplacé Pareju, quittait les eaux du Chili pour faire voile vers le Pérou. Arrivé le 25 en rade de Callao, avec onze navires, l'amiral fit savoir aux autorités péruviennes

(1) Voir ci-dessus.

qu'il ouvrirait le feu le 1er mai s'il ne recevait préalablement pleine et entière satisfaction. A Lima, comme à Callao, l'effroi fut universel. Le corps consulaire s'empressa d'intervenir, déclarant que la destruction des dépôts de marchandises et des édifices consacrés à l'industrie, au commerce, au service des neutres, serait considérée comme un abus de la force. Mais l'amiral ferma l'oreille à toutes les observations, et le 2 mai ses vaisseaux bombardèrent Callao pendant cinq heures. Les fortifications de la place se composaient de cinquante canons du plus fort calibre et de deux *monitors* ancrés dans le port et qui croisaient leurs feux avec ceux de la côte. Les Péruviens eurent un millier d'hommes tués ou blessés, mais leurs fortifications demeurèrent intactes. Quant aux Espagnols, dont la perte en tués ou blessés ne dépassait pas 250 ou 300 hommes, leur flotte subit de telles avaries qu'elle quitta le 10 mai la rade de Callao pour revenir dans l'Atlantique, où les ports de l'Uruguay et du Brésil lui étaient ouverts.

Les neutres, dont le commerce souffrait beaucoup, essayèrent alors de rétablir la paix. La France, l'Angleterre, les États-Unis proposèrent de nouveau leur médiation. Mais le ministre des affaires étrangères du Pérou opposa constamment des fins de non-recevoir aux notes qu'il recevait.

Cependant le colonel Prado, à peine délivré des anxiétés de la guerre étrangère, voyait surgir à l'intérieur de graves complications. Usant de ses pouvoirs dictatoriaux, il avait voulu augmenter les revenus insuffisants de la vente du guano par le produit d'im-

pôts directs sur les personnes et sur les propriétés. De là de vifs mécontentements, d'amères réclamations, des menaces d'insurrection. Le général Canseco, qui devait succéder au général Pezet à la présidence, en voulait à mort à Prado de lui avoir enlevé le pouvoir. Allié à son beau-frère, le vieux maréchal Castilla, Canseco guettait l'occasion de renverser son rival. Cette occasion ne tarda point à s'offrir. M. Quimper, ministre de l'intérieur du Pérou, s'était arrogé le droit de réglementer les sonneries des églises et même la distribution des sacrements. Quelques curés de Lima ayant blâmé en termes assez vifs l'abus d'autorité commis par le ministre, furent arrêtés. A cette nouvelle, une sorte d'émeute éclata dans la ville. Les femmes, en particulier, parcouraient les rues, en groupes tumultueux, réclamant la mise en liberté des prêtres emprisonnés. L'archevêque intervint de son côté. Effrayé des conséquences que pouvait entraîner parmi des populations, ardemment catholiques, la maladresse qu'il avait commise, M. Quimper rapporta son décret et fit relâcher ses prisonniers. Mais il était trop tard : le peuple irrité déclara qu'il ne voulait plus de dictature, et réclama le retour à l'ancien gouvernement constitutionnel et libéral. Le colonel Prado, quoi qu'il en eût, se vit contraint de donner satisfaction à l'opinion publique. Les colléges électoraux furent rassemblés pour nommer des députés dont la mission serait d'élaborer une nouvelle constitution et de procéder à l'élection régulière du président. Le colonel Prado dut déposer, le 15 février 1867, le pouvoir dictatorial que lui avait déféré le

plébiscite du 28 novembre 1865. Dans un message plus habile que sincère, l'ex-dictateur rejeta sur le désir d'épargner à son pays la honte de subir les exigences de l'Espagne, certaines mesures illégales qu'il avait cru devoir adopter. Malgré les nombreux adversaires qu'il comptait dans le congrès, Prado fut investi provisoirement de la présidence. Mais, en dépit de toutes les justifications essayées, les chambres refusèrent de sanctionner ses actes, et témoignèrent leur défiance à son égard en lui interdisant d'entamer sans leur autorisation préalable aucune espèce de négociation relative à la paix avec l'Espagne.

Cependant le maréchal Castilla, revenu du Chili, s'était déclaré l'adversaire du président. A cette nouvelle, le général Canseco (le beau-frère du vieux guerrier) lança contre Prado, qui lui avait subrepticement enlevé le fauteuil présidentiel, un manifeste plein de violence, où il sommait son adversaire de lui céder la place. Prado s'en garda bien, et pour n'être point renversé il eut l'audace de venir demander au congrès de prononcer sa propre dissolution et de rétablir une dictature sans laquelle, disait-il, le Pérou périrait dans l'anarchie. L'assemblée, on le pense bien, refusa de s'annihiler elle-même; mais la mort subite du maréchal Castilla arrêta les progrès du soulèvement qui s'organisait contre le président. Celui-ci, battu dans toutes les questions intérieures, essaya de se faire un point d'appui dans les antipathies nationales et dans certaines répulsions contre les idées religieuses. La nouvelle de la chute de l'empire mexicain étant parvenue à Lima, Prado

fit voter un décret qui décernait une médaille d'honneur au président Juarez; puis, peu de jours après, pour s'assurer la bienveillance du parti révolutionnaire, il s'associait au vote de quelques députés qui, nourris de la lecture de certains journaux de Paris, refusaient d'admettre dans les hôpitaux de Lima les sœurs de charité venues de France.

Malgré toutes ces ruses et toutes ces habiletés, le président était loin d'être populaire parmi ses compatriotes. Le général Canseco, qui se tenait toujours dans le sud, parvint encore une fois à soulever la ville d'Aréquipa, dont les habitants le proclamèrent *président légal de la république*. Prado fut obligé de venir, de sa personne, assiéger la place, qu'il se flattait d'enlever d'assaut; mais, après une lutte acharnée de six heures, ses troupes lâchèrent pied. Ralliant à grand'peine 800 hommes, le colonel les fit embarquer sur deux navires de l'escadre, avec lesquels il regagna lui-même le port de Callao. Vers le même temps, l'un des lieutenants du président, le colonel Corugio, se faisait battre à Chichago, dans le nord. Ces revers successifs et l'hostilité de plus en plus vive d'une partie notable du congrès contre Prado ne pouvaient manquer d'aboutir à la chute de ce personnage.

LXXIV

Au commencement de 1864, les trois républiques connues sous le nom d'*Etat de la Plata*, c'est-à-dire la République argentine et celles de l'Uruguay et du

Paraguay, étaient en armes les unes contre les autres, et l'on s'attendait à ce que l'empire voisin du Brésil intervînt dans la lutte. Les causes du conflit, c'étaient les anciens débats relatifs à la navigation de la Plata et de ses affluents.

Le Paraguay, n'ayant d'autres moyens de communication avec l'Europe que la rivière de la Plata, a de tout temps attaché la plus grande importance à en assurer la libre navigation. Aussi les armements faits à l'îlot de Martin-Garcia par le gouvernement argentin excitèrent-ils un vif mécontentement à l'Assomption aussi bien qu'à Montevideo. Les deux États protestèrent énergiquement contre les prétentions de Buenos-Ayres, dont le président, le général Mitre, dut chercher, de son côté, à se créer quelque alliance. Or, comme le Brésil avait tout intérêt à ce que les deux rives du fleuve Paraguay n'appartinssent pas entièrement au Paraguay, une entente s'établit assez facilement entre les cabinets de Buenos-Ayres et de Rio contre le gouvernement oriental. Il en devait résulter une guerre générale, dont nous aurons à raconter les péripéties diverses.

La république du Paraguay, où la famille des Lopez exerçait depuis longtemps une sorte de dictature héréditaire, ne prenait pour ainsi dire aucune part aux événements qui s'accomplissaient dans le bassin de la Plata. Solano Lopez, dont l'autorité était sans rivale à l'Assomption, maintenait le calme dans la république qu'il gouvernait. Son pouvoir illimité lui avait permis d'y réaliser d'importantes améliorations. Le mouvement commercial du port

de l'Assomption s'accroissait chaque année. L'agriculture faisait de notables progrès, encouragée par des primes en argent que l'État accordait aux meilleurs cultivateurs. Malheureusement, nous l'avons déjà dit, le Paraguay, resserré entre deux grands fleuves, sans côtes sur l'Océan, sans autre moyen de communication que des cours d'eau dont l'embouchure ne lui appartient pas, est obligé d'être toujours en éveil pour que ses voisins n'entravent pas à son préjudice la liberté de la navigation. C'est à cette nécessité qu'obéissait le président Lopez en 1863, lorsqu'il intervenait dans la querelle entre Buenos-Ayres et Montevideo au sujet de l'armement de l'îlot de Martin-Garcia, qui, d'après les stipulations des traités de 1853, approuvés par les grandes puissances maritimes de l'Europe, ne devait jamais servir à entraver la navigation.

Or, en voyant des relations intimes s'établir entre le Brésil et la République argentine, Lopez comprit qu'il devait, de son côté, s'assurer des alliances. Il signa donc un traité de commerce et de navigation avec la Bolivie, qui récemment, elle aussi, s'était trouvée en désaccord avec Buenos-Ayres et Rio-Janeiro, et en même temps il faisait d'importants préparatifs militaires. Depuis longtemps la conscription était sévèrement pratiquée au Paraguay. A la fin de 1864, plus de 30,000 hommes, endurcis à la fatigue par les grands travaux de terrassement des chemins de fer, étaient concentrés à Humayta sur le Parana. Cent cinquante pièces d'artillerie, avec plusieurs milliers de canonniers, étaient prêtes à rejoindre l'armée

au premier signal de guerre. Certain de pouvoir faire face à toutes les éventualités, Lopez se crut autorisé à proposer sa médiation au Brésil dans la lutte qu'il soutenait de concert avec Buenos-Ayres contre la république orientale.

Le cabinet de don Pedro ayant repoussé la médiation du gouvernement paraguayen, celui-ci déclara qu'il protestait contre toute intervention armée du Brésil dans les affaires intérieures de Montevideo. C'était une véritable rupture entre les deux peuples. Aussi Lopez s'occupa-t-il sans retard de concentrer ses troupes et de les disposer, derrière des retranchements, dans les lieux les plus favorables à la défense. Cela fait, un corps de 10,000 hommes fut envoyé dans la province de Matto-Grosso, qui, manquant de troupes, ne pouvait opposer aucune résistance à l'ennemi. Décidé à pénétrer dans la province de Rio-Grande, pour se rapprocher de l'Uruguay, le président de la république du Paraguay avait fait demander au gouvernement argentin l'autorisation de traverser le territoire de Corrientès. Le général Mitre, l'allié des Brésiliens, répondit naturellement par un refus, ce qui décida Lopez à commencer aussi l'attaque de ce côté, avant que ses adversaires ne fussent prêts à la repousser. Le 14 avril quatre navires paraguayens entraient dans le port de Corrientès, et y capturaient deux vapeurs argentins, tandis qu'un corps de débarquement prenait possession de la ville, à peu près privée de défenseurs.

La brusque attaque du Paraguay contre Corrientès eut pour conséquence de rapprocher le gouvernement

argentin de celui du Brésil et d'amener l'Uruguay à signer avec les deux États un traité d'alliance offensive et défensive, dans lequel il était stipulé qu'on ne ferait la guerre qu'au tyran Lopez et qu'on respecterait l'indépendance et l'intégrité du Paraguay. Chacun des trois gouvernements devait fournir un corps de troupes, et l'on convint que le commandement en chef appartiendrait à celui des généraux dont le pays servirait de théâtre aux opérations.

Montevideo ne pouvait disposer que d'une poignée d'hommes; mais dans la République argentine les gardes nationales, assez rapidement mobilisées, se réunirent en assez grand nombre. Chaque province promit de fournir dix-neuf bataillons de 500 hommes. A Buenos-Ayres, la jeunesse des écoles s'offrit spontanément pour marcher aux frontières.

Pendant ce temps, l'armée paraguayenne s'avançait, divisée en deux corps. L'un, fort d'une dizaine de mille hommes, descendait les deux rives de l'Uruguay; l'autre, à peu près d'égale force, suivait le cours du Parana. Tandis que ce mouvement s'opérait, le général argentin Paunero, à la tête de quelques milliers d'hommes, la plupart Français et Allemands, tentait de reprendre Corrientès par un vigoureux coup de main. Mais il dut battre en retraite devant un corps ennemi, qui s'empara successivement des places d'Aquina, Santa-Luzia et Goya, le long du Parana. L'armée brésilienne, impatiemment attendue par ses alliés, n'arrivait pas. L'escadre impériale, composée de onze canonnières, fit preuve heureusement de plus de célérité. Embossée devant la ville de Cor-

rientés, elle menaçait les derrières du corps de l'Entre-Rios, et paralysait ses opérations. Lopez se vit dans l'obligation de la faire attaquer par les huit vapeurs et les quelques chalands dont il pouvait disposer. Le combat, livré le 11 juin 1865, fut acharné. Les Paraguayens, malgré le secours que leur prêtaient des batteries légères établies à terre, subirent de grandes pertes. Quatre de leurs vapeurs coulèrent bas et les chalands éprouvèrent de graves dommages.

En revanche, dans la province de Rio-Grande, les troupes de Lopez s'emparaient des villes de San-Borja et d'Itaqui, qu'elles livraient au pillage.

Cependant l'armée alliée, au nombre d'environ 25,000 hommes, avait fini par entrer en campagne et se dirigeait sur la Concordia, petite ville située sur l'Uruguay près de Corrientès. Le 17 août, les généraux Paunero et Florès, avec une nombreuse avant-garde (9,000 hommes environ)', rencontrèrent un petit corps ennemi près du village de Restauration, sur la rivière Yatay. Les Paraguayens, malgré leur infériorité numérique, ne voulurent pas reculer. Ils se battirent à outrance, et laissèrent quinze cents tués ou blessés sur le champ de bataille.

Ce succès permit aux alliés de passer sur la rive gauche de l'Uruguay et d'aller mettre le siége devant Uruguyana, où l'empereur du Brésil vint visiter son armée, le 11 septembre, avec ses deux gendres, le comte d'Eu et le duc de Saxe.

La place d'Uruguyana était bien approvisionnée et défendue par une garnison de plus de six mille hommes. Mais le colonel Estigarribia, le commandant de

la forteresse, crut devoir capituler sans attendre la première attaque.

Après le double échec subi, coup sur coup, par son armée, Lopez jugea prudent de quitter le pays ennemi pour aller se défendre sur son propre territoire. La province de Corrientès fut donc abandonnée, la ville elle-même évacuée, et l'armée paraguayenne, se retirant en bon ordre, sans laisser derrière elle un canon ni un chariot, vint se concentrer sous les murs d'Umayta, sur l'autre rive du Parana, où elle attendit de pied ferme les coalisés.

LXXV

Dans les premiers jours de 1866, les forces opposées aux troupes paraguayennes s'élevaient au chiffre d'environ 45,000 hommes (1), sous le commandement en chef du général Mitre, président de la confédération argentine. L'escadre du Brésil, composée de dix navires en bois et de sept bâtiments cuirassés, stationnait au confluent des deux fleuves, en face de Corrientès. Le but des alliés, longtemps tenu secret, c'était de renverser le pouvoir despotique du maréchal Lopez, le seul des petits chefs d'État qui jusqu'alors eût réussi à réunir en corps de nation une partie de la race indienne, encore à demi sauvage dans le reste de l'Amérique. Les coalisés déclaraient ouvertement que la puissance militaire créée par le président du Paraguay menaçait de porter atteinte à l'in-

(1) 35,000 Brésiliens, 7,000 Argentins, 3,000 Orientaux.

dépendance des nations voisines, et qu'il fallait exiger de Lopez trois choses : le licenciement d'une partie de ses troupes, la démolition des forteresses et l'établissement d'une constitution calquée sur celle de Buenos-Ayres, où le pouvoir n'avait ni force ni solidité.

Pour mener à bonne fin leur entreprise, les alliés, après avoir pénétré sur le territoire ennemi, avaient à surmonter toutes sortes de difficultés et d'obstacles : les voies de communication étaient très-rares et le manque de bétail rendait très-difficile le ravitaillement des troupes. D'un autre côté, comme il n'existait d'arsenaux ni à Buenos-Ayres ni à Montevideo, il y avait nécessité de faire venir de Rio-Janeiro, par la voie de mer et en remontant la Plata, tout le matériel de guerre.

Dans les plaines maréeageuses qu'il fallait traverser les alliés eurent à subir les mortelles atteintes de la fièvre. Les Argentins et les Orientaux, voyant chaque jour leurs rangs s'éclaircir, s'abandonnaient au découragement. Mais les Brésiliens, soldats plus énergiques, conservaient toute leur force morale, et, quand des vides se faisaient dans leurs rangs, ils étaient aussitôt remplis par des esclaves auxquels on accordait la liberté avant de leur faire endosser l'uniforme.

Deux forteresses, Itapiru et Humayta, construites sur la rive droite du fleuve Paraguay, s'élevaient en face du camp de l'armée confédérée. La première se reliait à la seconde par un chemin frayé à travers les marais. Non loin de celle-ci, Lopez avait établi un camp retranché, vaste quadrilatère flanqué

de batteries et qui renfermait une garnison de 20,000 hommes.

Avant de franchir le fleuve, les généraux alliés en avaient fait étudier le cours par plusieurs petits navires. L'élévation des eaux, à la suite de pluies torrentielles, permit heureusement à la flotte brésilienne de transporter, en plusieurs voyages, une trentaine de mille hommes, avec 150 pièces de canon, sur l'espèce de promontoire qui se dessine entre les fleuves Paraguay et Parana. Après quelques jours de repos, les alliés s'étaient remis en marche, lorsque, le 2 mai, ils furent vivement attaqués, à *l'Estero Bellaco*, par l'armée paraguayenne. Ce combat força les troupes alliées à s'arrêter quelques jours au milieu des marécages insalubres qui couvrent toute cette partie du Paraguay. Pour en sortir, elles durent marcher vers les positions fortifiées de Curuzu et de Curupayti, avant-postes du camp retranché d'Humayta. Dans cette direction, et aux abords d'un lieu nommé Tuyuti, les Paraguayens attaquèrent de nouveau les alliés. On se battit avec acharnement pendant toute la journée du 24 mai, et de part et d'autre les pertes furent considérables (1).

L'escadre brésilienne, qui avait remonté le Rio-Paraguay, pour suivre les mouvements de l'armée, lui fut du plus grand secours. Mais Lopez, qui disposait d'excellents ingénieurs étrangers, avait fait établir, en avant des ouvrages de Curupayti et d'Hu-

(1) Selon les rapports des chefs alliés, leur perte s'éleva ce jour-là à 4,600 hommes hors de combat. Les Paraguayens rentrèrent à Humayta après avoir beaucoup souffert.

mayta, une double ligne de barrages, pilotis, chaînes de fer, torpilles, etc., devant laquelle les navires brésiliens durent s'arrêter. Cette immobilité forcée inquiétait vivement les généraux, car il fallait tout tirer des navires, approvisionnements et munitions. Mais, après le remplacement du général Osorio par un chef plus énergique, on reprit courage, et l'on arrêta qu'un grand coup serait frappé. En effet, le 16 juillet, les alliés donnèrent l'assaut aux ouvrages de Curupayti, dont la batterie avancée fut prise après trois jours de lutte meurtrière (1). L'attaque recommença au mois de septembre suivant; mais les assaillants furent repoussés avec une perte de plus de 4,000 hommes tués ou blessés. La saison des pluies vint interrompre les opérations actives; puis, vers la fin d'avril, le choléra éclatait avec une violence inouïe, dans les forteresses paraguayennes et dans les campements alliés de Curuzu et de Tuyuti. Les deux armées perdirent plus d'un sixième de leur effectif, et ne purent recommencer la lutte qu'à la fin de juin 1867.

Cependant, après avoir soigneusement étudié les fortifications de Curupayti et d'Humayta, grâce au concours de deux habiles aéronautes américains, le général brésilien, marquis de Coxias, convaincu que la grande forteresse paraguayenne était imprenable du côté du sud, avait résolu de déplacer la base de ses opérations, en la portant vers le nord. Au mois de juillet, les alliés commencèrent leur mouvement tournant, depuis le camp de Tuyuti jusqu'au Rio-

(1) Les alliés eurent environ 5,000 hommes hors de combat.

Hondo. Mais à Tuyu-Cué, où ils avaient établi leur quartier général, plusieurs ligne de retranchements paraguayens les séparaient du fleuve; et comme l'escadre, arrêtée par des barages, était restée à Curuzu, les approvisionnements ne pouvaient arriver que lentement, par le chemin tracé au milieu des marais. Il régnait donc dans le camp des alliés une sorte de famine, qui bientôt força l'escadre cuirassée à remonter le fleuve bien au-dessus de Rio-Hondo. Arrivés à peu de distance des batteries d'Humayta, les vaisseaux brésiliens commencèrent le bombardement de la place; mais, pendant cette opération, des barrages du fleuve, qu'on avait détruits, furent rétablis et renforcés par l'ennemi, de sorte que l'escadre de guerre alliée se trouva complétement séparée de la flotte de transport, sans pouvoir avancer ni reculer. Il fallut se résoudre, pour se procurer les munitions et les approvisionnements nécessaires, à se frayer un chemin sur la rive droite du Paraguay, dans le désert de Chaco!

Les Paraguayens, en septembre et en octobre, tentèrent plusieurs attaques pour inquiéter les alliés sur leurs derrières et couper leurs communications avec l'escadre. Mais les résultats obtenus furent médiocres. Lorsque la saison des pluies vint interrompre, pour la troisième fois, les opérations militaires, les troupes alliées, qui s'étendaient sur la rive gauche du Paraguay, au delà d'Humayta, ne tentèrent plus le moindre mouvement offensif; et de leur côté les Indiens de Lopez restèrent paisiblement dans leurs retranchements, comme si l'ennemi n'était pas en face d'eux.

LXXVI

Les deux petites républiques qui se partagent le territoire de l'île d'Haïti ne font guère que reproduire, en les exagérant, les défauts des nations blanches de l'Amérique.

Troubles, désordres sans cesse renaissants à l'intérieur, complications fâcheuses à l'extérieur, telle a été, depuis 1863, la situation des deux fractions de l'île d'Haïti.

L'administration du président Geffrard n'a point cessé d'être en butte à des violences, à des rebellions qui dégénéraient presque en révolutions. En avril 1864, le Port-au-Prince était le théâtre d'un commencement d'émeute dont le chef, Lamy-Duval, était arrêté avec ses complices et fusillé. Au mois de juin suivant, une nouvelle insurrection, dirigée par les deux généraux Longuefosse et Adoubi, éclatait dans les provinces du nord. Quelques compagnies d'infanterie suffirent pour rétablir l'ordre; mais le calme ne rentra pas dans les esprits, et voici pourquoi : la ville du Cap, qui sous Christophe avait été le chef-lieu d'un petit État souverain, voyait avec une extrême jalousie le Port-au-Prince jouir du titre et des privilèges de ville capitale. De là un antagonisme très-favorable aux entreprises de tous les petits chefs mécontents. L'un d'eux, le commandant Salnave, mis hors la loi pour avoir pris part à la révolte de Longuefosse, s'était enfui sur le territoire dominicain. Il y recruta un certain nombre de

déserteurs, de gens sans aveu, et, repassant avec eux la frontière haïtienne, il marcha sur le Cap, s'en empara sans coup férir, et y établit un gouvernement provisoire, dont le premier acte fut de proclamer l'indépendance absolue du territoire conquis. Le président Geffrard, qui disposait d'une sorte de garde consulaire et d'un corps de tirailleurs organisé et commandé par des Européens, chargea son ministre de l'intérieur, le général Carrié, de mener ces troupes contre les rebelles, qui furent facilement battus; mais toutes les attaques contre la ville du Cap échouèrent, et il fallut se décider à entreprendre un siége régulier, qui, dirigé successivement par les généraux Lubérisse, Nissage et Valentine, semblait devoir se prolonger indéfiniment.

Le président Geffrard, exaspéré, finit enfin par se rendre de sa personne devant le Cap; mais, comme Salnave faisait fusiller impitoyablement quiconque parlait de se rendre, les assiégés semblaient décidés à s'ensevelir sous les ruines de la place, lorsque des événements imprévus vinrent brusquer le dénouement.

En octobre 1865, une révolte de noirs avait éclaté dans la colonie anglaise de la Jamaïque, et parmi les rebelles se trouvaient un certain nombre d'Haïtiens adversaires acharnés du président Geffrard. A cet incident s'en joignit un autre, qui amena les autorités anglaises à prendre parti contre l'insurrection du Cap. Le gouvernement d'Haïti avait loué un bateau à vapeur anglais, *le Jamaïca-Packet*, pour remplir l'office de transport. Ce navire, mouillé en rade

du Cap, fut attaqué par un bâtiment de 4 canons, *la Voldrogue*, enlevé récemment par les insurgés à la petite flottille haïtienne. Le commandant Wake, du brick anglais *Bull-dog*, intervint pour protéger le navire britannique, et força *la Voldrogue* à se retirer. Mais le lendemain le vice-consulat britannique était assailli et le pavillon anglais traîné dans le ruisseau par la populace. Wake, à l'appel de son vice-consul, se hâta de revenir. Il entra dans le port, coula bas *la Voldrogue* et deux goëlettes, bombarda la ville jusqu'à la nuit, et ne se retira qu'après avoir fait sauter l'arsenal.

Quelques jours après arrivait la frégate anglaise *Galatée,* qui s'embossait à son tour dans le port intérieur. M. Spenser John, le chargé d'affaires d'Angleterre, exigeait que les membres du comité révolutionnaire, coupables d'avoir outragé le pavillon britannique, vinssent se mettre à sa disposition, à bord. Mais, au bout de vingt-quatre heures, n'ayant point reçu de réponse satisfaisante, il donna l'ordre à *la Galatée* d'ouvrir le feu. Salnave et ses complices réussirent à s'échapper sur un navire américain, après avoir enjoint préalablement aux bandits qu'ils commandaient de mettre le feu à la ville. Lors donc que les troupes de Geffrard y firent leur entrée, la moitié du Cap n'était plus qu'un monceau de cendres (1).

(1) On voit que les bandits de la commune de Paris ne furent que des imitateurs de ceux d'Haïti.

LXXVII

La république dominicaine n'était pas moins agitée que celle d'Haïti. Le parti national avait pris les armes contre les Espagnols, et avait installé à Santiago-de-Caballeros une sorte de gouvernement provisoire. Le mouvement insurrectionnel s'était surtout développé dans la province de Cibao, où M. Pimentel gouvernait sous le titre de président provisoire. Ce fut avec ce personnage que le chef des forces espagnoles, M. de la Gandesa, dut discuter les conditions d'évacuation formellement ordonnée par une dépêche de Madrid.

Les troupes dominicaines rentrèrent à Saint-Domingue, où régnait la plus profonde misère. M. Pimentel, Français d'origine, profita de la première occasion pour abdiquer un pouvoir qu'il avait exercé sans aucune violence pendant quelques mois. Le général Cabral, acclamé par la population, fut proclamé protecteur de la république, et entra sans retard en fonctions à Saint-Domingue.

Le général rendit plusieurs décrets dont le peuple parut satisfait; mais comme il ne lui était pas donné de remédier à la disette et de remplacer par de l'argent le *papier-monnaie* dont on avait inondé le pays, une troupe nombreuse se présenta, le 23 octobre, devant Saint-Domingue, demandant impérieusement que M. Baez fût rétabli sur le siége présidentiel. Devant ce vœu, qui semblait partagé par la majorité des habitants, le général Cabral déclara qu'il se retirerait

de plein gré après l'élection d'un nouveau président. En effet, dès que le calme fut rétabli, les électeurs furent rassemblés et ils élurent M. Baez, qui accepta la mission, toujours vaine mais toujours recherchée, de *constituer définitivement* la république.

Les noirs libres d'Haïti et de Saint-Domingue n'ont point fait de la *perle des Antilles* le séjour du bonheur et de la liberté. Dans cette contrée, autrefois si florissante, l'agriculture, le commerce, les sciences, les arts, la littérature, la civilisation enfin, n'existent plus, à vrai dire. Le nègre affranchi ne secoue sa paresse que pour descendre dans la rue et combattre le gouvernement établi.

Au commencement de 1866, le président d'Haïti, le général Geffrard, avait triomphé de l'insurrection du Cap, grâce à l'intervention inespérée d'un bâtiment de guerre anglais. Salnave, le chef de l'insurrection, et ses principaux complices s'étaient enfuis, laissant, selon l'usage, les conspirateurs de bas étage entre les mains de la justice implacable de Port-au-Prince.

A Saint-Domingue, M. Baez exerçait le pouvoir présidentiel; mais ce pouvoir était vivement attaqué par les généraux Cabral et Pimentel, dont le général Geffrard, l'ennemi de Baez, favorisait les menées. Dès le mois d'octobre 1866, Cabral se mettait à la tête d'une insurrection, et se faisait décerner la présidence de la république de Saint-Domingue. Cet événement semblait devoir établir une sorte de communauté d'intérêts et de défense entre le successeur de Baez et son vieil ami, le général Geffrard. Mais ce

dernier, en butte aux attaques d'une nombreuse coterie de révolutionnaires de bas étage, perdait chaque jour de sa popularité. En décembre 1866 et en février 1867 il lui avait fallu comprimer une émeute aux Gonaïves, puis une seconde à Port-au-Prince. Au mois de mars le soulèvement devenait presque général et Salnave rentrait au Cap. Geffrard, ne trouvant point d'appui dans le congrès, résigna le pouvoir, et quitta Port-au-Prince. Quelques jours plus tard, Salnave était nommé chef du pouvoir exécutif et faisait voter une nouvelle constitution. Mais, à peine élu, le nouveau président eut à subir les mêmes luttes, les mêmes violences que son prédécesseur. Les vainqueurs de la veille, déçus dans leurs espérances, se proclamaient les vaincus du lendemain. Le désordre régnait partout : le trésor était vide, le commerce mort; des bandes de brigands, nommés Cacos, ravageaient la partie septentrionale de l'île.

La situation de Saint-Domingue était, s'il est possible, plus fâcheuse encore. Une partie de la population, ne voyant se réaliser aucune des promesses de Cabral, demandait à grands cris le retour de l'ancien président. Pendant quelques mois, des luttes sanglantes désolèrent le pays. Depuis qu'il n'était plus au pouvoir, Baez avait reconquis son ancienne popularité, tandis que Cabral, naguère l'idole du parti révolutionnaire, devenait antipathique à la multitude. Le général, après une résistance désespérée, alla rejoindre dans l'exil son ancien collègue Geffrard, laissant le pouvoir aux mains de M. Baez, qui ne devait pas occuper longtemps non plus le siége présidentiel.

Depuis bien des années déjà, les habitants de Saint-Domingue, comme ceux d'Haïti, s'attendent à une invasion des États-Unis. De récents traités conclus par le cabinet de Washington avec les petits États ses voisins semblent, il est vrai, exclure toute pensée d'annexion de la part de la grande république; mais il n'en est pas moins certain qu'en diverses circonstances des négociations ont été entamées relativement à une cession aux États-Unis de la baie de Samana, située au nord-est de l'île et qui réunit toutes les conditions nécessaires pour devenir une admirable station maritime qui dominerait toute la mer des Antilles.

LXXVIII

L'histoire des États de l'Asie se rattache de plus en plus étroitement à celle des nations européennes. Des communications fréquentes, régulières, existent aujourd'hui entre l'Europe et l'extrême Orient. Les pavillons diplomatiques de la France, de l'Angleterre, de la Russie, des États-Unis, flottent à Yedo aussi bien qu'à Pekin.

Depuis l'année 1863, la Chine, en paix avec les nations européennes, a été troublée par une série de révoltes qui ont épuisé la plupart de ses ressources. Dans le courant de 1864, Nankin, après un long siége, fut occupé par les troupes impériales, et la dispersion des rebelles rendit la tranquillité aux provinces que baigne le fleuve Yang-tse-Kiang.

A peine délivré des craintes qu'il éprouvait à l'in-

térieur, le gouvernement chinois eut à lutter contre les embarras que lui causait la résidence des ministres étrangers dans la capitale. Les préjugés des mandarins et des agents inférieurs de l'administration contre les Européens rendaient à peu près inutiles les bonnes intentions du prince Kong. Les dépêches des ministres européens à Pékin ont fait connaître en partie à l'Europe les mœurs politiques et administratives du Céleste Empire. Les correspondances de 1865 renferment de curieux détails sur les nombreux combats livrés aux rebelles par les troupes impériales. La lutte est sur mer aussi bien que sur terre. Les côtes sont infestées de pirates, contre lesquels il faut incessamment combattre. Au milieu des malheurs du pays, le formalisme, le cérémonial, n'ont rien perdu de leur empire. L'un des plus grands soucis de la cour de Pekin a été les funérailles de l'empereur Hien-Fung, dont le tombeau n'a pas coûté moins de 30,000,000 de francs. *Le Moniteur* a publié la relation détaillée de la funèbre cérémonie. Les mœurs originales des Chinois se révèlent presque à chaque ligne dans cet étrange document officiel (1).

(1) « Le 5 novembre 1865, le jeune empereur de la Chine a conduit à la sépulture de la dynastie régnante les restes de son père, Hien-Fung, mort depuis trois ans, et dont le cercueil attendait dans une pagode que les travaux du monument élevé à sa mémoire fussent enfin terminés. De grands préparatifs avaient été faits pour cette cérémonie. Le ministère des rites et le tribunal des mathématiques avaient désigné le jour propice. Les routes, d'ordinaire en fort mauvais état, avaient été préparées pour la circonstance.

« Tous les mandarins briguaient l'honneur d'accompagner Sa Majesté. Les descriptions que faisaient les Chinois des splendeurs du cortége nous

LXXIX

Depuis 1865, la situation de la Chine ne s'est pas modifiée. Le gouvernement, immobile comme par le

donnèrent l'idée de les voir de plus près, malgré l'invitation officiellement envoyée aux étrangers d'avoir à ne pas sortir de chez eux le 5 et le 13 novembre, où le fils du Ciel traverserait les rues de sa capitale; aussi, dès la veille de la rentrée de l'empereur, nous étions installés dans une petite boutique, perchés sur un échafaudage de chaises et de tables, décidés à attendre, derrière des volets hermétiquement fermés, l'arrivée du cortége impérial.

« Au milieu de la rue on avait préparé un terre-plein sur lequel devait passer le cortége. La circulation y était interdite; elle était tolérée pourtant sur les bas côtés de la route. Les boutiques étaient ornées, pour la circonstance, d'écharpes rouges qui encadraient leurs portes. Vers sept heures du matin parurent des groupes de cavaliers et de longues files de voitures et de chameaux chargés de bagages. Ce défilé continua sans interruption pendant plusieurs heures. Enfin, vers midi, un cavalier, portant une lance dont la hampe était recouverte de peau de tigre, passa à toute bride devant nous. C'était une estafette annonçant l'approche de l'empereur. Quatre autres courriers parurent successivement, à des intervalles d'environ trois quarts d'heure. Dès que le quatrième fut passé, les agents de police firent cesser la circulation et obligèrent les passants à rentrer dans les maisons ou à se jeter dans les rues latérales, dont l'entrée fut dissimulée par des rideaux de toile ou des nattes. Toutes les portes se fermèrent, et les soldats restèrent seuls dans la rue. Quelques retardataires qui essayaient de poursuivre leur chemin furent brusquement apostrophés et les récalcitrants engagés à coups de fouet à battre en retraite : tous disparurent comme par enchantement. Le cinquième messager parut enfin. Un silence solennel se fit dans toute la rue, et les gardes se rangèrent des deux côtés du terre-plein dans une attitude respectueuse, regardant attentivement les fenêtres des maisons, pour s'assurer qu'aucun audacieux ne s'y montrait.

« Bientôt nous entendîmes le bruit d'une troupe de cavalerie qui approchait lentement. Les premiers cavaliers de l'escorte impériale parurent, marchant au petit pas de leurs chevaux. C'étaient des serviteurs

passé, permet aux mandarins chargés de l'administration générale de faire peser un intolérable despotisme sur le peuple, et celui-ci n'a d'autre recours que la rebellion.

Après la prise de Nankin et la défaite des Taïpings,

du palais, vêtus de robes de soie rouge, brodées de rosaces d'or. Suivaient d'autres cavaliers, menant en bride les huit chevaux de l'empereur, poneys tartares, couverts de belles housses jaunes. Venaient ensuite une centaine d'archers de la garde, l'arc pendu au pommeau de la selle et le carquois garni de flèches, en bandoulière. A quelques pas en arrière, un cavalier richement vêtu, un prince de la famille impériale qui commandait le cortége, s'avançait majestueusement, entouré d'un nombreux état-major de mandarins militaires et civils, en costumes pittoresques et variés.

« L'empereur parut. Il était dans une chaise à porteurs, recouverte de drap jaune d'or, qui reposait sur les épaules de seize hommes vêtus de robes de soie rouge brodées d'or et coiffés de chapeaux pointus à boutons blancs. Malgré la pluie qui tombait assez fort, les ouvertures latérales de la chaise n'étaient pas fermées, et nos regards plongeaient parfaitement dans l'intérieur; mais une circonstance plus heureuse encore nous permit de contempler à notre aise les traits du céleste empereur. L'église de l'ouest, le Tong-Tang, a son entrée principale sur la rue que suivait le cortége, et la porte en est surmontée d'une croix. La forme étrangère de cet ornement encore rare en Chine, attira l'attention de l'empereur qui se souleva des coussins sur lesquels il était assis à la turque et se pencha en dehors. Sa figure se trouvait alors tournée vers nous, et ses yeux étaient si bien dirigés vers l'endroit où nous nous tenions cachés, que nous crûmes un moment qu'il nous avait aperçus. Un embarras de la route causa un léger temps d'arrêt dans la marche du cortége, et nous pûmes voir, à trois pas de distance, le jeune souverain. L'empereur est âgé de dix ans, il a la taille de son âge; sa figure est régulière, même jolie; un teint très-blanc et des yeux noirs fort vifs animent une physionomie très-peu chinoise, très-douce et en somme assez agréable Sa mise était fort simple: robe de soie jaune, pardessus en drap bleu, chapeau de velours noir à bords retroussés, surmonté d'un pompon de soie rouge.

« Le prince Kong, oncle de l'empereur et président de Tsong-li-yo-

les commerçants européens espérèrent un moment qu'un ordre relatif allait s'établir dans le Céleste Empire. Mais à la guerre civile devait succéder un fléau encore plus redoutable. Les Nien-fei, issus de tribus musulmanes, agglomérées sur les confins de l'Inde, se sont abattus, en effet, comme des oiseaux de proie, sur la fertile vallée de Yang-tze-Kiang, où ils ont organisé, sur une vaste échelle, une véritable jacquerie. Des bandes de quinze, de vingt mille hommes, parcoururent les campagnes, et quelques-unes eurent l'audace de s'avancer jusqu'aux portes de Péking. Le gouverne-

men (département des affaires étrangères), suivait en voiture couverte la chaise impériale. Derrière le prince venaient une centaine de cavaliers parmi lesquels étaient des mandarins d'un rang assez élevé, et enfin quelques charrettes fermaient la marche, chargées probablement des effets les plus précieux de Sa Majesté. Pendant tout le défilé, les soldats, postés sur les bas côtés de la route, avaient gardé l'attitude du respect et détourné la tête au moment où la chaise impériale passait devant eux, l'étiquette ne permettant pas de lever les yeux sur le céleste empereur.

« Lorsque la suite eut disparu dans les méandres de la route, les portes s'entr'ouvrirent, et quelques Chinois s'aventurèrent dans la rue; mais les gardes restaient à leur poste, et la circulation ne se rétablissait pas. Un chrétien vint nous dire que les deux impératrices ne pouvaient tarder à passer. Nous restâmes donc à notre poste d'observation, et notre patience fut récompensée, car, vers cinq heures, les boutiques se refermèrent brusquement, les passants disparurent, le silence se rétablit de nouveau et, après les cinq estafettes de rigueur, nous vîmes paraître les premiers cavaliers de l'escorte des impératrices.

« Leur cortége ne différait pas sensiblement de celui de l'empereur; après les archers de la garde, les serviteurs du palais et une troupe considérable de mandarins, venaient les deux chaises jaunes de Leurs Majestés, chacune à seize porteurs en robes rouge et or. Dans la première était l'impératrice Tzengan, épouse légitime de l'empereur Hien-Fung; dans la seconde, « sa petite femme », Tzeshi, mère de l'empereur régnant. Ces deux princesses nous parurent avoir environ trente ans; nous ne pûmes guère distinguer leurs traits. »

ment, en pareille occurrence, sortit un instant de sa léthargie, et dirigea quelques corps tartares contre les brigands. Mais les soldats, vivant grassement sur le pays envahi, ne montrèrent aucun empressement à le délivrer des Nien-fei, qui, sans danger pour ainsi dire, avaient déjà pu dévaster le Schensi, le Ho-nan et le Houpé. Des missionnaires affirment que ces contrées ont perdu les sept dixièmes de leur population, et que les hommes d'Etat chinois ne s'émeuvent nullement de cette dépopulation, sans laquelle, disent-ils, « les Chinois seraient réduits à se manger les uns les autres ».

Tandis que ces événements s'accomplissaient dans l'intérieur de la Chine, de jour en jour le littoral tendait à devenir la propriété exclusive des Européens. Ce sont en effet leurs navires de guerre qui font la police sur mer, qui visitent, qui désarment les embarcations suspectes de piraterie. Les rades, les grands fleuves sont sillonnés par des paquebots anglais et français, venant d'Europe par Suez. A Yokohama, à Shangaï, à Hong-Kong arrivent constamment, de San-Francisco, de nombreux navires portant le pavillon étoilé des États-Unis.

Dans tous les ports ouverts aux étrangers, la ville européenne, la *Concession*, est devenue le centre des affaires. A Shangaï, les Chinois, dont le nombre dépasse 40,000, se soumettent, sans la moindre difficulté, aux décisions de la municipalité et de la police européennes. A Caula, à Ningpo, les choses se passent de même. En 1864 et 1865, le commerce anglais est resté maître à peu près absolu du marché chinois. Les opérations avec la Grande-Bretagne et

ses colonies ont dépassé, dit-on, un milliard en 1866.

Le commerce avec les États-Unis, pendant les dernières années, s'est élevé à 50 millions, et avec la France à 29 ou 30 millions. Le mouvement de la navigation, comme celui du commerce, a été naturellement tout à l'avantage de l'Angleterre. En 1866, l'ensemble de l'intercourse de la Chine avec les autres États était de 6,878,000 tonneaux. Le pavillon anglais en a couvert plus de la moitié, c'est-à-dire 3,922,000 tonneaux, le pavillon allemand 620,000 tonneaux, le pavillon français 109,000 seulement. Ce dernier chiffre, nous ne le pouvons écrire sans une sorte d'humiliation douloureuse.

LXXX

On sait que les traités conclus en 1858, à Yedo, par les représentants des puissances européennes auprès du *Taïkoun*, n'ont jamais été complétement exécutés, par suite de l'opposition du *Mikado*, ou chef spirituel du Japon, et par suite aussi de l'hostilité persévérante que les princes du pays, véritables seigneurs féodaux, professent contre les étrangers. De là des négociations interminables et l'envoi d'une ambassade en Europe, pour essayer de mettre fin aux difficultés pendantes. Une convention fut en effet signée à Paris, par laquelle le gouvernement japonais s'engageait à permettre la libre navigation dans le détroit de Shimonoseki, dépendant des domaines du prince de Nagato, et à recourir à la force, s'il le fallait, pour vaincre, de concert avec la marine française, la résistance de ce

prince. Mais, pendant le séjour des ambassadeurs japonais en Europe, des événements imprévus vinrent aggraver la situation des étrangers au Japon. Le prince de Nagato, se mettant en pleine révolte contre le *Taïkoun* et contre le *Mikado*, fit armer les forts de Shimonoseki, en annonçant formellement l'intention d'échapper à leur domination et d'expulser les étrangers.

Trop faible pour lutter contre un si puissant vassal, le *Taïkoun* dut consentir à ce que les escadres européennes allassent attaquer les forts de Shimonoseki.

L'expédition partit de Yokohama le 28 août. La flotte alliée se composait de dix navires anglais, commandés par l'amiral Kuper, de quatre bâtiments hollandais et de trois vaisseaux français, sous les ordres du contre-amiral Jaurès. Les 5, 6 et 7 septembre, les fortifications élevées sur la côte de la province de Nagato furent attaquées par les alliés, dont les troupes de débarquement enlevèrent toutes les positions occupées par les Japonais. Le prince de Nagato fit sa soumission, et l'on stipula que le détroit de Shimonoseki serait désormais ouvert aux navires européens.

Ce grave échec ne fut pas le seul qu'eut à subir le prince de Nagato. Un jour cet orgueilleux daïmios fit attaquer le *Mikado* dans son palais, à Kioto, et le chef suprême de la religion dut chercher un refuge dans un temple. Mais, après une lutte acharnée, les rebelles furent forcés d'évacuer la capitale, dont une partie devint la proie des flammes. Cet événement

amena naturellement une sorte de réconciliation entre le *Mikado*, le *Taïkoun* et les étrangers, qui, les uns comme les autres, avaient eu à se plaindre du prince de Nagato.

L'heureux résultat de ces luttes, au fond de l'extrême Orient, afin d'établir la civilisation et la prépondérance européennes, eurent un grand retentissement en Occident. Des voix enthousiastes s'élevèrent pour célébrer « la glorieuse et pacifique appropriation de l'Asie par l'Europe ». Mais, tandis que les rêveurs humanitaires célébraient, à l'avance, l'âge d'or *des États-Unis du monde*, les questions de nationalité et d'équilibre se réveillaient plus ardentes que jamais. Les disciples de l'abbé de Saint-Pierre n'en continuèrent pas moins, toutefois, d'affirmer que les luttes à main armée *avaient fait leur temps*. Dans leur conviction, les récentes guerres qui venaient de désoler l'Italie, le Danemark, l'Allemagne, étaient les dernières, et, grâce aux immenses progrès accomplis dans l'art de tuer, bientôt l'on ne se battrait plus, du moins chez les peuples civilisés. — Puissent ces prédictions s'accomplir et les nuages sombres qui s'amoncèlent à l'horizon faire place à un radieux soleil !

En 1866, le souvenir de la rude leçon donnée par les escadres alliées au prince de Nagato, dans les passes de Shimonoseki, était loin d'être oublié. Le *Mikado*, après le succès des Européens, s'était empressé de ratifier les traités qu'il avait repoussés jusqu'alors. Plus intelligent que le gouverneur chinois, celui du Japon avait accepté l'invitation de prendre part à l'exposition universelle, sur la demande de la France.

Plus tard, il abolissait une des lois fondamentales de la constitution du pays, laquelle interdisait aux indigènes, sous peine de mort, de sortir du territoire de l'Empire. Enfin, il signait, le 25 juin 1866, avec les représentants de la France, de la Grande-Bretagne, des États-Unis et de la Hollande, une convention commerciale qui stipulait la création d'entrepôts dans les trois ports ouverts de Yokohama, d'Hakodade et de Nagasaki.

L'élection d'un nouveau Taïkoun, en octobre 1866, favorisa singulièrement le développement du commerce étranger. Stotobashi, de la puissante famille de Mythe, avait d'abord manifesté la plus vive répulsion contre les Européens. Mais, éclairé plus tard sur les véritables intérêts de son pays, il se mit en rapport avec les chefs des légations étrangères, et en homme aussi habile qu'énergique, il sut tirer le meilleur parti de leurs conseils. Une société franco-japonaise fut constituée, la promesse d'ouvrir, à la date fixée, les deux ports d'Hiogo et d'Osaka fut renouvelée. Plein d'admiration pour les applications de la science moderne à l'art de la guerre, à la navigation, etc., ce prince créa à Yokohama une fonderie de canons, une poudrerie, un arsenal, acheta des bateaux à vapeur et introduisit parmi ses troupes la discipline européenne. Mais, comme il était facile de le prévoir, la protection accordée aux étrangers par le nouveau *Taïkoun* fit naître dans le pays de nombreuses dissensions intestines. Les Daïmios, véritables barons du moyen âge, s'indignaient de voir le chef politique du pays échapper, pour ainsi dire, à la suzeraineté

du *Mikado*, traiter seul avec les puissances étrangères, engager le Japon tout entier dans ses conventions avec les étrangers, en un mot, faire acte de monarque absolu. Menacés dans leurs priviléges, dans leurs intérêts, quelques-uns de ces *seigneurs féodaux* résolurent d'abord d'expulser du pays les Européens auxquels le *Taïkoun* avait ouvert, dans son seul intérêt, divers ports de commerce. Mais, averti par la défaite de Shimonoseki, de la terrible puissance des engins de guerre anglo-français, ils renoncèrent à toute entreprise directe contre les *Barbares*, trouvant plus facile d'arriver à leur but par le renversement de Stotobashi, qu'ils condamnèrent à un complet isolement, en abandonnant, tous à la fois, Yedo pour Kioto. En présence de cette conspiration générale, le *Taïkoun* recourut à une manœuvre non moins originale que hardie. Il abdiqua, pendant le second semestre de 1867, déclarant qu'il s'en remettait à la justice du *Mikado* du soin de prononcer entre lui et les Daïmios coalisés contre sa personne. Cette abdication était-elle sincère, ou bien devait-on y voir une ruse de guerre pour endormir la vigilance d'adversaires acharnés? Cette dernière hypothèse parut la seule admissible. Et, en effet, peu de semaines après avoir déposé le pouvoir, l'ancien Taïkoun courait aux armes et marchait à la tête de ses *louines* contre l'armée des *Daïmios*. La bataille se livra, vers la fin de décembre, entre Kioto et Osaka. Stotobashi, vaincu, s'embarqua de nuit pour Yédo, où ses troupes débandées ne vinrent le rejoindre qu'en très-petit nombre. Les Daïmios vic-

torieux occupèrent, sans rencontrer de résistance, les principales villes du *Taïkoun*, dont la déchéance fut proclamée par le *Mikado*. Ce dernier entama immédiatement des relations avec les représentants des puissances étrangères, et à l'époque fixée par les traités les ports de Hiogo et d'Osaka ont été ouverts aux négociants étrangers.

Après la chute de Stotobashi une nouvelle guerre éclata entre les Daïmios du Nord et l'armée du Mikado. Est-il permis d'espérer, après cela, que les commerçants étrangers pourront poursuivre en paix leurs opérations? C'est le secret de l'avenir.

Dès à présent, le chiffre des échanges dans les trois ports ouverts dépasse 130,000,000 par an, et le commerce français prend à ce mouvement une part de plus en plus active (1). Mis en communication directe avec Marseille, par les paquebots des Messageries nationales, avec San-Francisco par la ligne des paquebots américains, le Japon verra sans doute s'ouvrir dans peu d'années une ère de grande prospérité. Les hommes les plus compétents ne doutent pas que le vieil archipel de Niphon ne soit appelé à devenir un jour le centre du commerce européen dans l'extrême Orient.

LXXXI

Nous avons dit, dans un précédent volume, que le gouvernement français, en présence d'embarras et

(1) Les échanges directs entre la France et le Japon se sont élevés en 1866 à plus de 9,000,000.

de dépenses dont on lui exagérait l'importance, et à la suite de plusieurs révoltes des Annamites, avait eu quelque temps la pensée de renoncer à l'occupation du vaste territoire dont le traité du 5 juin 1862 lui avait assuré la possession. Abandonnant les provinces qu'elle détenait, la France se serait bornée à y occuper trois ports, en stipulant la liberté des cultes et du commerce, ainsi que le payement, par les Annamites, d'une indemnité de 100 millions. Une convention avait été déjà conclue, à Hué, dans ces conditions, le 15 juillet 1864; mais on y renonça bientôt, en se rappelant les sacrifices qu'avait coûtés la conquête et aussi dans la crainte que, les Français partis, les 100 millions promis ne fussent point payés. Le contre-amiral de la Grandière, qui avait remplacé le vice-amiral Bonnard, en 1863, reçut alors la mission d'organiser et de mettre en valeur le territoire étendu qu'on se décidait à conserver.

La cour de Hué ne fit aucune tentative, du moins ostensiblement, pour empêcher l'exécution du plan de colonisation adopté par l'amiral de la Grandière; mais celui-ci eut à délivrer le pays de bandes assez nombreuses, qui tenaient la campagne, détruisaient les récoltes, incendiaient les villages. Des expéditions furent ordonnées, et l'une des dernières, forte de 400 hommes, eut pour résultat la défaite de l'ennemi dans la plaine du Jones et la prise de leurs retranchements, que défendait une nombreuse artillerie.

Les trois provinces occupées par la France, en Cochinchine, sont celle de Ghia-Ding (dont Saïgon est le chef-lieu), de Bien-hoa et de Mitho, avec le

groupe de Poulo-Condor. La population indigène dépasse 900,000 âmes, sans compter quelques milliers de Chinois adonnés au commerce.

Les recettes de la colonie, de 1860 à 1865, n'ont cessé de s'accroître (1). Avec elles l'administration locale a pu couvrir toutes ses dépenses, pourvoir aux divers services administratifs et consacrer aux travaux publics une somme de 1,200,000 francs.

En 1864, la valeur du commerce maritime de la Cochinchine française, effectué par la navigation du long cours, était de 30 millions. Ce chiffre, en 1866, s'était accru de plus d'un tiers.

La fertilité du sol cochinchinois est incontestable. Les cultures les plus importantes sont le riz, qui forme le principal élément de l'exportation, le maïs, la canne à sucre, le coton, le tabac, les plantes oléagineuses, les épices, etc. Mais l'excessive chaleur du climat en rend le séjour insalubre pour les Européens, dont le nombre ne s'y accroît guère.

Le royaume de Camboge, limitrophe de la Cochinchine, et dont la population dépasse à peine un million d'âmes, s'est placé sous le protectorat de la France en 1864, et son souverain, dans le courant de la même année, est venu visiter Saïgon, d'où il

(1) Voici la progression du budget des recettes :

1860	860,000 fr.
1861	890,000
1862	1,344,000
1863	1,800,000
1864	3,012,000
1865	4,083,000

regagna Hondon, sa capitale, en remontant le fleuve Mekongs, sur un petit bateau à vapeur que lui avait donné le gouvernement français.

Depuis l'annexion pacifique aux possessions françaises de Cochinchine des trois provinces de Vinglong, Tcheoudok et Hatien ou Kang-Kao, la paix la plus profonde n'a cessé de régner dans ces districts, autrefois ruinés par les exactions des mandarins et par les déprédations des pirates. La cour de Hué, aujourd'hui bien convaincue de l'inutilité de toute lutte contre les Français, n'a point eu même la pensée de protester contre la mesure qui donnait à notre colonie de Saïgon 300,000 sujets nouveaux, un territoire de 180,000 hectares et la possession exclusive des fleuves et des canaux qui forment les principales artères commerciales de la basse Cochinchine.

Comme le Japon, Siam a voulu prendre part à l'exposition universelle de Paris. Les bois de construction, les laines, les cotons, les laques, les tissus brodés d'or et d'argent, les belles armes exposés au palais du Champ de Mars ont permis d'apprécier les riches produits de son sol et l'esprit industrieux de ses habitants. Vers la même époque, une nouvelle ambassade siamoise venait visiter la France et plusieurs autres États de l'Europe.

Pendant ce temps, de hardis explorateurs français, chargés d'une mission par leur gouvernement, ont accompli la difficile entreprise de remonter le fleuve Me-Kong jusqu'à sa source, et de pénétrer au cœur de la Chine centrale par les montagnes du Thibet et le Yang-tsé-kiang. Arrivés à tra-

vers les pays les plus barbares jusqu'au pied des hautes montagnes qui séparent les pays anamites de l'empire chinois, nos courageux compatriotes sont parvenus à franchir cette barrière et à découvrir la communication fluviale qui existe entre les deux contrées. Le chef de cette expédition était M. de Lagrée, capitaine de frégate, homme d'autant de mérite que d'énergie, et qui a payé de sa vie les heureux résultats d'un voyage dont le commerce, la science, la civilisation devront conserver le souvenir reconnaissant.

APPENDICE.

LETTRE

DE L'EMPEREUR A M. DROUYN DE LHUYS,

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Palais des Tuileries, le 11 juin 1866.

Monsieur le ministre, au moment où semblent s'évanouir les espérances de paix que la réunion de la conférence nous avait fait concevoir, il est essentiel d'expliquer par une circulaire aux agents diplomatiques à l'étranger les idées que mon gouvernement se proposait d'apporter dans les conseils de l'Europe et la conduite qu'il compte tenir en présence des événements qui se préparent.

Cette communication placera notre politique dans son véritable jour.

Si la conférence avait eu lieu, votre langage, vous le savez, devait être explicite; vous deviez déclarer, en mon nom, que je repoussais toute idée d'agrandissement territorial *tant que l'équilibre européen ne serait pas rompu*. En effet, nous ne pourrions songer à l'extension de nos frontières que si la carte de l'Europe venait à être modifiée au profit exclusif d'une grande puissance, et si les provinces limitrophes demandaient, par des vœux librement exprimés, leur annexion à la France.

En dehors de ces circonstances, je crois plus digne de notre pays de préférer à des acquisitions de territoire le précieux avantage de vivre en bonne intelligence avec nos voisins, en respectant leur indépendance et leur nationalité.

Animé de ces sentiments et n'ayant en vue que le maintien de la paix, j'avais fait appel à l'Angleterre et à la Russie, pour adresser ensemble aux parties intéressées des paroles de conciliation.

L'accord établi entre les puissances neutres restera à lui seul un gage de sécurité pour l'Europe. Elles avaient montré leur haute impartialité en prenant la résolution de restreindre la discussion de la conférence aux questions pendantes. Pour les résoudre, je croyais qu'il fallait les aborder franchement, les dégager du voile diplomatique qui les couvrait

et prendre en sérieuse considération les vœux légitimes des souverains et des peuples.

Le conflit qui s'est élevé a trois causes :

La situation de la Prusse mal délimitée;

Le vœu de l'Allemagne demandant une reconstitution politique plus conforme à ses besoins généraux;

La nécessité pour l'Italie d'assurer son indépendance nationale.

Les puissances neutres ne pouvaient vouloir s'immiscer dans les affaires intérieures des pays étrangers; néanmoins, les cours qui ont participé aux actes constitutifs de la Confédération germanique avaient le droit d'examiner si les changements réclamés n'étaient pas de nature à compromettre l'ordre établi en Europe.

Nous aurions, en ce qui nous concerne, désiré pour les États secondaires de la Confédération une union plus intime, une organisation plus puissante, un rôle plus important; pour la Prusse plus d'homogénéité et de force dans le nord (1); pour l'Autriche, le maintien de sa grande position en Allemagne; nous aurions voulu en outre que, moyennant une compensation équitable, l'Autriche pût céder la Vénétie à l'Italie; car si, de concert avec la Prusse, et sans se préoccuper du traité de 1852, elle a fait au Danemark une guerre au nom de la nationalité allemande, il me paraissait juste qu'elle reconnût en Italie le même principe, complétant l'indépendance de la péninsule.

En face de ces éventualités, quelle est l'attitude qui convient à la France? Devons-nous manifester notre déplaisir parce que l'Allemagne trouve les traités de 1815 impuissants à satisfaire les tendances nationales et à maintenir sa tranquillité?

Dans la lutte qui est sur le point d'éclater, nous n'avons que deux intérêts : la conservation de l'équilibre européen et le maintien de l'œuvre que nous avons contribué à édifier en Italie; mais pour sauvegarder ces deux intérêts, la force morale de la France ne suffit-elle pas? Pour que sa parole soit écoutée sera-t-elle obligée de tirer l'épée? Je ne le pense pas. Si, malgré nos efforts, les espérances de paix ne se réalisent pas, nous sommes néanmoins assurés par les déclarations des cours engagées dans le conflit, que, quels que soient les résultats de la guerre, aucune des questions qui nous touchent ne sera résolue sans l'assentiment de la France. Restons donc dans une parfaite neutralité attentive, et, forts de notre désintéressement, animés du désir sincère de voir les peuples de l'Europe oublier leurs querelles et s'unir dans un but de civilisation, de

(1) Ce vœu devait être accompli bien au delà des vœux de Napoléon III !

liberté et de progrès, demeurons confiants dans notre droit et calmes dans notre force.

Sur ce, monsieur le ministre, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

Signé : NAPOLÉON.

I.

CONVENTION

ENTRE LA FRANCE ET L'ITALIE.

Art. 1. L'Italie s'engage à ne pas attaquer le territoire actuel du saint Père et à empêcher, même par la force, toute attaque venant de l'intérieur contre ledit territoire.

Art. 2. La France retirera ses troupes des États pontificaux graduellement et à mesure que l'armée du saint Père sera organisée. L'évacuation devra néanmoins être accomplie dans le délai de deux ans.

Art. 3. Le gouvernement italien s'interdit toute réclamation contre l'organisation d'une armée papale, composée même de volontaires catholiques étrangers, suffisante pour maintenir l'autorité du saint Père et la tranquillité, tant à l'intérieur que sur la frontière de ses États, pourvu que cette force ne puisse dégénérer en moyen d'attaque contre le gouvernement italien.

Art. 4. L'Italie se déclare prête à entrer en arrangement pour prendre à sa charge une part proportionnelle de la dette des anciens États de l'Église.

Art. 5. La présente convention sera ratifiée et les ratifications en seront échangées dans le délai de quinze jours, ou plus tôt si faire se peut.

En foi et témoignage de quoi les plénipotentiaires respectifs ont signé la présente convention et l'ont revêtue du cachet de leurs armes.

Fait double à Paris, le quinzième jour du mois de septembre de l'an de grâce mil huit cent soixante-quatre.

DROUYN DE LHUYS.
NIGRA.
PEPOLI.

II.

PROTOCOLE

FAISANT SUITE A LA CONVENTION DU 15 SEPTEMBRE 1864.

La convention signée en date de ce jour, entre Leurs Majestés l'empereur des Français et le roi d'Italie n'aura de valeur exécutoire que lorsque Sa Majesté le roi d'Italie aura décrété la translation de la capitale du royaume dans l'endroit qui sera ultérieurement déterminé par Sadite Majesté. Cette translation devra être opérée dans le terme de six mois à dater de ladite convention.

Le présent protocole aura même force et valeur que la convention sus-mentionnée. Il sera ratifié, et les ratifications en seront échangées en même temps que celles de ladite convention.

Fait double à Paris, le 15 septembre 1864.

Drouyn de Lhuys.
Nigra.
Pepoli.

DÉCLARATION.

Aux termes de la convention du 17 septembre 1864 et du protocole annexé, le délai pour la translation de la capitale du royaume d'Italie avait été fixé à six mois à dater de ladite convention, et l'évacuation des États romains par les troupes françaises effectuée dans un terme de deux ans, à partir de la date du décret qui aurait ordonné la translation.

Les plénipotentiaires italiens supposaient alors que cette mesure pourrait être prise en vertu d'un décret qui serait rendu immédiatement par Sa Majesté le roi d'Italie. Dans cette hypothèse, le point de départ des deux termes eût été presque simultané, et le gouvernement italien aurait eu pour transférer sa capitale les six mois jugés nécessaires.

Mais, d'un côté, le cabinet de Turin a pensé qu'une mesure aussi importante réclamait le concours des chambres et la présentation d'une loi; de l'autre, le changement de ministère italien a fait ajourner du 5 au 24 octobre la réunion de ce parlement. Dans ces circonstances, le point

de départ primitivement convenu ne laisserait plus un délai suffisant pour la translation de la capitale.

Le gouvernement de l'empereur, désireux de se prêter à toute combinaison qui, sans altérer les arrangements du 15 septembre, serait propre à en faciliter l'exécution, consent à ce que le délai de six mois pour la translation de la capitale de l'Italie commence, ainsi que le délai de deux ans pour l'évacuation du territoire pontifical, à la date du décret royal sanctionnant la loi qui va être présentée au parlement italien.

Fait double à Paris, le 3 octobre 1864.

Drouyn de Lhuys.
Nigra.

III.

LE MARQUIS DE LA VALETTE, CHARGÉ PAR INTÉRIM DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,

AUX AGENTS DIPLOMATIQUES DE L'EMPEREUR.

Paris, le 16 septembre 1866.

Monsieur, le gouvernement de l'empereur ne saurait ajourner plus longtemps l'expression de son sentiment sur les événements qui s'accomplissent en Allemagne; M. de Moustier devant rester absent quelque temps encore, Sa Majesté m'a donné l'ordre d'exposer à ses agents diplomatiques les mobiles qui dirigent sa politique.

La guerre qui a éclaté au centre et au sud de l'Europe a détruit la Confédération germanique et constitué définitivement la nationalité italienne. La Prusse, dont les limites ont été agrandies par la victoire, domine sur la rive droite du Mein. L'Autriche a perdu la Vénétie; elle est séparée de l'Allemagne.

En face de ces changements considérables, tous les États se recueillent dans le sentiment de leur responsabilité : ils se demandent quelle est la portée de la paix récemment intervenue, quelle sera son influence sur l'ordre européen et sur la situation internationale de chaque puissance.

L'opinion publique en France est émue. Elle flotte incertaine *entre la joie de voir les traités de 1815 détruits et la crainte que la puissance de la Prusse ne prenne des proportions excessives, entre le désir du maintien de la paix et l'espérance d'obtenir par la guerre un agrandissement territorial.* Elle applaudit à l'affranchissement complet de l'Italie, mais

veut être rassurée sur les dangers qui pourraient menacer le Saint Père.

Les perplexités qui agitent les esprits, et qui ont leur retentissement à l'étranger, imposent au gouvernement de dire nettement sa manière de voir.

La France ne saurait avoir une politique équivoque. Si elle est atteinte, dans ses intérêts et dans sa force, par les changements importants qui se font en Allemagne, elle doit l'avouer franchement *et prendre les mesures nécessaires pour garantir sa sécurité*. Si elle ne perd rien aux transformations qui s'opèrent, elle doit le déclarer avec sincérité et résister aux appréhensions exagérées, aux appréciations ardentes qui, en excitant les jalousies internationales, voudraient l'entraîner hors de la route qu'elle doit suivre.

Pour dissiper les incertitudes et fixer les convictions, il faut envisager dans leur ensemble le passé tel qu'il était, l'avenir tel qu'il se présente.

Dans le passé, que voyons-nous? Après 1815, la Sainte-Alliance réunissait contre la France tous les peuples, depuis l'Oural jusqu'au Rhin. La Confédération germanique comprenait, avec la Prusse et l'Autriche, 80 millions d'habitants, s'étendant depuis Luxembourg jusqu'à Trieste, depuis la Baltique jusqu'à Trente, et elle nous entourait d'une ceinture de fer soutenue par cinq places fortes fédérales : notre position stratégique était enchaînée par les plus habiles combinaisons territoriales. La moindre difficulté que nous pouvions avoir avec la Hollande ou avec la Prusse sur la Moselle, avec l'Allemagne sur le Rhin, avec l'Autriche sur le Tyrol ou le Frioul, faisait se dresser contre nous toutes les forces réunies de la Confédération. L'Allemagne autrichienne, inexpugnable sur l'Adige, pouvait s'avancer, le moment venu, jusqu'aux Alpes. L'Allemagne prussienne avait pour avant-garde sur le Rhin tous les Etats secondaires, sans cesse agités par des désirs de transformation politique et disposés à considérer la France comme l'ennemie de leurs existences et de leurs aspirations.

Si l'on en excepte l'Espagne, *nous n'avions aucune possibilité de contracter une alliance sur le continent*. L'Italie était morcelée et impuissante; elle ne comptait pas comme nation. *La Prusse n'était ni assez compacte ni assez indépendante pour se détacher de ses traditions*. L'Autriche était trop préoccupée de conserver ses possessions en Italie pour s'entendre intimement avec nous.

Sans doute la paix longtemps maintenue a pu faire oublier les dangers de ces organisations territoriales et de ces alliances, car ils n'apparaissent formidables que lorsque la guerre vient à éclater. Mais cette sécurité précaire, la France l'a parfois obtenue au prix de l'effacement de son

rôle dans le monde. Il n'est plus contestable que pendant près de quarante années elle a rencontré debout et contre elle la coalition des trois cours du Nord, unies par le souvenir de défaites et de victoires communes, par des principes analogues de gouvernement, par des traités solennels et des sentiments de défiance envers notre action libérale et civilisatrice.

Si maintenant nous examinons l'avenir de l'Europe transformée, quelles garanties présente-t-il à la France et à la paix du monde? La coalition des trois cours du Nord est brisée. *Le principe nouveau qui régit l'Europe est la liberté des alliances.* Toutes les grandes puissances sont rendues les unes et les autres à la plénitude de leur indépendance, au développement régulier de leurs destinées.

La Prusse agrandie, libre désormais de toute solidarité, *assure l'indépendance de l'Allemagne.* LA FRANCE N'EN DOIT PRENDRE AUCUN OMBRAGE (1). Fière de son admirable unité, de sa nationalité indestructible, *elle ne saurait combattre ou regretter l'œuvre d'assimilation* qui vient de s'accomplir et subordonner à des sentiments jaloux les principes de nationalité qu'elle représente et professe à l'égard des peuples. Le sentiment de l'Allemagne satisfait, ses inquiétudes se dissipent, ses inimitiés s'éteignent. En imitant la France, elle fait un pas qui la rapproche et non qui l'éloigne de nous (2).

Au midi, l'Italie, dont la longue servitude n'avait pu éteindre le patriotisme, est mise en possession de tous ses éléments de grandeur nationale. Son existence modifie profondément les conditions politiques de l'Europe (3); mais, malgré des susceptibilités irréfléchies ou des injustices passagères, ses idées, ses principes, ses intérêts la rapprochent de la nation qui a versé son sang pour l'aider à reconquérir son indépendance (4).

Les intérêts du trône pontifical sont assurés par la convention du 15 septembre (5). Cette convention *sera loyalement exécutée* (6). En retirant ses troupes de Rome, elle y laisse, comme garantie de sécurité pour le Saint-Père, la protection de la France.

(1) L'effondrement de Sedan devait être la conséquence de ces aberrations!

(2) Depuis qu'il existe des hommes politiques, personne assurément n'a poussé aussi loin l'aveuglement!

(3) Certainement; mais surtout au détriment de la France!

(4) Les événements ont prouvé la fausseté de ces appréciations. L'Italie, pour échapper à la reconnaissance qu'elle devait à la France, s'est jetée entre les bras de la Prusse!

(5) Ceci est le bouquet! Pauvre France! aux mains de quels hommes d'État elle était tombée!

(6) Mentana en a été la preuve!

Par quelle singulière réaction du passé sur l'avenir, l'opinion publique verrait-elle non des alliés, mais des ennemis de la France dans ces nations affranchies d'un passé qui nous fut hostile, appelées à une vie nouvelle, dirigées par des principes qui sont les nôtres, animées de ces sentiments de progrès qui forment le lien pacifique des sociétés modernes?

Une Europe plus fortement constituée, rendue plus homogène par des divisions territoriales plus précises, *est une garantie pour la paix du continent* (1) et n'est ni un péril ni un dommage pour notre nation. Celle-ci, avec l'Algérie, comptera bientôt plus de quarante millions d'habitants; l'Allemagne 37 millions dont 29 dans la confédération du nord et 8 dans la confédération du sud; l'Autriche 35; l'Italie 26; l'Espagne 18. Qu'y a-t-il dans cette distribution des forces européennes qui puisse nous inquiéter?

Une puissance irrésistible, faut-il le regretter? *pousse les peuples à se réunir en grandes agglomérations, en faisant disparaître les états secondaires* (2). Cette tendance naît du désir d'assurer aux intérêts généraux des garanties plus efficaces. Peut-être est-elle inspirée par une sorte de prévision providentielle des destinées du monde. Tandis que les anciennes populations du continent, dans leurs territoires restreints, ne s'accroissent qu'avec une certaine lenteur, la Russie et la république des États-Unis d'Amérique peuvent, avant un siècle, compter chacune 100 millions d'hommes. Quoique les progrès de ces deux grands empires ne soient pas pour nous un sujet d'inquiétude, et qu'au contraire nous applaudissions à leurs généreux efforts en faveur des races opprimées, il est de l'intérêt prévoyant des nations du centre européen de ne pas rester morcelées en tant d'États divers, sans force et ans esprit public (3).

La politique doit s'élever au-dessus des préjugés étroits et mesquins d'un autre âge. L'empereur ne croit pas que la grandeur d'un pays dépende de l'affaiblissement des peuples qui l'entourent et ne voit de véritable équilibre que dans les vœux satisfaits des nations de l'Europe (4).

(1) C'est le cas de s'écrier : Malheureux empereur! malheureuse France!

(2) Parce qu'on a prêté les mains au système Cavour, en Italie, on prétendait l'étendre à toute l'Europe. Ainsi la Suède, la Norvège, le Danemark, la Belgique, la Hollande, la Suisse auraient dû fatalement disparaître pour justifier les systèmes de Napoléon Ier, de M. de Cavour et de M. de Bismarck! On n'est pas plus aveugle et plus antifrançais!

(3) Ainsi, les nations du centre doivent applaudir à l'épanouissement du *pangermanisme*, parce que la Russie et les États-Unis s'agrandissent incessamment.

(4) Ce sentimentalisme faux et niais a bien dû faire rire M. de Bismarck.

En cela il obéit à des convictions anciennes et aux traditions de race. Napoléon Ier avait prévu les changements qui s'opèrent aujourd'hui sur le continent européen. Il avait déposé le germe des nationalités nouvelles : dans la péninsule, en créant le royaume d'Italie; en Allemagne, en faisant disparaître deux cent cinquante-trois États indépendants.

Si ces conditions sont justes et vraies, l'empereur a eu raison d'accepter ce rôle de médiateur *qui n'a pas été sans gloire* (1), d'arrêter d'inutiles et douloureuses effusions de sang, de modérer le vainqueur par son intervention amicale, d'atténuer les conséquences des revers, de poursuivre, à travers tant d'obstacles, le rétablissement de la paix. Il aurait au contraire méconnu sa haute responsabilité si, violant la neutralité promise et proclamée, il s'était jeté à l'improviste dans les hasards d'une grande guerre, d'une de ces guerres qui réveillent les haines de races et dans lesquelles s'entre-choquent des nations entières. Quel eût été, en effet, le but de cette lutte engagée spontanément contre la Prusse, et, nécessairement contre l'Italie? Une conquête, un agrandissement territorial. Mais le gouvernement impérial a depuis longtemps appliqué ses principes en matière d'extension de territoire. Il comprend, il a compris les *annexions commandées par une nécessité absolue* (2), réunissant à la patrie des populations *ayant les mêmes mœurs, le même esprit national que nous*, et il a demandé au libre consentement de la Savoie et du comté de Nice le rétablissement de nos frontières naturelles. La France ne peut désirer que les agrandissements qui n'altéreraient pas sa puissante cohésion; mais elle doit toujours travailler à son agrandissement moral et politique, en faisant servir son influence aux grands intérêts de la civilisation.

Son rôle est de cimenter l'accord entre toutes les puissances qui veulent à la fois maintenir le principe d'autorité et favoriser le progrès. Cette alliance enlèvera à la révolution le prestige du patronage dont elle prétend couvrir la cause de la liberté des peuples, et conservera aux grands États éclairés la sage direction du mouvement démocratique qui se manifeste partout en Europe.

Toutefois, il y a dans les émotions qui se sont emparées du pays un sentiment légitime qu'il faut reconnaître et préciser. Les résultats de

(1) Lorsqu'on relit de telles paroles, maintenant que la France, écrasée à Sedan, a perdu l'Alsace et la Lorraine, on éprouve un tel serrement de cœur qu'on n'a même pas le courage de relever ces ineptes flatteries!

(2) *Les annexions commandées par une nécessité absolue!* M. de Bismarck, en annexant à l'Allemagne l'Alsace et la Lorraine, s'est donc appuyé, lui aussi, sur la *nécessité absolue* de cette annexion!

la dernière guerre contiennent un enseignement grave et qui n'a rien coûté à l'honneur de nos armes; ils nous indiquent la nécessité, pour la défense de notre territoire, de perfectionner sans délai notre organisation militaire. La nation ne manquera pas à ce devoir, qui ne saurait être une menace pour personne; elle a le juste orgueil de la valeur de ses armées; ses susceptibilités, éveillées par le souvenir de ses fastes militaires, par le nom et les actes du souverain qui la gouverne, ne sont que l'expression de sa volonté énergique de maintenir hors de toute atteinte son rang et son influence dans le monde.

En résumé, du point de vue élevé où le gouvernement impérial considère les destinées de l'Europe, l'horizon lui parait dégagé d'éventualités menaçantes (1); des problèmes redoutables, qui devaient être résolus parce qu'on ne les supprime pas, pesaient sur les destinées des peuples; ils auraient pu s'imposer dans des temps plus difficiles, ils ont reçu leur solution naturelle sans de trop violentes secousses et sans le concours dangereux des passions révolutionnaires. Une paix qui reposera sur de pareilles bases *sera une paix durable* (2).

Quant à la France, de quelque côté qu'elle porte ses regards, elle n'aperçoit rien qui puisse *entraver sa marche ou troubler sa prospérité*. Conservant avec toutes les puissances d'amicales relations, dirigée par une politique qui a pour signe de sa force la générosité et la modération, appuyée sur son imposante unité, avec son génie qui rayonne partout, avec ses trésors et son crédit qui fécondent l'Europe, avec ses forces militaires développées, entourée désormais de nations indépendantes, elle apparait non moins grande, *elle demeurera non moins respectée*. Tel est le langage que vous devez tenir dans vos rapports avec le gouvernement auprès duquel vous êtes accrédité.

Agréez, etc. Signé : LA VALETTE.

(1) Au fond des provinces les plus reculées, tout le monde voyait l'orage se former contre la France.

(2) Toujours le même aveuglement!

FIN DE L'APPENDICE.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE ONZIÈME VOLUME.

LIVRE TRENTE-TROISIÈME.

LA RACE LATINE ET LA RACE GERMANIQUE. — LES TRAITÉS DE 1815 ANÉANTIS. — L'UNITÉ DE L'ALLEMAGNE.

FIN DE LA TABLE.





